

## Marchés des lycées d'Ile-de-France : Michel Roussin face aux juges

MICHEL ROUSSIN était toujours en garde à vue, vendredi 1<sup>er</sup> décembre au matin, dans le cadre de l'enquête sur les marchés des lycées de la région Ile-de-France. L'ancien ministre et directeur de cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris est soupçonné d'avoir joué un rôle clé dans un système d'ententes illicites à des fins de financement politique qui profitait à plusieurs partis de droite et de gauche. Son nom a été cité par plusieurs des protagonistes de cette affaire. Les juges ont mis en examen, jeudi 30 novembre, pour « complicité et recel de corruption », Louise-Yvonne Casetta, présentée comme l'ancienne « intendante » du RPR, et Jean-Pierre Thomas, ancien trésorier de l'ex-PR. Gérard Peybernes, qui s'occupait du financement du PS, devait être présenté aux juges pour des faits identiques, vendredi matin.

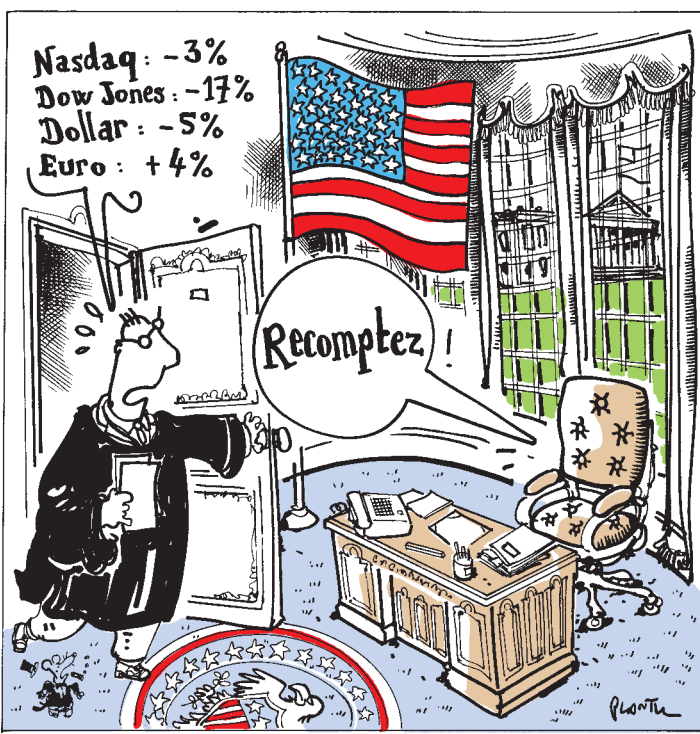
Lire page 10

## La bulle Internet a éclaté

- L'indice Nasdaq de la nouvelle économie a perdu la moitié de sa valeur en huit mois
- Les grandes places boursières sont en baisse depuis le début de l'année
- La croissance ralentit aux Etats-Unis ● Mais le chômage continue à baisser rapidement en France

POUR LA PREMIÈRE fois depuis longtemps, les grands marchés boursiers devraient terminer l'année en baisse. Le mouvement accompagne une diminution - encore relative - de la croissance aux Etats-Unis et un certain fléchissement en Europe. L'euro profite de cette évolution, et son cours se raffermi face au billet vert : il s'inscrivait à 0,8780 dollar vendredi matin 1<sup>er</sup> décembre. La fin de « l'exubérance irrationnelle » sur les marchés d'actions n'entame pas la confiance revenue sur le marché du travail dans l'Union européenne. C'est particulièrement vrai en France, où le cap du million de chômeurs en moins depuis juin 1997 vient d'être franchi, avec deux nouvelles baisses mensuelles d'égale ampleur (54 700 en octobre, 58 000 en septembre). Le rythme de la baisse du chômage reste soutenu et profite de plus en plus aux chômeurs de longue durée.

La plupart des grandes places boursières sont en passe de finir 2000 en baisse. Pareil résultat ne



leur était plus arrivé depuis le début de la décennie 1990 aux Etats-Unis et depuis 1994 en Europe. La fin de l'euphorie boursière outre-Atlantique a deux causes principales : le ralentissement de la croissance et l'éclatement de la bulle spéculative sur les valeurs Internet. Très significativement, l'indice des valeurs de la vieille économie, le Dow Jones, enregistre un repli de 9 % depuis janvier ; dans le même temps, celui de la nouvelle économie, le Nasdaq, perd 36 % de sa valeur et 50 % sur les huit derniers mois. Sur ce marché, plus de 3 000 milliards de dollars sont partis en fumée depuis mars... Cette correction, dite le « e-krach », correspond d'abord à un assainissement appelé de leurs vœux par de nombreux opérateurs : les cours sur les valeurs de la nouvelle économie n'avaient plus aucun rapport avec la réalité des perspectives de développement et de rentabilité des entreprises Internet.

Lire page 18 et notre éditorial page 16

## Foot sous contrôle de Bruxelles

LES NÉGOCIATIONS engagées par Bruxelles avec les dirigeants du football international sur la question des transferts de joueurs devraient déboucher sur un bouleversement sans précédent. La Commission européenne estime que les transactions de club à club, nécessaires au recrutement de footballeurs, sont contraires aux règles de la libre concurrence et de la libre circulation. Dans un entretien au Monde, la Luxembourgeoise Viviane Reding, commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture et du sport, demande aux gouvernements de l'Union de se doter de lois appropriées.

Lire page 24

## L'odyssée d'un camion jaune, en direct à la télévision, sur une autoroute de Floride

NEW YORK de notre correspondant

Comment leur en vouloir ? Dans l'indispensable mise en scène d'une saga comme celle qui est le pain béni des télévisions américaines depuis le 7 novembre, un ingrédient essentiel faisait cruellement défaut : l'action en extérieur. La galerie de personnages, fournie et variée, a permis d'alimenter décentement la chronique les trois premières semaines, mais depuis l'arrêt des multiples opérations de recomptage, les producteurs de ce nouveau reality-show commencent à désespérer de pouvoir offrir autre chose que des effets de manche en prétoire.

Un camion jaune, vulgaire véhicule de location Ryder comme on les croise par douzaines tous les jours sur les routes de l'Amérique - 1-800-GO RYDER, www.yellowtrucks.com plaqués sur les flancs -, a sauvé la situation huit heures durant, au 23<sup>e</sup> jour de l'élection post-électorale. Parti à l'aube, le camion jaune a glorieusement parcouru les quelque 720 km qui séparent West Palm Beach de Tallahassee, la capitale administrative de la Floride, sous escort-

te policière, suivi par onze voitures de journalistes et survolé par trois hélicoptères équipés de caméras de télévision. En direct sur les petits écrans de l'Amérique, jeudi 30 novembre, l'odyssée du camion jaune et de sa précieuse cargaison, les 462 000 bulletins de vote des électeurs du comté de Palm Beach, dûment enfermés dans 126 boîtes métalliques sous scellés, déjà comptés plusieurs fois mais susceptibles d'être recomptés à Tallahassee si le juge Sanders Sauls, saisi par les avocats d'Al Gore, en décide ainsi.

Le périple du camion jaune s'est déroulé sans le moindre incident, et il n'y a pas plus banal que l'autoroute qui monte le long de la Floride, ses palmiers, ses bas-côtés desséchés, ses poids lourds. Rien à voir avec l'autre odyssée télévisée qui tint l'Amérique en haleine un soir de juin 1994 : la fuite éperdue d'O. J. Simpson, le champion de football recherché pour le meurtre de sa femme, qui tentait de semer à bord d'une 4 x 4 blanche les voitures de police lancées à ses trousses sur les autoroutes de Los Angeles. L'agence AP a même jugé utile d'interroger O. J. Simpson sur les mérites comparés des deux

odyssées : « Dans mon cas, c'était peut-être plus intéressant car on ne savait pas ce qui allait se passer, a-t-il relevé, tandis que là, on sait que les bulletins de vote arriveront à Tallahassee. » Mais les badauds sont les badauds, et lorsque le camion jaune s'est arrêté pour faire le plein, des familles ont mis leurs enfants devant pour les prendre en photo. Il est arrivé au tribunal de Tallahassee, toujours en direct, à 15 h 43. Les boîtes ont été déchargées et placées dans un coffre au sous-sol, en attendant la décision du juge. Pendant ce temps, la Cour suprême fédérale s'appropriait à se pencher sur l'affaire pour la première fois, le Parlement de Floride prévoyait une session extraordinaire pour nommer des grands électeurs acquis à M. Bush sans attendre le dénouement judiciaire, George W. Bush avait tenu une mini-conférence de presse dans son ranch du Texas en compagnie du général Colin Powell et de quelques vaches. Le camion jaune, lui, avait accompli sa mission.

Sylvie Kauffmann

Lire aussi les « Débats » page 17

## L'envol de l'A3XX



NOËL FORGEARD

L'ADMINISTRATEUR-GÉRANT d'Airbus, Noël Forgeard, estime dans un entretien au Monde que l'A3XX a rempli tous les critères fixés pour son lancement. Le plus gros avion civil proposé sur le marché a déjà séduit cinq compagnies, qui ont passé quarante-quatre commandes fermes.

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.



LUCIDA™ LA NOUVELLE BAGUE DE FIANÇAILLES TIFFANY.  
La taille du diamant et la mesure de ce modèle sans précédent sont une exclusivité Tiffany. Existe en platine et en or jaune.  
Paris 6, rue de la Paix 01 40 20 20 20

## Guerre d'Algérie : juger les tortionnaires ?

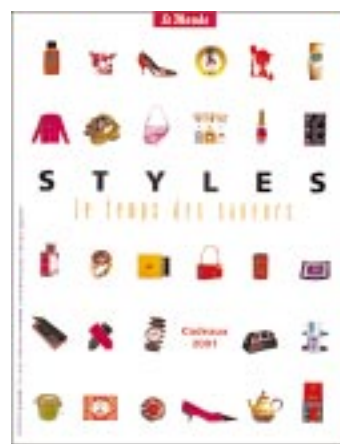
AMNESTY INTERNATIONAL a ouvert à propos de la guerre d'Algérie un nouveau débat, embarrassant pour les pouvoirs publics, en demandant, dans un communiqué publié mardi 28 novembre, que les auteurs des exactions qui ont été commises soient traduits en justice. Tel n'était pas le but de l'« appel » publié par douze personnalités dans L'Humanité du 31 octobre, invitant le président de la République et le premier ministre à reconnaître la responsabilité des autorités de l'époque dans l'usage systématique qui a été fait de la torture en Algérie entre 1954 et 1962, et à condamner ces pratiques au nom de l'Etat français.

Les « Douze » appelaient à « une démarche de vérité qui ne laisse rien dans l'ombre », mais ne souhaitaient pas qu'elle ait une dimension judiciaire. Cependant, dès lors que des militaires à la retraite en venaient à des aveux publics comme ceux qu'ils ont faits, il était prévisible que la polémique ne se cantonnerait pas aux meilleurs moyens d'établir la vérité historique ni à la question de la « repentance » de l'Etat et qu'elle allait porter aussi sur la justice et le droit.

Aucun homme politique ne s'est jusqu'ici prononcé pour l'ouverture de procès. Mais Amnesty International met le doigt sur une incohérence qui ne peut pas passer inaperçue et appelle quelques explications des pouvoirs publics. Il n'est pas illégitime, en effet, de se demander comment les autorités françaises peuvent, au nom de la lutte contre l'impunité, réclamer à Londres l'extradition de Pinochet pour le juger, ainsi qu'elles l'ont fait l'année dernière, comment elles peuvent souhaiter pour le Cambodge qu'un procès vienne purger l'imprescriptible horreur du régime des Khmers rouges, comment elles peuvent arrêter dans l'ex-Yougoslavie des criminels de guerre présumés et les livrer au Tribunal international de La Haye, comment elles peuvent autoriser (même si l'affaire a tourné court) des poursuites en France contre tel obscur militaire mauritanien en stage dans l'Aquitaine et tortionnaire chez lui, et en même temps rester inertes devant les aveux du général Aussaresses.

Claire Tréan

Lire la suite page 16 et nos informations page 2



STYLES

## Luxe et chocolats

De la mode à la beauté, des accessoires aux parfums, l'hiver 2000-2001 se conjugue sur le mode de la gastronomie. Au menu de ce nouveau cahier Styles consacré aux cadeaux de Noël 2000-2001, une abondante corbeille de « fruits déguisés », mais également « sept péchés capitaux », chocolat, gelée royale, rose tendre, vinaigre balsamique, truffe, huile d'olive, poissons de ligne. A lire aussi, notre enquête sur « le dernier chic punk ».

Notre supplément et page 25



PORTRAIT

## Le Mexique de Vicente Fox

Le président mexicain Vicente Fox prend ses fonctions vendredi 1<sup>er</sup> décembre, mettant fin à soixante et onze ans de règne du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). L'arrivée au pouvoir de ce pragmatique formé à l'école américaine suscite de grands espoirs parmi les Mexicains, dont 20 millions sont dans la misère. p. 4 et 15



THÉÂTRE

## Hamlet réinventé

Le metteur en scène britannique Peter Brook propose, aux Bouffes-du-Nord, une version radicale d'Hamlet, fidèle aux vers et à la prose, mais expurgée de ses méandres et de ses scènes d'exposition. La troupe de huit comédiens est emmenée par Adrian Lester (photo ci-dessus, avec Natasha Parry), représentant d'une génération d'acteurs noirs qui arrivent enfin au premier rang du répertoire. p. 28

International.....	2	Aujourd'hui.....	24
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	27
Société.....	10	Culture.....	28
Régions.....	14	Guide culturel.....	30
Horizons.....	15	Carnet.....	31
Entreprises.....	18	Kiosque.....	32
Communication.....	20	Abonnements.....	32
Tableau de bord.....	21	Radio-Télévision.....	33

**MÉMOIRE** Les journaux algériens évoquent à présent ouvertement le silence gêné des responsables officiels du pays après les aveux de généraux français sur la pratique de la tor-

ture durant la guerre d'Algérie. Il a fallu que le journal *Le Jeune Indépendant* sollicite les partis politiques pour que s'expriment quelques prudentes réactions. ● WILLIAM BOUR-

DON, avocat et militant des droits de l'homme, explique qu'en ce qui concerne l'imprescriptibilité des exactions commises « la question est de savoir si ces crimes de guerre à cer-

tains moments se sont dévoyés en crimes contre l'humanité ». ● LES DOP, détachements opérationnels de protection, ont mené la plupart des interrogatoires « musclés » de prison-

niers. Entre août 1956 et mai 1960, cette organisation relevait d'une institution placée sous les ordres du commandement supérieur interarmées en Algérie.

## Les responsables algériens gardent un silence gêné sur la torture

Les réactions aux aveux de généraux français sur les exactions commises pendant la guerre d'Algérie sont encore très prudentes. Les milliers de disparus, de torturés et de personnes exécutées sommairement en Algérie ces dernières années expliquent sans doute ce malaise

**ALGER**  
correspondance  
« Pourquoi Massu nous gêne-t-il tant ? », s'interrogeait jeudi 30 novembre le journal *Le Quotidien d'Oran*, en évoquant « l'immense malaise [...] dans l'Algérie officielle » provoqué par les « aveux glaciaux » des généraux Massu et Aussaresses. Dans les mois qui ont suivi le récit de Louissette Ighilhariz en juin dernier, la presse écrite algérienne s'est contentée au tout début de rapporter des éléments factuels. Tel n'est plus le cas aujourd'hui. Les journaux évoquent à présent ouvertement le silence gêné des officiels algériens après la cascade d'aveux de généraux français sur la pratique de la torture durant la guerre d'Algérie. Aucune réaction officielle n'a été enregistrée depuis que la polémique fait rage en France, comme s'il ne s'agissait que d'un débat franco-français. Il a fallu que le journal *Le Jeune Indépendant* sollicite les partis politiques pour que s'expriment quelques réactions, très prudentes la plupart du temps.

Mohamed El Korso, actuel président de la Fondation du 8-

mai-1945, a demandé dimanche dernier que « les généraux responsables d'exactions et de tortures durant la guerre d'indépendance soient traduits en justice ». Le Mouvement de société de paix (MSP) de Mahfoud Nahnah s'est montré moins catégorique. Tout en souhaitant la « lumière sur cette sombre partie de la période coloniale », le parti islamiste estime qu'il faut agir dans « un esprit de conciliation et non pas de confrontation ».

### STUPÉFACTION

Le mutisme des officiels ne signifie pas que les Algériens ne désintéressent de la question. Les différents témoignages publiés dans *Le Monde* - distribué en Algérie - ont été repris, souvent dans leur intégralité, par certains journaux algériens. Et les diverses interviews du général Aussaresses à la presse française ne sont pas passées inaperçues. Que ce général ait admis avoir exécuté lui-même des Algériens, sans manifester le moindre regret, a stupéfié. « Aussaresses a fait pleurer ma femme, dont le père avait été terriblement torturé par les

militaires français. Voir cet homme à la télévision a réveillé une douleur enfouie », explique Kamel. Pour cet universitaire algérien, « les Français se trompent quand ils pensent que les officiels algériens n'osent pas évoquer leur action durant la guerre de libération. Ils le feraient sans hésitation, en acceptant même leur part d'erreur et d'horreur. Mais ce qu'ils

craignent, c'est de devoir expliquer que l'Etat algérien indépendant ne s'est guère privé de cette pratique avilissante. »

Comme l'écrit *Le Quotidien d'Oran*, « il y a quinze ans [...] de telles déclarations d'anciens bourreaux du peuple algérien auraient suscité une tempête émotionnelle ». Mais, entre-temps, « il y a eu nos

### Report du procès de l'assassin présumé d'un responsable du FIS

Le procès de Fouad Boulémia, assassin présumé d'Abdelkader Hachani, numéro 3 du Front islamique du salut (FIS, dissous), a été de nouveau reporté, jeudi 30 novembre, par la cour criminelle d'Alger. Le tribunal a répondu à une requête de l'avocat de la partie civile dénonçant la « précipitation » avec laquelle le procès avait été entamé. Abdelkader Hachani avait été abattu le 22 novembre 1999 de deux balles dans la tête et la poitrine, alors qu'il se trouvait dans la salle d'attente de son dentiste à Bab el Oued, un quartier populaire d'Alger. Selon l'un des avocats commis d'office de l'accusé, Boulémia, après son arrestation, avait avoué le meurtre de Hachani, « sous la torture ». Il reconnaît seulement appartenir aux groupes armés islamistes et avoir rejoint le maquis en 1995 « de peur d'être arrêté » par les services de sécurité. Dès l'arrestation de Boulémia, la famille d'Abdelkader Hachani avait contesté la version officielle et demandé que soient « débusqués les véritables assassins ». - (AFP)

milliers de disparus, de torturés et d'exécutés sommairement ». Cette « actualité » de la torture, maître Ali Yahia Abdenour, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, évoque dans un long article publié par *Le Jeune Indépendant*. Pour lui, la torture durant la guerre d'Algérie a été « une pratique généralisée utilisée comme système de gouvernement », mais la révolution algérienne a également eu sa part d'exactions. « Près de trois mille cadres de l'ALN [Armée de libération nationale] ont été torturés, puis exécutés dans les maquis dans l'affaire de la "bleuite" [opération des services spéciaux français qui a poussé à partir d'avril 1958 certains dirigeants du FLN à liquider une bonne partie de leurs cadres]. « Les assassinats de dizaines de milliers de harkis ont eu lieu parce que l'ALN était assurée d'une parfaite impunité », rappelle-t-il. Mais le pire à ses yeux est qu'après la renaissance de l'Etat algérien, la torture est demeurée « une pratique administrative courante, employée de manière systématique sur des dizaines de milliers d'Algériens ».

Si l'on souligne la responsabilité de la classe politique française de l'époque, on refuse en revanche tout parallélisme entre les pratiques de l'armée française en Algérie et les atrocités imputées au FLN. « Il viendra certes un jour où le FLN devra s'expliquer du massacre de Melouza, de la "bleuite", comme il a commencé à le faire de la liquidation de Abane Ramdane [l'un des principaux dirigeants du FLN, exécuté au Maroc le 27 décembre 1957, sur ordre de trois autres chefs du FLN]. Mais ces dérives sanglantes de la révolution algérienne [...] ne peuvent servir de pendant naturel aux méthodes barbares d'une armée régulière engagée dans des opérations de maintien de l'ordre », note *Le Quotidien d'Oran*.

Cette approche fait consensus en Algérie. Ce n'est donc pas le passé qui nourrit le malaise apparent des dirigeants algériens mais le présent. Ce qui amène Ahmed Mahsas, une figure de la révolution algérienne, à poser cette question : « Faut-il penser que le silence est un des moyens de perpétuer une façon de gouverner ? » - (Intérim.)

### TROIS QUESTIONS À...

WILLIAM BOURDON

**1 En tant qu'avocat et militant des droits de l'homme, considérez-vous que les exactions commises en Algérie par l'armée française peuvent être qualifiées de crimes contre l'humanité, et qu'elles sont à ce titre imprescriptibles ?**

La question est de savoir si ces exactions, qui sont d'évidence des crimes de guerre, ne sont pas à certains moments dévoyées en crimes contre l'humanité. Exécuter sommairement et torturer de façon préméditée, de façon généralisée comme cela s'est produit dans certains secteurs, s'en prendre parfois à des civils uniquement parce qu'ils étaient arabes, tout cela est caractéristique du crime contre l'humanité selon sa définition historique - celle du tribunal de Nuremberg - et selon sa définition d'aujourd'hui, pas très différente, celle du Tribunal pénal international. Face à de tels actes, on sort du débat sur le droit qui régit la guerre « propre » et définit les crimes de guerre.

Le droit international coutumier depuis 1945 fait obligation de poursuivre les auteurs des crimes contre l'humanité, mais aujourd'hui la jurisprudence en France ne le permet pas, du fait de l'arrêt rendu par la chambre criminelle le 1<sup>er</sup> avril 1993 dans l'affaire Boudarel, qui limite l'accusation de crimes contre l'humanité aux seuls actes commis pendant la seconde guerre mondiale. Le nouveau code pénal en 1994 a suppri-

mé cette limite, mais les faits dont il est question sont antérieurs à 1994. La Cour de cassation ne renversera pas la jurisprudence Boudarel à propos de l'Algérie. Elle n'ouvrira pas la boîte de Pandore.

**2 Peut-on imaginer des poursuites contre les auteurs de tortures ou les responsables de disparitions ?**

Il y a deux façons d'appréhender la torture : soit on la considère comme élément constitutif d'un crime contre l'humanité et cela ramène à la problématique précédente ; soit on la considère de façon autonome, et de ce point de vue les faits qui nous intéressent sont prescrits et amnistiés.

En revanche, pour les disparitions, on peut faire valoir que le délit se poursuit tant que les corps n'ont pas été retrouvés. Il y a sur ce point une jurisprudence Pinochet. C'est grâce à cet argument sur le crime continu que la Cour suprême chilienne a pu contourner la loi d'amnistie, et poursuivre Pinochet.

**3 L'amnistie ne met donc pas complètement à l'abri les auteurs d'exactions pendant la guerre d'Algérie ?**

Non, si demain des familles de disparus déposaient une plainte... D'autre part, l'amnistie de 1962 résulte d'un décret, pas d'une consultation du peuple ou de ses représentants. On pourrait considérer qu'elle est contraire au droit international compte tenu de ses évolutions.

Propos recueillis par  
Claire Tréan

## Les « DOP » étaient chargés des interrogatoires « musclés »

ENTRE août 1956 et mai 1960, les interrogatoires « musclés » de prisonniers algériens ont été majoritairement le fait des détachements opérationnels de protection (DOP), à qui cette tâche avait été confiée sur l'ensemble du territoire. A cette époque, les DOP - structure quasi officielle même si elle a revêtu des configurations variées au fil du temps - relevaient d'une institution propre au conflit algérien et placée sous les ordres du commandement supérieur interarmées en Algérie.

Sur le modèle de ce qui avait été expérimenté durant la guerre en Indochine, la France devait créer le centre de coordination interarmées (CCI) en Algérie, dont les DOP ont fait partie. Ce nom volontairement passe-partout dissimulait une institution qui a manifesté son existence dès le 25 août 1956. Créé par le général Paul Ely, chef d'état-major général des armées, le CCI était alors l'héritier du « RAP-Algérie », (renseignement-action-protection). Mais c'est officiellement le 27 octobre 1956 que le CCI a vu le jour, avec pour mission de réunir le renseignement opérationnel utile au commandement supérieur en Algérie. La direction était installée à Alger, avec des sous-directions à Alger, Oran et Constantine et des antennes dans douze autres villes du pays. Son organisation et son fonctionnement avaient été fixés par une instruction ministérielle qui fut préparée par l'état-major général des armées.

Le CCI disposait d'une section chargée du renseignement militaire et d'une autre section regroupant un état-major léger et des détachements de la 11<sup>e</sup> demi-brigade parachutiste de choc destinés à conduire des opérations dans les zones frontalières avec le Maroc et la Tunisie, où la rébellion algérienne avait dé-

ployé des moyens et bénéficiait d'appui.

Mais le CCI disposait surtout d'une section vouée à mener des actions de contre-espionnage dit « offensif », qualifié de préventif par ceux qui en avaient la charge, et qui organisaient la répression sur le terrain. Cette section comprenait une direction centrale, auprès du commandement supérieur interarmées en Algérie, et des états-majors à l'échelon des différents corps d'armée engagés dans les combats. C'est à ce niveau-là que les DOP œuvraient. Ils étaient, en quelque sorte, le bras armé du CCI, avec une direction centrale, à Alger, et des annexes calquées sur les six wilayas (préfectures) de la rébellion algérienne (c'est-à-dire les Aurès-Némentchas, le Nord-Constantinois, la Kabylie, l'Algérois et l'Orléansvillois, l'Oranie et les territoires du Sud).

On recensera dix-huit détachements opérationnels de protection et trente-six antennes de renseignement opérationnel répartis sur tout le territoire. De même, l'armée, sur une initiative du ministre résident en Algérie, Robert Lacoste, était chargée des centres de tri et de transit (CTT) où étaient regroupés les suspects. Dans les rangs des DOP, on trouvait des officiers et des sous-officiers du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece), l'ancêtre de la DGSE ; des personnels du service de sécurité de la défense nationale et des forces armées (SSDNFA) ; des policiers de la Sûreté nationale ; des gendarmes et les interprètes pour les assister.

Responsables des interrogatoires de détenus algériens, y compris avec des techniques « musclées » pour les faire parler, les DOP avaient plusieurs fonctions. On leur

demandait de centraliser les renseignements sur les services spéciaux et l'organisation politico-administrative (OPA) de la rébellion, en infiltrant des informateurs. Ils procédaient eux-mêmes à l'interrogatoire des prisonniers et des « suspects », à l'arrestation desquels ils participaient et dont ils assuraient le tri.

### La responsabilité des actes de torture - dite « coercition physique » - n'échappa jamais au contrôle du commandement supérieur

A plusieurs reprises, le ministre résident et le commandement vont démentir l'existence du CCI et des DOP. Cependant, on trouve trace, dans certaines archives dépouillées par un élève-officier de Saint-Cyr, auteur d'un mémoire d'études en 1999, de témoignages de satisfaction adressés au CCI par la hiérarchie militaire et la direction de la sécurité du territoire.

Le CCI est monté en puissance jusqu'en 1959 environ. Ainsi, en août 1958, le général Raoul Salan, alors commandant supérieur interarmées en Algérie, envoie une lettre au ministre des armées du général de Gaulle, Pierre Guillaumat, pour préciser que le colonel, à la tête du CCI, était devenu l'un de ses principaux adjoints et pour proposer de renforcer cet organisme en l'organi-

sant en demi-brigade de recherche. Cette réforme est acceptée. Début 1959, le général Maurice Challe, qui a succédé au général Salan, applique la réorganisation : il rédige une instruction qui fixe l'emploi du CCI.

C'est dans ce cadre-là que vont travailler les DOP jusqu'en mai 1960, date à laquelle le comité des affaires algériennes, qui supervise la politique menée outre-Méditerranée, décide de supprimer les DOP. Cette initiative intervient après que la presse ait dévoilé leur existence. Pour autant, tout n'est pas terminé. En réalité, dans une note de service en date du 6 juin 1960, le général Challe va persévérer, en tirant parti du fait que, dans ce domaine de contre-espionnage et du renseignement, il suffit parfois de changer d'identité, par souci de discrétion, pour continuer avec un autre organisme. Ainsi, les DOP donnent naissance aux unités opérationnelles de recherche (UOR) qui ne relèveront plus directement du haut-commandement mais du commandement territorial : un bataillon de recherche à la disposition de chaque corps d'armée, une compagnie de recherche pour chaque commandement de zone et une section de recherche auprès des commandements de secteur puisque le découpage militaire français en Algérie comprend ces trois niveaux. De sorte que la responsabilité des actes de torture - autrement appelés actes de « coercition physique » - était décentralisée sans, pour autant, échapper au contrôle du commandement supérieur. Du reste, les UOR avaient la même composition que les DOP.

Il faudra attendre août 1961, après le « putsch » des généraux, pour que le CCI soit dissous officiellement et ses agents, militaires et civils, dispersés. Le général de Gaulle demande, dans une lettre datée du 12 mai 1961, à son ministre des armées de l'époque, Pierre Messmer, d'« expurger de fond en comble » de tels services. Ce que craint le chef de l'Etat, c'est que le CCI ne serve de refuge à des cadres militaires passés à l'Organisation armée secrète (OAS), le mouvement qui encourage la dissidence, souvent meurtrière, contre lui et la future indépendance de l'Algérie. Ce n'est pas si simple. Le CCI et ses sections vont subsister. Une nouvelle fois, ils changeront de nom et prendront celui de 123<sup>e</sup> brigade, en septembre 1961, puis de service opérationnel de documentation et de recherche (Soder) jusqu'en avril 1962, date du cessez-le-feu qui précédera la déclaration d'indépendance en juillet.

Jean-Louis Saux

Jacques Isnard

**La référence annuelle !**

**TABLEAUX DE L'ECONOMIE FRANÇAISE**

Format 16 x 24  
Réf. : FPORSOC00  
Prix 79 FF - 12,04 €

INSEE

En vente à l'INSEE et en librairie - www.insee.fr

## Le devoir de mémoire souhaité par Alain Madelin

FUVEAU (Bouches-du-Rhône)  
de notre envoyé spécial

Le 13 mai 1958, lors du retour au pouvoir du général de Gaulle, Alain Madelin n'avait que douze ans, mais c'est de cette époque, assure-t-il, que datent ses premiers souvenirs politiques. Lors d'une halte à Fuveau, près d'Aix-en-Provence, jeudi 30 novembre, dans une cité délabrée où résident encore trente-deux familles de harkis, le président de Démocratie libérale a appelé les plus hautes autorités de l'Etat à engager la France dans un devoir de mémoire vis-à-vis de ceux que l'on appelait « les Français musulmans ».

Dans une double missive en-

voyée de Fuveau au président de la République et au premier ministre, M. Madelin rappelle d'abord : « Sur 200 000 hommes, seulement 40 000 d'entre eux purent rentrer en France avec leurs familles. Les autres furent abandonnés. Sur ordre. Par l'Etat français. » Il évoque aussi une directive de 1962 émanant du ministre d'Etat aux affaires algériennes de l'époque, selon laquelle « les supplétifs débarqués en métropole en dehors du plan général seront envoyés en Algérie ».

Après quoi, les textes diffèrent. M. Madelin invite Jacques Chirac à « reconnaître au nom de la France la responsabilité de l'Etat français dans cet abandon criminel » sur le

modèle de la reconnaissance de la responsabilité de la France dans la rafle du Vel'd'Hiv'. A destination de M. Jospin, l'ancien partisan de l'Algérie française qu'a été M. Madelin écrit : « A l'heure où l'histoire impose un retour vers ces années tragiques, vous avez pris la juste décision d'ouvrir aux historiens les archives sur la guerre d'Algérie [...]. Il vous appartient aujourd'hui, au nom du gouvernement, d'aller plus loin et de permettre à toute commission qui pourrait se constituer d'enquêter sur la responsabilité des autorités françaises dans les événements tragiques qui ont suivi le cessez-le-feu du 19 mars 1962. »

# La Ligue tunisienne des droits de l'homme a été mise sous administration judiciaire

Un mois après l'arrivée à sa tête d'une nouvelle équipe indépendante, un juge a ordonné le gel de toutes les activités de l'association, dont les locaux ont été cernés par la police et placés sous scellés

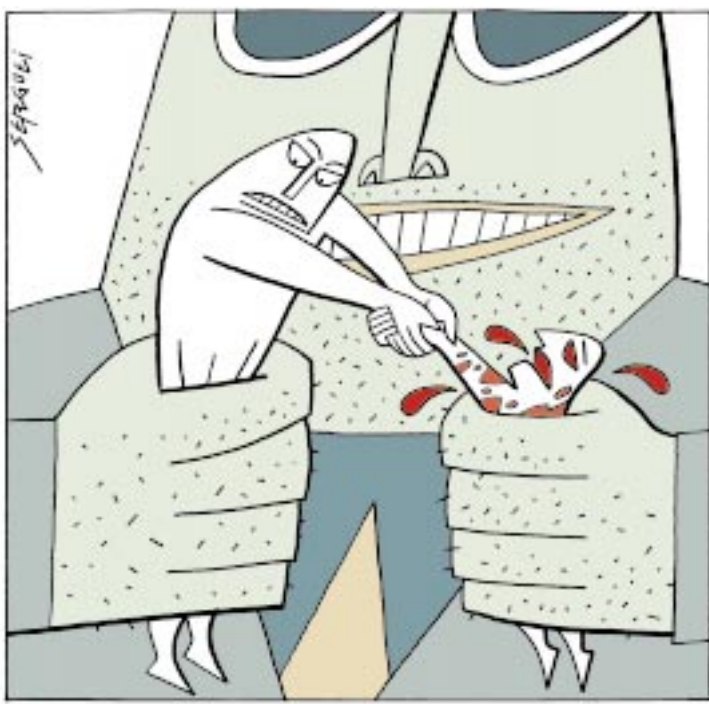
L'ÉPREUVE de force entre le pouvoir et la nouvelle direction de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, la plus ancienne du genre dans le monde arabe, s'intensifie chaque jour. Jeudi 30 novembre, la Ligue a été mise sous administration judiciaire, trois jours après qu'un juge eut prononcé un arrêt en référé ordonnant le gel de toutes ses activités. Parallèlement, le local de la LTDH, cerné par d'importantes forces de police, était placé sous scellés. Fixé initialement au 9 décembre, le procès, qui examinera ce dossier sur le fond, a finalement été reporté au 25 décembre.

Les mesures d'urgence prises au début de la semaine découlent officiellement de la plainte déposée par quatre candidats battus lors de l'élection du nouveau comité directeur, au cours du 5<sup>e</sup> congrès national de la Ligue, il y a un mois. Parce qu'il avait permis l'émergence d'une direction forte de 25 membres indépendants du régime, proches pour certains de la gauche radicale non légale, ce congrès avait été qualifié comme étant celui de la « résurrection » et salué de nombreux côtés.

Faisant preuve d'une modération remarquable, le nouveau président de la Ligue, l'avocat Mokhtar Trifi, s'était empressé de souligner sa volonté de dialogue avec les autorités tunisiennes et d'instaurer un climat de confiance de part et d'autre, après une longue période de relations difficiles. Mais personne ne doutait que ce ton conciliant s'accompagnerait d'une réelle fermeté en matière de respect des libertés et des droits de l'homme, question épineuse en Tunisie.

## « ENTORSES FLAGRANTES »

Le 2 novembre, la Ligue devait avoir un premier aperçu de ce qui l'attendait. Le secrétaire général du parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), Abderrahim Zouari, lançait en public une sévère diatribe contre la LTDH et annonçait l'imminence d'une action en justice. Dix jours plus tard, M<sup>me</sup> Arbia Ben Ammar (membre du comité directeur sortant), ainsi que Raouf Jmal, Kamel Ben Younés et Smir Sbouï (tous trois membres du RCD), invoquant un certain nombre d'« entorses flagrantes et caractérisées » aux statuts de la



Ligue, déposaient officiellement une plainte, réclamant l'annulation du 5<sup>e</sup> congrès.

Au nombre de leurs griefs : le non-renouvellement des adhésions depuis 1996, le non-renouvellement des 41 sections de la Ligue, le trop grand nombre d'années qui séparent les deux derniers congrès (six au lieu de trois), ou encore les mandats successifs de deux des membres du comité directeur, dépassant selon eux les limites autorisées.

A tous ces arguments – dont il en réfute formellement deux –, Mokhtar Trifi répond qu'il est étonnant que les plaignants n'aient jamais dénoncé ces points tout au long de la préparation du congrès. « M<sup>me</sup> Ben Ammar faisait même partie de l'ancien comité directeur, le responsable de ces irrégularités de forme. Comment peut-elle, en conséquence, avancer de pareils griefs ?, s'indigne le nouveau président de la Ligue. Si elle a commis des erreurs dans le passé, qu'elle ne vienne pas maintenant nous le reprocher ! Mais personne ne peut contester que notre congrès et l'élection du nouveau comité directeur se sont déroulés dans la transparence la plus totale. » Pour lui, la procédure entamée contre la LTDH vise ni plus ni moins à sa liquidation : « Le pouvoir ne peut pas tolérer une ligue indépendante qui effectue sa

mission : défendre vigoureusement les droits de l'homme, d'autant qu'en ce moment les atteintes aux libertés individuelles s'aggravent en Tunisie. »

Mokhtar Trifi en donne pour preuve le sort fait aux prisonniers d'opinion – qualificatif récusé par le pouvoir – grévistes de la faim. Les deux inculpés les plus éprouvés par leur jeûne, long de deux mois et demi, se sont vu condamner le 24 novembre à 16 et 17 ans de prison, alors que leur état de santé ne leur avait pas permis de répondre aux questions de la cour et qu'ils avaient été amenés à l'audience sur des brancards.

## DURCISSEMENT

Pour la mouvance démocratique tunisienne, la multiplication actuelle des procédures judiciaires contre les opposants et défenseurs des droits de l'homme est une autre preuve du durcissement actuel du régime. C'est ainsi que, le 16 décembre, se tiendra devant la chambre criminelle du tribunal de première instance de Tunis le procès de l'ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, Moncef Marzouki, médecin de réputation internationale, connu pour son intégrité et son inlassable défense des libertés.

Florence Beaugé

# La tension est vive en Irian Jaya où les Papous veulent leur indépendance à l'égard de Djakarta

## BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le 1<sup>er</sup> décembre est une date symbolique pour les Papous d'Indonésie. Ils l'avaient choisie pour proclamer leur indépendance à l'égard des Pays-Bas en 1961, soit dix-huit mois avant que Djakarta installe son administration en Papouasie occidentale avec la complicité de l'ONU. Le rattachement à l'Indonésie de la partie occidentale de la grande île devait avoir lieu en 1969, à la suite d'un vote très controversé d'une assemblée de chefs papous censés représenter les trois cents tribus de ce territoire aussitôt rebaptisé Irian Jaya par Djakarta.

Vendredi, donc, les Papous ont voulu réaffirmer leur volonté d'indépendance à l'occasion de cérémonies, de prières et de la levée de l'Etoile du matin, emblème mythique de tribus mélanésiennes qui rejettent une administration paramilitaire indonésienne à laquelle ils reprochent près de trois décennies de brutalités, de négligences et d'exploitation non partagée des riches ressources du territoire.

L'Indonésie ne l'entend sûrement pas de cette oreille. Après une période de flottement, le courant nationaliste l'emporte à Djakarta. Il n'y est plus question de laisser filer la moindre province après la « perte » du Timor-Oriental. Djakarta n'offre qu'une « large

autonomie » à l'Irian Jaya. Des renforts de troupes, notamment pris sur les réserves stratégiques, ont été dépêchés sur place.

A Jayapura, chef-lieu de la province, les « brigmob », ou brigades mobiles, occupent le terrain et les Satgas, milices indépendantistes armées de vieux fusils, de lances et d'arcs à flèches, ont été priées d'évacuer au plus tard samedi un centre culturel dont elles ont fait leur QG. Le président du Congrès papou, Theys Eluay, et deux autres membres du présidium de ce Congrès, ont été placés sous les verrous. Enfin, l'Etoile du matin doit, en principe, être amenée pour de bon dès vendredi soir.

## PROVOCATEURS

Mais cette démonstration de force s'accompagne de manœuvres en coulisse. Partisan d'une indépendance négociée, Theys Eluay est peut-être détenu provisoirement pour sa propre sécurité et pour lui éviter d'avoir à entériner, le cas échéant, une déclaration d'indépendance souhaitée par l'aile radicale du Congrès papou. En effet, si l'élite papoue, notamment les organisations des droits de l'homme, estiment que la préparation de l'indépendance est une affaire de dix à vingt ans, d'autres pensent que discuter avec Djakarta ne mènera nulle part : le président indonésien Abdurrahman Wahid, interlocuteur le plus ouvert, est trop affaibli, après un

an au pouvoir, pour faire prévaloir la raison et il a, d'ailleurs, lancé un appel à la fermeté. Les radicaux papous peuvent jouer sur l'exaspération de populations et sur leur croyance ancrée dans l'ouverture d'une ère de liberté dont l'Etoile du matin est porteuse.

En outre, des provocateurs sont en place dans les deux camps. Des dérapages ont déjà eu lieu et certains militaires indonésiens pensent qu'il faut donner une leçon à des Papous qu'ils considèrent comme des primitifs. Or ces partisans de la manière forte ont repris du poil de la bête ces derniers mois. Ils comptent s'appuyer sur les migrants, venus des autres îles de l'Indonésie et qui forment, au bout de trente ans, la moitié de la population de la province.

La présence massive des forces de l'ordre à Jayapura semble avoir contraint, vendredi matin, les Papous à renoncer à prononcer une déclaration d'indépendance. Mais, même si le calme continue d'y prévaloir, l'administration indonésienne n'aura finalement obtenu qu'un nouveau sursis au cas où des mesures concrètes n'interviendraient pas rapidement pour améliorer le sort des Papous et les laisser gérer leurs propres affaires. Ce qui heurterait beaucoup d'intérêts et réclamerait un revirement sans précédent de la part de Djakarta.

Jean-Claude Pomonti

# Ehoud Barak se lance dans la préparation des élections anticipées

Le premier ministre israélien cherche un accord avec les Palestiniens

Ehoud Barak est pratiquement entré en campagne électorale, ébauchant une double ligne de conduite : rechercher un accord, fût-il minimal, avec les Palestiniens et s'imposer comme le seul candidat possible du Parti travailliste au poste de futur premier ministre, à l'occasion des futures élections anticipées.

niens et s'imposer comme le seul candidat possible du Parti travailliste au poste de futur premier ministre, à l'occasion des futures élections anticipées.

QUARANTE-HUIT HEURES après avoir annoncé des élections législatives anticipées, le premier ministre israélien, Ehoud Barak a mis en route jeudi 30 novembre une double stratégie politique : tenter de parvenir à un accord avec les Palestiniens, en commençant par de petits gestes sur le terrain et prendre de court ses rivaux potentiels au sein du Parti travailliste pour le poste de futur premier ministre.

M. Barak a en effet proposé aux Palestiniens un nouvel accord intérimaire qui repousserait les questions de Jérusalem et des réfugiés à une date ultérieure. Il s'est aussitôt vu opposer une fin de non-recevoir de la part des Palestiniens et une réaction pour le moins mitigée des Etats-Unis, tuteurs du processus de paix. « Si nous ne parvenons pas à un accord sur Jérusalem et sur les réfugiés palestiniens, nous pouvons conclure un accord intérimaire prolongé dans le cadre duquel nous donnerions aux Palestiniens 10 % [de la Cisjordanie] pour assurer une continuité territoriale tout en reconnaissant un Etat palestinien », a déclaré M. Barak.

« Tout accord intérimaire est irrecevable », a aussitôt répliqué Nabil Abou Roudeina, conseiller du président palestinien Yasser Arafat. « Une paix juste devrait être fondée sur des solutions globales comprenant Jérusalem et les réfugiés, faute de quoi il n'y aura ni paix ni sécurité dans la région », a-t-il ajouté. Les Etats-Unis, a commenté le porte-parole de la Maison Blanche, Jake Siewert, « soutiendront tout accord qui serait conclu entre les parties et sont disposés à les aider à résoudre leurs divergences ». Mais un responsable du département d'Etat a indi-

qué, sous couvert d'anonymat, que Washington demeurerait favorable à un accord global sur des bases « permanentes ». C'est seulement si les deux parties en décident autrement, que les Etats-Unis accepteraient une autre formule de solution.

Sur le terrain, et à l'occasion du début du mois de jeûne du ramadan, M. Barak a décidé d'alléger quelque peu les restrictions imposées aux Palestiniens. Ainsi, tous les habitants de Jérusalem-Est et les Palestiniens israéliens ont-ils été autorisés à aller faire leurs dévotions sur l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem, pour la prière du vendredi.

Depuis le début de l'Intifada, seuls les musulmans âgés de plus de 45 ans étaient autorisés à s'y rendre. L'esplanade demeure toutefois interdite aux habitants de Cisjordanie et de Gaza et pour le premier vendredi du ramadan, le 1<sup>er</sup> décembre, la police israélienne a triplé ses effectifs (passés de 1 000 à 3 000) à Jérusalem et a été placée sur le quivive. L'Etat hébreu a par ailleurs autorisé à partir de vendredi la réouverture, six heures par jour, de l'aéroport de Gaza.

## PRIMAIRES

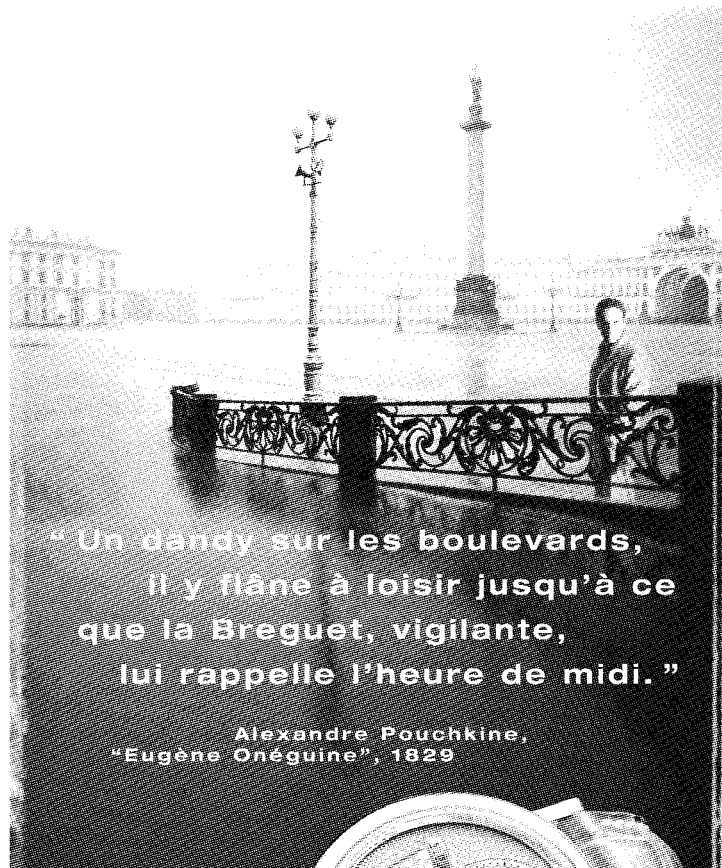
Bien que le nombre de heurts israélo-palestiniens ait considérablement diminué, des échanges de tirs et quelques incidents ont encore eu lieu jeudi en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, faisant deux morts du côté palestinien. D'après le ministre palestinien des finances, Mo-hamad Nachachibi, l'économie palestinienne a subi des pertes de 1,8 milliard de dollars en deux mois en raison du bouclage et du blocus imposés par Israël.

Au plan intérieur, décidé à couper

l'herbe sous les pieds de ses possibles concurrents, M. Barak a réuni jeudi soir le comité central du Parti travailliste, dont il avait convoqué les membres quelques heures à peine auparavant, pour discuter de la date des primaires destinées à désigner le candidat du parti au poste de premier ministre. La résolution adoptée par les participants invite à « serrer les rangs derrière le premier ministre dans la bataille militaire et diplomatique dans laquelle il s'est engagé », mais ils n'auraient pas écarté la possibilité d'autres candidatures que celles de M. Barak. Cette façon de procéder a provoqué un geste de mauvais humeur de plusieurs dirigeants travaillistes du camp dit des « colombes », en particulier l'ancien premier ministre, Shimon Pérès, qui ont boycotté la réunion pour protester contre la hâte avec laquelle elle a été convoquée.

Selon Aviv Drucker, le commentateur politique de la radio militaire, M. Barak veut éviter de se retrouver d'ici deux à trois mois dans une situation où il serait toujours battu par les sondages face à ses adversaires potentiels du Likoud, Benyamin Nétanyahou ou Ariel Sharon. Une telle situation favoriserait en effet l'investiture, par les travaillistes, de l'actuel président de la Knesset, Avraham Burg.

D'après un sondage publié jeudi par le quotidien *Yédiot Aharonot*, M. Nétanyahou apparaît comme le meilleur candidat à droite, puisqu'il est crédité de 51 % des intentions de vote, contre 37 % pour M. Barak. En revanche, l'actuel premier ministre l'emporterait par 44 % des voix si son challenger à droite était M. Sharon, crédité de 39 % des intentions de vote. – (AFP, Reuters.)



« Un dandy sur les boulevards, il y flâne à loisir jusqu'à ce que la Breguet, vigilante, lui rappelle l'heure de midi. »

Alexandre Pouchkine, « Eugène Onéguine », 1829



**Breguet. La passion laisse des traces.**

Montre "Grande Complication" en or jaune 18 carats avec tourbillon. Mouvement à remontage manuel, gravé à la main. Réserve de marche et indication 24 heures. Petite seconde sur l'axe du tourbillon. Spiral Breguet autocompensateur. Cadran en or argenté, guilloché à la main. Fond saphir.

*Breguet*  
Depuis 1775

Boutique Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, téléphone 01 47 03 65 00.

## Meurtres de dissidents iraniens : un ancien ministre accusé

TÉHÉRAN. Le journaliste réformateur Akbar Ganji, en procès devant un tribunal révolutionnaire pour atteinte à la sécurité de l'Etat, a accusé jeudi 30 novembre un ancien ministre des services de renseignement d'être à l'origine d'une série de meurtres de dissidents survenus il y a deux ans. M. Ganji a déclaré au juge qu'il était prêt à fournir des informations détaillées sur la vague de meurtres qui avait secoué le pays fin 1998. L'ex-ministre Ali Fallahian « est la clé des meurtres en série », a affirmé M. Ganji. Il a prononcé la condamnation de beaucoup de ceux qui ont été assassinés. Si vous le souhaitez, je peux démontrer ce que j'avance sur-le-champ ».

M. Fallahian avait déclaré en février que la presse avait forgé ces accusations de toutes pièces et que les meurtres avaient eu lieu bien après qu'il eut quitté son poste. Ganji a également accusé le numéro deux de l'appareil judiciaire iranien, Gholamhossein Mohseni Ejei, d'avoir ordonné le meurtre du dissident de gauche Pirouz Davani. — (Reuters.)

## La Russie déploie des bombardiers vers le détroit de Béring

WASHINGTON. La Russie a déployé des bombardiers stratégiques en Extrême-Orient, apparemment pour tester la défense américaine, qui a immédiatement réagi, avec le Canada, en déployant des appareils dans les bases de la région, a annoncé le Pentagone jeudi 30 novembre. Ces mouvements militaires russes, inhabituellement rendus publics par la défense américaine, interviennent alors qu'il y a un mois un incident était survenu en mer du Japon : des avions de reconnaissance SU-24 et SU-27 avaient volé tout près du porte-avions USS Kitty Hawk pour prendre des photos.

Un porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon, a indiqué s'attendre « à ce que, dans les prochains jours, les Russes fassent voler à travers le détroit de Béring et près de l'Alaska » les deux bombardiers TU-95 amenés sur une base d'Anadyr ou les trois autres amenés sur une autre base à Tiksi, en mer de Laptev. « Je pense que c'est en 1993 que nous avons intercepté pour la dernière fois un appareil russe approchant l'Amérique, comme durant la guerre froide », a-t-il ajouté. — (AFP)

## Un ministre chinois est soupçonné de corruption

PÉKIN. La campagne anticorruption qui s'intensifie en Chine pourrait avoir fait une nouvelle victime, de très haut rang, en la personne du ministre de la justice, Gao Changli. Ce dernier a provisoirement quitté ses fonctions en raison de « problèmes de santé », selon une source officielle, mais le Wall Street Journal du 1<sup>er</sup> décembre croit savoir qu'il fait l'objet d'une enquête pour « irrégularités ». Ironie de l'histoire, M. Gao était chargé d'introduire l'état de droit en Chine, un processus qui devait s'accélérer en vue de l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le gouvernement a déclenché depuis un an une campagne anticorruption d'une ampleur sans précédent et dont le résultat le plus spectaculaire a été le démantèlement d'un gigantesque réseau de contrebande enclavé dans l'appareil du parti et de l'armée de la province côtière du Fujian. — (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **MALAISIE : la coalition gouvernementale** a perdu une élection législative partielle, mercredi 29 novembre, au Kedah, l'Etat natal du premier ministre, le Dr Mahathir Mohamad. Le gouvernement conserve la majorité des deux tiers au sein du Parlement fédéral mais le résultat de cette partielle souligne que les Malais musulmans, majoritaires au sein de la fédération de Malaisie, sont de plus en plus réservés à l'égard du Dr Mahathir, au pouvoir depuis 1981. — (Corresp.)

■ **JAPON : le secrétaire général du Parti libéral-démocrate** (PLD), Hiromu Nonaka, considéré comme le faiseur de rois et l'homme fort du parti conservateur au pouvoir à Tokyo, a présenté sa démission. M. Nonaka avait largement contribué à installer Yoshiro Mori à la tête du gouvernement japonais en avril après l'incapacité subite de son prédécesseur, Keizo Obuchi, frappé d'une attaque cérébrale. — (AFP)

■ **RUSSIE/UKRAÏNE : un accord sur la dette gazière a été annoncé**, vendredi 1<sup>er</sup> décembre, à la veille du sommet de la CEI à Minsk, prévoyant que Kiev pourra payer sur dix ans sa dette à Moscou, estimée à 3 milliards de dollars. L'Ukraine va importer 30 milliards de m<sup>3</sup> de gaz du Turkménistan et autant de Russie, qui reconnaît que Kiev ne siphonne plus le gaz russe depuis mai 2000 et s'engage à éviter toute rupture d'approvisionnement à l'Ukraine. — (AFP)

■ **MAROC : treize étudiants islamistes marocains** ont été condamnés à des peines de deux ans de prison ferme pour troubles à l'ordre public lors de heurts avec des vigiles, la semaine dernière sur le campus de l'université de Mohammedia, au sud de Rabat, a annoncé jeudi 30 novembre leur groupe, Al Adl oual Ihsane, interdit depuis 1990. Les accusés, qui étaient défendus par un collectif d'une cinquantaine d'avocats, ont plaidé que les charges retenues contre eux avaient été « forgées de toutes pièces » par les services de sécurité. — (Reuters.)

■ **LIBAN : des centaines de personnes ont exprimé leur colère** jeudi 30 novembre à Rmaich (sud) lors de l'enterrement d'un ex-militaire pro-israélien, Barakat Saïd El Amil, de l'Armée du Liban sud, mort mercredi en prison dans des circonstances non élucidées. « Où sont les autorités ? », pouvait-on lire sur une banderole, tandis qu'une autre affirmait : « Nos enfants meurent en prison. » Le procureur militaire Nasri Lahoud a annoncé l'ouverture d'une enquête « pour élucider les causes et les circonstances du décès », alors qu'un mouvement jusque-là inconnu, l'Organisation du Liban sud (OLS), a affirmé qu'il était mort sous la torture et faute de soins. C'est le deuxième décès dans une prison libanaise d'un ex-militaire de l'ALS, depuis le retrait israélien du Liban sud en mai. — (Reuters.)

## Elargissement du Tribunal pénal international

NEW YORK (Nations unies). Le Conseil de sécurité des Nations unies a voté à l'unanimité jeudi 30 novembre en faveur d'un élargissement des tribunaux de l'ONU chargés de juger les crimes de guerre au Rwanda et en Yougoslavie. Un groupe commun de 27 juges externes a été créé pour aider les neuf juges permanents du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, qui siège à La Haye. La cour d'appel que ce tribunal partage avec le Tribunal pénal international pour le Rwanda, basé à Arusha (Tanzanie), sera également élargie de cinq à sept juges. Cette cour d'appel siège à La Haye. Les juges externes seront élus par l'Assemblée générale des Nations unies pour un mandat de quatre ans non renouvelable. Le président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Claude Jorda, avait déclaré la semaine dernière qu'au rythme actuel, il faudrait jusqu'à quinze ans pour épuiser les listes d'attente du tribunal. — (AFP)

# Le Mexique tourne la page du PRI, Vicente Fox prend ses fonctions

Le nouveau président a formé un gouvernement de « professionnels » et d'intellectuels

Le nouveau président mexicain, Vicente Fox, devait prendre ses fonctions vendredi 1<sup>er</sup> décembre. Il a manifesté l'intention de transformer un pays

qui, en soixante et onze ans, n'a connu que la domination sans partage du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). L'arrivée au pouvoir de

ce pragmatique formé à l'école américaine suscite de grands espoirs dans la population. (Lire aussi le portrait de Vicente Fox en page 15.)

MEXICO  
correspondance

Le nouveau président mexicain, Vicente Fox, a promis monts et merveilles à ses compatriotes. Certains, ceux qui ont voté pour lui, veulent y croire. D'autres, presque aussi nombreux, se demandent, sceptiques, s'il arrivera vraiment à tenir tout ce qu'il a promis.

Outre des progrès considérables dans la lutte contre le trafic de drogue et la corruption, Vicente Fox s'est engagé à réduire la pauvreté qui frappe près de 60 millions de Mexicains, dont 20 millions sont considérés comme étant dans la misère totale. « Qui a dit que le Mexique devait rester pauvre ? », a demandé Vicente Fox sur un ton de défi. « Moi, je dis que non. Et je vais le prouver », a-t-il répondu aussitôt. Il a ainsi affirmé que, dès la troisième année de son mandat de six ans, la croissance, de 5 % depuis 1996, ne serait plus jamais inférieure à 7 % et qu'il augmenterait chaque année les salaires d'un taux supérieur à l'inflation tout en créant un million d'emplois supplémentaires.

### LES MICRO-CRÉDITS

Vicente Fox compte apparemment beaucoup sur une méthode qu'il a appliquée avec des succès controversés lorsqu'il était de 1995 à 1999 gouverneur de l'Etat de Guanajuato (centre du Mexique) : les micro-crédits, qui, selon lui, permettront à chaque famille de « vaincre la pauvreté, sortir de la marginalisation et créer un patrimoine ».

Ex-directeur de Coca Cola pour le Mexique et l'Amérique centrale, Vicente Fox a déjà choisi les hommes qui seront chargés de réaliser ce que ses détracteurs considèrent comme des miracles. En formant son gouvernement, il a voulu d'emblée marquer la différence avec ses prédécesseurs du

Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), resté soixante et onze ans au pouvoir. Bouleversant toutes les traditions, Vicente Fox, suivant parfois les conseils de « chasseurs de têtes », mais souvent son sens de l'amitié, a donné la préférence, surtout dans le domaine économique, à des personnalités ayant fait leurs preuves dans le secteur privé alors qu'auparavant les ministres étaient choisis en priorité en raison de leur fidélité au PRI.

« Nous avons rompu avec la pratique du copinage pour former un

a désigné comme ministre de l'énergie l'ancien directeur d'une entreprise de pétrochimie ; à l'agriculture, le roi de l'ail et du brocoli ; aux communications et transports, un ancien responsable de Telmex ; au travail, l'ex-président d'une organisation patronale ; et à la tête de Pemex, la compagnie pétrolière nationale, pratiquement impossible à nationaliser parce que considérée comme un symbole de la souveraineté mexicaine, un ex-directeur de Du Pont de Nemours.

Aussitôt après son élection,

### Marcos va répondre aux propositions de paix

La victoire de Vicente Fox à l'élection présidentielle du 2 juillet a pris de court tous les responsables politiques et même le chef de la guérilla zapatiste du Chiapas, dans le sud du pays. Le guérillero masqué, jadis proluxe en commentaires acides et communiqués littéraires, ne s'est pas encore exprimé sur le changement historique qui a vu la déroute du Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir depuis soixante et onze ans.

« L'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) définira publiquement sa position face au nouveau gouvernement dirigé par Vicente Fox (...) lors d'une conférence de presse samedi », a cependant indiqué le sous-commandant Marcos, dans un communiqué rendu public mercredi 29 novembre. Il devrait à cette occasion donner son avis sur les propositions de paix du nouveau président qui s'est engagé à présenter au Parlement une proposition pour régler le conflit du Chiapas et à retirer l'armée dès la reprise des négociations, interrompues depuis septembre 1996. — (Corresp.)

gouvernement de professionnels qui ont une vision du futur et une expérience dans leurs domaines de compétence », a dit Vicente Fox en présentant son gouvernement. Son ministre des finances, Francisco Gil Diaz, même s'il a pendant un temps figuré au gouvernement de l'ex-président Carlos Salinas (1988-1994), est surtout connu pour avoir été directeur de la compagnie Avantel, associée au groupe financier Banamex-Accival, qui tente de rompre le monopole de fait exercé par le géant mexicain des télécommunications Telmex. Il

en juillet, Vicente Fox avait prôné la réconciliation, appelant tous les partis à collaborer avec lui. Comme pour démontrer que le sectarisme lui est parfaitement étranger, il a non seulement réduit à la portion congrue sa propre formation, le Parti d'action nationale (PAN, conservateur), mais il a accordé deux ministères-clés à des intellectuels de gauche qui, il est vrai, l'ont activement soutenu au cours de sa campagne électorale.

L'académicien Adolfo Aguilar Zinser, cinquante et un ans, conseiller pour la sécurité natio-

nale, un superministère dans le style américain, a dès sa nomination affirmé sa sensibilité de gauche libérale en annonçant son intention de mettre définitivement fin à la surveillance, téléphonique ou autre, à laquelle le PRI avait soumis aussi bien des politiciens opposants que des syndicalistes, diplomates ou journalistes. « Beaucoup d'abus ont été commis au nom de la sécurité », a dit Adolfo Aguilar Zinser : « Jamais plus l'exercice de la citoyenneté et la contestation ne seront considérés comme un danger pour la sécurité d'Etat. »

### LE PLUS VITE POSSIBLE

L'autre intellectuel de gauche du gouvernement Fox, l'historien et politologue Jorge G. Castaneda, professeur à l'université de New York, entend transformer la diplomatie mexicaine dont il aura la charge pour la rendre plus agressive et plus axée sur l'économie. Toutefois, la présence de M. Castaneda pourrait provoquer des tensions, et curieusement avec des pays parfaitement antagoniques : les Etats-Unis et Cuba. Le nouveau ministre des affaires étrangères a en effet vivement critiqué l'entrée du Mexique en 1994 dans l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), et sa biographie critique sur Che Guevara n'a jamais été, bien au contraire, le livre de chevet de Fidel Castro.

Vicente Fox qui, actuellement, selon divers sondages, recueille 70 % d'opinions favorables, n'a cure des critiques et veut aller de l'avant le plus vite possible. La tornade Fox a de fait complètement déboussolé non seulement le PRI, qui reste toutefois majoritaire au Parlement, mais aussi le Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche).

André Renaud

## L'économie mexicaine est sur la bonne voie, selon l'OCDE

LA CROISSANCE de l'économie mexicaine devrait se poursuivre sans rupture, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Dans son étude annuelle sur le pays, l'organisation salue les réformes engagées par le président Ernesto Zedillo (retraites, sécurité sociale, modernisation de l'administration) et recommande leur approfondissement.

Alors que les économies d'Amérique latine ont stagné en 1999, le Mexique, avec un produit intérieur brut (PIB) de 484 milliards de dollars (569 milliards d'euros) pour 100 millions d'habitants, a continué sur la lancée d'une croissance qui atteint les 5 % annuels depuis la crise financière de 1994-1995. Cette croissance a été tirée par les exportations, essentiellement vers les Etats-Unis avec lesquels le Mexique réalise plus des trois quarts de ses échanges commerciaux, ce grâce à l'accord de libre-échange qui le lie aux Etats-Unis et au Canada depuis 1994 (Alena). Le ralentissement de l'économie américaine ne devrait pas empêcher le PIB mexicain d'augmenter de 4,5 % à 5 % en 2000 et en 2001 grâce à une demande intérieure qui prend le relais et à de nouveaux accords commerciaux conclus avec l'Union

La deuxième puissance d'Amérique latine	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	
► CHEF DE L'ÉTAT (2 juillet 2000)	<b>Vicente FOX</b>
► NATURE DU RÉGIME	<b>Présidentiel</b>
► SUPERFICIE	<b>1 973 000 km<sup>2</sup></b>
► POPULATION	<b>100 millions</b>
► CAPITALE	<b>MEXICO</b>
► MONNAIE	<b>peso mexicain</b> (1 peso = 0,69 F)
► LANGUE	<b>espagnol</b>
► ESPÉRANCE DE VIE	<b>72 ans</b>
<b>ÉCONOMIE • 1999</b>	
► PIB	<b>484 milliards de \$</b>
► PNB/HAB.	<b>3 970 \$</b>
► TAUX D'INFLATION	<b>12,3 %</b>
► TAUX DE CHÔMAGE	<b>2,5 %</b>
<b>PRINCIPALES PRODUCTIONS • 1998</b>	
► ARGENT (1 <sup>er</sup> rang)	<b>2 679 tonnes</b>
► PLOMB	<b>152 000 tonnes</b>
► PÉTROLE	<b>159 millions de tonnes</b>
Sources : Bilan du Monde, éd. 2000, Atlaséco 2000	

européenne et les pays andins. La confiance des investisseurs mexicains et étrangers est soutenue par la rigueur de la politique monétaire et de la politique budgétaire, dont l'OCDE recommande la poursuite. L'inflation devrait continuer de reculer, jusqu'à un taux de 7,5 % fin 2001. La discipline budgétaire parti-

cipe de la stratégie de désinflation : des dépenses réduites associées à des recettes faibles permettent d'arriver à un déficit budgétaire proche de l'équilibre. Pour pallier la faiblesse des recettes fiscales, l'OCDE invite le prochain gouvernement à mettre en chantier une grande réforme.

Les dépenses publiques sont au

Mexique parmi les plus faibles des pays de l'OCDE, soit environ 20 % du PIB contre en moyenne 45 % dans l'ensemble des 29 pays les plus développés. Après la crise de la dette du début des années 1980, l'Etat mexicain s'est peu à peu désengagé de l'économie par la déréglementation des secteurs de l'électricité, des transports et des télécommunications et en libéralisant les prix des biens de consommation courante. L'OCDE encourage la poursuite de ces mesures.

### DÉPENSES SOCIALES RÉDUITES

Cependant, la contraction de l'investissement public a aussi des conséquences néfastes notamment dans la mise en œuvre d'infrastructures, les dépenses sociales dont l'OCDE souligne la grande faiblesse. Si les économistes saluent le programme de lutte contre la grande pauvreté mis en place sous la présidence de M. Zedillo, ils recommandent son extension aux zones urbaines.

Enfin, si le taux de chômage officiel a diminué, (2,3 % en 1999, contre 7,6 % en 1995) il ne tient compte ni des zones rurales ni de l'économie informelle.

Alexandra Fresse

## La Cour suprême ivoirienne rejette la candidature de M. Ouattara aux législatives

LA CANDIDATURE aux élections législatives du 10 décembre de l'ancien premier ministre ivoirien, Alassane Ouattara, a été rejetée par la chambre constitutionnelle de la Cour suprême, vendredi 1<sup>er</sup> décembre. La Cour a estimé que le certificat de nationalité délivré à M. Ouattara « au mépris des précautions juridiques obligatoires ne saurait valablement conférer la nationalité ivoirienne à l'intéressé ». La candidature de M. Ouattara à l'élection présidentielle du 22 octobre avait déjà été rejetée par la même instance, au motif que son ascendance ivoirienne était « douteuse » et qu'il

s'était « prévalu d'une autre nationalité ».

« C'est une mascarade, nous ne pouvons pas accepter cela », s'est insurgée Henriette Diabaté, secrétaire générale du Rassemblement des républicains (RDR), le parti de M. Ouattara. « Le président du RDR ne peut être exclu. Ce sont des choses qui visent à l'exclusion de toute une partie de la population », a-t-elle ajouté. Le RDR doit réunir ses instances dirigeantes samedi pour décider de sa réaction à la décision de la Cour suprême. La Commission nationale électorale avait retenu en première instance, le 22 novembre, la candidature de

M. Ouattara aux législatives, mais invoquant la loi électorale, un certain nombre d'électeurs avaient contesté son éligibilité, devant la Cour suprême. La question des origines et donc de l'éligibilité de M. Ouattara est au centre du débat politique ivoirien depuis près de dix ans.

### IMPARTIALITÉ CONTESTÉE

Cependant l'impartialité de la chambre constitutionnelle de la Cour suprême, dont le général Robert Gueï, chef de l'ex-junte au pouvoir, a nommé tous les membres et notamment le président Tia Koné, son ancien

conseiller juridique, a été souvent contestée. M. Ouattara avait qualifié de « mascarade » l'élection présidentielle qui avait permis à Laurent Gbagbo de l'emporter et dont il avait été exclu, tout comme les candidats de l'ex-parti au pouvoir, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). De violents affrontements avaient opposé ses partisans à ceux du président Gbagbo ainsi qu'à la gendarmerie. Ces affrontements avaient dégénéré en heurts à caractère ethnoreligieux entre chrétiens (du Sud, région de M. Gbagbo) et musulmans (du Nord, région de M. Ouattara). — (AFP)

# Le président Chirac achève son marathon de préparation du sommet de Nice

Les divergences restent nombreuses sur la réforme des institutions

A une semaine du sommet de Nice, où l'Union doit trouver un accord sur la réforme des institutions européennes nécessaire à son élargissement, le président

Chirac achève une difficile tournée des Quinze. Il appartient à la France, présidente en exercice de l'Union, de trouver les compromis.

**SEDGEFIELD**  
(Grande-Bretagne)

de notre envoyée spéciale

Quatorze chef de gouvernement des pays de l'Union rencontrés en moins de dix jours, autant de conférences de presse, de toasts portés au succès de l'élargissement de l'Europe et de points de désaccords discutés dans le secret des entretiens en tête-à-tête : la tournée européenne du président Jacques Chirac pour préparer le sommet de Nice, qui s'ouvrira jeudi 7 décembre, se termine comme un véritable marathon. Si l'on ajoute les quelque 325 heures de négociations multiples – le chiffre a été calculé par le cabinet du ministre des affaires étrangères – auxquelles a donné lieu la fameuse Conférence intergouvernementale (CIG) sur les institutions, qui se conclura à Nice, on a une idée de la dramatisation qui précède le rendez-vous de la semaine prochaine.

La conclusion de la tournée aura lieu, samedi 2 décembre, en Allemagne, à Hanovre, où le chef de l'Etat, après l'Italie et les Pays-Bas, rencontrera le chancelier Gerhard Schröder pour faire avec lui un point très attendu en raison des dissonances apparues entre Paris et Berlin. Le chancelier s'est, lui aussi, engagé personnellement dans la négociation, se rendant à Bruxelles et dans plusieurs capitales.

Après la péninsule Ibérique – d'abord à Madrid puis à Lisbonne, où le premier ministre, Antonio Guterres, a fait part de ses appréhensions sur les propositions de réforme de la Commission européenne –, le président Chirac avait gagné jeudi les îles Britan-

niques. Il y a rencontré à Dublin le premier ministre, Bertie Ahern, avant de rendre visite à Tony Blair dans sa circonscription électorale de Sedgfield, au nord-est de l'Angleterre.

## LE DROIT DE VETO

Le premier ministre britannique est soumis à de très fortes pressions à domicile pour faire le moins de compromis possibles sur l'abandon du droit de veto dans les processus de décision communautaire ; la généralisation du vote à la majorité qualifiée est au centre des négociations de Nice sur la réforme du fonctionnement des institutions communautaires. Tout le monde est à peu près d'accord sur le principe mais chaque pays estime qu'il y a des domaines d'extrême sensibilité nationale où il ne peut transiger sur l'unanimité pour ne pas risquer d'être mis en minorité.

La France veut ainsi garder son droit de veto pour défendre la spécificité culturelle européenne dans les négociations commerciales internationales. L'Allemagne, comme la France, est hésitante sur les questions d'immigration, l'Espagne sur les aides régionales, la Grande-Bretagne bloque sur la fiscalité, les politiques sociales. « Chaque pays a ses lignes rouges. Nous sommes ainsi contre une harmonisation fiscale en Europe. Mais dans bien des domaines, nous sommes en faveur d'un vote à la majorité qualifiée », a expliqué M. Blair à l'issue de sa soirée avec le président français. Jacques Chirac a aussitôt filé la métaphore. « Nous devons trouver cette grande voie verte entre les lignes rouges », a-t-il assuré, résolu

à montrer son optimisme. A l'étape de Dublin, quelques heures auparavant, les Français, très agacés, avaient découvert les déclarations du président de la Commission, Romano Prodi, assurant que « les risques d'un échec à Nice ne sont pas minces ». M. Chirac a voulu temporiser : « Chacun devrait attendre la dernière minute pour faire des concessions. J'espère réserver une bonne surprise à M. Prodi. »

M. Blair et M. Chirac ont aussi évoqué la crise de la vache folle, comme le chef de l'Etat l'a fait chez presque tous les partenaires visités. M. Blair et M. Chirac sont tombés d'accord pour souligner qu'il s'agit désormais d'un problème européen et affirmer leur soutien aux mesures sanitaires en cours. M. Chirac a affirmé qu'il mangerait « volontiers » du bœuf anglais. Mais M. Blair ne l'a pas obligé à tenir sa promesse en faisant servir de l'agneau au dîner qu'il lui offrait.

Raphaëlle Bacqué

## Déjà Adenauer en 1951...

Un des arguments avancés par Paris pour refuser un « décrochage » entre la France et l'Allemagne au Conseil européen repose sur les « promesses » faites au début de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, ancêtre de l'UE, par Konrad Adenauer à Jean Monnet. Dans ses Mémoires, ce dernier raconte : « Quand il [le chancelier] me reçut à Bonn le 4 avril [1951], je lui dis en commençant notre entretien : "Je suis autorisé à vous proposer que les rapports entre l'Allemagne et la France dans la Communauté soient régis par le principe de l'égalité au Conseil comme à l'Assemblée et dans toutes les institutions européennes, actuelles ou ultérieures (...) que l'Allemagne soit celle de l'Ouest ou qu'elle soit réunifiée" (...). "Vous savez combien je suis attaché à l'égalité des droits pour mon pays dans l'avenir, me répondit Adenauer (...). Je suis heureux de donner mon plein accord à votre proposition car je ne conçois pas la Communauté hors de l'égalité totale"... »

# Paris et Berlin cherchent à aplanir leurs différends sur le « décrochage »

La France veut maintenir l'égalité des voix avec l'Allemagne au sein du conseil des ministres européen, malgré la différence démographique. C'est l'un des enjeux de la rencontre de Hanovre, samedi

EN TERMINANT son marathon européen, samedi 2 décembre à Hanovre, Jacques Chirac pourra confronter ses impressions avec celles recueillies par Gerhard Schröder au cours de la tournée qu'il a lui-même faite avant le Conseil européen de Nice. Le chancelier a plaidé pour un accord permettant l'élargissement de l'Union vers l'Europe centrale et orientale, qui reste un des objectifs majeurs de la diplomatie allemande. Dans le même temps, il s'est efforcé de gagner le soutien des petits pays, inquiets de la réforme de la Commission et de la pondération des voix au conseil des ministres, alors qu'ils sont surreprésentés. La France craint que ce déséquilibre soit aggravé par l'arrivée de nouveaux Etats membres, venant grossir les rangs des petits (à l'exception de la Pologne et, à plus long terme, de la Turquie).

La demande d'une repondération des voix au Conseil, où quatre grands (France, Alle-

magne, Grande-Bretagne, Italie) ont dix voix, a soulevé la question de l'Allemagne. Avec ses 16 millions d'habitants supplémentaires depuis la réunification, celle-ci s'estime en droit de réclamer plus de voix – le fameux « décrochage ».

## UNE « DOUBLE MAJORITÉ » ?

Du côté français, on a d'abord fait comme si on n'était pas gêné par cette revendication. Il était d'autant plus facile de se montrer généreux qu'on affectait de croire à Paris, contre toute évidence, que le gouvernement allemand n'avait jamais rien demandé. On assurait même qu'au cours des réunions franco-allemandes tenues depuis le printemps le chancelier avait rejeté toute idée de « décrochage ». « Un accord à Nice n'échouera pas sur une divergence franco-allemande », affirmait-on des deux côtés. La même formule cachait cependant des sous-entendus opposés. Les Français pensaient que l'Allemagne accepterait de rester dans le même groupe que la France ; les Allemands accepteraient une différence symbolique.

Alors que Gerhard Schröder a publiquement demandé une prise en compte équitable de la démographie, Jacques Chirac a affirmé au cours de sa tournée européenne qu'il n'était « pas favorable au décrochage ». En effet, si un compromis se dessine à Nice autour d'un resserrement de la Commission qui ferait perdre à la France un de ses deux commissaires et qui étendrait, même à dose homéopathique, le vote à la majorité qualifiée, les responsables politiques ont aujourd'hui

peur de ne pouvoir « vendre » à l'opinion française la fin de la parité entre la France et l'Allemagne, surtout si cette question hautement symbolique, donc politique, se transformait en querelle de cohabitation.

Le gouvernement allemand, qui au cours des derniers jours semble avoir fait du « décrochage » une question de principe, acceptera-t-il une repondération qui permettrait à tous les grands d'augmenter leur nombre de voix tout en restant dans le même groupe, ou exigeront-ils une double majorité (des Etats et de la population) qui leur donnerait un avantage certain ? C'est un des enjeux de la rencontre de Hanovre. Si Français et Allemands arrivaient à Nice avec une position commune, les chances d'accord en seraient augmentées d'autant.

La réforme de la Commission soulève moins de difficultés bilatérales. Paris et Berlin soutiennent le plafonnement différé du nombre de commissaires. Jusqu'à la fin du mandat de la Commission Prodi (31 décembre 2004), les choses restent en l'état. A partir de 2005, chaque pays membre aurait un commissaire (avec une première vague d'élargissement, la taille de la Commission resterait pratiquement inchangée). A partir de 2010, un plafond serait fixé, au-dessous de vingt commissaires, qu'un système de rotation entre Etats membres permettrait de respecter. La France souhaite que le calendrier et le nombre de commissaires soient inscrits dans le traité de Nice. Les petits s'y opposent toujours.

Daniel Vernet

Repéré dans votre  
Agence France Télécom



\* Offre de remboursement valable jusqu'au 14 janvier 2001 pour l'achat d'un kit mobicarte Exclusif Agences France Télécom Alcatel One Touch Easy DB. Pour recevoir, sous 8 semaines votre chèque de 200 F, renvoyez le coupon disponible en point de vente dûment rempli accompagné de la photocopie de votre facture ou de votre ticket de caisse (daté du 16 novembre 2000 au 14 janvier 2001), sous pli affranchi au tarif en vigueur à l'adresse indiquée sur le coupon avant le 22 janvier 2001, le cachet de la poste faisant foi. Offre réservée aux particuliers et limitée à un remboursement de 200 F par numéro de téléphone mobicarte. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours et réservée à la France métropolitaine. Ce téléphone est utilisable exclusivement sur le réseau GSM Itineris avec la carte SIM incluse dans le coffret.

france tele  
bienvenue dans la vie.com

**GAUCHE** Lionel Jospin devait intervenir, dimanche 26 novembre, en conclusion du congrès du Parti socialiste, qui s'est ouvert, vendredi, à Grenoble. ● LE PREMIER MINISTRE

entend, non seulement évoquer les deux principaux dossiers imposés par l'actualité - vache folle et guerre d'Algérie -, mais aussi tracer le cap pour la gauche d'ici à 2002. ● LA

MAJORITÉ a resserré les rangs autour du premier secrétaire, François Hollande, face aux critiques de la Gauche socialiste et des amis d'Henri Emmanuelli. Pour parvenir à

une synthèse, ces derniers ont multiplié les exigences, notamment sur les dossiers sociaux. ● DOMINIQUE GILLOT, secrétaire d'Etat à la santé a été sommée par le premier ministre

d'éviter toute nouvelle maladresse dans la gestion de l'affaire de la vache folle. M. Jospin a discrètement rencontré, récemment, Bernard Kouchner.

## Lionel Jospin esquisse son projet face à Jacques Chirac

Devant le congrès du Parti socialiste, à Grenoble, le premier ministre devait, dimanche, tracer les contours de l'« ère nouvelle » qu'il entend proposer à la gauche d'ici à 2002, et au-delà. François Hollande, lui, devait se charger des critiques contre le chef de l'Etat

**GRENOBLE**

de notre envoyée spéciale

Jean-Pierre Chevènement et la Corse lui ont imposé son discours de La Rochelle à la fin du mois d'août, à l'université d'été du Parti socialiste. Dominique Strauss-Kahn et la cassette Méry lui ont volé, quelques semaines plus tard, celui de Lyon devant les parlementaires socialistes. « Martine », « Elisabeth » et quelques autres ont occupé l'essentiel de son intervention télévisée du 19 octobre sur TF1. Alors, dimanche 26 novembre, devant les socialistes réunis en congrès à Grenoble, Lionel Jospin espère bien que rien ne viendra cette fois brouiller son message aux Français. Car c'est bien de cela qu'il s'agit pour le premier ministre : le discours de Grenoble est d'abord un rendez-vous avec les Français et surtout avec les électeurs aux législatives et à la présidentielle de 2002.

De ce discours, M. Jospin a pu craindre d'être encore une fois dépossédé par l'actualité. La question de la vache folle et, dans une moindre proportion - même s'il ne faut pas, surtout pas, en sous-estimer le poids symbolique et

affectif -, celle de la reconnaissance de la torture en Algérie se sont bien sûr imposées dans l'intervention du premier ministre.

Plusieurs de ses proches parmi les élus, dont un grand nombre sont nés comme lui à la conscience politique par la guerre d'Algérie, attendent de M. Jospin qu'il s'exprime sur le sujet. Le premier ministre est d'autant plus enclin à leur répondre qu'il a d'ores et déjà entrouvert la porte en évoquant le devoir de vérité et de lucidité face à cette période dans un discours prononcé à l'occasion du dîner du CRIF, le 4 novembre. Comme on l'a laissé entendre ces derniers jours dans son entourage, M. Jospin considère toutefois que ce travail de vérité ne relève pas d'une commission d'enquête parlementaire, mais plutôt d'une commission d'historiens - pourquoi pas français et algériens, a-t-il suggéré - dont il pourrait évoquer la création à Grenoble. La réflexion n'est bien sûr pas sans fondement politique : la relecture de la guerre d'Algérie pourrait bien être une attitude déterminante pour la jeune génération issue de l'immigration, souvent tentée par l'abs-

ention, alors que la communauté des rapatriés d'Algérie constitue le vivier traditionnel du Parti socialiste.

Le deuxième thème imposé par l'actualité est celui de la vache fol-

colère et d'indignation contre ce qu'il appelle le « coup politique » de Jacques Chirac et dont il ne sort pas victorieux. Il lui faut désormais sortir par le haut de ce sujet en remplaçant notamment les nou-

ble, que ce congrès ne doit pas être et ne sera pas une collection de phrases anti-Chirac. Vendredi, quelques orateurs ont tout de même cherché - et trouvé - dans les attaques contre le président les applaudissements de la salle. Jean-Christophe Cambadélis a ainsi observé qu'aujourd'hui « c'est bien davantage la présidence qui protège le président que le président qui valorise la présidence » et André Vallini, premier secrétaire fédéral de l'Isère, a évoqué longuement son « irresponsabilité ». Mais la plupart des orateurs entendus samedi, dont au premier chef, Martine Aubry, n'avaient pas l'intention de trop attaquer le président. Cette mission reviendra, de fait, à François Hollande dans son intervention de dimanche. Entre le premier secrétaire du PS et le premier ministre, les rôles sont partagés. Au premier, il revient de dire ce que Jacques Chirac ne fait pas ou ne peut pas faire, d'évoquer sa stratégie présidentielle, de railler l'Etat de l'opposition qui voit « naître un candidat par jour », d'insister sur la faiblesse du RPR qui pousse le chef de l'Etat à constituer des « réseaux » parallèles et de dénon-

cer sa démagogie. Au deuxième alors de prendre la parole pour parler de la puissance et de la sérénité du PS qui vient de se rassembler derrière son premier secrétaire à l'occasion de ce congrès, d'insister sur la force de la majorité plurielle - la grande oubliée de sa dernière intervention télévisée - qui va faire, cette fois, l'objet de tous ses soins dès samedi à l'occasion d'un déjeuner avec ses chefs puis, dimanche, dans son discours.

Au premier ministre encore de défendre son bilan et de présenter la ligne de l'action gouvernementale d'ici 2002.

Ces discours de Grenoble doit être aussi pour Lionel Jospin l'occasion de théoriser enfin cette « ère nouvelle » qu'il a déjà esquissée à plusieurs reprises. Après avoir évoqué au printemps dernier la « nouvelle donne » puis la « sortie de cri-

### La « contribution solitaire » d'Arnaud Montebourg

A la librairie d'Alpexpo, cent cinquante exemplaires de *La Machine à trahir*, prêts aux dédicaces, attendaient, samedi 25 novembre, un congressiste nommé Arnaud Montebourg. Son *Rapport sur le délabrement de nos institutions* (Denoël), où le député de Saône-et-Loire plaide pour la mise en accusation de Jacques Chirac devant la Haute Cour, est passé en tête des ventes d'essais et de documents du palmarès de *Livres hebdo*. Avec « quelques copains », M. Montebourg parle de faire « congrès off » au café, puisque « tout ce qui se passe à la tribune est inintéressant ». Il aurait bien aimé entrer au conseil national, mais François Hollande a dit non. « Je suis donc un *refuznik* qui a écrit un *samizdat* ! », a lancé le député au premier secrétaire du PS. On ne veut donc pas que les bons et ceux qui travaillent entrent à la direction du parti. » Lionel Jospin n'a pas répondu à l'envoi du livre, dédicacé « en hommage à celui qui pourra démanteler la machine à trahir ». A M. Hollande, M. Montebourg avait écrit : « Voici ma contribution solitaire au congrès de Grenoble. »

le et de la sécurité alimentaire. A Grenoble, il revient donc au premier ministre d'en finir avec la polémique dans laquelle il s'est de lui-même enfermé ces trois dernières semaines, dans un mélange de

velles exigences des Français en matière de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement dans le cadre plus large d'un changement de société. C'est la raison pour laquelle on affirme, à Greno-

## Pour Marielle, le congrès est une découverte, pour Roger, une routine

**GRENOBLE**

de notre envoyée spéciale

Cinquante-six questions, plus indiscrettes les unes que les autres, devraient permettre de dresser le portrait complet des militants socialistes du congrès de Grenoble. Un laboratoire de recherche du CNRS, associé à l'Institut d'études politiques de Grenoble, a distribué, vendredi 24 novembre, un questionnaire aux 570 délégués, pour tout connaître de leur statut social et de leur parcours politique, pour savoir s'ils ont manifesté deus deux ans, s'ils aiment beaucoup plus la CFDT que SUD, s'ils sont favorables à l'abandon de la force nucléaire et à l'adoption d'enfants par les couples homosexuels ou s'ils pensent qu'il y a quelque chose après la mort. Sans oublier la question piège : « Combien de contributions avez-vous lues en entier ? »

En attendant ces résultats, Christian, Jean et Maurice, cinquante-quatre, cinquante et soixante-trois ans, des huiles qui tâtent du cabinet ministériel, rigolent bien. « Moi j'ai répondu oui à la vente libre du has-

chisch », assurent deux d'entre eux, contrairement au troisième. « Je suis tout à fait favorable à la construction de mosquées, mais complètement opposé au port du foulard islamique à l'école », reprend Christian, avant de s'enquérir de la classe sociale dans laquelle s'est rangé son voisin. « J'ai mis classe moyenne, mais j'ai rajouté cultivée », répond ce dernier. Ils tombent d'accord pour dire qu'il faut baisser les prélèvements obligatoires et que la laïcité est une valeur plus que jamais fondamentale. Quant à la question de savoir si une jeune fille peut prendre la pilule dès qu'elle le veut, c'est « à la limite du ringard ».

### « POUR LA MOTION 1 TOUTE SA VIE »

Pour Béatrice, quarante-quatre ans, qui occupe la travée de la Gironde, la question est mal posée. « Une jeune fille, c'est quel âge ? » Cette cadre supérieure de France-Télécom, « une entreprise privée qui rend service au public », attend que le congrès tire le bilan de trois ans de politique sociale de Lion-

nel Jospin, « qui a fait ce qu'il avait promis ».

Proche des idées de Laurent Fabius, elle s'agace aussi du débat dans le parti sur l'épargne salariale. Une panne d'idées dans le PS ? Pas du tout, estime la future candidate aux élections municipales, qui pense urgent de travailler à une allocation pour les jeunes de plus de dix-huit ans.

Mauricette, fidèle nordiste de soixante-trois ans, qui « a voté pour la motion 1 toute sa vie », attend du congrès qu'il lui montre comment l'on peut aller plus loin avec les 35 heures : « Ça prend forme, mais les patrons n'ont pas encore compris que c'était la bonne voie. » Bref, il faut voir si Elisabeth va bien continuer l'œuvre de Martine. Nordiste aussi, Marielle, une chargée d'étude en santé publique, assiste, à trente-six ans, à son premier congrès, avec la foi du charbonnier. « On sait bien qu'il y a encore du boulot, Martine est la première à le dire, mais tous les dossiers importants pour la vie des Français ont été ouverts. Jamais la droite n'aurait fait ça avec une croissance comparable. »

Ce sillon, Roger le laboureur depuis 1931, date de son entrée à la SFIO. « Dans l'hiver, cela fera soixante-dix ans que je suis au parti », explique ce Vendéen encore vert qui frise les quatre-vingt-huit ans. Il a assisté à douze congrès, pas tous mémorables, mais il se souvient parfaitement, lorsqu'il était machiniste au théâtre municipal de Fontenay-le-Comte, « pour arrondir [ses] fins de semaine », qu'on lui avait donné le « Discours à la jeunesse » de Jaurès et le fascicule « Pour être socialiste » de Léon Blum : « Je les ai toujours à la maison. » Il a voté pour la motion 1 - « Quelle question ! » -, mais avoue qu'il était « pivertiste » dans sa jeunesse, c'est-à-dire partisan de Marceau Pivert, « l'équivalent de la Gauche socialiste d'aujourd'hui ». « Peut-être qu'une synthèse va se faire, mais de toute façon, le parti ira uni aux batailles électorales », sourit-il, heureux d'assister à ce « très bon congrès, le premier du XXI<sup>e</sup> siècle et le dernier pour moi. »

Béatrice Gurrey

Pascale Robert-Diard

## Dominique Gillot est sommée d'éviter de nouvelles maladresses

**GRENOBLE**

de notre envoyée spéciale

« Lionel n'est pas comme ça. » A Matignon, comme au Parti socialiste, on balaie de la même phrase l'idée que le premier ministre puisse être tenté de se séparer de la secrétaire d'Etat à la santé, dont la communication sur la maladie de Creutzfeldt-Jakob est pourtant très contestée. Même après que, ven-

dredi 24 novembre, dans *France-Soir*, Dominique Gillot eut assuré, de la plus étrange manière, être la victime d'« une campagne orchestrée » contre elle par un « corbeau ». « Qui est-ce ? Un pervers, un serial killer ? », demande la ministre le plus sérieusement du monde. « J'ai mis une bouteille au frais pour qui m'apportera [son] nom », dit-elle, ajoutant, menaçante : « Je ne

peux pas imaginer qu'il y ait des gens qui œuvrent à la déstabilisation du gouvernement dans l'entourage du premier ministre. »

Lorsque, le 7 novembre, dans *Le Parisien*, M<sup>me</sup> Gillot explique, pour la première fois, qu'« il faut se préparer à des dizaines de cas de Creutzfeldt-Jakob », l'entretien, il est vrai, fait des vagues à Matignon. Lors du traditionnel petit-déjeuner des responsables socialistes, le même jour, Manuel Valls, conseiller chargé de la communication du premier ministre, lui reproche d'ajouter à la psychose (*Le Monde* du 9 novembre).

### PAS DE REMANIEMENT

La petite équipe d'EuroRSCG Corporate, qui travaille pour le ministre de l'Agriculture, imagine tout haut le « bon boulot » que ferait « un tandem Glavany-Kouchner ». L'idée est moins farfelue qu'il n'y paraît. Une discrète rencontre, en fin de semaine dernière, a eu lieu entre le premier ministre et l'ancien secrétaire d'Etat à la santé, pour quelques mois encore haut représentant des Nations unies au Kosovo. Bernard Kouchner avait, en outre, fait des offres de service très claires à Lionel Jospin, cet été, dans *Paris Match* (7 septembre 2000). « Un ministre de la santé et de la Sécurité sociale, c'est (...) un défi à relever », expliquait-il. « Si Lionel Jospin me le demande, je considérerai sa proposition avec beaucoup d'attention et d'amitié. »

Le premier ministre, lui, n'envie pas de nouveau remaniement avant les élections municipales. A

l'Assemblée nationale, après qu'elle eut parlé un peu rapidement à son goût au *Parisien*, le 7 novembre, le premier ministre avait pris M<sup>me</sup> Gillot à part : « Tu es sûre de ce que tu as avancé là ? », lui avait-il demandé. « Je t'assure, j'y travaille, c'est mon sujet », avait répondu la secrétaire d'Etat. « C'est peut-être pas le bon moment pour sortir ça », avait grondé M. Jospin. M<sup>me</sup> Gillot avait en revanche reçu quelques mots de soutien : Alain Richard, Laurent Fabius et Claude Bartolone, Marylise Lebranchu, ou encore les députés Jean Le Garrec et Catherine Génisson.

N'empêche, la rumeur enfle. Le 22 novembre, *Le Parisien* la dit parlante. Alors, M<sup>me</sup> Gillot prend son téléphone, demande Olivier Schrameck, le directeur du cabinet de Lionel Jospin, mais n'obtient que Dominique Marcel, son directeur adjoint, qui la rassure : « Il n'a jamais été question de ça. » La ministre confie donc vendredi à *France-Soir* qu'elle n'a « pas l'intention de partir ».

En mars 2000, lors du remaniement, M<sup>me</sup> Gillot avait été invitée par Martine Aubry, sa marraine au gouvernement, à se « ressaisir » : « Le couperet n'est pas passé loin », avait averti la ministre de l'emploi. Mais, aujourd'hui que la santé publique est devenue un enjeu de cohabitation, on ne souhaite visiblement pas procéder à des changements. Certains traduisent : « Lionel n'est pas comme ça. »

Ariane Chemin

## La majorité municipale grenobloise se divise à quatre mois du scrutin

**GRENOBLE**

de notre correspondante

La situation se complique pour le maire de Grenoble, Michel Destot (PS), après l'accord passé, pour le premier tour des élections municipales de mars 2001, par les écologistes de Démocratie, écologie, solidarités (ADES) et Grenoble objectif (GO), mouvement local qui recrute parmi d'anciens socialistes et d'anciens communistes, ainsi que dans les milieux associatifs et syndicaux. Certes, l'opposition de droite paraît aujourd'hui inoffensive, incapable qu'elle est de choisir un chef de file depuis le retrait du député Richard Caze-nave (RPR) pour cause d'ennuis avec la justice ; mais la division de la majorité sortante témoigne de l'incapacité actuelle du maire à gérer les ambitions de ses turbulents partenaires.

M. Destot, qui conduira la liste PS-PCF-MDC-RDG (28 élus en 1995), inscrit l'accord conclu entre eux par ses autres alliés dans une tradition locale, qui voudrait que la gauche « exprime ses différences au premier tour ». Certains de ses proches dénoncent, entre cette partie de la gauche et les Verts, une alliance contre nature. Elle a nécessité, en tout cas, près de neuf mois de négociations et pas mal de contorsions pour parvenir à faire taire les divergences entre les deux mouvements sur la manière de faire de la politique. « Nos deux groupes ont eu des con-

ceptions différentes sur leurs rôles respectifs au sein de la majorité », reconnaît Jean Caune, président de GO, dont un élu explique, plus simplement, que l'ADES, dans le passé, a eu une attitude oppositionaliste, alors que GO a toujours privilégié le débat interne à la majorité.

Le choix de la tête de liste écologiste a « facilité les choses », reconnaît-on de part et d'autre. Raymond Avriillier, connu pour le combat qu'il avait mené contre l'ancien maire, Alain Carignon (RPR), laisse sa place à Pierre Kermen, quarante-quatre ans, réputé plus consensuel. Cet ancien membre du bureau national des Verts se définit lui-même comme « un animateur », voyant en M. Avriillier, plutôt, « un chef de file ».

« Le vrai test aurait été que Raymond Avriillier prenne la tête de cette liste », estime Pierre Kukawka, chercheur au Cerat-Institut d'études politiques de Grenoble. Pour ce dernier, le rapport des forces reste en faveur des écologistes, implantés depuis 1977, époque où ils avaient déjà atteint 10 % des voix. GO, par comparaison, fait figure de nouveau venu, créé en 1994, avec le soutien du PS, pour réunir la gauche et conquérir la mairie. Finalement, le PS avait quitté le mouvement ; GO s'était lancé dans la bataille, obtenant 8,2 % des voix et 6 élus.

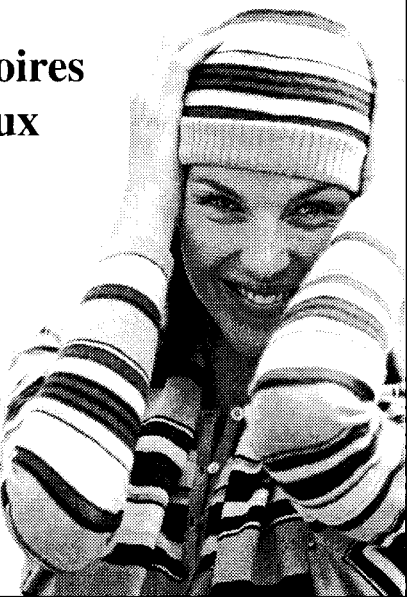
Nicole Cabret

**ERIC BOMPARD**

Collection Cachemire

Folie d'accessoires  
pour cadeaux  
délicieux

14, rue de Sévigné, Paris 4<sup>ème</sup>  
46, rue du Bac, Paris 7<sup>ème</sup>  
75, bd. Haussmann, Paris 8<sup>ème</sup>  
6, rue F. Ponsard, Paris 16<sup>ème</sup>  
81, rue Joffroy, Paris 17<sup>ème</sup>  
28, rue Montrossier, Neuilly



## Robert Hue écarte tout marchandage avec le PS sur le calendrier de 2002

Les sans-papiers perturbent une réunion du PCF

IL Y A des meetings qui commencent mal. Robert Hue devait faire son entrée vers 20 h 30, mardi 30 novembre, au gymnase Japy, dans 11<sup>e</sup>, pour une réunion publique des communistes parisiens, transformée pour cause d'actualité chaude sur l'inversion du calendrier électoral en meeting national. Mais, avant même l'arrivée du secrétaire national du PCF, un perturbateur a été expulsé, sans aucun ménagement, par le service d'ordre, avant de recevoir des coups sur le trottoir.

Il s'agissait pourtant d'un meeting unitaire pour un discours à très forte connotation identitaire. A quelques exceptions près, la quasi-totalité du collège exécutif du PCF

### Clémentine Autain en piste dans le 17<sup>e</sup>

C'est décidé ! Clémentine Autain sera la tête de liste de la gauche plurielle, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, face à Françoise de Panafieu. Agée de vingt-sept ans, cofondatrice de l'association Mix-Cité, cette jeune femme est couvée et courtisée par le PCF, dont elle est proche, même si elle n'en a pas la carte. Pour le PCF, elle est emblématique de cette « force communiste » que la Place du Colonel-Fabien aimerait tant fédérer. Côté PS, Bertrand Delanoë a donné son accord. Ce choix doit permettre de lever le dernier obstacle à l'annonce d'un accord entre les fédérations socialiste et communiste de la capitale, en vue des élections municipales. Le PCF, qui réclamait une tête de liste dans un arrondissement de Paris, obtient satisfaction, ou presque. L'accord national conclu, en mars, entre MM. Hollande et Hue, se trouve respecté.

était dans la salle, pour épauler son numéro un. Marie-George Buffet était à la droite de M. Hue, séparée de lui uniquement par Sophie Meynaud, la « Roxane » que le PCF a trouvée comme tête de liste dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Costume sombre et cravate rouge de circonstance, le secrétaire national a fendu l'assistance. Dix pages serrées pour une grosse heure de discours avaient été remises à la presse. Moins d'une semaine, après le congrès du PS à Grenoble, où sa présence n'a pas été plus remarquée que celle de son homologue des radicaux de gauche, Jean-Michel Baylet, quatre jours après l'ouverture par le premier ministre et les socialistes du débat sur le

calendrier électoral de 2002 qui hérisse le PCF, M. Hue avait à cœur de rappeler la place de son parti au sein de la gauche plurielle. Et toute sa place. « Le Parti communiste n'est pas l'aile gauche du PS et il ne le sera jamais. Le PC ne se définit pas seulement – et même pas principalement – comme étant « à gauche du PS », a-t-il martelé.

Sur l'inversion du calendrier électoral, il a répété ce qu'il avait dit le matin même en tête à tête à Lionel Jospin, lors d'un entretien d'une heure à l'hôtel Matignon, expliquant qu'il avait confirmé « sans aucune ambiguïté au premier ministre » le refus de tout changement. M. Hue a surtout écarté d'un revers de main toute possibilité de marchandages. « On murmure qu'il pourrait y avoir un « deal » avec le Parti communiste : l'accord avec cette présidentialisation contre une goutte de proportionnelle et quelques positions réservées. Nous n'avons évidemment rien à voir avec tout ça », a-t-il conclu.

#### « JOSPIN, DÉMISSION ! »

Dès la page 2 du discours de M. Hue, ce bel ordonnancement a volé en éclats avec l'irruption dans la salle d'une cinquantaine de sans-papiers. Munis de deux haut-parleurs – rapidement subtilisés par le service d'ordre – et brandissant une pancarte du dernier livre de M. Hue, avec sa photo, le titre rayé et remplacé par « des papiers pour tous », les « intrus » ont monopolisé l'attention de la salle. Après une première tentative pour les refouler, un dialogue vif s'est engagé entre eux et des responsables du PCF. « Vous vous trompez d'adversaires », leur expliquait Miriam Derkaoui, membre du collège exécutif, tandis que Michel Maso, directeur de cabinet de M. Hue les interpellait avec véhémence pour leur demander pour quoi ils venaient « casser un meeting du PCF ».

« Lors du sommet de la gauche plurielle, la seule formation qui a réclamé la régularisation des sans-papiers, c'est le PCF », s'est exclamé M. Hue, qui avait d'abord cru qu'il s'agissait d'opposants communistes, avant de reprendre imperturbablement le fil de son discours. Disciplinés, les militants communistes ont alors fait la claque pour couvrir le brouhaha des sans-papiers. Contre une promesse de prise de parole à la fin du meeting, le chahut cessa. « Je ne suis pas du tout choqué par ce qu'ils ont fait », expliquait M. Hue aux radios, tandis que des mégaphones restitués aux sans-papiers sortait le slogan « Jospin, démission ! ». Rude journée pour M. Hue.

Alain Beuve-Méry

## Lionel Jospin met la pression sur ses alliés pluriels

LIONEL JOSPIN a visiblement décidé de ne pas donner de répit à ses partenaires de la majorité « plurielle » pour faire aboutir l'inversion du calendrier électoral. Le désaccord avec Robert Hue est certes patent. Muet à la sortie de son tête à tête avec le premier ministre, mercredi 30 novembre, au matin, le secrétaire national du PCF n'a pas caché le soir même que le PCF n'entend pas changer d'avis, qu'il condamne très vigoureusement cette réforme qui accentue la présidentialisation du régime et qui, surtout, réduit au rôle d'adjuvant les partis qui ne peuvent pas avoir de candidat au second tour de l'élection présidentielle (lire ci-contre).

Qu'à cela ne tienne ! le premier ministre, dès jeudi 1<sup>er</sup> décembre, a rencontré Jean-Michel Baylet, à Toulouse, dans leur fief électoral commun. La partie a été moins coriace. Si le président du parti radical de Gauche en pincé en effet pour la concomitance des élections présidentielle et législatives, il accepte l'inversion en 2002 sous réserve de garanties électorales pour son parti.

Du côté des Verts, les alliés ne

sont jamais là où on les attend. C'est Daniel Cohn-Bendit, dans le rôle de M. Loyal qu'il affectionne, qui a engagé, mercredi 30 novembre ses amis à soutenir la démarche du premier ministre. « Jospin a raison de titiller la droite et de la diviser là-dessus. Applaudissons et votons l'inversion du calendrier », a expliqué le député européen. « J'espère convaincre les Verts de ne pas s'abstenir », a-t-il ajouté. Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, devrait en outre être reçu lundi, par le premier ministre.

Les calendriers n'ont pas que du mauvais. Prévu de longue date, un déjeuner avec les cinq chefs de file de la majorité « plurielle » – outre MM. Hue et Baylet, Dominique Voynet, Jean-Pierre Chevènement et François Hollande – figure à l'agenda du premier ministre, mercredi 6 décembre.

M. Jospin est d'autant plus directement à la manœuvre sur cette affaire de calendrier, qu'au sein même du Parti socialiste, certains ont émis des réserves sur sa soudaine précipitation.

A. B.-M.

## Jean-Pierre Chevènement entreprend une tournée pour la « République moderne »

En meeting à Dijon, le président du MDC a invité les « républicains de l'autre rive » à le rejoindre

Jean-Pierre Chevènement a tenu, jeudi 30 novembre, à Dijon, son premier meeting consacré au « pôle républicain ». Le président du

MDC et ancien ministre de l'intérieur s'est félicité de sa « liberté » retrouvée. Fustigeant une cohabitation délétère, il a consacré l'essentiel de

son discours au projet de « République moderne » qu'il entend promouvoir, estimant que ce « combat ne se limite pas à la gauche ».

#### DIJON

de notre envoyée spéciale

L'inusable affiche, celle qui a servi pour le référendum de septembre et pour tant de campagnes, orne l'entrée de la salle du Palais des congrès de Dijon (Côte-d'Or), où Jean-Pierre Chevènement tient, jeudi 30 novembre, son premier meeting consacré au « pôle républicain ». Le président du Mouvement des citoyens y arbore pour toujours des cheveux noir corbeau, maintenant qu'il a blanchi. Dans la salle, solidaire, le public est comme lui.

Inusables aussi, les thèmes que l'ancien ministre de l'intérieur va développer devant les quelque quatre cent cinquante personnes venues « voir l'homme ». Une petite anecdote et le député de Belfort se sent chez lui. Il n'est pas venu par hasard à Dijon, pour cette réunion « symbolique », comme le souligne Sami Naïr, vice-président du MDC et futur candidat aux législatives de 2002 à Chenôve, circonscription du défunt Roland Carraz. C'est que M. Chevènement avait à Dijon, étant enfant, un oncle et une tante qui tenaient épicerie, « rue Che-

vreul », précise l'intéressé. Avant que le « Che » ne prenne la parole, M. Naïr a dressé de l'homme un portrait qui sonne comme une hagiographie laïque. De l'apaisement de la guerre scolaire à la Corse, en passant par la politique d'immigration et de sécurité, le parcours politique défile, marqué par la « responsabilité » et « un courage extraordinaire ». L'homme de la situation, en quelque sorte, maintenant que « l'Europe libérale a démantelé les grandes fonctions sociales et publiques » et que « l'Etat s'est transformé en brancardier social, auxiliaire de la recherche vorace du profit », dénonce le député européen.

Le président du MDC prend le relais, devant une immense bannière bleu, blanc, rouge. La Corse est assez vite expédiée – « je me serais mal vu dialoguer avec M. Talamoni », explique M. Chevènement, qui « ne sait pas s'il se trouvera une majorité pour voter le projet de loi Corse ». L'essentiel, aujourd'hui, c'est que la France est mal gouvernée, explique en substance l'ancien ministre. Une République des

juges, une école à la dérive, une cohabitation délétère, voilà le tableau qui préoccupe M. Chevènement. La crise de la vache folle est exemplaire, qui, « sous l'effet d'une émulation peu louable », a abouti « avant même l'avis des experts » à une décision « prise dans une opacité totale ».

#### « AGRÉABLE LIBERTÉ »

Celui qui a « retrouvé l'agréable liberté qui sied à un parlementaire et qui, bien sûr, ne peut pas être celle d'un ministre », cogne encore : « Le problème ne se situe pas entre la gauche et la droite, mais entre ceux qui ont les idées claires et ceux qui courent après je ne sais quelles coquecigrues », tonne-t-il. Dans la salle, une dame note le mot sur un petit papier « pour le chercher dans le dictionnaire ». Le président du MDC expose son projet de « République moderne », dans laquelle il faudrait « faire une réforme fiscale digne de ce nom ». L'idée directrice ? Abaisser les cotisations sociales et imposer le capital et son revenu autant que ceux du travail. Un coup de patte pour l'idéologie « libérale-libertai-

re », à l'adresse de Daniel Cohn-Bendit, et une envolée : « Notre combat ne se limite pas à la gauche, c'est un combat pour la République. » La messe est dite. Une Marseillaise – dans une version qui, elle aussi, a les cheveux blancs – et le public se lève, sans avoir posé une question.

A la sortie, un cadre du bâtiment s'enthousiasme pour la « vision politique » du « Che ». « L'école, la santé, la sécurité, je suis d'accord avec tout », mais il préférerait tout de même la « baisse des impôts ». « Ce serait bien qu'il se présente, parce qu'entre Chirac et Jospin ce n'est pas un choix », avance-t-il. Quant à ce trentenaire, fonctionnaire de l'éducation nationale, il est soulagé d'avoir quitté, dimanche, le RPF de Charles Pasqua. « On pensait qu'avec le départ de Philippe de Villiers, Pasqua allait réussir le rassemblement des républicains des deux rives. Mais il s'apprête à passer des accords avec Chirac, et moi, ça, c'est non. » Il pense que, quand M. Chevènement tend les bras, il ne faut pas tourner le dos.

Béatrice Gurrey

## Le Cognac fait fondre tous les glaçons.

Sur 3 ou 4 beaux et solides

glaçons, versez 2 ou 3 cl

de Cognac : la rencontre

ne sera pas tiède !

C'est l'une des recettes

qui prouve qu'il y a

mille et une façons

de déguster le Cognac.



## Les Verts défendent la culture à Paris et M. Séguin plaide pour l'intercommunalité

Daniel Cohn-Bendit prend pour cible M. Balladur

CAMPAGNE municipale oblige, le cœur de Paris s'est déplacé au nord, dans le 18<sup>e</sup>, depuis que Philippe Séguin a décidé d'y affronter le ministre de l'intérieur, maire (PS) de l'arrondissement, Daniel Vaillant. Les Verts ne veulent pas être en reste. Comme M. Vaillant et Bertrand Delanoë, il y a une semaine, ils avaient choisi la Cigale, au pied de la butte Montmartre, jeudi 30 novembre, pour leur premier meeting thématique de campagne consacré à la culture.

Daniel Cohn-Bendit, avait, comme d'habitude, été convié à jouer les « starters ». Se prêtant à son rôle de bonne grâce, quoiqu'un peu pressé, le député européen a appelé la gauche à transformer, en cas de victoire, « la capitale en ville-refuge pour les artistes du monde entier ». Auparavant, il avait livré « deux ou trois réflexions de politique générale » sur l'avenir de la capitale. Un sujet qui, visiblement, l'inspire davantage.

M. Cohn-Bendit en est convaincu : le vrai candidat de la droite à Paris est Edouard Balladur. « Elle a fini par comprendre que, Tiberi, c'est fini, a-t-il analysé. Alors elle nous a promis Séguin mais ça n'a pas plu non plus. Du coup, Séguin a fait lui-même une croix sur Paris et la droite va nous sortir Edouard Balladur de la boîte de Pandore. Eh bien, moi, a-t-il poursuivi, je trouve que Paris ne mérite pas ça. »

Après avoir salué le « joli coup » de Lionel Jospin concernant l'inversion du calendrier électoral et incité les Verts à jouer les « Machiavel », M. Cohn-Bendit leur a lancé : « Là aussi, c'est une question d'esthétisme, il faut tout faire pour que la droite ne puisse pas cacher jusqu'au bout son candidat naturel. »

Le lien avec le thème du jour était certes un peu tiré par les cheveux, mais les Verts parisiens s'en sont accommodés. Sous la houlette de Christophe Girard, tête de liste dans le 4<sup>e</sup> arrondissement et responsable de la commission culture des Verts à Paris, avec le soutien d'une poignée de stars – le comédien anglais Rupert Everett, la chanteuse Sapho, le fantaisiste Dieudonné – et le renfort d'une centaine de sans-papiers venus des rangs un peu clairsemés, Yves Contassot, candidat (Vert) à la Mairie de Paris, a rappelé les grands axes du programme des écologistes sur la culture : création d'une carte Paris-Culture couplée avec la carte Orange, développement des lieux de proximité dans les quartiers, utilisation des locaux scolaires le soir et le week-end, augmentation, enfin, du parc de logements adaptés aux artistes. Le chef de file des Verts a déploré la faiblesse du budget culturel de la ville, « au niveau de celui d'une ville moyenne comme Clermont-Ferrand ».

A la même heure, Philippe Séguin était à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) à l'invitation d'Olivier Chazeaux, maire (RPR) de la ville. Une escapade toute symbolique hors des limites de la ville et du 18<sup>e</sup> où il passe toutes les fins de semaine, puisque le thème de la rencontre était : « Paris et les communes de la Petite Couronne ». Patrick Devedjian, maire d'Antony et porte-parole du mouvement gaulliste, Roger Karoutchi, président du groupe RPR du conseil régional d'Ile de France et proche de M. Séguin, Jean-Paul Delevoye, président de l'association des maires de France et, enfin, Edouard Balladur, tête de liste de la droite dans le 15<sup>e</sup> avaient fait le déplacement et pris place au premier rang.

### LE RETOUR DE M. SARKOZY

A la tribune, outre M. Chazeaux, Claude Pernès, président de l'association des maires d'Ile-de-France et maire (DL) de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), et Nicolas Sarkozy, maire (RPR) de Neuilly-sur-Seine, entouraient M. Séguin. M. Sarkozy revoyait « pour la première fois en public » le député des Vosges depuis qu'il lui avait succédé à la tête du RPR au printemps 1999. Une « époque » dont il « n'éprouve aucune nostalgie », a-t-il insisté, avant de souhaiter la victoire de cet « ami » si « différent » de lui.

Rejetant l'idée d'une « structure de plus dans l'écheveau déjà complexe des administrations franciliennes », M. Séguin s'est prononcé pour la création d'une « politique de contractualisation entre Paris et la Petite Couronne ».

« Nos territoires sont de plus en plus interdépendants », a souligné M. Séguin en appelant à la gestion commune de plusieurs dossiers comme la gestion des déchets, le traitement des eaux, la circulation, l'urbanisme commercial ainsi que « l'indispensable réforme du Syndicat des transports parisiens ».

A ceux qui craignent le poids de Paris, il a promis, « haut et fort », que, s'il est élu, la capitale n'aurait « aucune tentation hégémonique ». Enfin à M. Sarkozy, qui, quelques minutes auparavant, l'avait invité à passer immédiatement à l'acte dès la phase d'élaboration du programme pour les municipales, le candidat à la Mairie de Paris, un peu surpris, a répondu : « J'ai bien perçu ton invitation, Nicolas ! »

Christiane Chombeau et Christine Garin

## L'Assemblée nationale dépénalise l'IVG et encadre la stérilisation

Les députés ont supprimé le délit d'avortement qui avait été maintenu dans la loi Veil

Les députés ont achevé, jeudi 30 novembre, l'examen du projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse et la contraception, qui doit

être voté solennellement en première lecture mardi 5 décembre. Ils ont supprimé le délit d'avortement encore inscrit dans la loi Veil et le

caractère obligatoire de l'autorisation parentale pour les mineures demandant une IVG. Ils ont aussi encadré la stérilisation à but contraceptif.

IL EST 10 h 30, jeudi 30 novembre, et Elisabeth Guigou a la tête ailleurs. Ailleurs qu'à l'Assemblée nationale, où elle n'assure depuis la veille qu'une défense à l'éclipse du projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et la contraception, qui doit faire l'objet, mardi 5 décembre, d'un vote solennel des députés. La ministre de l'emploi et de la solidarité fait descendre les journalistes présents en tribune de presse dans la salle des Quatre-Colonnes. « Vous êtes là pour le chômage ou l'IVG », lance-t-elle tout à trac. « Pour l'IVG », lui répondent les « séanciers » interloqués. Qu'à cela ne tienne, le « chiffre » d'octobre est bon (- 54 700 demandeurs d'emploi), et elle brûle de le commenter...

Et l'IVG, dans tout ça ? Sa réforme poursuit son cours tranquille dans l'Hémicycle. Mercredi, les députés avaient voté l'allongement de dix à douze semaines du délai légal pour avorter (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> décembre). Jeudi, sous la pression des élus socialistes de la délégation aux droits des femmes, ils ont fait tomber un symbole – contre l'avis du gouvernement – en retirant du code pénal plusieurs infractions qui n'étaient plus sanctionnées : les IVG pratiquées hors délai, celles qui sont réalisées dans des établissements non agréés et le fait de fournir à une femme les moyens d'un auto-avortement. Ces dispositions seront intégrées dans le code de la santé publique. Seuls les avortements effectués « sans le consentement de la femme » restent inscrits

dans le code pénal. Il était « temps de considérer l'avortement comme un droit et non comme une dérogation à un délit », s'est félicitée la gauche. C'est l'enterrement de la loi Veil, a répliqué la droite. Les « douze semaines » ne « changent pas la nature des choses », alors que la dépénalisation, « crée un véritable droit à l'avortement », s'est indignée Christine Boutin (app. UDF, Yvelines).

Par ailleurs, les députés ont renoncé à inscrire le délit d'entrave à l'IVG dans le code pénal, mais la gauche a élargi et précisé les motifs de poursuite déjà prévus dans la loi Neiertz de 1993, encore insuffisants, selon la majorité plurielle, pour dissuader les commandos anti-IVG : les pressions morales et psychologiques sur les femmes ou les personnels de santé seront davantage pris en compte.

L'Assemblée nationale a également adopté l'article autorisant une mineure à se faire avorter sans le consentement de ses parents, même si le médecin ou la conseillère conjugale « doit s'efforcer d'obtenir qu'[elle] consulte ses parents ». En cas de refus, elle devra se faire accompagner d'« une personne majeure de son choix ».

Le débat a surtout porté sur la responsabilité de cet adulte « réfrérent » en cas d'accident au cours de l'IVG. Son rôle étant limité à celui d'un « conseil » et d'une « présence », il ne peut y avoir « ni responsabilité civile ni responsabilité pénale du seul fait de cet accompagnement », a tranché M<sup>me</sup> Guigou. Elle a confirmé que le projet de loi

sur les droits des malades « sera examiné au premier semestre » et « prévoira une meilleure indemnisation de l'aléa thérapeutique ».

Par ailleurs, les députés de gauche ont voté la suppression du caractère obligatoire de l'entretien social pré-IVG (maintenu pour les mineures) ; un entretien sera obligatoirement proposé après. L'unanimité s'est faite, en revanche, sur le développement de l'éducation sexuelle au collège et au lycée, qui prendra la forme d'« au moins trois

### La gauche s'est félicitée que l'avortement soit enfin considéré comme un droit

séances annuelles ». Le gouvernement a aussi accepté de présenter chaque année au Parlement un rapport sur l'impact des campagnes sur la contraception et leur effet sur le nombre des IVG. Enfin, il a modifié en profondeur la loi Neuwirth de 1967 : certains contraceptifs hormonaux ne seront plus soumis à une prescription médicale obligatoire.

Le Sénat votait au même moment, et définitivement, la proposition de loi autorisant la délivrance aux mineures, en milieu sco-

laire, de la « pilule du lendemain » (NorLevo). L'examen du texte s'est achevé par l'adoption d'un article additionnel dont la portée pratique et symbolique est considérable : l'encadrement légal de la stérilisation « à but contraceptif », qui concerne près de trente mille personnes par an (des femmes pour l'essentiel). Or la ligature des trompes (canaux déférents chez les hommes) intervient parfois « dans des conditions de réflexion et de consentement éclairé pas totalement satisfaisantes », a jugé Philippe Nauche (PS, Corrèze). Le texte prévoit que seule une personne majeure peut la demander. Elle disposera d'un délai de réflexion de deux mois et devra confirmer sa demande par écrit.

En outre, les députés ont limité cette pratique, chez les handicapés mentaux, aux cas où il y a « contre-indication médicale absolue aux méthodes de contraception » ou « impossibilité avérée de les mettre en œuvre efficacement ». Leur consentement devra être « systématiquement recherché » ; à défaut, la stérilisation sera décidée par un juge des tutelles, qui se prononcera après avoir entendu toute personne utile, et notamment « les parents ou le représentant légal de la personne ». Ces mesures pour les handicapés ont été bien accueillies à droite. Sauf par M<sup>me</sup> Boutin, qui, hostile au principe même de la stérilisation, les a jugées « scandaleuses » et attentatoires aux droits de l'homme.

Jean-Michel Bezat

## Précarité dans la fonction publique : les communistes s'abstiennent

Le projet de M. Sapin prévoit d'expérimenter pendant cinq ans le recrutement direct en catégorie C

UNE SEMAINE après son adoption au Sénat, le vote par les députés, jeudi 30 novembre, du projet de loi sur la résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique a fourni à Michel Sapin l'occasion de fustiger la politique « à courte vue » menée par le gouvernement d'Alain Juppé en matière d'emploi public, de 1995 à 1997. Le précédent plan de titularisation mené, en 1996, par Dominique Perben n'a été qu'« une compensation à un discours sur la diminution de l'emploi public, lequel n'était largement que de l'affichage », s'est exclamé le ministre de la fonction publique : il n'a pas empêché « cette forme de grossièreté comptable et démocratique » qui a vu les effectifs réels augmenter par l'embauche de contractuels et de vacataires quand la majorité de l'époque entendait limiter les effectifs budgétaires. M. Sapin s'est enfin attardé sur les nombreuses « insuffisances » du précédent plan – qui n'aurait titularisé que 50 000 contractuels sur 100 000 bénéficiaires potentiels – pour mieux apparaître en champion de la lutte contre la précarité.

Son texte, a-t-il expliqué, prévoit en effet, sur une durée de cinq ans, la titularisation de tous

les personnels employés par l'Etat en contrat à durée déterminée (vacataires, auxiliaires, contractuels...) ayant travaillé au moins trois ans en équivalent temps plein au cours des huit dernières années. Au total, près de 100 000 personnes pourraient ainsi bénéficier, dans la fonction publique d'Etat, de concours réservés, d'exams professionnels ou d'intégration directe pour les postes du bas de l'échelle, ainsi que 50 000 agents dans les hôpitaux et 125 000 dans les collectivités territoriales.

Certes plus ambitieux que le précédent accord, qui ne prenait en compte que les contractuels enseignants ou de catégorie C (niveau brevet), ce dispositif exclut cependant les chercheurs et les médecins de l'enseignement supérieur, tous les contractuels de droit privé (contrats emploi-solidarité, emplois-jeunes) ou de nationalité étrangère hors Union européenne, ainsi que « 80 000 contractuels de La Poste qui font le même travail que les titulaires », s'est indigné Jean Vila (PCF, Pyrénées-Orientales). « Alors que le gouvernement condamne la précarité dans le privé, il la magnifie dans le secteur public en présentant ses contrats emploi-solidarité comme une

chance d'insertion pour les intéressés », a, de son côté, observé Pierre Cardo (UDF, Yvelines).

Pour limiter le recours aux contractuels et faire face au départ à la retraite, d'ici à 2010, de 40 % des fonctionnaires, le deuxième volet du texte, plus controversé, porte sur la modernisation du recrutement. Il prévoit notamment d'expérimenter pendant cinq ans le recrutement direct et sans concours des agents de catégorie C (employés, agents d'entretien...), une mesure jugée « dangereuse » par une partie des syndicats signataires de l'accord du 10 juillet dont le projet de loi est la traduction législative.

« Cela risque de créer des disparités dans le déroulement de carrière de tous les autres agents », s'est alarmé Georges Tron (RPR, Yvelines), qui s'est fait pour l'occasion le porte-parole des craintes émises en juillet par la CGT, FO et la FSU, les trois syndicats contestataires de la fonction publique. En dépit de leurs réserves ponctuelles, les trois groupes de droite ont finalement approuvé ce texte alors que le groupe communiste s'est abstenu.

Alexandre Garcia

### CORRESPONDANCE

## Une lettre de soixante-dix assistants de députés socialistes

A la suite de la publication d'un article sur les conditions de travail des assistantes de députés (*Le Monde* du 29 novembre), nous avons reçu un courrier signé par soixante-dix assistants et assistantes de gauche qui travaillent avec des élus du PS. Nous en publions l'essentiel.

Cet article a choqué, pour nous pas le dire, la plupart d'entre nous. Certains se sont laissés aller à une logorrhée verbale dans laquelle nous ne nous sommes pas reconnus. Nous avons eu le sentiment que nous n'exercions pas la même profession ni n'appartenions à la même institution. Que des différences de traitement existent, il serait malhonnête de le nier. Qu'elles affectent uniquement les assistantes est faux. Les disparités ne reposent pas sur la différence de sexe. Elles sont essentiellement dues à l'absence de statut. (...) Il s'agit de poser les vraies questions. Ne nous trompons pas de combat. (...)

Nous exerçons un métier à part, passionnant et exigeant. L'étroitesse

de la relation entretenue avec l'élu et la nature politique de notre activité en sont deux caractéristiques fondamentales. Dès lors, comment envisager raisonnablement que les cas décrits soient représentatifs de la profession de collaborateurs de députés ?

Qui connaît l'organisation du travail parlementaire sait que l'assistant et l'assistante sont seuls à gérer leur activité et celle de leur député. Des tâches de secrétariat leur incombent parfois, par la force des choses. Et alors ? Sont-elles si dégradantes ? Au-delà, et surtout, ce sont des conseils et avis distillés chaque jour, des fonctions de représentation, des notes, des interventions, des amendements que les assistants rédigent dans l'ombre. Cet article privilégie les « anecdotes » et tend à généraliser des cas particuliers qui bien évidemment nous révoltent et que l'on peut malheureusement constater dans toutes les professions (...). Point d'omerta chez nous, mais des faits.



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Golf V6 4MOTION.  
Ce sera certainement  
la plus attachante des voitures.



Transmission intégrale permanente 4MOTION  
également disponible sur Golf V5, TDI 115 et GTI TDI 115.

Technologie 4MOTION  
4 roues motrices permanentes





**JUSTICE** L'ancienne « intendante » du RPR, Louise-Yvonne Casetta, et l'ancien trésorier du Parti républicain Jean-Pierre Thomas ont été mis en examen, dans la nuit du jeudi 30

novembre au vendredi 1<sup>er</sup> décembre pour « complicité et recel de corruption » par les juges Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucauld, chargés de l'enquête sur les marchés publics

d'Ile-de-France. ● GÉRARD PEYBERNES, qui dirigeait l'association officielle de financement du PS, devait être présenté aux juges dans la matinée pour les mêmes faits. ● L'ENQUÊ-

TE se poursuit dans la sphère politique avec le placement en garde à vue, jeudi, de Michel Roussin. ● L'ANCIEN MINISTRE (RPR) de la coopération est soupçonné d'avoir joué un

rôle pivot dans un système d'entente illicite à des fins de financement politique. ● GENDARME devenu homme clé du chiraquisme, il est aux prises avec la justice depuis 1994.

## Michel Roussin au centre de l'enquête sur les marchés d'Ile-de-France

L'ancien ministre de la coopération, pivot de l'équipe de Jacques Chirac, a été placé en garde à vue, jeudi 30 novembre, dans le dossier des lycées de la Région. Plusieurs protagonistes lui attribuent un rôle clé dans l'élaboration du système d'entente illicite à des fins de financement de plusieurs partis politiques

ANCIENNE directrice administrative du RPR, Louise-Yvonne Casetta, et Jean-Pierre Thomas, ancien trésorier de l'ex-Parti républicain (PR, devenu Démocratie libérale), ont été mis en examen et placés sous contrôle judiciaire, dans la nuit du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, par les juges d'instruction Armand Riberolles et Marc Brisset Foucauld, chargés de l'enquête sur les marchés des lycées de la Région Ile-de-France. Ils sont notamment poursuivis pour « complicité et recel de corruption ». L'ancien ministre (RPR) de la coopération, Michel Roussin, placé en garde à vue jeudi était toujours interrogé par la police, vendredi matin. Ancien responsable de l'association officielle de financement du PS, Gérard Peybernes devait être présenté aux juges dans la journée de vendredi.

La justice soupçonne ces personnalités d'avoir participé à un système de financement occulte de leurs formations politiques alimenté, entre 1990 et 1996, par un prélèvement de 2 % sur les marchés de lycées régionaux – dont le montant total est estimé à 28 milliards de francs. M. Thomas aurait reconnu devant les juges, l'existence d'un tel système. Il aurait indiqué que le président du PR de l'époque, Gérard Longuet, lui avait demandé de ren-

contrer M. Roussin, alors directeur du cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris. M. Roussin, qui fut également chef du cabinet de M. Chirac à Matignon, entre 1986 et 1988, l'aurait alors informé – selon M. Thomas – d'un accord entre les entreprises et les principales formations politiques siégeant au conseil régional pour qu'un pourcentage des marchés soit reversé aux partis. Pour la bonne marche du système, il lui aurait également conseillé de rencontrer M<sup>me</sup> Casetta ainsi que Christine Lor, conseillère aux affaires scolaires de la présidence de la Région, et Gilbert Sananès, patron du bureau d'études Patrimoine Ingénierie. Ce dernier jouait un rôle d'assistant technique auprès du conseil régional pour ces marchés.

M. Thomas aurait contesté, en revanche, avoir eu connaissance des détails du mécanisme de prélèvement des fonds sur les marchés.

Avant même les déclarations de l'ancien trésorier du PR, M. Roussin – aujourd'hui président du comité Afrique du Medef international et vice-président du groupe Bolloré – avait été placé en garde à vue, jeudi 30 novembre, dans les locaux de la police financière. Le nom de M. Roussin avait auparavant été cité par plusieurs des per-

sonnes mises en examen dans ce dossier. Au cours de sa garde à vue, M<sup>me</sup> Lor avait assuré l'avoir rencontré, à une date qu'elle situe entre 1988 et 1992, à l'Hôtel de Ville, afin de se faire expliquer par lui le fonctionnement du financement des partis à partir des marchés des lycées (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> décembre).

« C'était Michel Roussin qui s'occupait du financement du RPR, a-t-elle notamment assuré. Il m'a reçue et il m'a confirmé qu'il y avait des versements d'argent provenant des entreprises pour les partis politiques et qui représentaient 2 % des marchés publics en général. »

### Des versements évoqués par Jean-Claude Méry

Dans sa confession posthume, publiée par *Le Monde* du 22 et du 23 septembre et versée depuis aux dossiers judiciaires de la région Ile-de-France et des HLM de Paris, l'ancien financier occulte du RPR, Jean-Claude Méry, évoquait à plusieurs reprises Michel Roussin. Evoquant notamment l'opération de chauffage des HLM, il affirmait avoir effectué « une opération d'encaissement de fonds assez prestigieuse. C'est-à-dire que je vais porter l'argent moi-même dans le bureau de M. Michel Roussin, chef de cabinet de M. le premier ministre » [...] « Ce jour-là [le 5 octobre 1986], j'ai remis les 5 millions de francs en argent liquide directement sur le bureau de M. Roussin, en présence de M. Chirac », déclarait Jean-Claude Méry. Dès le 22 septembre, l'avocat de Michel Roussin, Me Pierre Haïk, avait estimé que « les accusations portées » contre son client étaient « sans fondement », qu'elles « ne constituent [aient] pas une nouveauté » et avaient déjà abouti, dans la procédure du juge Halphen, à un non-lieu en faveur de M. Roussin, en décembre 1995.

C'est également, semble-t-il, au titre de ses anciennes fonctions de directeur du cabinet de M. Chirac, que M. Roussin avait rencontré les dirigeants de l'entreprise de travaux publics Chagnaud. « M. Fleury [directeur général de cette société] m'a informé qu'il avait rencontré Michel Roussin à l'Hôtel de Ville à la demande de ce dernier, a ainsi expliqué aux juges, le 20 septembre, l'actuel président de cette entreprise. Michel Roussin lui a demandé d'embaucher Patrick Ségal [adjoint (RPR) au maire de Paris chargé des handicapés de 1989 à 1995 salarié par Chagnaud sur la même

période]. Michel Roussin a fait comprendre à M. Fleury qu'il en serait tenu compte dans le cadre de l'attribution des marchés de la Région Ile-de-France. De plus, M. Fleury, après avoir rencontré Michel Roussin ou M<sup>me</sup> Casetta [future directrice administrative du RPR collaboratrice du trésorier du RPR] m'a informé qu'il faudrait payer 2 % en contrepartie du marché du Conseil Régional. »

### DES CONTACTS ÉTROITS

Lui-même mis en examen dans ce dossier, M. Génin a précisé que l'embauche de M. Ségal avait « dû être concomitante avec la réalisation du marché du lycée de Rosny ». L'ancien directeur général de Chagnaud a pour sa part confirmé avoir embauché M. Ségal mais a indiqué n'avoir conservé aucun souvenir d'une rencontre avec M. Roussin même s'il l'a estimé « possible, car [il] le connaissait bien ». Ces deux entrepreneurs ont toutefois déclaré que M. Ségal, actuel délégué interministériel aux handicapés, avait réellement travaillé pour leur société. Interrogé par *Le Monde*, M. Ségal – qui n'a pas été convoqué par la justice à ce jour – a confirmé avoir été salarié par l'entreprise Chagnaud mais a démenti tout lien entre son recrutement et une éventuelle intervention politique.

Enfin, le nom de l'ancien ministre avait été cité, en 1998, par l'intermédiaire Jean-Philippe Huchard, mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux et recel d'abus de confiance ». M. Huchard, se présentant comme un ami d'enfance de M. Roussin au Maroc, affirmait avoir conservé des contacts étroits avec lui lorsque ce dernier était devenu, en 1983, conseiller technique puis chef de cabinet de M. Chirac à la mairie de Paris. M. Roussin l'aurait d'abord introduit auprès des responsables de la trésorerie du RPR, indiquait-il, afin d'obtenir des marchés parisiens « en réglant des factures du RPR, par exemple pour payer les imprimeurs ou les affiches ».

M. Huchard a indiqué avoir à nouveau rencontré M. Roussin en 1986. « Michel Roussin, qui était devenu chef de cabinet du premier ministre M. Chirac, a-t-il dit (...) m'a expliqué que de nombreux marchés allaient bientôt être conclus pour construire et réhabiliter les lycées de la région. » M. Huchard, alors devenu agent commercial indépendant, aurait alors participé à « un système de tourniquet qui faisait que chaque entreprise avait son tour ».

Jacques Follorou

## Le gendarme devenu un homme-clé du chiraquisme

C'EST à l'Hôtel Matignon, où il entre, en mai 1974, comme premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, que Jacques Chirac découvre Michel Roussin. Agé de trente-cinq

### PORTRAIT

Il est, auprès du premier ministre, une vigie et, le cas échéant, un agent

ans, cet officier de gendarmerie, né à Rabat, au Maroc, est alors, depuis deux ans, le commandant militaire de Matignon. M. Chirac fera de lui un sous-préfet, quelques mois avant de rompre avec M. Giscard d'Estaing, en août 1976. Il assurera surtout sa promotion, l'année suivante, et pour quatre ans, au poste de directeur du cabinet d'Alexandre de Marenches, directeur général du Sdece, l'ancêtre de la DGSE, autrement dit les services de renseignement français.

Le RPR, les « services » et, plus tard, la Mairie de Paris : tel est le triangle dans lequel a été longtemps circonscrite la carrière de M. Roussin. Ayant rejoint M. Chirac à l'Hôtel de Ville, en 1983, après un séjour de deux ans à la Compagnie générale des eaux (devenue Vivendi), il est l'un des principaux collaborateurs du maire et président du RPR dans son entreprise de conquête du pouvoir. Il organise les campagnes électorales de M. Chirac à Paris, mais aussi ses tournées en province.

Cultivant aussi ses contacts en Afrique, il maintient, bien sûr, le contact avec les « services », ce qui lui permet d'être le premier à alerter son patron sur l'affaire Greenpeace, en juillet 1985, en lui révélant que des agents français sont à l'origine du sabotage du *Rainbow Warrior* dans le port d'Auckland. M. Chirac étant redevenu premier ministre en 1986, pour la première cohabitation, M. Roussin est à ses côtés, en qualité de chef de cabinet. Le directeur du cabinet, Maurice Ulrich, « gère » les relations officielles avec l'Elysée de François Mitterrand. M. Roussin, lui, participe à la guerre de l'ombre qui se livre à propos de la lutte contre le terrorisme, des otages français détenus au Liban, et du sort des deux agents de l'affaire Greenpeace assignés à résidence en Polynésie. Il n'est certes pas au premier rang, occupé alors par les duettistes de la

Place Beauvau, Charles Pasqua et Robert Pandraud ; mais il est, auprès du premier ministre, une vigie et, le cas échéant, un agent.

Après la défaite de 1988, M. Roussin suit M. Chirac dans sa base de repli, la Mairie de Paris, où il va devenir le directeur de son cabinet. Ce sont ces responsabilités à l'Hôtel de Ville qui lui vaudront ses ennuis successifs avec la justice dans les enquêtes sur le financement occulte du RPR. Il a toujours contesté avoir joué un rôle central dans un système de collecte de fonds. Cependant, M. Roussin était déjà chargé des finances à Matignon – il est vrai que ce domaine fut longtemps dévolu au chef de cabinet du premier ministre – à l'époque où il aurait, selon la confession posthume de Jean-Claude Méry (*lire ci-dessus*), reçu une valise de billets.

### « VOUS ME DÉPOUILLEZ ! »

Lorsque Edouard Balladur propose à M. Roussin, en 1993, de devenir ministre de la coopération, M. Chirac, qui a déjà concédé à son collaborateur un siège de député dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris, s'inquiète : « Mais vous me dépouillez ! » M. Balladur tient bon, et l'ancien gendarme aux yeux bleus, ravi de trouver un poste à la mesure de ses ambitions, s'éloigne peu à peu de l'Hôtel de Ville.

La rupture avec M. Chirac devient patente lorsque le ministre, mis en cause en 1994 dans l'enquête du juge Eric Halphen, aura le sentiment d'être insuffisamment défendu. Il finira par obtenir un non-lieu, en 1995. Et par prendre ses distances avec la politique, gardant seulement un mandat de conseiller de Paris.

Raphaëlle Bacqué et Patrick Jarreau

## Depuis 1994, l'ancien ministre reste aux prises avec la justice

DEPUIS 1994, Michel Roussin ne s'est jamais véritablement éloigné du monde judiciaire – du moins pas suffisamment à son gré. Cette année-là, le ministre (RPR) de la coopération du gouvernement d'Edouard Balladur avait dû démissionner à l'annonce de sa convocation par le juge Eric Halphen. Le magistrat de Créteil (Val-de-Marne), qui avait commencé, quelques mois plus tôt, une enquête sur l'attribution de marchés publics à des entreprises parisiennes et franciliennes – qui devait le conduire sur la piste d'un financement politique – avait recueilli plusieurs témoignages à charge contre lui. Dès lors, sa mise en examen – pour « recel d'abus de biens sociaux » – était annoncée.

M. Roussin fut officiellement poursuivi, le 14 novembre 1994, soupçonné de s'être fait remettre par le promoteur et homme d'affaires Jean-Claude Méry, des « enveloppes » d'argent liquide provenant de diverses sociétés. Ancien directeur du cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris, le ministre démissionnaire était désigné, selon l'accusation, par les initiales « MR », qu'inscrivait la secrétaire de M. Méry dans les agendas de son employeur – en regard de sommes d'argent – ainsi que sur les fameuses enveloppes. Interrogée, la secrétaire avait affirmé que les initiales désignaient bien M. Roussin, que *Le Canard enchaîné* présentait avec constance, dès cette époque, comme le pivot d'un système de financement occulte du RPR. Elle devait,

quelques mois plus tard, revenir sur ces déclarations. S'ajoutait à ce soupçon le témoignage d'un ancien chauffeur de Jean-Claude Méry, qui avait longuement relaté des échanges de « mallettes » entre le promoteur et le collaborateur direct de M. Chirac, auxquels il assurait avoir assisté. Mais son récit avait été contredit sur plusieurs points par l'enquête policière, au point que le juge Halphen avait dû constater, un an plus tard, que les deux témoignages accusatoires comportaient « des exactitudes manifestes ».

### UN NON-LIEU EN COURS DE PROCÉDURE

C'est ainsi que M. Roussin avait obtenu ce que les juges d'instruction accordent très rarement : un non-lieu en cours de procédure. Dans une ordonnance datée du 15 décembre 1995, le juge Halphen avait estimé que M. Roussin n'avait pas expliqué « de façon convaincante » ses nombreuses entrevues avec M. Méry, mais qu'il s'était avéré « impossible de qualifier précisément » les infractions qui lui étaient reprochées. Les enquêteurs n'avaient notamment pas pu déterminer au préjudice de quelles entreprises les abus de biens suspects auraient été commis (*Le Monde* daté 17-18 décembre 1995). Mis en examen et incarcéré durant plusieurs mois dans cette procédure, M. Méry avait, durant cette période, contesté toute participation à une organisation de collecte de fonds occultes pour le RPR – à l'inverse de ce qu'il a fait, avec un grand luxe de

détails, dans son fameux témoignage enregistré.

Outre une convocation ultérieure du même juge Halphen, le 7 juillet 1998 – mais en qualité de témoin, cette fois –, M. Roussin avait répondu, quelques mois plus tard, à une autre convocation judiciaire : celle du juge de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure, lancé dans une enquête sur le financement du RPR par la prise en charge de permanents et de cadres du parti par des entreprises ainsi que par la Ville de Paris. Mis en examen le 21 août 1998, l'ancien ministre était soupçonné, dans ce cadre, d'avoir signé des contrats recrutant des salariés pour l'administration parisienne alors que ceux-ci travaillaient pour le RPR. M. Roussin – dont la mise en examen, annulée pour vice de forme, avait été renouvelée au mois d'octobre 1999 – a contesté, devant le juge, avoir eu connaissance de la fictivité de ces affectations de personnels, soulignant, textes officiels à l'appui, qu'une telle « surveillance » n'entraînait pas « dans les attributions du directeur de cabinet du maire » (*Le Monde* du 5 mai 1998).

Récemment, M. Roussin avait reçu une agréable – quoique tardive – nouvelle : l'annulation, le 11 octobre, de l'ensemble des actes qui l'avaient visé, en 1994 et 1995, dans l'instruction de M. Halphen. Il savait néanmoins qu'il n'en avait pas fini par les juges.

Hervé Gattegno

## La garde à vue de trois avocats provoque la colère du barreau d'Ajaccio

M<sup>e</sup> Antoine Sollacaro et deux de ses confrères sont soupçonnés de violation du secret de l'instruction

PRÈS DE quatre-vingts avocats du barreau d'Ajaccio, en robe, ont bloqué vendredi 1<sup>er</sup> décembre au matin, avec des cadenas, les accès du palais de justice de la ville, pour protester contre le placement en garde à vue de deux de leurs confrères d'Ajaccio, dont l'ancien bâtonnier Antoine Sollacaro, d'un avocat niçois et d'un expert-comptable dans le cadre d'une enquête pour violation du secret de l'instruction et du secret professionnel. M<sup>e</sup> Michel Cardix,

du barreau de Nice, l'expert niçois Luc Pantalacci et M<sup>e</sup> Sollacaro devaient être présentés vendredi matin devant le juge d'instruction, Jean-Michel Gentil. M<sup>e</sup> Marie-Madeleine Audisio-Ornano, du barreau d'Ajaccio, était, elle, toujours entendue vendredi, dans le même dossier. Les gardes à vue dans des procédures de violation de secret sont très rares en France, spécialement en ce qui concerne les avocats.

### DÉPÔT DE BILAN SUSPECT

Le bâtonnier Sollacaro, qui a, depuis des années, pris ses distances avec le mouvement nationaliste, est notamment l'avocat de Gilbert Casanova, l'ancien président de la chambre de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud et ancien membre influent du Mouvement pour l'autonomie (MPA), aujourd'hui dissous. M. Casanova, écroué depuis la fin du mois de septembre, fait l'objet de plusieurs poursuites pour banqueroute par détournement d'actifs et abus de biens sociaux. Le juge Jean-Michel Gentil s'intéresse au

dépôt de bilan suspect – 44 millions de francs de passif – de la Société des automobiles Casanova (SDAC), l'enquête préliminaire ayant suscité des soupçons sur des détournements estimés à près de 32 millions de francs depuis 1989 (*Le Monde* du 29 septembre). Le magistrat instructeur, qui s'inquiétait de la diffusion de plusieurs éléments de son information, a obtenu du parquet il y a deux semaines l'ouverture d'une information judiciaire contre X... pour violation du secret de l'instruction et du secret professionnel.

Le juge a ainsi procédé, mercredi 29 novembre, à une perquisition au domicile niçois de Luc Pantalacci, l'expert-comptable de la SDAC, chez qui le fisc avait déjà saisi des documents il y a deux ans (*Le Monde* du 19 novembre 1998). Il s'est ensuite rendu chez son avocat, M<sup>e</sup> Michel Cardix, et des éléments de la procédure ayant été découverts, les deux hommes ont été conduits le lendemain à Ajaccio.

M<sup>e</sup> Antoine Sollacaro a été à son tour placé en garde à vue à la bri-

gade financière d'Ajaccio, jeudi 30 novembre, ses collaborateurs et ses secrétaires ont été entendus, son cabinet perquisitionné. Vingt-cinq avocats ont manifesté en robe dans l'après-midi devant le commissariat. Ils se sont retrouvés vendredi matin devant le palais de justice, avec la quasi-totalité du barreau de Corse-du-Sud, décidés à bloquer le tribunal.

« L'autorité judiciaire a engagé un bras de fer avec nous, nous y sommes prêts, a indiqué M<sup>e</sup> Camille Romani, l'actuel bâtonnier d'Ajaccio. Ce n'est pas un réflexe corporatiste, et nous ne sommes pas au-dessus des lois. Mais Antoine Sollacaro conteste avoir transmis quelque élément que ce soit de la procédure, et il ne s'agit que d'une petite infraction qui ne justifiait pas l'emploi de méthodes brutales et humiliantes. Nous craignons qu'il s'agisse en réalité d'un règlement de comptes à l'égard d'Antoine Sollacaro, dont les prises de position énergiques ont souvent déplu à l'autorité judiciaire. »

Franck Johannès

**Ne commandez pas votre SEAT sans nous avoir rendu visite**

**SEAT**

**AUTOGIR, le nouveau concessionnaire SEAT de l'Ouest Parisien**

41, bd Gouvion St Cyr, Paris 17<sup>e</sup>, Tél : 01 56 68 83 00

## Une campagne pour le rapprochement géographique des détenus basques, bretons et corses

DEMANDANT le « rapprochement des prisonniers politiques basques, corses et bretons incarcérés dans l'Etat français » vers leur région d'origine, un collectif qui regroupe des comités de ces trois courants indépendantistes a annoncé, jeudi 30 novembre, lors d'une conférence de presse à Paris, le lancement d'une campagne d'action conjointe. C'est la première fois que ces mouvements font cause commune au nom de quatre-vingts Basques, d'une quarantaine de Corses et de dix Bretons écroués dans des prisons françaises sur la base d'instructions diligentes par des magistrats antiterroristes.

Les intervenants ont déploré que les détenus, « soumis à une justice d'exception », soient principalement écroués en région parisienne, ce qui impose de longs et coûteux déplacements à leurs proches. Olivier Sauli, qui devait représenter le Comité anti-répressif corse, était absent en raison de son récent placement en garde à vue à Ajaccio.

# L'épidémie de sida frappe plus les étrangers que les Français

Des chiffres rendus publics à l'occasion de la Journée mondiale contre la maladie, vendredi 1<sup>er</sup> décembre, montrent qu'en France le nombre de nouveaux cas diminue, mais plus faiblement pour les Africains. Les associations réclament des campagnes ciblées

Les étrangers, en particulier les Africains, bénéficient moins que la moyenne de la population de la régression de l'épidémie de sida en France. Les statistiques publiées, vendredi 1<sup>er</sup> décembre, par l'Institut de veille sanitaire,

à l'occasion de la Journée mondiale contre le sida, en attestent. Alors que le nombre de nouveaux cas de sida déclarés en France a connu une baisse de 72 % chez les Français entre 1995 et 1999, cette baisse n'est que de

43 % pour les étrangers. Les associations insistent sur l'importance spécifique du déni de la maladie parmi les étrangers. Ainsi, 60 % des étrangers ne découvrent leur séropositivité qu'au stade du sida. Pour beaucoup d'inter-

venants, ce constat inquiétant marque l'échec d'une politique de prévention et de dépistage « tout public ». Ils mettent en cause le refus des autorités de mettre en œuvre des campagnes ciblées (lire aussi page 34).

« LA DIMINUTION du nombre de nouveaux cas de sida est moins importante chez les étrangers que chez les Français et elle connaît même une réaumentation en 1999. » La conclusion du rapport de l'Institut national de veille sanitaire (InVS) issue des données actualisées au 30 septembre ne laisse pas d'inquiéter. Le document est rendu public vendredi 1<sup>er</sup> décembre, Journée mondiale contre le sida. En effet, si le nombre de nouveaux cas de sida déclarés en France a connu une baisse de 72 % chez les sujets français entre 1995 et 1999, cette baisse n'est que de 43 % pour les étrangers. La diminution est particulièrement faible pour les personnes originaires d'Afrique subsaharienne (-20 %). La proportion d'étrangers parmi les nouveaux cas de sida atteint aujourd'hui 28 % contre 14 % en 1996, et, là encore, les Africains des pays subsahariens sont les plus touchés : ils représentent 44 % des étrangers récemment déclarés séropositifs (contre 12,5 % de la population étrangère). « Les distorsions se sont aggravées », note laconiquement Florence Lot de l'InVS.

« Le gros problème chez les étrangers, constate Olivier Maguet, chargé de mission étrangers à Aides, c'est le déni de la maladie. Et, en matière de prévention, on a un retard monstrueux. On se retrouve dans la même situation que pour les gays il y a quinze ans », assure-t-il. Les chiffres rendus publics par l'InVS sur la découverte de leur séropositivité par les étrangers sont en effet fort éclairants. Entre janvier 1998 et septembre 2000, 60 % des étrangers ne découvraient leur séropositivité qu'au stade du sida ; ils n'étaient que 42 % dans ce cas entre janvier 1994 et 1998. Cette méconnaissance de la séropositivité est encore plus marquée pour les personnes originaires d'Afrique subsaharienne puisqu'elle concerne 63 % des séropositifs. « Les étrangers séropositifs ont un plus faible recours à une prise en charge thérapeutique avant le diagnostic de sida déclaré. Cela traduit une difficulté globale à un accès à des soins appropriés », analyse le rapport de l'InVS. L'étude confirme ainsi le constat des associations sur le terrain. « Chez nous, on va voir le méde-

cin quand on est vraiment malade. Du coup, les hommes se rendent compte qu'ils sont séropositifs quand ils sont hospitalisés et les femmes quand elles sont enceintes », raconte Habsa Sall, de l'Association des femmes mauritaniennes du fleuve (AFMA) aux Mureaux.

### « UN SILENCE INADMISSIBLE »

Une fois la maladie découverte, la plupart la cachent, même à leurs proches. Car, pour beaucoup, elle entraîne des déchirures sociales et familiales. Dans ces communautés, souvent dans une grande précarité, les messages de prévention ont donc de la peine à atteindre leur cible. « On sait que, pour les Africains, l'environnement est plus difficile : ils vivent le plus souvent dans des cités ou des logements insalubres, connaissent le chômage et leurs enfants un parcours scolaire plus difficile », constate Olivier Maguet. Leur connaissance des modes de transmission est encore souvent limitée : selon une enquête Ipsos réalisée pour l'association Aides, seuls 29 % des étrangers interrogés déclarent connaître avec certitude

les modes de transmission ; 59 % n'en sont pas sûrs et 12 % ne les connaissent pas du tout.

Pour nombre d'intervenants associatifs, ce constat marque l'échec d'une politique de prévention et de dépistage « tout public ». Les campagnes menées par le ministère de la santé demeurent extrêmement pudiques quant à la prévalence de la maladie parmi les populations immigrées et étrangères vivant en France. « Alors qu'on sait que la prévention ne marche que quand le public peut s'identifier au message, aucune campagne n'a été menée en direction des étrangers », dénonce Germain Pinalie, d'Act up.

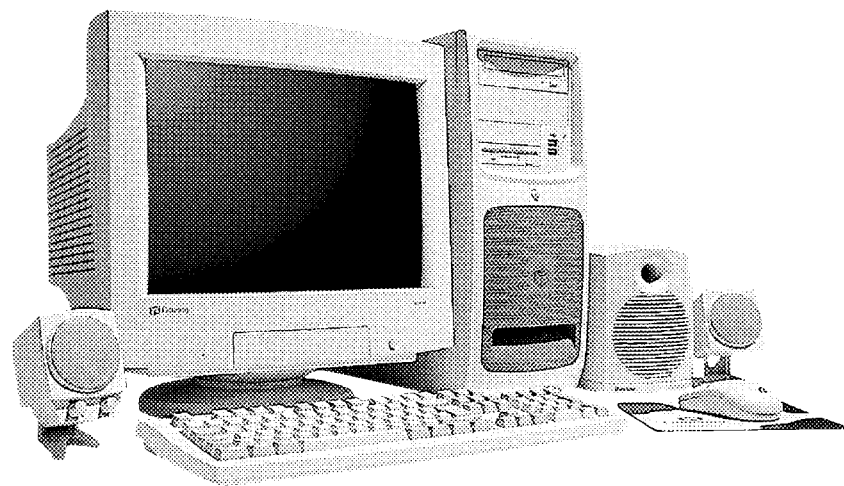
Le ministère de la santé s'est toujours interdit de telles campagnes « communautaires », par peur d'une stigmatisation des étrangers. « Malgré l'accumulation de chiffres, la santé des immigrés n'est toujours pas une priorité des pouvoirs publics. Leur silence était déjà inadmissible, il est devenu intolérablement monstrueux », accuse Reda Sadki, de Migrants contre le sida. « Il faut sortir des discours généralistes de prévention qui tombent à plat et n'aident pas les personnes à se mobiliser », soutient Olivier Maguet. Il faut également tordre le cou à certaines idées reçues : « Nos patients africains sont au moins aussi assidus dans leur prise en charge ou leurs traitements que les autres

malades, malgré leur très grande précarité », assure le docteur Jean-Baptiste Guiard-Schmid (hôpital Rothschild, Paris).

Pour faire passer le message de prévention, les associations de lutte contre le sida cherchent des relais dans les communautés étrangères les plus touchées par la maladie. Depuis deux ans, Aides a commencé à former des responsables associatifs issus des banlieues et des organisations d'immigrés. L'AFMA organise ainsi des « causeries » de femmes poulars autour de l'éducation de l'enfant ou des MST pour expliquer comment se protéger du VIH. Au Havre, les militants d'Aides interviennent dans les foyers africains. A Marseille, ce sont trois animateurs de quartier issus de familles maghrébines qui ont été formés. Une coordination africaine en Ile-de-France de lutte contre le sida a été constituée par douze associations africaines pour monter des projets communs. Deux plaquettes en direction des femmes africaines vont être diffusées à la mi-décembre. Mais les moyens semblent dérisoires. « Quand verra-t-on, à une heure de grande écoute, un clip télévisé en arabe ou en soninké expliquant qu'il faut mettre des capotes ? », demande Germain Pinalie.

Paul Benkimoun et Sylvia Zappi

# C'est rapide



Inclus Windows Millennium Edition, la version française du logiciel préféré du monde entier

# C'est ici.

## GATEWAY PERFORMANCE 1400 PC

Un PC multimédia entièrement équipé avec modem.

- Processeur Intel® Pentium® 4 à 1400 MHz
- 128 Mo de RDRAM PC-800
- Lecteur de DVD-ROM
- Disque dur 20 Go
- Sound Blaster Live! Value
- Moniteur 17"
- Gateway.net®, accès à Internet
- Microsoft® Windows® Millennium
- MS® Works Suite 2000

Découvrez le nouveau Gateway 1400 chez

L'on peut trouver les magasins Gateway au

- Paris 8<sup>ème</sup> – 63 bld Haussmann
- Paris 17<sup>ème</sup> – 5, place des Ternes
- Centre Commercial Rosny 2 – Avenue Charles de Gaulle 93117 Rosny-sous-Bois
- Centre Commercial La Part Dieu – Boutique 301 – Niveau 3 17 rue de Docteur Bouchut – 69431 Lyon

APPELEZ MAINTENANT

0800 90 64 60

www.gateway.com/fr



Disponible dans les magasins

**FNAC**

Etoile Montparnasse La Défense  
Forum St Lazare  
Italie 2 Parly 2  
Micro Cluny Velizy

**Surcouf**

## Avec les femmes de l'association Ikambéré, Stéphanie, séropositive, brise sa solitude

ELLE S'EST ASSISE seule dans le salon en attendant les autres femmes. Moulée dans un jean et un pull à col roulé rose, la jeune femme a le regard perdu. Au-des-

### REPORTAGE

« Ma famille ne sait rien de ma maladie. Ce serait un drame »

sus d'elle, au mur, une affiche prévient : « Sida : 6 000 morts par jour en Afrique. » Voilà quatre mois que Stéphanie, vingt-trois ans, n'est pas revenue dans ce petit appartement qui tient lieu de local à Ikambéré. Comme 280 autres femmes suivies par cette association, elle est là pour parler. Originaires de la Côte d'Ivoire, des deux Congos, du Cameroun ou du Mali, elles viennent de toute la région parisienne pour trouver une écoute au cœur de la cité des Cosmonautes, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Stéphanie a appris sa séropositivité lors de sa grossesse, en 1998. « J'étais enceinte de six mois et je n'avais pas voulu faire le test avant. Je pensais que le sida, ce n'était pas pour moi », raconte-t-elle. Le père s'est évaporé dès qu'il a su que la belle était enceinte. Et « Chez nous, les Africains, on n'avorte pas ». « J'ai dû prendre des médicaments tout de suite. C'était très dur mais au final ma fille n'a rien. » Partie depuis de longs mois du domicile paternel, la jeune femme est hébergée un temps dans un foyer avant de trouver un logement, une place en crèche et un emploi à mi-temps. Vendeuse à horaires décalés, la jeune mère a du mal à joindre les deux bouts. Sa ligne de téléphone vient d'être coupée. « Alors je viens ici quand ça ne va pas, pour me changer les idées et me rassurer », explique cette grande et belle jeune femme, les yeux mouillés.

Le plus dur, avoue la vendeuse, c'est d'« être seule ». Stéphanie raconte l'isolement, l'impossibilité de dire la maladie aux proches, les amis qui disparaissent. « Ma mère au pays, mes frères et sœurs ne savent rien de ma maladie. Ce serait un drame. Ici, on peut parler avec d'autres femmes mais on est toujours dans la maladie », avoue-t-elle. Alors pour « oublier », Stéphanie a arrêté son traitement depuis huit mois : « Je

voulais me sentir normale et ne plus avaler neuf comprimés, trois fois par jour », dit l'Ivoirienne, qui admet qu'elle doit le reprendre pour sa fille. Son portable sonne. « Salut ! Ah, là, je suis chez ma tante à Aulnay », répond-elle en forçant le ton enjoué de sa voix. « Vous voyez, je suis tout le temps obligée de mentir », souffle Stéphanie, qui avoue ne plus sortir, ne plus voir personne. « J'ai tellement peur qu'on découvre que j'ai le sida. » Alors certains jours, quand elle rentre chez elle, elle fait « n'importe quoi ! ».

C'est pour les aider à dire leur séropositivité que Bernadette Rwegera a fondé Ikambéré en 1997. Ancienne permanente de l'association SolEnSi, spécialisée dans l'aide aux enfants dont les parents sont séropositifs, M<sup>me</sup> Rwegera avait été touchée par la solitude des mères atteintes du sida. « C'est une solitude faite d'auto-exclusion. Ces femmes ne veulent pas que les autres sachent, alors elles font semblant, avec une souffrance profonde », souligne la directrice.

### « UN LIEU DE CONFIDENCES »

La majorité de celles qui viennent parler ont moins de trente ans et vivent seules, dans la précarité. « Quand nous avons ouvert, nous nous sommes rendu compte que ces femmes vivaient dans des chambres d'hôtel et n'avaient même pas un vrai repas chaud par jour », se souvient M<sup>me</sup> Rwegera.

Tous les midis, elles sont une dizaine à se retrouver autour d'un repas préparé en commun. L'association organise des cours d'informatique, de poterie, de couture. Un atelier de coiffure et de maquillage leur réapprend à se faire belles. Des « causeries » avec des médecins ont aussi été instaurées. Le résultat serait spectaculaire. Selon M<sup>me</sup> Rwegera : « Quand elles arrivent, elles sont tristes, repliées. Sans communication possible avec le mari ou la famille. Quelques mois plus tard, on les voit plus confiantes en elles-mêmes. Ce lieu de confidences leur a redonné le goût de vivre, de travailler et d'être autonomes », assure cette militante. Seul ombre au tableau de l'association, les financements. Avec un budget de 1,8 million de francs (dont 1,3 pour les salaires de cinq permanents), la directrice d'Ikambéré ne sait comment boucler l'année. Mercredi, lors du repas commun, il n'y avait pas de dessert.

S. Z.



# Le Val de Loire est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco

L'organisation internationale a décidé, jeudi 30 novembre, de classer la vallée des rois française, sur 250 kilomètres, en dépit du voisinage de plusieurs centrales nucléaires. Les élus locaux espèrent que ce label relancera la fréquentation des châteaux

## ORLÉANS

de notre correspondant régional  
Le Val de Loire était connu, le voici reconnu. La vallée des rois française entre au patrimoine de l'humanité. Réuni à Cairns (Australie) jeudi 30 novembre, le comité du patrimoine mondial de l'Unesco, composé de 21 membres représentant 161 pays, a retenu la candidature du Val de Loire (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> décembre).

L'examen de passage est enfin réussi : en 1999, la candidature ligérienne, présentée aux membres du comité à Marrakech, avait été repoussée. Une des régions symboles du patrimoine français avait subi un camouflet. Sans doute le dossier présenté était-il un peu trop téméraire. Il était proposé de classer 250 kilomètres de val ; comble d'audace, la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) était englobée dans le périmètre.

Les responsables du projet se faisaient fort de convaincre les membres du comité qu'une « cathédrale du nucléaire » appartenait, comme le reste, à l'héritage et ne constituait pas un crime de lèse-paysage. Il est difficile, dans le

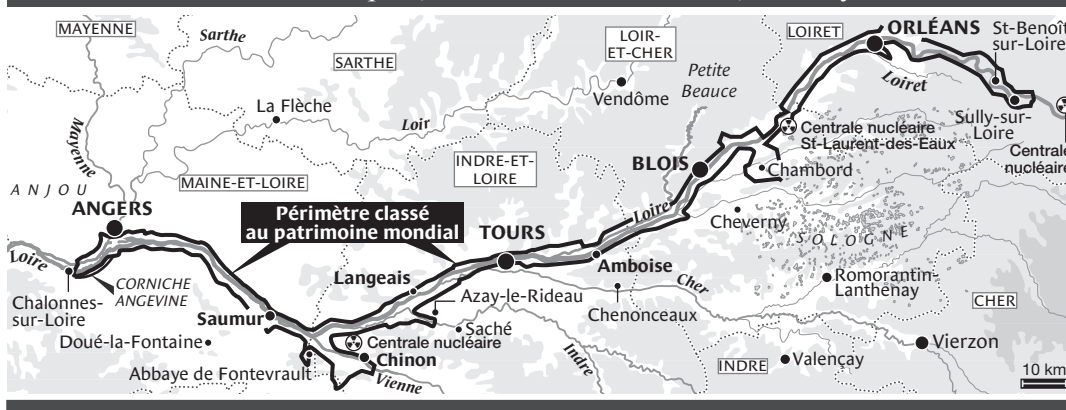
Val de Loire, de cacher l'existence de ces centrales. Il n'existe pas moins de quatre sites (Belleville, Dampierre-en-Burly, Saint-Laurent-des-Eaux et Avoine). En vain. La majorité des votants du comité avaient jugé, au contraire, que de tels « éléments de modernité » étaient incompatibles avec la notion de paysage culturel. Ils avaient réitéré leurs réserves lors d'un bureau du comité à l'été 2000.

## DOMAINE DE CHAMBORD

Les auteurs ont donc dû revoir leur copie, sous peine de ne jamais obtenir le classement tant désiré. Ils ont exclu du périmètre la centrale montrée du doigt et ont rajouté le domaine de Chambord (Loir-et-Cher), dont la qualité culturelle est incontestée. Le dossier devenait alors présentable. Hommage peut être ainsi rendu au Val de Loire de la Renaissance, à l'un des derniers fleuves libres qui a su se garder du béton, à la célèbre douceur de sa lumière, propice à l'esprit créateur.

La notion de patrimoine mondial évolue. Pendant vingt ans, les experts de l'Unesco se sont attachés à classer les monuments

## 350 monuments historiques, 62 sites naturels classés, de Sully à Chalonnes



phares de la planète. Aujourd'hui, ils s'intéressent aux sites naturels et aux paysages culturels. Cette dernière notion permet d'élargir le champ de la sauvegarde à des témoignages peut-être moins spectaculaires, mais tout aussi exemplaires, des civilisations. L'inscription du Val de Loire illustre cette nouvelle façon de percevoir le patrimoine.

Le classement inclut le Val - le fleuve et ses rives, de coteau à coteau - de Sully (Loiret) à Cha-

lonnes (Maine-et-Loire). Au total, 250 kilomètres de paysage ligérien, comprenant 350 monuments historiques et 62 sites naturels, déjà protégés par la législation française. Sont également prises en compte le Loiret, les confluences de la Loire avec le Cher, avec l'Indre jusqu'à Azay-le-Rideau, et avec la Vienne jusqu'à Chinon, en incluant l'abbaye de Fontevraud et les hauts lieux rabelaisiens (La Devinière, Seuilly).

Le périmètre retenu peut paraître

arbitraire. Il recouvre en fait la Loire calcaire avec un bout de schiste angevin. Des sites renommés en amont (Gien, Briare) ou les paysages chers à Julien Gracq en aval se trouvent exclus. On peut le regretter. De même certains châteaux, et non des moindres, échappent au classement : Chenonceaux, Cheverny, Valençay, Saché (la demeure de Balzac), ou une curiosité comme la cité troglodytique de Doué-la-Fontaine.

## RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Les élus locaux attendent de cette inscription des retombées économiques. Le Val de Loire a besoin d'une relance touristique (*Le Monde* du 4 août). Le public semble se lasser de la visite des châteaux. Depuis la fin des années 80, ceux-ci connaissent une certaine désaffection, malgré les efforts des propriétaires pour les animer. Le label de l'Unesco arrive à point. Il

devrait entraîner une mobilisation, et faire prendre conscience que le paysage ligérien constitue un tout à valoriser, les châteaux autant que le reste du décor (villages, habitat troglodyte, endiguement, vignoble). Mû par l'habitude, le visiteur concentre trop souvent son attention sur le monument vedette, oubliant les autres composantes du paysage et le milieu humain qui l'environne.

Le Val de Loire était la seule candidature française de ce cru patrimonial 2000. Les responsables de l'Unesco souhaitent à présent une meilleure répartition des sites inscrits sur tous les continents. 60 % des sites classés sont européens. Pour la première fois, des sites d'Azerbaïdjan, de Malaisie, du Nicaragua et du Surinam figurent sur la liste.

En dehors de ces opérations de classement de prestige, la solidarité patrimoniale entre pays riches et pays pauvres est encouragée par l'Unesco. Une convention a, par exemple, été signée entre la région Centre, la commune de Chinon et la ville de Luang Prabang, au Laos. La conservation du patrimoine est censée ne pas être un luxe de pays nantis.

Régis Guyotat

■ L'Union démocratique bretonne (UDB) a estimé, jeudi 30 novembre, que le classement du Val de Loire dans le patrimoine de l'Unesco est « une reconnaissance mondiale d'une vraie région », qu'« un découpage administratif absurde tient encore divisée ».

## PERFORMANCE ET ELEGANCE : L'ACCORD PARFAIT



### NetVista A20i (27G) + écran 17"

- Boîtier micro-tour anthracite et bleu saphir
- Processeur Intel® Celeron™ 633 MHz
- Mémoire 64 Mo
- Disque dur 10 Go
- Lecteur de CD-Rom 48X
- Audio intégré et haut-parleurs
- Modem 56 K
- Suite bureautique complète Lotus
- Windows Millennium
- Garantie internationale pendant un an\*
- Service NetVista Express inclus pendant un an\*
- Réf. OAFR011
- 1 141,84 €\* - 1 365,64 €\*\*

**7 490 FHT\***  
**8 958 FTT\***

### NetVista A20i (55G) + écran 17"

- Boîtier micro-tour anthracite et bleu saphir
- Processeur Intel® Pentium® III 733 MHz
- Mémoire 64 Mo
- Disque dur 20 Go
- Lecteur de DVD 12X
- Audio intégré et haut-parleurs
- Modem 56 K
- Suite bureautique complète Lotus
- Windows Millennium
- Garantie internationale pendant un an\*
- Service NetVista Express inclus pendant un an\*
- Réf. OAFR017
- 1 370,52 €\*\* - 1 639,13 €\*\*

**8 990 FHT\***  
**10 752 FTT\***

Vous rêvez d'un ordinateur puissant, facile à utiliser et élégant à un prix compétitif ? Avec les nouveaux NetVista A20i 27G et 55G d'IBM, ce rêve devient réalité. Dotés des toutes dernières technologies, ils vous offrent des fonctionnalités graphiques et audio de pointe dans une configuration souple et très compacte.

**Ultra-connectivité.** Grâce aux cinq touches personnalisables du clavier, vous pouvez vous connecter directement à Internet et accéder automatiquement à vos applications préférées.

**Mise à niveau immédiate.** La solution de support en ligne Update Connector vous permet d'accéder d'un simple clic aux toutes dernières mises à jour des logiciels et c'est gratuit pendant la première année de garantie !

**Le confort avant tout.** Des fonctionnalités innovantes comme Access IBM vous donnent accès à toute une palette de services : maintenance, support, diagnostics...

Équipez-vous d'un NetVista A20i 27G ou 55G. Vous verrez, ça change tout !

@ business tools

## Une sauvegarde élargie aux sites et aux paysages

● Le livre du patrimoine mondial de l'Unesco, qui regroupe 188 États, a été ouvert en 1972. Chaque année, les pays proposent le classement de sites de leur choix. Il appartient à l'Unesco, en collaboration avec le Conseil international des monuments et des sites et l'Union internationale pour la conservation de la nature, d'accepter les candidatures. L'entrée dans le patrimoine de l'humanité exige l'engagement de l'Etat candidat à protéger le site. Le classement du site d'Angkor a ainsi entraîné, la création d'un plan d'occupation des sols, délimitant la zone des temples et celle des hôtels. L'agence des Nations unies surveille, en outre, les sites en péril pour lesquels le classement n'a pas été sollicité.

● Aujourd'hui, 690 sites sont classés dans 122 pays. L'Espagne et l'Italie en comptent le plus, devant la France - 31 au total, dont le Mont-Saint-Michel, le pont du Gard, Versailles,

la cathédrale de Chartres, le centre de Lyon et, aujourd'hui, le Val de Loire. Le classement de l'Unesco apporte plus un « label » que des crédits ou des subventions. Ce qui explique que les pays en développement hésitent à monter des dossiers, considérant que les contraintes sont supérieures aux avantages.

● La notion de patrimoine mondial évolue. Pendant vingt ans, les experts de l'Unesco se sont surtout attachés à classer les grandes réalisations architecturales. Ils s'intéressent aujourd'hui aux sites naturels et aux « paysages culturels ». Ce concept permet d'élargir le champ de la sauvegarde à tout ce qui témoigne, de façon exemplaire, de l'interaction entre l'homme et son environnement. Ainsi, c'est au titre des « paysages culturels » qu'ont été retenus les rizières en terrasses de la cordillère des Andes et le canal du Midi (en 1996).

## TROIS QUESTIONS À...

### YVES DAUGE

1 Yves Dauge, député PS de Chinon (Indre-et-Loire), vous êtes conseiller auprès du Centre du patrimoine à l'Unesco et ancien délégué interministériel à la Ville. Comment avez-vous mené ce dossier ?

Il avait été question de faire inscrire le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine qui existe depuis 1995. Puis on s'est rendu compte que cet espace était trop limité. On a repris l'idée d'entrer dans le patrimoine mondial, évoquée par le « plan Loire grandeur nature » lancé par Michel Barnier en 1994. L'Unesco s'attache aujourd'hui à créer une catégorie particulière concernant les paysages culturels, témoignant de l'interaction entre l'homme et son environnement.

2 N'y a-t-il pas quelque hypocrisie à avoir enlevé les centrales nucléaires du périmètre ?

Lors de la présentation du dossier l'an dernier, on n'avait pas mis celle de Chinon. Cela ne m'aurait pas choqué qu'elle y figure car elle fait partie du paysage depuis les années 60. Celle de Saint-Laurent-des-Eaux s'y trouvait. J'estime que le débat sur le nucléaire avec la sécurité et le problème des déchets n'est pas celui des experts de

l'Unesco. Mais, au mois de juin, le bureau du Comité du patrimoine mondial nous a demandé de modifier le périmètre sous peine d'essuyer un échec. A partir du moment où ce n'est pas nous qui étions demandeurs, on pouvait accepter. Il y a eu négociation et cela a fait l'objet d'une réunion à Matignon. Finalement, l'Etat français a décidé d'accéder à cette demande.

3 Comment concilier la sauvegarde et le développement du patrimoine ?

Notre défi, c'est d'adopter un nouveau mode d'aménagement, avec la prise en compte de la mémoire de la connaissance des milieux. J'appelle cela une nouvelle renaissance de la Loire. Un directeur de projet, Alain Marais, représentant l'Etat, coordonnera depuis Orléans l'ensemble de la politique de mise en valeur dans une perspective unitaire. En partenariat avec l'Unesco, une école internationale du patrimoine mondial va s'ouvrir à Tours, qui sera une composante de l'Institut français de l'environnement d'Orléans. Chinon sera un centre d'interprétation du projet où l'on expliquera, dans une exposition permanente au public, le sens de notre action pour un développement durable maîtrisé.

Propos recueillis par Alexis Boddard



# IBM EN LIGNE

**ibm.com/shop/fr**  
**0 810 200 810**

Ces produits incluent Windows Millennium Edition, la version familiale du logiciel le plus vendu au monde.

\*Prix Shop IBM, hors frais de livraison (frais de livraison : 376\*\*, soit 450F\*\*). IBM se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sans préavis. Offre valable dans la limite des stocks disponibles en France métropolitaine. Photos non contractuelles. L'acceptation de cette offre implique l'adhésion aux conditions de vente d'IBM. TVA en vigueur 19,6 %. 1. Outils e-business. 2. Conditions disponibles sur le site Shop IBM. 3. Enlèvement, réparation et livraison gratuits de votre NetVista en France métropolitaine en cas de panne pendant la durée et dans les conditions de la garantie. 4. Numéro Azur, prix d'une communication locale. ©International Business Machines 2000. Les logos Intel, Intel Inside, Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation et Celeron est une marque d'Intel Corporation. NetVista et le logo "e-business" sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows 2000 Professionnel et Windows Millennium sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives.

**H**OMOPHOBE, sensible, mal élevé, attentionné, grossier, charmant, peu cultivé, curieux, brutal, séduisant, impulsif, brillant, grande gueule, hâbleur, indélicat, efficace, charismatique, démagogique : il a été élu, le 2 juillet 2000, à la présidence des Etats-Unis du Mexique. Pour ce seul exploit, mettre fin à soixante et onze années de domination du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) sur la vie politique et la conduite du pays, Vicente Fox occupe déjà une place de choix dans les livres d'histoire, parmi les plus grands, juste après, évidemment, le héros de la révolution de 1910, Emiliano Zapata.

Peu importe, d'ailleurs, ce que sera le bilan des six années du gouvernement qu'il dirige, depuis le vendredi 1<sup>er</sup> décembre, date de son entrée en fonction. Sa victoire a annoncé, pour les cent millions de Mexicains, le début d'une nouvelle ère. Le succès de l'homme de Guanajuato, l'Etat dont il a été le gouverneur de 1995 à 1999, tient de l'énigme dans un pays où la classe politique a toujours fait montre de manières policées et d'une propension démesurée pour les intrigues feutrées, voire les meurtres crapuleux et inexplicables.

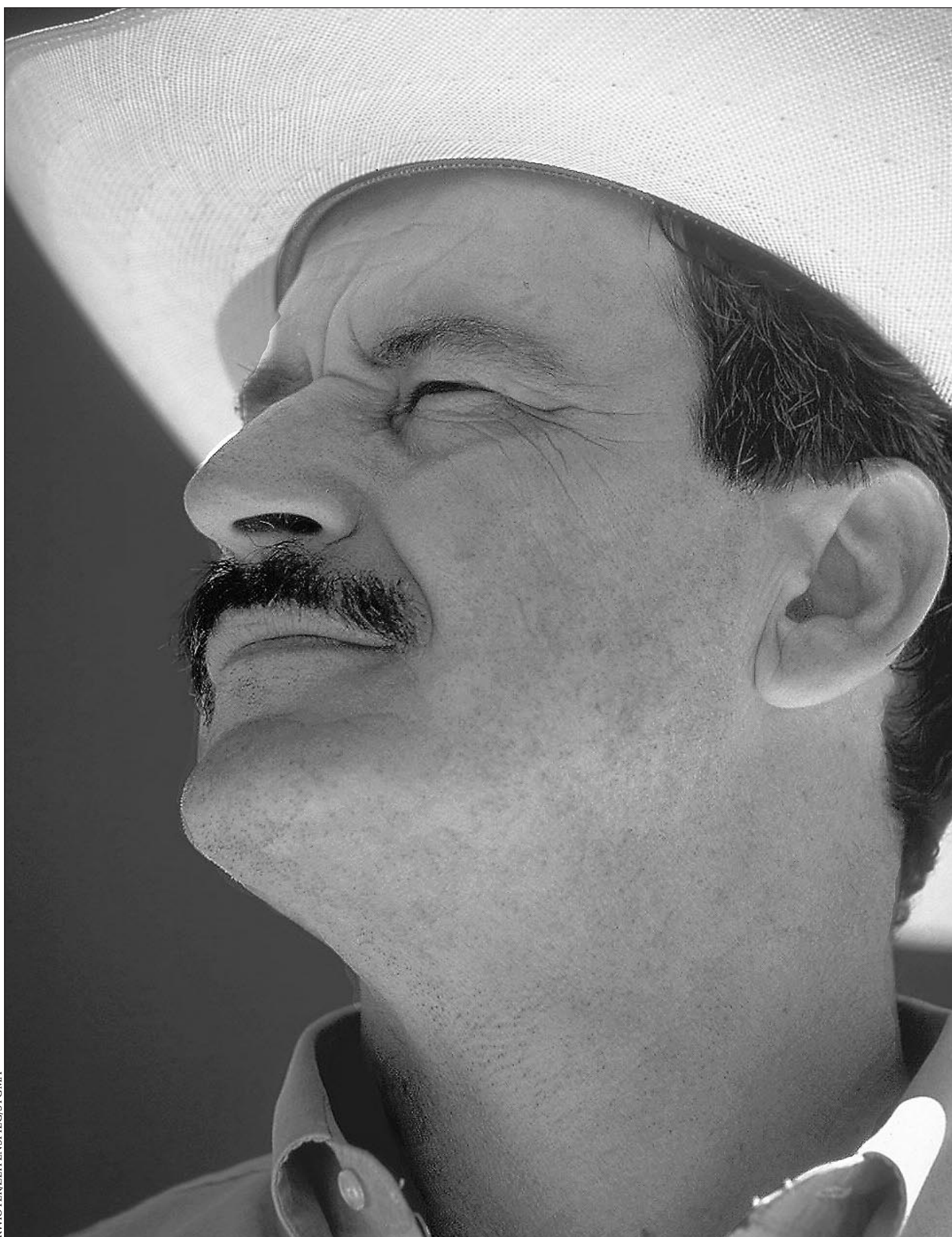
Si Vicente Fox, âgé de cinquante-huit ans, ne se comprend que dans son obsession à conquérir le pouvoir, il n'a en rien renoncé à ce qu'il est, un mélange sulfureux de terrien latino ombrageux, passé par Harvard et formé aux méthodes d'une grande multinationale nord-américaine, Coca-Cola. L'homme Fox résulte d'une alchimie aussi étrange qu'obscur.

Le tombeur du PRI, doit certainement son succès à la qualité de n'appartenir à aucun cercle traditionnel, ce que l'un de ses contempteurs qualifie de « *géniale naïveté* ». Porté à la présidence par un mouvement de la droite la plus conservatrice, le Parti d'action nationale (PAN) « *il est avant tout foxiste* », selon l'appréciation de ceux qui, proches ou adversaires, l'ont côtoyé. Alors, Vicente Fox, c'est avant tout un look : une stature de deux mètres, des cheveux ras et noirs, d'imposantes moustaches tout aussi sombres, dans le genre qu'affectionnent les ranchos du Nord, des bottes de cow-boy (santiags) résolument pointues et un ceinturon mirobolant, dont la boucle arbore les trois lettres chromées et massives de son patronyme. Il déteste les circonlocutions et préfère les expressions directes, voire le langage grossier et les images faciles. Railleur, il a qualifié de « *pédé* » son rival du PRI, Francisco Labastida, qui avait eu la simple courtoisie de laisser son épouse l'interrompre pendant un meeting électoral.

Nouveau venu à la politique, qu'il ne découvre qu'en 1988, dans des conditions atypiques, il aime à jouer avec les foules. S'il a tout promis et son contraire, pendant la campagne électorale, le plus inouï de ses exploits a été de s'imposer comme candidat à l'élection présidentielle au sein du PAN, alors qu'il n'a jamais brillé par son implication dans les débats de son parti et s'est refusé à gravir un à un les divers échelons qui auraient pu le conduire à en prendre la direction. Il a signé lors de son investiture, en septembre 1999, un vague catalogue programmatique, comme l'on paraphrase un vulgaire tas de papiers.

Ex-directeur de Coca-Cola au Mexique et en Amérique centrale, il n'est devenu gouverneur de l'Etat de Guanajuato qu'en 1995, après avoir été élu député en 1988. Et, pour cela, il a mobilisé « *toutes les ficelles du marketing* », selon ses ennemis, « *tout son talent et toute son énergie* », corrigent ses proches. Pour comprendre qui est Vicente Fox, assure José de Jesus Batta, qui fut son conseiller économique en 1990, il ne faut jamais oublier qu'il a passé vingt ans de sa vie chez Coca-Cola : « *80 % du budget, je veux dire de l'action de Vicente, ont été dédiés au service de son image et de sa promotion ; les 20 % restants sont allés à l'action elle-même* », raconte-t-il. A Guanajuato, la capitale administrative de l'Etat, Fox est le héros, celui qui pour la première fois va assumer la magistrature suprême. Pour ses opposants (de droite ou de gauche), son action de gouverneur demeure contrastée.

« *Comment est-il ? C'est un dur. Il est sans pitié ; c'est avant tout un animal politique qui ne fait pas de la politique comme les autres* », suggère en souriant José de Jesus Batta, dont le



KWITTEKZEITEN/SPICG/SYGMA

## Un manager pour le Mexique

**Moustaches et santiags, Vicente Fox, le nouveau président du Mexique, est avant tout un « look ». Apolitique et brutal, formé à l'école de Coca-Cola, il a une vision entrepreneuriale du pouvoir**

père était le médecin de la famille Fox. Il raconte qu'en 1990 Vicente a pris contact avec lui d'une manière abrupte, à la Fox. « *Je vais me présenter à la prochaine élection de gouverneur et je veux un programme économique. Je veux que tu t'en occupes* », lui a-t-il demandé. L'ancien conseiller, un proche du Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche), se souvient, amusé, qu'il a essayé en vain d'obtenir des précisions sur les objectifs, les convictions, les engagements de son commanditaire. « *Ecoute, lui a-t-il répondu, tu me fais un programme. La seule chose que je veux, c'est quelque chose qui étonne tout le monde.* »

Les deux hommes ont divergé rapidement et Vicente Fox, victime d'une fraude électorale en 1991, a dû attendre quatre années de plus pour enfin gouverner son Etat natal. S'il a réussi à attirer des investisseurs étrangers, Guanajuato demeure un concentré de la pauvreté dans laquelle vivent plus de la moitié des Mexicains. Malgré son discours de libéral, Fox a créé plus de bureaucratie qu'il n'y en avait, en multipliant les structures concurrentes, dans un souci d'émulation. Cela étant, de

l'avis de tous, il a mis en place pour la première fois une administration honnête. « *Vous ne pouvez pas comprendre ce pays et cet Etat, sans prendre la mesure de ce qu'était le PRI, de la mainmise que ce parti exerçait sur l'ensemble des activités économiques, sociales, politiques et culturelles. Fox, lui, a tout ouvert, en se fondant principalement sur la compétence des gens* », explique Ignacio Barradas, directeur de la faculté de mathématiques de Guanajuato.

Le dynamisme de l'Etat de Guanajuato dirigé par Vicente Fox n'est qu'un mythe pour ses adversaires, qui soutiennent que « *les exportations de l'Etat n'ont pas plus progressé que celles de l'ensemble du Mexique* » dans la même période. Elles n'ont fait que suivre la formidable croissance de l'activité, induite par l'entrée en vigueur, en janvier 1994, du marché régional (Alena) qui unit le Mexique aux Etats-Unis et au Canada. Carlos Scheffler, un ancien député du PRD, battu aux dernières élections, est encore plus sévère. « *Après son passage comme gouverneur, soixante familles contrôlent 85 % de la richesse*

de l'Etat », explique-t-il. Selon lui, « *c'est pire qu'avant et ce déséquilibre n'a fait que s'accroître au cours des dernières années* ».

Luis Miguel Rienda, directeur du centre de recherches sociales de l'université de Guanajuato, pense également que « *la situation a empiré* » ; il ajoute cependant que cela « *n'est pas de la seule responsabilité de Vicente Fox* », mais de la politique d'ouverture du pays, qui a provoqué la mort des entreprises locales et le transfert des aides aux seules entreprises exportatrices. « *Il a été un bon gouverneur. Et si l'on veut bien se souvenir de l'époque où le PRI gouvernait, c'est sans comparaison* », poursuit-il. Cependant, il avance que la politique de Vicente Fox sera dans la droite ligne de celle suivie par ses prédécesseurs Miguel de la Madrid, Carlos Salinas et Ernesto Zedillo, qui ont accepté, depuis près de vingt ans, « *de signer la mort des industries locales* » et se sont engagés dans une politique d'ouverture, dont l'apothéose a été la signature du traité de l'Alena.

Guanajuato, comme les Etats les plus dynamiques, a également encouragé l'implantation d'entre-

prises étrangères, dont les retours sont faibles pour l'économie locale. L'entreprise, par excellence multinationale, General Motors, ne consomme pour sa production que 15 % de produits mexicains et n'a créé que 2 500 emplois.

« *Les indicateurs sociaux de l'Etat ne sont pas bons* », reconnaît le jeune gouverneur, Romero Hicks, un ancien collaborateur de Vicente Fox. « *Nous avons hérité d'une situation catastrophique que nous ne pouvons pas corriger d'un coup de baguette magique* », explique-t-il. L'Etat avec ses cinq millions d'habitants, compte plus de deux millions d'expatriés aux Etats-Unis, sur les quatorze millions que compte le Mexique.

Vicente Fox est aussi un pragmatique ; après avoir promis à outrance, il ne cesse de répéter depuis son élection qu'il « *ne pourra pas faire de miracle* ». Il a déjà révisé à la baisse le taux de croissance de 7 % annoncé à ses compatriotes et qui devait, selon lui, induire la création d'un million d'emplois par an. Ce sera pour plus tard, et il se contente, dans un premier temps, d'une croissance de 4,5 %, soit un peu moins que les 5 % atteints par son prédécesseur, en

moyenne, au cours des dernières années. Pour de nombreux observateurs, « *il aura beaucoup de difficultés à faire mieux que le président Ernesto Zedillo qui lui laisse une situation économique excellente, avec tous les indicateurs au vert* ».

**D**ANS son combat pour mettre fin au règne du PRI, il a volontiers donné dans les incantations, se réclamant à la fois de Lech Walesa et de Nelson Mandela. Catholique et conservateur sur les questions de société, Vicente Fox se définit comme un homme de « *centre gauche* », alors que le PAN se positionne clairement et durement à droite. Il est prêt à toutes les alliances, il pioche à gauche et à droite ; il n'est pas idéologue, « *parce qu'il n'a aucune idée* » pour les uns, « *parce qu'il s'entoure des meilleurs et décide sans faillir dans l'action* », soutiennent ses partisans. Son talent incontestable est d'avoir regroupé sur son seul nom les personnalités les plus brillantes du pays, de tous les horizons politiques et en particulier du parti le plus à gauche, le Parti de la révolution démocratique de Cuauhtémoc Cardenas. C'est cet espoir de changement que deux des intellectuels les plus renommés du pays, issus de la gauche, Jorge G. Castaneda et Adol-

**« Le service au client, l'efficacité, la rapidité, la rentabilité sont des éléments fondamentaux pour gouverner »**

**Vicente Fox**

fo Aguilar, ont soutenu. Vicente Fox leur a confié des postes clés dans sa nouvelle équipe : le premier est chargé de la politique extérieure et le second dirige le conseil de la sécurité nationale.

Vicente Fox conçoit l'action de son gouvernement selon les préceptes de l'entreprise. « *Le service au client, l'efficacité, la rapidité, la rentabilité sont des éléments fondamentaux pour gouverner* », déclare-t-il à l'envi. Alors, son gouvernement ne comporte pratiquement pas de fonctionnaires, de responsables des partis, mais des hommes d'expérience choisis, selon lui, « *pour leur seule compétence et pour leur intégrité* ». D'aucuns se rient de cette vision entrepreneuriale de l'action politique. « *Même s'il a fait de la lutte contre la pauvreté sa priorité, les pauvres ne sont pour lui qu'un objectif de marketing que le responsable chargé du secteur doit atteindre* », avance José de Jesus Batta. « *Il va découvrir que cela est autrement plus complexe* », ajoute-t-il.

Vicente Fox, qui se plaît à énoncer ses succès à la direction de l'Etat, ne jure que par les microcrédits, comme solution à tous les maux, en particulier pour combattre la pauvreté. A Guanajuato, il a distribué 100 millions de pesos pour 7 000 personnes, soit une moyenne de 782 pesos (environ 600 francs) par bénéficiaire. « *Pas de quoi aider un pauvre à en finir avec la misère et à relancer sa vie* », siffle Carlos Scheffler, qui souligne que dans le même temps il a mis une fortune dans un somptueux centre d'affaires parce que cela « *est immédiat et spectaculaire* ». Un diplomate, autant charmé qu'étonné par la personnalité de Vicente Fox, évoque, amusé, les multiples conférences internationales organisées par le dynamique gouverneur, où les participants se croitaient les chausures avant d'atteindre les salons modernes.

Arnulfo Basquez Nieto, ancien responsable local du PRI, ancien maire de Guanajuato de 1995 à 1997, est, à l'image de ce que sont devenus les vaincus de son parti, effondré. Il dit avoir entretenu « *de bonnes relations* » avec le gouverneur. Carlos Scheffler, lui, a gardé le souvenir d'un « *homme méprisant avec l'opposition du Congrès de l'Etat et peu respectueux de ses droits* ». Il précise que le gouverneur, qui n'était pas un homme de dossiers et qui n'a dû passer au total que deux mois dans son bureau, ne manquait jamais une séance houleuse au Congrès. « *Il aurait pu, dit-il, laisser ses collaborateurs répondre. Mais non, cet homme aime trop la bagarre.* »

**Alain Abellard**

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Chômage : moins un million

Le chômage continue de baisser à bon rythme, malgré les petits hoquets de la croissance au début de l'automne. Il a reculé de 2,4 % en octobre et de presque 17 % en un an. Le taux de demandeurs d'emploi est revenu à 9,4 %. Autant de nouvelles réjouissances qui illustrent le regain de dynamisme du pays. L'économie française, qui souffrait depuis le début des années 70 du cancer du chômage, ravageant le tissu social et massacrant des régions entières, est devenue une formidable machine à créer des emplois : 565 000 cette année (dont 90 % dans le privé) et 1,5 million ces trois dernières années. Une ville comme Auxerre (40 000 habitants), rayée de la carte chaque mois il y a cinq ans, retrouve du travail chaque mois aujourd'hui.

Il ne faut pas chercher ailleurs la raison du bon moral des Français et de la haute cote du premier ministre et de celle, aspirée, du chef de l'Etat. Presque un million de personnes sont sorties des registres de l'ANPE depuis juin 1997, c'est-à-dire depuis l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon, s'est réjouie M<sup>me</sup> Guigou, jeudi 30 novembre, devant les députés. La nouvelle ministre de l'emploi a raison de se féliciter. L'inversion de la courbe date en effet de ce moment-là. La conjoncture européenne se retournait alors favorablement, et M. Jospin a su rétablir la fameuse confiance - cet état psychologique de la population devenu fondamental dans les économies modernes - que, justement, MM. Chirac et Juppé avaient perdue.

Mais il reste 2 215 000 chômeurs,

et même si le chômage de longue durée commence lui aussi à reculer, les plus fragiles sont les moins proches de retrouver un emploi. De nombreux laissés-pour-compte de la reprise, désocialisés, auront beaucoup de mal à en retrouver. La France est loin du « plein emploi » qu'ont atteint les Etats-Unis et, probablement, la Grande-Bretagne. Il est à cet égard inquiétant que de nombreuses offres de travail ne trouvent pas preneur, soit parce que les employeurs ne les rémunèrent pas assez, soit parce que les chômeurs sont pris dans ce que les économistes nomment la « *trappe du chômage* », lorsque les avantages du retour à l'emploi sont inférieurs à ceux du maintien dans l'aide sociale.

La baisse du chômage doit rester l'objectif premier de la politique économique du gouvernement. La meilleure façon de l'atteindre est de tout faire pour maintenir la croissance au plus haut. Cette année, le PIB devrait progresser de 3,2 %, chiffre certes encore satisfaisant mais décevant par rapport aux espoirs du début de l'année. Il semble que l'activité économique se stabilise maintenant sur un rythme de progression légèrement inférieur à 3 %.

Cela signifie que le chômage ne va plus se résorber que lentement. Si la croissance se fixe à 3 %, le taux de chômage va descendre de 0,3 ou 0,4 % par an, contre 1 % de 1998 à 2000. Si elle se fixe à 2,5 %, le chômage va pratiquement se stabiliser, en ne reculant que de 0,1 % chaque année. Le gouvernement ne peut pas se contenter de ces perspectives. Il lui faut tout faire pour porter la croissance au-dessus des 3 %.

## Tensions ouvertes entre monde arabe et Etats-Unis

DU FAIT de l'impunité dont Israël jouirait, selon eux, le dépit des Arabes à l'égard des Etats-Unis n'a jamais été aussi grand - et aussi clairement exprimé depuis des années.

Les éditorialistes arabes ne se privent pas de contester le rôle de Washington dans l'ensemble de la région ; ils mettent régulièrement en parallèle l'intransigeance dont l'Amérique fait preuve avec l'Irak et son laxisme vis-à-vis de l'Etat hébreu. Des organisations extrémistes risquent de sévir contre les intérêts américains - l'attentat commis le 12 octobre contre le destroyer US Cole, à Aden, au Yémen, est là pour le rappeler. Les appels au boycottage de produits américains se multiplient dans plusieurs pays. Les gouvernements sont d'autant plus sévères à l'égard des Etats-Unis que leurs opinions publiques les jugent trop timorés. L'incertitude qui plane quant au futur occupant de la Maison Blanche et à l'intérêt qu'il portera,

quel qu'il soit, à un règlement de paix satisfaisant n'est pas de nature à les rassurer.

Les « modérés » l'ont emporté, s'est-on félicité partout à l'issue du sommet arabe du Caire fin octobre, en dépit des signaux forts lancés par les participants.

### VOIR ISRAËL « INTÉGRÉ »

Les pays arabes ne veulent ni ne peuvent faire de la guerre, mais les décisions qu'ils ont prises au Caire étaient autant d'avertissements à Israël et d'appels du pied aux pays les plus influents, singulièrement le « parrain » américain du processus de paix, pour qu'ils ramènent l'Etat hébreu à la raison. Un mois plus tard, ils constatent, souvent outrés, que cela n'a servi à rien. Lorsque le prince héritier saoudien Abdallah prit la tête de la campagne pour le gel des relations avec Israël, c'était un coup porté non seulement à l'Etat hébreu, mais aussi à

l'« ami » traditionnel américain, si désireux de voir Israël « intégré » dans la région. C'est le même principe héritier qui, toujours au sommet du Caire, fut à l'origine de l'idée de créer deux fonds de soutien à l'Intifada, d'un montant d'1 milliard de dollars. Du jamais vu. C'est également Abdallah Ben Abdel Aziz qui, du haut de la même tribune, a imputé aux Etats-Unis une « responsabilité particulière » dans « l'effondrement » du processus de paix, en autorisant Israël à en « déifier » les principes de base.

Mercredi 22 novembre, le prince Abdallah a encore haussé le ton. « Nous savons, a-t-il dit dans un discours rapporté par la presse, qui aide [les Israéliens] et qui leur apporte son assistance, aux Etats-Unis et en Europe. Tous les aides, mais une telle assistance ne durera pas indéfiniment », a déclaré le prince. « Les Arabes entourent [Israël] et grâce à Dieu ils se renforcent », a-t-il ajouté, un tantinet mystérieux.

Quelques semaines plus tôt, son demi-frère Sultan, ministre de la défense et numéro trois de la hiérarchie saoudienne, tout en minimisant la portée d'une résolution de soutien à Israël adoptée par la Chambre des représentants américaine - « les résolutions adoptées en période électorale n'ont aucune valeur » - n'en avait pas moins prévenu : « Les dirigeants américains et les sociétés qui travaillent avec nous, et dont plusieurs sont représentées par des membres du Congrès, doivent comprendre que nous n'acceptons pas cela. Nous n'aurons pas de réaction hâtive, mais notre position est connue. »

L'Arabie saoudite étant quasi organiquement liée aux Etats-Unis et sa sécurité étant entièrement tributaire de la puissance militaire américaine, les propos de ses dirigeants en disent long sur l'état d'esprit qui prévaut dans la région.

De nombreux éditorialistes de la presse arabe n'en ont pas moins stigmatisé la « modération » du sommet du Caire, tant louée par les Occidentaux. Tandis que certains vitupéraient les dirigeants arabes pour l'insuffisance de leur soutien aux Palestiniens, et pour n'avoir pas recouru à l'« arme » du pétrole, d'autres, pointant la responsabilité, selon eux, des Etats-Unis dans la perpétuation de la crise, ont demandé aux rois et chefs d'Etats arabes de ne pas se contenter de « paroles verbales ».

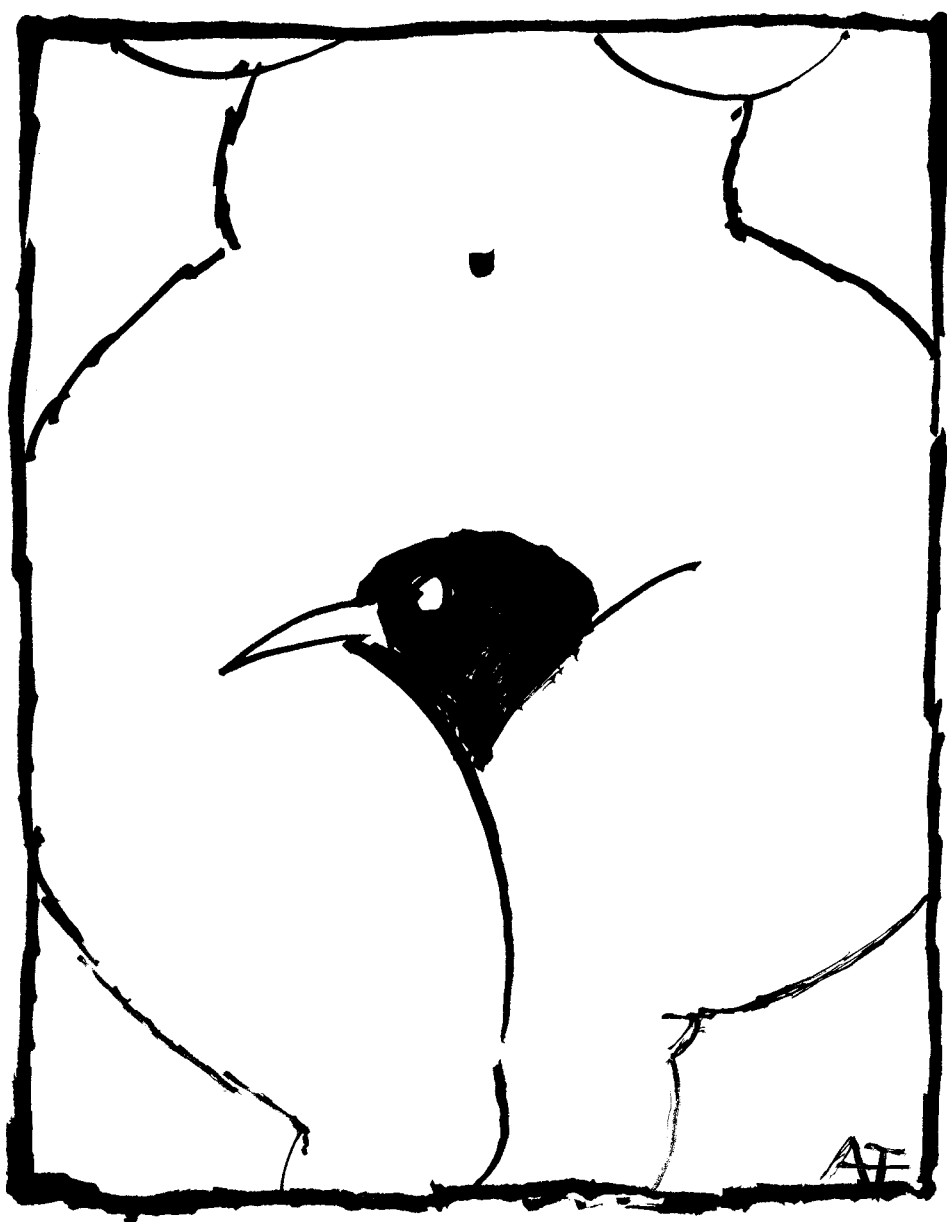
Même si elle est en fin de parcours, donc quelque peu paralysée, l'administration américaine, juge Abdel Wahab Badrakhane, éditorialiste au quotidien saoudien *El Hayat*, doit comprendre que les décisions du sommet ne sont pas de simples postures. Le sommet aurait dû charger des émissaires de faire le déplacement de Washington pour rappeler aux Américains que, s'étant pour leur part strictement conformés aux règles du jeu établis par le « parrain » américain, les Arabes attendent de ce dernier qu'il empêche Israël d'« entraîner l'ensemble de la région dans une guerre qu'il est le seul à vouloir afin d'imposer la paix à ses propres conditions ».

C'est aux Etats-Unis de trouver une solution à une crise qu'ils ont « largement contribué à créer à cause de leur politique biaisée [en faveur d'Israël] et de leur renonciation aux règles qu'ils ont eux-mêmes écrites », estimait l'éditorialiste. Il faut que le futur occupant de la Maison Blanche sache que les Arabes sont déterminés à appliquer toutes les résolutions qu'ils ont prises, en particulier celle de faire traduire en justice les dirigeants israéliens pour crimes de guerre. « Les Arabes doivent aller jusqu'au bout, même s'ils vont inévitablement se voir opposer un veto américain, ajoutait M. Badrakhane. Il y a beaucoup d'autres décisions qui peuvent être prises. Il leur sera reproché de ne pas le faire. »

Vincent Pachès

Mouna Naïm

## Bestiaire par André François



Le Corbeau. Nous habillons ce beau corps de noirs présages, alors qu'il n'y a pas de quoi en faire un fromage

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou  
Directeur artistique : Dominique Royette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) ; Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Le procès de « Justice est faite »

LES DEUX DÉBATS organisés à la Maison de la chimie par le Centre catholique des intellectuels français autour du film *Justice est faite* ont connu un considérable succès d'affluence. Lundi, il fallut refouler des centaines de personnes et, mardi soir, il ne restait plus une place pour la séance de mercredi. Au cours de celle-ci, après la projection d'une œuvre dont on a déjà dit ici les grandes qualités, les Révérends Pères Pierre et Pichard montrèrent que le personnage du prêtre avait été quelque peu caricaturé et qu'en pareille matière, rien n'oblige le juré catholique à condamner, au nom d'une doctrine par ailleurs sans équivoque, celui qui s'est rendu coupable d'euthanasie.

Mais s'agit-il tellement dans *Justice est faite* d'euthanasie ? M<sup>r</sup> René Floriot a facilement démontré le contraire. Harcelant de ses banderilles M. Charles

Spaak, dialoguiste du film, il l'accusa d'avoir voulu prouver que les jurés sont essentiellement déterminés dans leurs choix par leurs petites histoires personnelles. « Mais les jurés réels ne sont pas tout à fait ceux du film. Ils sont influencés par l'avocat général, par les avocats... »

M. Spaak s'est remarquablement défendu, soulignant que chacun faisait au film qu'il a réalisé avec Cayatte le reproche de n'avoir pas assez insisté, précisément, sur son propre point de vue. Il aurait pu dire qu'on ne saurait en une heure et demie rendre l'exacte atmosphère d'un procès. Ce qu'il a voulu démontrer, a-t-il conclu, c'est qu'à partir d'un certain degré de complexité, il n'est plus possible à la justice humaine de se prononcer.

A. F.

(2 décembre 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## Guerre d'Algérie : juger les tortionnaires ?

Suite de la première page

Comment peut-on juger Papon, et Vichy avec lui, et décréter en même temps un non-lieu définitif pour ce qui touche à une période un peu plus récente de l'histoire de la France, sur laquelle d'ailleurs Papon lui-même aurait encore quelques comptes à rendre ? Comment peut-on proclamer, dans de beaux discours, que l'humanité est en marche, qu'elle va se doter d'une cour pénale internationale (CPI) pour sanctionner ceux qui érigent en méthode de combat ou de gouvernement des crimes qui portent atteinte à la conscience universelle, et en même temps refuser de balayer devant sa porte ?

Ces questions ne sauraient être éludées au seul motif que des exactions ont été commises en Algérie « des deux côtés ». Les crimes des uns n'exonèrent pas les autres de leurs crimes, pas plus que ne dispulpe le fait d'obéir à une hiérarchie, ni pour les militaires de suivre les consignes du politique. Nul n'échappe à sa responsabilité pénale individuelle, comme l'ont montré notamment les grands procès qui ont eu lieu ces dernières années en France et ceux qui ont lieu à La Haye. Le débat sur le recours à la justice ne saurait donc être clos avec des arguments

aussi expéditifs. Dans son communiqué, Amnesty International répond à l'objection selon laquelle il serait trop tard pour réveiller de vieilles blessures : « Les procédures engagées ces dernières années en France (Barbie, Touvier, Papon notamment) et ailleurs, concernant des crimes perpétrés des décennies auparavant, ont démontré que les impératifs de la justice ne peuvent être effacés par le temps », indique le texte, qui ajoute : « Le caractère imprescriptible de ces crimes est un fait reconnu par le droit international. »

« Ce n'est pas nous qui avons ouvert le débat sur la guerre d'Algérie, souligne le président d'Amnesty International, Pierre Sané. Mais dès lors que quelqu'un reconnaît avoir pratiqué la torture et procédé à des exécutions sommaires comme vient de le faire plusieurs généraux, il appartient aux autorités de diligenter une enquête. » Ces autorités n'ont manifestement pas l'intention de prendre une telle initiative.

Dans les ministères concernés (celui de la justice et celui des affaires étrangères), on est en train de fourbir les arguments juridiques. Il n'en manque pas. On peut faire valoir d'abord le décret de mars 1962 amnistiant à la fois « les infractions commises au titre de l'insurrection algérienne » et « les opérations de maintien de l'ordre dirigées contre l'insurrection algérienne ». Il a été suivi par diverses mesures complémentaires, dont la dernière, prise en 1982 à l'initiative de François Mitterrand contre l'avis des députés socialistes, rétablissait les putschistes d'Alger dans tous les bénéfices de la carrière militaire. La qualifica-

tion de « crimes contre l'humanité » (imprescriptibles), qui pourrait permettre en théorie de franchir cette barrière de l'amnistie, n'est pas indiscutable pour les actes commis en Algérie. « Tout dépend, dit l'un des fonctionnaires qui réfléchissent au sujet, si l'on tire ces actes vers le droit commun ou vers le droit international. Dans la première hypothèse, la torture est un délit prescrit au bout de dix ans et l'usage de la gégène peut à la limite être rangé dans la catégorie des « violences légères » prescrites en trois ans... »

### JURISPRUDENCE PINOCHET

D'autres que la puissance publique pourraient-ils déposer une plainte contre les généraux pour crimes contre l'humanité ? La jurisprudence, conservatrice, protectrice de l'Etat, leur est défavorable. « S'agissant des crimes contre l'humanité, dit l'avocate Nicole Dreyfus, la doctrine est vertueuse mais la jurisprudence est oublieuse. » L'arrêt qui fait jurisprudence est celui qu'a rendu la Cour de cassation dans l'affaire Boudarel, en 1993, selon lequel cette qualification ne peut être retenue que pour des actes commis pendant la seconde guerre mondiale.

En 1994, la réforme du code pénal a donné une nouvelle définition du crime contre l'humanité en supprimant la référence qui était faite précédemment aux statuts du tribunal de Nuremberg. Mais il est probable que, à propos de la guerre d'Algérie, la Cour de cassation s'allierait sur la jurisprudence déjà produite pour récuser cette qualification, au motif que les faits sont antérieurs à 1994. Il est cependant

une autre voie possible, note l'avocat William Bourdon (*lire page 2*) ; elle a fait des miracles au Chili puisque c'est elle qui a permis qu'une procédure soit engagée contre Pinochet, en dépit de la loi d'amnistie. Le juge Guzman a en effet réussi à convaincre la Cour suprême chilienne en faisant valoir que, dans les cas des disparus, le délit se poursuit tant que les corps n'ont pas été retrouvés, au-delà donc de toute amnistie et de toute prescription. Cette jurisprudence Pinochet pourrait donner des idées à des familles de disparus en Algérie qui n'avaient jusque-là guère de raisons d'espérer qu'une plainte soit jugée recevable.

Indépendamment d'une éventuelle saisine de la justice par des particuliers, les dirigeants français se devraient d'expliquer sur le fond pourquoi eux ne la saisissent pas. Le droit international a évolué très vite ces dernières années sans que soit encore ébauché le début d'une doctrine répondant aux multiples questions qu'il pose : peut-on le mettre « à toutes les sauces », faire appel à lui y compris pour des crimes commis avant qu'il ne soit aussi élaboré et qu'il ne soit devenu une référence aussi présente qu'aujourd'hui ? A partir de quand, dans quelles conditions, l'exigence de justice peut-elle céder au profit de la seule exigence de vérité ? Et si l'on en est là en France, si l'on veut éviter que la justice se mêle quarante années plus tard de la guerre d'Algérie, le plus sûr moyen n'est-il pas de prendre le parti de la vérité, mais de le prendre vraiment, sans réticences ?

Claire Tréan

# Dont acte, Lionel Jospin

par Pierre Bergé

Ce n'est pas sans surprise ni émotion que j'ai pris connaissance des propos tenus par Lionel Jospin à Grenoble. Je ne sais pas si François Mitterrand, qui avait promis aux Français de ne pas les quitter lors des derniers vœux de fin d'année qu'il devait leur adresser, a « regardé », selon l'expression du premier ministre, les participants du congrès socialiste, ni s'il a entendu les déclarations en question, mais si ce fut le cas je suis certain qu'il aura savouré cette ironie de l'Histoire.

Qu'aujourd'hui, avec l'invention de la « gauche plurielle » – nouvelle version de l'union de la gauche –, Lionel Jospin poursuive l'action de François Mitterrand, qui en douterait ? Mais cette action fut poursuivie dès l'arrivée aux affaires de Lionel Jospin. Le reconnaître enfin ne peut que plaire à ceux qui croient depuis longtemps que Mitterrand, à l'égal de Blum ou de Mendès France, a creusé le sillon qui a donné à la gauche ses meilleures forces, qui en a fait définitivement une solution d'alternance et non un accident de l'Histoire, qui a permis à la majorité actuelle de gouverner la France et au premier ministre d'être en position de remporter l'élection présidentielle.

Qu'aujourd'hui avec l'invention de la « gauche plurielle » Lionel Jospin poursuit l'action de François Mitterrand, qui en douterait ?

Ceux, dont je suis, qui se font un devoir de défendre l'œuvre – et parfois l'honneur – du président Mitterrand apprécieront comme il convient ces propos qui apparaissent comme un soutien. Car le chemin fut long et il fut parfois dur, mais tous ceux qui l'ont emprunté n'ont écouté que leur fidélité.

Aveugles et sourds, nous ne le sommes pas, qu'on le sache bien. Simplement, nous ne tolérons pas que des mensonges soient élevés au rang de vérités ni qu'on laisse le voile de l'oubli recouvrir une période importante de notre histoire. Comme un soutien, c'est ainsi que je veux comprendre les propos de Lionel Jospin.

Je ne prêterai pas au premier ministre des intentions politiciennes : qu'il veuille réunir la gauche tout entière me semble normal. Déjà, l'entrée dans son gouvernement de ministres dits « mitterrandiens » nous avait semblé de bon augure – même si beaucoup d'autres ne l'étaient pas moins. Le congrès de Grenoble aura-t-il tourné une page ? On ne peut que l'espérer. On ne peut aussi, si j'ai bien compris, que se réjouir de voir le premier ministre accepter en l'état l'héritage légué par François Mitterrand.

Pour ma part, les distances que j'avais marquées lors du congrès de Rennes avec Lionel Jospin m'autorisent à saluer ses déclarations et à les considérer comme un geste de réconciliation. Dont acte.

Pierre Bergé est président de l'Association des amis de l'Institut François-Mitterrand.

**AU COURRIER DU « MONDE » DÉMONSTRATION**

Marcel Voirol a tort de contester une étymologie commune aux mots latins *humus* (terre) et *homo* (être humain) (le courrier des lecteurs du Monde daté 26-27 novembre). Marc Fumaroli avait raison ! En effet, *homo* signifiait à l'origine « le terrestre ».

*Humus* et *homo* ont respectivement la même origine que les mots grecs *khthôn* (terre) et *khthonios* (terrestre).

# La loterie électorale en Amérique

par Jean-Pierre Dupuy

Nous devrions remercier l'Amérique pour la leçon qu'elle nous donne. Le psychodrame électoral qu'elle se joue à elle-même a la vertu de dévoiler les racines anthropologiques de la démocratie.

De ce côté-ci de l'Atlantique, les rieurs ont rivalisé de sarcasmes : les Américains ont voté mais ils sont incapables de déterminer pour qui ils ont voté. Le citoyen américain, lui, est fier de son système. La présidentielle de l'an 2000, dit-il, fait que plus jamais on ne pourra douter que chaque voix compte et compte d'un poids égal. Or entre cette incapacité et cette fierté il y a un lien essentiel.

A la question : « Le résultat final eût-il été changé si j'avais voté autrement que je l'ai fait (ou bien si je n'avais pas voté) ? », chacun doit répondre : non !

Un homme de science donne toujours le résultat de ses expériences avec une marge d'erreur. A ne pas le faire il faillirait à son éthique. Il n'y a d'observation du réel qu'approchée. Certes, plus on y met les moyens, plus la marge d'erreur se réduit. Elle n'atteindra cependant jamais zéro. Le dépouillement d'un scrutin n'échappe pas à la règle. Ce qui rend l'élection présente si remarquable, c'est que la marge d'erreur incompressible est restée supérieure au seuil critique qui pouvait faire basculer la victoire d'un camp dans l'autre. Tout s'est passé comme si la décision avait dépendu de cela même qui échappe à l'observable. La situation s'est révélée, à proprement parler, indéterminable. Une cause si petite qu'elle est inconnaissable, déterminant un résultat aussi considérable que la sélection du souverain le plus puissant de la planète, c'est la caractérisation même du hasard. Tout s'est passé comme si l'élection américaine avait constitué un immense tirage à pile ou face, la pièce virevoltant pendant de longues semaines dans les airs avant, en s'écrasant, de décider de l'indécidable.

Le Nouveau Mexique a un moment envisagé de procéder, comme il l'a déjà fait, à un véritable tirage au sort, au moyen de mains de poker par exemple. Cet Etat prend la leçon précédente au pied de la lettre. Cela nous choque et nous fait rire. Avons-nous donc oublié que chez les Anciens la méthode démocratique (isonomie) de désignation des gouvernants est le tirage au sort ? Montesquieu et Rousseau y font encore référence de manière positive. L'élection (comme le mot même le suggère) participe par contraste de l'esprit aristocratique. « *Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie ; le suffrage par choix est de celle de l'aristocratie* », lit-on dans *L'Esprit des lois* (II, II).

Si recours au hasard il y a, il faut noter que le suffrage indirect par lequel les Américains élisent leur président en amplifie les effets. La coutume veut que les grands électeurs d'un Etat appartiennent tous au même camp et soient élus à la majorité. Un transfert de voix d'un camp dans l'autre au sein d'un Etat donné peut donc être insuffisant pour changer le résultat du vote populaire national mais suffisant pour faire basculer l'Etat en question d'un camp dans l'autre, ce qui à son tour peut suffire à changer le résultat au niveau national. C'est là la raison profonde de la divergence possible entre le vote popu-

laire et le vote du collège électoral. Scandaleuse si l'on croit que la procédure devrait être rationnelle et révéler la volonté générale, cette possibilité s'éclaire d'un jour nouveau si on conçoit au contraire la procédure comme un moyen de renvoyer la décision à une instance qui échappe aux choix individuels – un substitut du destin, en quelque sorte.

Un détour par ce que les théoriciens du choix rationnel appellent le « *paradoxe du vote* » nous instruit sur l'impasse où l'on s'enfermerait à jauger une procédure électorale à l'aune de la rationalité. Soit une élection d'un type semblable au second tour de l'élection présidentielle française, ou à un référendum dans lequel le

citoyen doit répondre par oui ou par non à une certaine question. Sauf dans le cas extrêmement improbable (peut-être une chance sur un milliard) où les suffrages se répartiraient également entre les deux options, il est inévitable de conclure que le bulletin déposé dans l'urne par chaque électeur aura eu un effet strictement nul.

A la question : « *Le résultat final eût-il été changé si j'avais voté autrement que je l'ai fait (ou bien si je n'avais pas voté) ?* », chacun doit répondre : non ! Ce mode de raisonnement est dur à accepter, même s'il paraît évident que l'électeur californien qui, compte tenu du décalage horaire, sait que les jeux sont déjà faits au moment où il vote, et connaît le résultat, a un effet nul sur celui-ci. Or cette conclusion consternante reste valide même si les autres n'ont pas encore voté au moment où il vote, ou bien s'ils ont voté mais qu'il ne connaît pas le résultat. S'il a un effet nul, le vote de chacun a néanmoins un coût (en temps de transport, en effort consenti), faible sans doute mais néanmoins positif. L'électeur rationnel ne devrait donc pas voter.

Les psychologues américains de type rationaliste se sont donc demandé pourquoi certains de leurs compatriotes (relativement peu nombreux il est vrai !) se déplaçaient pour exprimer leur suffrage. Ils ont cru déceler des

modes de raisonnement « magiques ». Le citoyen moyen se dirait : « *Si je me décide à voter, il est probable que ceux qui, s'ils votent, votent comme moi se décideront également à voter. En mettant mon bulletin dans l'urne ou en poinçonnant ma carte, ce sont donc des milliers de concitoyens que j'influence.* » L'électeur du matin s'attribuerait même une influence plus forte que l'électeur du soir, ce qui, au sein du sophisme, possède après tout une certaine logique.

Lorsqu'ils prennent connaissance de tels travaux, les commentateurs politiques français s'amuse de ce qu'ils tiennent pour des fariboles. Il n'est pas certain qu'eux-mêmes échappent toujours à de semblables sophismes. On a pu lire ici ou là que l'élection du président américain allait dépendre – scandale, dérision – du choix d'une poignée de Noirs illettrés ou de juifs new-yorkais jouissant d'une retraite dorée sur les rivages de la Floride.

S'il est un raisonnement magique, c'est bien celui-là, qui consiste à croire que la découverte d'un fait a le même effet causal que le fait lui-même. Ce n'est pas parce que les voix de Floride ont été comptées en dernier que leur influence aura été plus grande ou décisive. On voit les mêmes politologues ne pas hésiter à interpréter le résultat de tels votes, en général serrés, comme la manifestation du choix soigneusement délibéré d'un sujet collectif : le peuple, l'électorat, etc.

La consultation concernant le traité de Maastricht a donné en France l'avantage au oui, mais d'extrême justesse. On a dit : « *Dans sa grande sagesse, le peuple français a répondu oui à l'Europe, mais il a aussi voulu donner un avertissement à tous ceux qui voulaient précipiter les événements, etc.* » Bien sûr, aucun sujet n'a voulu, pensé ni réalisé cela. Le sujet collectif qu'on appelle en renfort est une pure fiction. Pour le théoricien rationaliste invoqué ci-dessus, on baigne en pleine irrationalité.

Benjamin Constant a percé le malaise politique des Modernes comme nul autre : « *Perdu dans la multitude*, écrit-il, *l'individu n'aperçoit presque jamais l'influence qu'il exerce. Jamais sa volonté ne s'empreint sur l'ensemble ; rien ne constate à ses propres yeux sa coopération.* » L'élection américaine présente aura cependant réus- si l'exploit infiniment peu probable de s'approcher du point où

chacun, au contraire, a le sentiment très vif que sa voix a compté, réalisant la promesse démocratique. Mais ce point est aussi, par nécessité, celui où la procédure électorale paraît, à l'observateur, la plus arbitraire puisqu'un transfert de voix ridiculement faible aurait un impact majeur et que les erreurs irréductibles, les « bruits » dans le système, ont l'air de faire la décision. La leçon qui peut être tirée de l'élection américaine est donc la suivante : la démocratie moderne ne ressemble jamais autant à ce qu'elle ambitionne d'être que lorsqu'elle devient indiscernable d'une gigantesque loterie.

Il est possible, il est nécessaire de sortir de ce paradoxe, mais il faut pour cela renoncer à traiter l'élection comme une procédure rationnelle de choix des gouvernants et remonter aux origines rituelles de la démocratie. Plus que toute autre élection présidentielle dans le monde, l'élection américaine comporte normalement deux phases extrêmement contrastées. C'est, dans un premier temps, tout au long d'une année, la mise en scène d'un duel d'autant plus intense que le regard extérieur ne distingue rien qui vraiment sépare les rivaux. Plus ils se ressemblent, plus ils s'échinent à signifier des différences illusoire.

Un détour par ce que les théoriciens du choix rationnel appellent le « *paradoxe du vote* » nous instruit sur l'impasse où l'on s'enfermerait à jauger une procédure électorale à l'aune de la rationalité

Ce premier temps ne semble être là que pour préparer le second, beaucoup plus bref, qui rassemble en un mouvement cathartique la nation tout entière autour du vainqueur. Il y a un instant à peine elle était encore coupée en deux, mais le « presque-rien » ou le « je-ne-sais-quoi » qui décident de l'élu suffisent soudainement à faire de lui l'intégrateur de la totalité. Les rituels qui accompagnent la signature d'un traité de paix ou une alliance mettent traditionnellement en scène la guerre ou le conflit pour mieux en signifier la négation. Le rituel dit : « *guerre* » puis « *non-guerre* », et ce second moment s'accompagne régulièrement d'un

sacrifice. Celui que la glorieuse incertitude d'un jeu de paume désigne comme vainqueur aura l'honneur d'être immolé sur l'autel. Souverain ou martyr, la différence est en principe considérable, mais nous trouble la similitude formelle des procédures entre le choix du prince et celui de la victime.

Si, dans le cas présent, il y a eu crise, c'est que la violence qu'il s'agit de nier a occupé pendant trop longtemps toute la scène, en l'absence d'une résolution cathartique n'en finissant pas de se faire attendre. A écouter les commentateurs les plus avisés du monde politique américain, on était frappé du recours constant au langage religieux. C'est une foi qu'il s'agissait de réaffirmer, la foi dans le pouvoir nourricier de la Constitution, dans le règne de la loi et la grandeur d'un système qui place la loi au-dessus des hommes. Apparaissant en filigrane la peur que la fragilité de ces idéaux ne résiste pas à un combat prolongé et que le système perde sa légitimité. Le rite électoral joue avec le feu en représentant l'affrontement pour mieux le dépasser. Le risque est que la fête tourne mal et que l'incendie embrase tout pour de vrai. Des voix se sont donc fait entendre conseillant aux candidats rivaux de se sacrifier pour sauver l'idéal. La victime con-

sentante serait le vainqueur dans l'ordre symbolique et, peut-être à l'avenir, dans l'ordre réel.

La leçon que nous donne l'élection américaine, c'est que la démocratie est essentiellement un rituel dont l'efficacité dépend avant tout de la participation unanime et du respect scrupuleux des formes. Les politologues et hommes politiques de notre pays qui se gaussent de l'absence de contenu et de la nullité de l'enjeu politique feraient bien de méditer la leçon.

Jean-Pierre Dupuy est professeur à l'École polytechnique et à l'université Stanford.

## Introduction en bourse de Gemplus



Alix Girard a jusqu'au lundi 4 décembre pour investir dans une entreprise qui construit l'avenir.

Vous aussi, vous pouvez construire l'avenir avec Gemplus, n°1 mondial des solutions cartes à puce, leader sur les applications de téléphonie mobile.

Gemplus est le leader mondial d'une technologie, la carte à puce, qui s'impose dans des marchés en pleine expansion : téléphonie mobile, services financiers, sécurisation des paiements sur Internet. Bénéficiaire depuis sa création en 1988, Gemplus a connu une croissance exceptionnelle.

Le prix de l'action Gemplus sera compris entre 7,25 et 8,25 euros.

Un prospectus préliminaire visé par la COB avec avertissement sous le n° 00-1870 en date du 20 novembre 2000 ainsi que le complément visé par la COB sous le n°00-1925 en date du 29 novembre 2000 sont disponibles sans frais auprès de BNP Paribas et du Crédit Lyonnais, ainsi que sur le site Internet de Gemplus dédié à l'opération.

N° Vert 0 800 611 611  
http://intro.gemplus.com

Your passport to the digital age\*



**FINANCE** L'euphorie boursière du début d'année n'est plus de mise. ● APRÈS AVOIR encore perdu du terrain, jeudi 30 novembre, le marché américain des valeurs de haute techno-

logie, le Nasdaq, affiche en onze mois un recul de 36 %. ● DANS LE MÊME TEMPS, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a perdu 9 %, Tokyo 21 %, Hongkong 16 %, Sao Paulo 22 %,

Londres 11 %, Francfort 7 % et Paris 0,5 %. ● LE RALENTISSEMENT de la croissance américaine et dans une moindre mesure européenne, l'éclatement de la bulle spéculative autour des

valeurs Internet, l'imbroglie électoral américain et les craintes inflationnistes ont profondément modifié l'environnement économique et financier. ● PROFITANT de l'essoufflement de l'activité

aux Etats-Unis, l'euro regagne du terrain. Il s'inscrivait, vendredi matin 1<sup>er</sup> décembre, à 0,8780 dollar, son cours le plus élevé depuis le début du mois d'octobre.

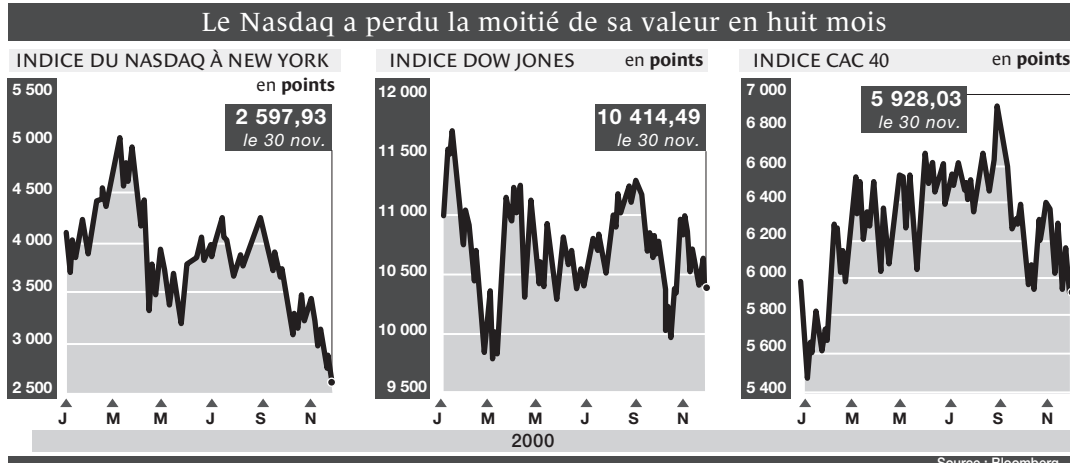
## L'année se termine mal sur les places boursières internationales

Le ralentissement de la croissance américaine et l'imbroglie électoral aux Etats-Unis affectent les marchés d'actions. Pour la première fois depuis le début des années 1990, ils affichent tous une baisse depuis le 1<sup>er</sup> janvier

**SAUF SURPRISE** lors des derniers jours de décembre, les marchés boursiers ne parviendront pas à réitérer leurs performances des années passées et la plupart d'entre eux finiront le siècle sur douze mois de baisse. Le ralentissement de la croissance américaine et dans une moindre mesure européenne, l'éclatement de la bulle spéculative autour des valeurs Internet, l'imbroglie électoral américain, les errements de l'euro, le retour des craintes inflationnistes après l'envolée des prix du pétrole, ont profondément modifié l'environnement économique et financier. L'euphorie spéculative du début de l'année a disparu.

Aux Etats-Unis, le marché des valeurs de haute technologie, le Nasdaq, affiche en onze mois un recul de 36 %. Il a encore cédé 4 % jeudi 30 novembre. Le Dow Jones qui a perdu 2 %, jeudi, enregistre depuis le 1<sup>er</sup> janvier un repli de 9 %. Dans le même temps, Tokyo a perdu 21 %, HongKong 16 %, Sao Paulo 22 %, Londres 11 % et Francfort 7 %. Même l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris, qui a fait preuve d'une grande résistance, perd maintenant 0,5 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Les places boursières sont parties pour finir l'année en baisse, ce qui ne leur était plus arrivé depuis le début de la décennie 1990 aux Etats-Unis et depuis 1994 en Europe. Il ne s'agit pas en soi d'un événement susceptible de remettre en cause la croissance économique l'année prochaine et au-delà. Ce serait même une simple péripétie, si elle ne venait marquer la fin



d'une période hors norme d'exubérance et d'envolée boursière. En dix ans, l'indice Dow Jones et le CAC 40 ont gagné plus de 300 %, le Nasdaq près de 1 000 %.

### MODÈLE ANGLO-SAXON

Dans le prolongement de la chute du mur de Berlin et de la disparition du monde communiste, un seul modèle économique s'est imposé à l'ensemble de la planète, celui du capitalisme anglo-saxon centré sur les marchés financiers. Ils ont fort logiquement été les premiers à en bénéficier. La mondialisation a d'abord été financière. Souvent sans en être conscient, l'Américain qui investit dans un fonds de pension ou le Français qui met ses économies sur un contrat d'assurance-vie placent leur épargne sur les grands marchés boursiers de la planète et... en ont beaucoup profité. Les investisseurs

les plus astucieux ou les plus téméraires se sont enrichis parfois très rapidement. A l'image des précédents historiques de bulle spéculative, celle-ci s'est terminée en une course effrénée à l'argent facile autour des valeurs Internet. Entre le mois d'août 1998 et mars 2000, le Nasdaq a gagné plus de 350 % ! Des fortunes et des empires virtuels se sont bâtis et effondrés en quelques mois. Née aux Etats-Unis, la bulle s'est propagée en Europe et en Asie. Elle vient d'éclater depuis six mois, jusqu'ici sans trop de dommages collatéraux. Les économies des deux côtés de l'Atlantique restent robustes. La nouvelle économie n'est pas une chimère. Elle révolutionne les relations entre les acteurs économiques : producteurs, fournisseurs, distributeurs et consommateurs. Mais le Nasdaq et ses équivalents européens, nouveau marché français et

Neuer Markt allemand ont tout de même abandonné en six mois la moitié de leur valeur. Les cours atteints n'avaient plus aucun rapport avec la réalité des perspectives de développement et de rentabilité.

L'éclatement de cette bulle n'est pourtant que la partie émergée du changement qui s'opère. L'euphorie boursière de la fin de siècle est le fruit d'un environnement exceptionnellement favorable aux marchés d'actions, marqué à la fois par des taux d'intérêt à long terme faible, la quasi-disparition de l'inflation, une progression ininterrompue de la rentabilité des entreprises, une vague sans précédent de concentrations dans tous les secteurs de l'économie, l'appétit croissant des épargnants pour la Bourse et une forte croissance alimentée notamment aux Etats-Unis par les gains boursiers des ménages.

Ce meilleur des mondes boursier appartient aujourd'hui au passé. La multiplication par trois des cours du pétrole depuis le printemps de 1999 est venue rappeler que la hausse des prix n'a pas disparu. Les tensions sur le marché de travail, surtout aux Etats-Unis, en situation de plein emploi, mais aussi dans certains secteurs en Europe et en France, alimentent cette crainte inflationniste. Le rythme de la croissance, qui n'avait cessé d'augmenter au cours des dernières années, jusqu'à dépasser les 5 % aux Etats-Unis et largement les 3 % en Europe, ralentit vite qu'attendu. Mercredi, le département américain du commerce a révisé en baisse ses estimations de la croissance au troisième trimestre de 2,7 % en rythme annuel à 2,4 %, le plus faible niveau depuis 1996.

### CORRECTION BRUTALE

Conséquence, les déceptions se multiplient sur les prévisions de résultats des entreprises, même si dans l'absolu elles restent bonnes. Mais les niveaux de cours atteints ne se justifient que par des performances sans précédents des entreprises. Chaque déception aussi minime soit-elle se traduit immédiatement par une correction brutale. Les investisseurs institutionnels se montrent depuis plusieurs semaines de plus en plus prudents. Ils ont préféré retirer une partie de leurs capitaux des marchés d'actions pour les mettre à l'abri. Les grands gestionnaires comme Morgan Stanley Dean Witter ou encore Franklin Templeton viennent encore d'augmenter la

part de liquidités de leurs fonds. Cette aversion soudaine pour le risque se traduit aussi depuis plusieurs semaines par un retrait rapide des marchés émergents et la chute de Bourses comme celles de Buenos Aires, de Séoul ou de Bangkok.

« Il existe aujourd'hui des motifs légitimes d'inquiétude : l'excès d'endettement aux Etats-Unis, le maintien d'une surévaluation des cours des valeurs technologiques, la crise à venir en Argentine », écrit Patrick Artus, directeur des études de la Caisse des dépôts, dans son bulletin du 30 novembre. Les marchés d'actions en Europe et aux Etats-Unis sont-ils durablement orientés à la baisse ? Ce n'est pas l'avis de tous les économistes, même s'il existe un certain consensus sur le fait que les performances à venir ne seront plus comparables avec celles des dernières années. Abby Joseph Cohen, gourou de Goldman Sachs, apôtre convaincu des bienfaits de la nouvelle économie, prévoit toujours une progression des marchés d'actions dans les prochains mois (*Le Monde* du 21 novembre). « Il va pourtant falloir s'habituer à l'idée que les résultats ou les cours vont augmenter en moyenne de 10 % par an, pas de 20 % ou 30 % », affirme Patrick Artus.

Jusqu'à présent, les épargnants particuliers ont fait preuve de plus de sang-froid que les gestionnaires de fonds professionnels. Mais, s'ils venaient à perdre leur foi dans la Bourse...

Eric Leser

## L'euro profite du ralentissement de la croissance américaine

**LES DIRIGEANTS** politiques et monétaires européens croisent les doigts. Profitant des nouveaux signes de ralentissement de l'économie américaine, l'euro se redresse. Tombé, vendredi 24 novembre, à 0,8370 dollar, à la suite d'une nouvelle gaffe du président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, affirmant

qu'il est « bien trop tôt pour dire si l'euro est un succès », il s'inscrivait, vendredi matin 1<sup>er</sup> décembre, à 0,8780 dollar. Cela représente son cours le plus élevé depuis le début du mois d'octobre.

A la grande surprise des analystes, le dollar avait pourtant bien résisté à l'imbroglie électoral américain. Insensibles à l'incertitude

politique et jugeant que le nom du futur président n'aurait que peu d'incidence sur la santé économique et financière des Etats-Unis, les investisseurs continuaient à faire confiance au billet vert. Les dernières statistiques économiques publiées outre-Atlantique et l'accélération de la chute du Nasdaq ont fini par avoir raison de cet optimisme. A cela s'est ajouté le regain de tensions financières dans plusieurs pays émergents, en premier lieu l'Argentine, dont la monnaie est étroitement liée à celle du dollar.

### PRUDENCE DES ANALYSTES

Du coup, les capitaux internationaux, notamment européens, qui, jusqu'à présent, affluaient en masse aux Etats-Unis s'y rendent moins volontiers. Cette désaffection, si elle se confirmait, pourrait finir par poser de très gros problèmes de financement à l'économie américaine, dont le déficit de la balance courante dépasse les 300 milliards de dollars.

Les analystes restent toutefois prudents sur la capacité de l'euro à

rebondir durablement. Ils signalent d'abord que l'économie de la zone euro montre elle aussi des signes d'essoufflement, comme l'ont montré les chiffres récemment publiés en France et en Allemagne. Ils ajoutent que les onze pays de l'Union monétaire continuent à souffrir de handicaps structurels, qu'il s'agisse de l'ampleur des déficits publics, de la rigidité du marché du travail, du niveau des prélèvements obligatoires ou encore du retard pris par l'Europe en matière de nouvelles technologies.

Ils insistent enfin sur les problèmes de communication des Onze. Pour toutes ces raisons, la fédération allemande des banques, la BdB, dans son analyse conjoncturelle de novembre, publiée jeudi, se montre sceptique quant au « très évoqué fort potentiel d'appréciation de l'euro ». « La politique européenne doit parler d'une seule voix et doit insister sur les effets positifs de l'euro », a pour sa part rappelé, vendredi, le président de la Bundesbank, Ernst Welteke.

P.-A. D.

### COMMENTAIRE

#### LA BULLE INTERNET A ÉCLATÉ

C'est la revanche des « bearish » – qui anticipent la baisse des cours –, sur les « bullish » – qui jouent la hausse. La revanche de ceux qui dénonçaient, lorsque les Bourses mondiales atteignaient chaque jour de nouveaux sommets, la folie des investisseurs, « leur exubérance irrationnelle », selon l'expression d'Alan Greenspan. De ceux qui jugeaient « aberrants » les niveaux de valorisation atteints alors sur le Nasdaq, la Bourse américaine des valeurs technologiques ; de ceux, enfin, qui affirmaient qu'une bulle spéculative de grande ampleur s'était formée sur les entreprises Internet.

Personne, en vérité, ne prêtait beaucoup d'attention à ces voix inquiètes. Disqualifiés par la hausse vertigineuse des cours, ces esprits chagrins étaient volontiers tournés en ridicule. Incompétents et passésistes, ils étaient, selon les dires des moqueurs, incapables de comprendre que la nouvelle écono-

mie avait fait entrer la Bourse dans une ère elle aussi entièrement nouvelle : radieuse, faite de hausse ininterrompue et de placements gagnants à tous les coups.

Mais depuis la mi-mars, alors que le Dow Jones, symbole de la vieille économie, est resté stable, le Nasdaq a perdu la moitié de sa valeur ; 3 000 milliards de dollars sont ainsi partis en fumée aux Etats-Unis ; et quelques-unes des jeunes sociétés vedettes du début du printemps, dont la valeur en Bourse rivalisait alors avec celle des géants de l'industrie traditionnelle, ne valent plus qu'une poignée de dollars. Sans qu'on sache exactement pour quelle raison, la bulle de la nouvelle économie a éclaté. Difficile de mesurer dès à présent les conséquences de ce « e-krach » : la confiance des Américains sera-t-elle durablement ébranlée, leur consommation va-t-elle marquer le pas ? Seule certitude : « la chasse aux richesses sans effort », pour reprendre la formule de l'économiste John Kenneth Galbraith dans son livre sur le krach de 1929, est fermée. Au moins provisoirement.

Pierre-Antoine Delhommais

## Les emprunts à haut rendement victimes de l'aversion pour le risque

**LE MARCHÉ** des emprunts à haut rendement en Europe, qui sont émis par des sociétés dont la situation financière peu saine les oblige à rémunérer fortement leurs obligations, vit depuis quelques semaines des moments difficiles. Turbulences de l'indice boursier du Nasdaq, dégradation du marché obligataire à haut rendement aux Etats-Unis, manque d'offre suffisamment diversifiée en Europe, inquiétudes des investisseurs entraînant une diminution de leurs placements à risque, les explications ne manquent pas pour justifier le fort recul du cours des obligations à haut rendement.

Au troisième trimestre, les emprunts à haut rendement en euros ont affiché une performance négative de 6,34 %, indique une étude de la banque américaine Merrill Lynch. « Si l'on se base sur les cours actuels des titres, cela impliquerait qu'envi-

ron 20 % des sociétés qui ont émis des emprunts à haut rendement fassent faillite dans les prochaines années », remarque Olivier Aeschlimann, analyste de crédit et cogérant d'un fonds d'obligations à haut rendement chez Unigestion.

### UNE OFFRE EXCESSIVE

Pour les acteurs du marché des emprunts à haut rendement en Europe, les remous boursiers aux Etats-Unis sont en grande partie responsables de la chute des cours, dans la mesure où « beaucoup de sociétés émettrices sont cotées sur le Nasdaq. La chute du cours de leur action a limité l'une de leurs possibilités de lever de l'argent, et les investisseurs en ont déduit qu'elles pourraient faire davantage appel au marché obligataire pour trouver des capitaux », explique M. Aeschlimann. L'exemple des obligations en euros du fournisseur américain de

solutions Internet PSI Net est caractéristique du lien qui unit actions et obligations à haut rendement. Son action, cotée aux Etats-Unis, a fondu de plus de 90 % depuis trois mois, et « le cours de ses emprunts en euros a perdu, durant le même temps, 57 % de sa valeur », constate Bruno Renard, vice-président de Chase Manhattan à Londres en charge des marchés de crédit internationaux. Son endettement représente désormais près de 100 % de sa capitalisation boursière, alors que les sociétés les plus saines du marché à haut rendement ont un ratio de 40 % généralement. Ceci montre qu'elle aura énormément de difficultés à se financer si elle cherche de nouveaux capitaux. »

L'excès d'offre d'emprunts émis par des sociétés de télécommunications, de médias et d'Internet pénalise également le compartiment des emprunts à haut rendement. « Le

marché européen est jeune et peu diversifié », estime un opérateur. Les analystes de Merrill Lynch indiquent que, sur le marché européen des titres à haut rendement, le secteur des télécommunications est l'industrie la plus représentée, avec 38,7 % des nouvelles émissions, le secteur des médias arrivant juste après, avec 35,5 % des nouveaux emprunts.

Les acteurs du marché se veulent néanmoins optimistes. Pour certains, le redressement des emprunts à haut rendement pourrait venir de fonds spéculatifs. « Depuis quelques jours, on commence à voir des fonds spéculatifs (hedge funds) et des fonds spécialisés sur les titres décotés en provenance des Etats-Unis arriver sur le marché, ce qui pourrait indiquer que le marché est en train de stabiliser », rapporte M. Renard.

Cécile Prudhomme

GRAND JURY  
RTL Le Monde LCI

PIERRE  
MOSCOVICI

Débat animé par  
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE  
et ANITA HAUSER - LCI

DIMANCHE  
18H30

SUR

RTL & LCI



Noël Forgeard, administrateur-gérant d'Airbus

# « L'A3XX a rempli tous les critères fixés par nos actionnaires pour son lancement »

Cinq compagnies aériennes (Air France, Singapore Airlines, Qantas, Emirates et ILFC) ont d'ores et déjà passé commande de 44 Airbus A3XX et ont pris des options sur 43 autres appareils. Fort de ce carnet de commandes, le patron d'Airbus estime que

ses actionnaires, EADS et British Aerospace, peuvent désormais donner leur feu vert au lancement de l'A3XX. Cet avion, qui serait le plus gros avion civil jamais lancé, pourrait être assemblé en 2003, à Toulouse. Les livraisons seraient effectives

à partir de mars 2006. Selon M. Forgeard, l'A3XX, qui représente un investissement de 10,7 milliards d'euros, va provoquer la création de 225 000 emplois directs et indirects, dont 145 000 en Europe et 60 000 aux Etats-Unis.

« Airbus vient de remporter un nouveau contrat pour son projet d'avion très gros porteur A3XX auprès de la compagnie australienne Qantas. Avec un total de 44 appareils, vous vous rapprochez de l'objectif de 50 avions fixé par vos actionnaires pour lancer cet appareil.

– Bien plus que cela. De mon point de vue, nous remplissons d'ores et déjà tous les critères fixés par nos actionnaires pour lancer l'A3XX. Le chiffre de 50 appareils est purement indicatif. Il est d'ailleurs très probable que nous l'atteignons dans les tous prochains jours. Mais pour lancer l'appareil, nous visions en priorité la constitution d'un portefeuille de compagnies de lancement qui entraîne des réactions en chaîne dans l'ensemble du transport aérien mondial. C'est désormais chose faite.

« Nous avons remporté 44 commandes et 43 options supplémentaires sur les cinq continents : l'Asie avec Singapore Airlines, l'Australie avec Qantas, l'Europe avec Air France, l'Afrique et le Moyen-Orient avec Emirates, l'Amérique avec la société de leasing ILFC. Nous avons obtenu des contrats dans chacune des trois principales alliances aériennes mondiales : Wings avec Air France, Oneworld avec Qantas, Star Alliance avec Singapore. Nos clients ont prévu d'exploiter cet avion dans les principaux aéroports mondiaux : Londres, Paris, Los Angeles, San Francisco, New York, Tokyo, Hong Kong, Sydney, Singapour et Dubaï.

– Vous êtes donc en mesure d'annoncer le lancement commercial de cet avion avant la fin de l'année 2000 ?

– En effet. Il appartient toutefois aux actionnaires d'en juger, en fonction de leurs propres procédures d'approbation interne. Pour moi, ma mission est remplie, même si j'attends encore d'autres commandes à court terme. Nous sommes en négociation avec notamment Virgin, Lufthansa, Cathay Pacific et British Airways. Nous avons besoin d'un feu vert rapide pour lancer le processus industriel afin de recevoir à Toulouse, lieu d'assemblage, les premiers tronçons en 2003, et de réaliser le premier vol fin 2004. La première livraison aura lieu en mars 2006, avec un léger décalage par rapport aux prévisions : nous avons dû retra-

vailer pour réduire le niveau de bruit de l'appareil pour être en conformité avec la version la plus stricte de l'aéroport d'Heathrow.

– Il n'y a pas d'espoir de rallier une compagnie aérienne américaine ?

– Si, bien entendu. Historiquement, cela a toujours été plus difficile pour Airbus de vendre ses avions sur le territoire américain. Cette fois-ci, les choses pourraient aller plus vite. L'A3XX, qui va se poser dans de nombreux aéroports américains, va exercer un fantasme qui attirait sur les autres compagnies et sur les passagers.

« Les décisions de lancement ont été prises sur des bases économiques solides : l'A3XX va réduire de près de 20 % les coûts d'exploitation de Qantas. Cet argument lui a fait renoncer à sa politique d'approvisionnement exclusif auprès de Boeing : la compagnie australienne a commandé 25 Airbus et seulement 6 Boeing. Je ne serais pas surpris si American, Delta ou Continental Airlines renonçaient à leurs contrats « d'exclusivité » avec Boeing.

– Comment allez-vous gérer les flux de passagers dans les aéroports ?

– Il n'y a aucun problème de capacité aéroportuaire. L'A3XX emportera 30 % de passagers de plus que le 747 mais son escalier central permettra une double circulation, donc des mouvements de descente et de montée à bord plus rapides. Entre le moment où l'avion atterrira avec 550 passagers et où il repartira avec d'autres passagers, il s'écoulera au maximum quatre-vingt-dix minutes, voire même seulement soixante minutes en fonction des équipements des aéroports.

– Comment allez-vous financer ce projet colossal de 10,7 milliards d'euros ?

– Tout d'abord, je peux vous assurer que nous resterons dans le cadre de cette enveloppe. Compte tenu de l'extrême prudence que nous avons adoptée en matière de taux de change, nous tablons dans nos budgets sur une dépense nette inférieure à 10 milliards d'euros, alors que nous aurions pu dépenser bien davantage si nous avions retenu les parités actuelles [10,7 dollars correspondent à 12,3 milliards d'euros].

« Les gouvernements européens se sont engagés à prêter à Airbus des avances remboursables, dans le cadre de la limite fixée par l'accord américano-européen de 1992 (33 % de l'investissement). Nos partenaires industriels et nos sous-traitants prendront à leur charge environ 2,8 milliards d'euros. Nous espérons aboutir bientôt dans nos négociations avec l'italien Finmeccanica qui devrait s'engager dans le programme à hauteur de 8 % et réaliser le cône arrière et des morceaux de fuselage. Enfin, les comptes de nos clients et les premières ventes financeront une partie des coûts.

« Au total, Airbus aura à financer sur ses fonds propres seulement six milliards de dollars, un montant que nous pourrions autofinancer entièrement, compte-tenu du cash flow dégagé par nos autres avions.

– Vous vous engagez à transformer Airbus en société de plein exercice, en même temps que le lancement du nouvel avion. Où en est-on ?

– Ce sera fait. L'accord final entre nos deux actionnaires, EADS et British Aerospace, devrait intervenir courant janvier, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001. Le montant de fonds propres dont Airbus disposera est encore en discussion chez nos actionnaires. Je considère qu'il est important de disposer d'un montant qui nous garantisse une véritable autonomie de gestion.

« Déjà, depuis le 11 octobre, nous travaillons comme une entreprise unique. J'ai choisi un mode de management fort mais décentralisé et ouvert. Cela signifie que le siège comportera environ 200 personnes, sur un total de 43 000 salariés. Et que chacun des responsables opérationnels des filiales nationales (production, finances, ressources humaines, etc.) rendra compte à son équivalent au siège à Toulouse.

– Allez-vous devoir embaucher massivement pour fabriquer l'A3XX ?

– Nous sous-traiterons au maximum la charge de travail, afin de faire vivre un réseau de fournisseurs compétents et diversifiés. Ainsi, Airbus créera directement quelques milliers d'emplois, mais l'industrie aéronautique européenne devrait en créer 74 000. Au total, à travers le monde, le programme A3XX va générer la création de 225 000 emplois directs et indirects, dont 145 000 en Europe et 60 000 aux Etats-Unis.

– Redoutez-vous l'avion concurrent de Boeing, le 747-X ?

– Un concurrent ? Cet avion, énième version allongée d'un avion vieux de trente ans, n'a reçu aucune commande depuis l'annonce de son pré-lancement. Et Phil Condit, le PDG de Boeing, est revenu bredouille d'une visite au

Japon où l'avion devait être qualifié de grand projet national et recevoir les aides financières du MITI.

– Comment se présente le match Boeing-Airbus en cette fin d'année ?

– Nous devrions terminer sur un score équilibré. Du côté des petits avions, nous avons engrangé 357 commandes, contre 433 pour Boeing, dont 94 sur un contrat Southwest où nous n'avons même pas eu le droit de concourir...

« Le bilan de la famille A320 est remarquable, et notre seule limite est de nature industrielle. Nous sommes contraints par nos capacités de production et nous avons donc décidé la mise en place d'une seconde chaîne d'assemblage à Hambourg, pour atteindre rapidement une cadence de 30 avions par mois.

« Sur les long-courriers, nous sommes à égalité. Airbus a vendu 116 appareils A330 et A340. Boeing a placé 78 appareils, mais il affirme qu'il atteindra un total de 116 appareils 777 et 767 d'ici à la fin de l'année. Au 30 novembre, Airbus a déjà vendu 517 appareils, y compris l'A3XX, contre 560 en 1999 et 460 en 2000.

– C'est beaucoup plus que ce que vous annonciez en début d'année. Le retournement de marché que vous attendiez n'a pas eu lieu ?

– Effectivement. Je pense l'avoir annoncé trop tôt. Mais, sur le long terme, je continue de penser que l'équilibre du marché se situe à 750 appareils par an, à partager entre les deux constructeurs. »

Propos recueillis par  
Christophe Jakubyszyn

## Accord entre l'Etat et EADS sur le missile nucléaire M.51

LE MINISTÈRE français de la défense et le groupe européen d'armement EADS ont convenu, jeudi 30 novembre, de mettre un terme au différend qui les a opposés sur le financement du développement – soit 2,85 milliards d'euros – du missile nucléaire mer-sol M.51 (*Le Monde* du 8 septembre), destiné à armer les nouveaux sous-marins stratégiques. Le contrat, qui sera soumis à la commission des marchés et au ministère des finances, instaure, suite à l'accord entre la délégation générale pour l'armement, EADS (filiale Launch Vehicles) et le groupement de propulsion à poudre (Snecma et SNPE), une tranche de développement ferme de deux ans et deux tranches conditionnelles de trois ans pour les commandes menant, après un premier vol d'essais en 2005, à une mise en service du M.51 à partir de 2008. La somme de 2,85 milliards d'euros permet aux ateliers des Mureaux, du Haillan et de Saint-Médard-en-Jalles, de maintenir les emplois prévus.

## Bull va supprimer 1 800 emplois en raison de mauvais résultats

LE GROUPE informatique français Bull a annoncé, jeudi, un nouveau plan de restructuration en raison des mauvais résultats attendus pour le second semestre 2000, qui se traduira par quelque 1 800 suppressions d'emplois, soit environ 10 % de ses effectifs et plus de 400 millions d'euros (2,62 milliards de francs) de cessions. Face à des résultats annoncés comme « significativement négatifs » pour le second semestre 2000, Guy de Panafieu, PDG du groupe, a annoncé un « programme d'action pour 2001-2003 ». Cette nouvelle réduction des effectifs sera réalisée sur les 18 prochains mois, et touchera aussi bien les activités serveurs que les services ou la direction générale du groupe. Elle ne concernera pas que les effectifs français. Le plan de restructuration annoncé en 1999 avait entraîné 1 760 suppressions d'emplois, avec très peu de licenciements, sauf en Italie.

## Regroupement en vue dans l'aéronautique européenne

LE GOUVERNEMENT français entend encourager le regroupement des équipementiers aéronautiques en Europe, et le motoriste d'avions français Snecma, dont l'Etat détient 97 % du capital, devra jouer un rôle fédérateur dans cette consolidation, a affirmé, jeudi 30 novembre à Paris, le ministre de l'économie Laurent Fabius, lors d'un colloque organisé par *La Tribune*. « Nous soutiendrons ce développement avec la Snecma qui, depuis le début de l'année, a déjà fédéré les principaux acteurs français des moteurs d'avion et des équipements aéronautiques, mais dont nous souhaitons que, renforcée, elle joue un rôle de premier plan dans l'évolution du secteur des motoristes en Europe continentale », a-t-il déclaré. Le ministre a cité en exemple la création d'EADS, le constructeur européen aéronautique né en juillet de l'union du français Aerospatiale Matra, de l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA) et de l'espagnol CASA.

### Au coude à coude avec Boeing

Fin novembre, les constructeurs Boeing et Airbus avaient engrangé un nombre de commandes quasi identique depuis le début de l'année 2000. 525 avions ont été commandés à Boeing et 517 à Airbus.

● **Moyen-courriers**

433 Boeing 737  
357 Airbus famille A 320

● **Long-courriers**

78 Boeing 757/767/777

116 Airbus A330/340

● **Gros porteurs**

13 Boeing 747

44 Airbus A-3XX (en cours de lancement)

### NOMINATIONS

#### T-Online a, enfin, un patron

APRÈS avoir perdu quatre de ses dirigeants, sont son président, depuis l'été, T-Online, le premier four-



nisseur d'accès Internet européen va, à nouveau, avoir un patron. Il s'agit de Thomas Holtrop (45 ans), jusqu'ici membre du directoire de « Deutsche Bank 24 », la filiale banque de détail de la Deutsche Bank, où il était particulièrement chargé des produits et du marketing. Ron Sommer, président de Deutsche Telekom, la maison-mère de T-Online, espère que cette nomination, annoncée jeudi 30 novembre va mettre fin à la série noire que connaît T-Online, propriétaire de Club Internet. Introduite en bourse en avril 2 000 à 27 euros, l'action T-Online est montée à 47 euros mais est désormais passée sous la barre des 16 euros.

● **ASTRIUM**: Nicolas Chamussy (Polytechnique, IEP Paris, ENSTA) est nommé directeur des opérations et services de télécommunications commerciales ainsi que directeur du marketing institutionnel du groupe. Il était directeur des affaires satellites à Aérospatiale Matra depuis 1999.

● **AUGUSTE THOUARD**: Alain Béchade (54 ans, docteur en droit et fellow of the Royal Institution of Chartered Surveyors) assumera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001 les fonctions de président d'Auguste Thouard France, filiale du groupe Vendome Rome.

● **BNP PARIBAS**: Thierry Lange (34 ans, Sciences Po, ENA) est nommé responsable du secteur de l'assurance au sein du département « corporate finance » dirigé par Thierry Varène. Il était auparavant responsable du bureau des entreprises et intermédiaires d'assurance à la direction du Trésor.

● **L'ORÉAL**: Pierre Sajot (58 ans, Ingénieur des Ponts) est nommé Directeur Général Inter-

national du Développement pour la Division Produits de Luxe. Précédemment directeur général de Prestige et Collections International, il est remplacé par Patricia Turck Paqueulier (42 ans, ESCP). Catherine Fulconis (38 ans, HEC) est chargée, à ses côtés, de la direction générale du développement Europe.

● **LAZARD**: John Kornblum (57 ans), ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne rejoint la banque d'investissement internationale après 36 ans consacrés à la diplomatie américaine. Il sera président des activités Allemagne de Lazard.

● **TNT EXPRESS**: Marie-Christine Lombard (41 ans, ESSEC) prend la tête de TNT Express France, filiale du groupe TPG, poste néerlandaise. Elle était précédemment directrice financière de Jet Services qui s'est fait racheté par TPG.

La rubrique Nominations est hebdomadaire.

Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-10.

## Le catalogue des e-joujoux est arrivé.

**Newbiz** www.newbiz.fr 19€ 15€  
Le premier magazine de la nouvelle économie N°5 2000

**Internet**  
Les meilleurs produits pour en profiter  
Les portables les plus pratiques  
Le Palm ou ses successeurs : que choisir ?  
Quel ordinateur chez soi ?  
Et aussi : MP3, Wap, photo numérique...

**Amault : ses succès et ses flops**

**LES REVELATIONS**  
Les dossiers noirs de la Bourse en ligne

**Le business des ventes aux enchères**

**Comment on bosse chez Wanadoo**

**Newbiz**  
LE PREMIER MAGAZINE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE. EN KIOSQUE 15,00F

# L'Oréal orchestre la recomposition du capital de Marie-Claire

L'acquisition de 17 % du groupe de presse féminine par Hachette a été bloquée par les actionnaires. Le leader mondial des cosmétiques, qui possédait déjà 49 %, prend provisoirement le contrôle mais s'engage à réaménager le tour de table

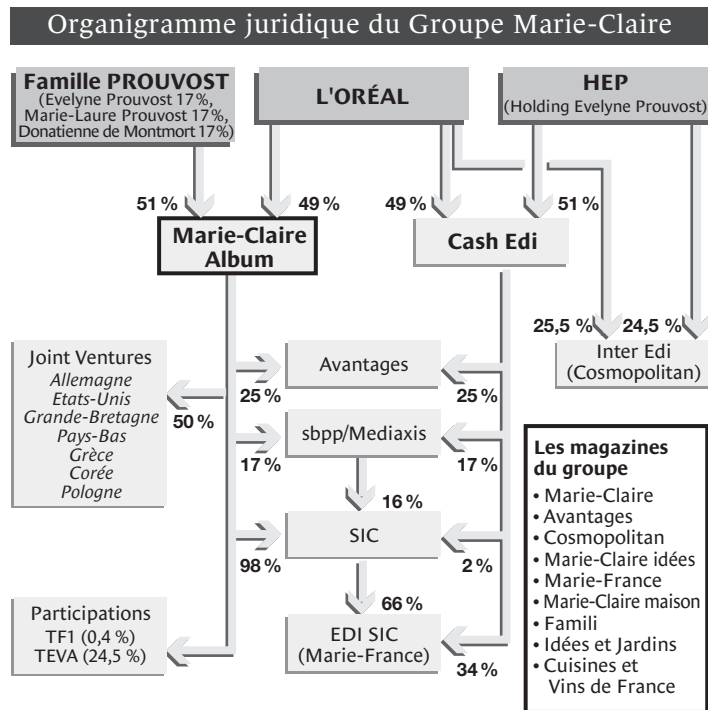
RAREMENT les jeux d'actionnariat ont été aussi ouverts et mouvants dans le capital du groupe de presse féminine Marie-Claire. La saga familiale s'enrichit d'un nouvel épisode depuis l'assemblée générale extraordinaire de Marie-Claire Album - société éditrice d'une petite dizaine de magazines en France (à l'exception de *Cosmopolitan*), également présente dans les 26 éditions internationales de *Marie-Claire* - qui s'est tenue jeudi 30 novembre.

Les actionnaires du groupe, Evelyne Prouvost, qui en est PDG et détient 17 %, tout comme sa sœur Marie-Laure, récemment nommée directrice générale, et L'Oréal (49 %), ont refusé la proposition formulée par Hachette Filipacchi Médias de reprendre, pour 595 millions de francs, les 17 % que souhaite vendre Donatienne de Montmort, la demi-sœur d'Evelyne et de Marie-Laure Prouvost (*Le Monde* du 21 octobre).

## DROIT DE PRÉEMPTION

Sortant de sa réserve habituelle, L'Oréal annonce, dans un communiqué sibyllin, qu'il a décidé « de refuser l'agrément (à la reprise par Hachette des 17 % mis en vente), ce qui lui laisse la latitude d'exercer son droit de préemption ». Dans le pacte qui lie les actionnaires du groupe de presse figure, en effet, une disposition permettant à chacun de racheter, au prorata de ses parts, toute participation qui serait mise en vente. Marie-Laure et Evelyne Prouvost ont par ailleurs indiqué qu'elles ont « l'intention d'exercer leur droit de préemption ».

L'Oréal aurait également décidé d'acheter 49 % des 17 % de Donatienne de Montmort, ce qui donnera mathématiquement à l'indus-



triel français, leader mondial des cosmétiques, le contrôle, avec plus de 57 %, de Marie-Claire Album. Le groupe présidé par Lindsay Owen Jones assure que « cette démarche est inspirée par la volonté de préserver au mieux ses intérêts ».

« Pour autant, L'Oréal n'a pas l'intention de devenir un acteur stratégique de la presse magazine » et « les contacts entre les parties se poursuivent afin de trouver une solution harmonieuse », affirme L'Oréal. Le nouvel actionnaire majoritaire de Marie-Claire Album, qui est également le principal annonceur du groupe, n'a donc pas l'intention de conserver longtemps son nouveau statut. A l'exception

de cette intrusion historique dans la presse, L'Oréal ne s'est jamais diversifié dans les médias.

En 1976, le patron de L'Oréal, François Dalle, était venu en aide à la petite-fille de son ami Jean Prouvost - qui avait dû céder son empire de presse (*Le Figaro*, *Paris-Match*, *Parents*, *Télé 7 Jours*, etc.) -, en payant 9 millions de francs son ticket d'entrée dans Marie-Claire.

Devenue au cours d'un conseil de famille la « forte tête » du « clan des petites-filles », Evelyne Prouvost avait alors refusé que le pôle de presse magazine ne passe entre les mains d'Hachette. Avec l'aide de Donatienne de Montmort et de Marie-Laure Prouvost, elle

s'était portée acquéreur de cet actif, grâce à l'aide de L'Oréal, qui ne se doutait sûrement pas que ce groupe de presse féminine puisse un jour être valorisé 3,5 milliards de francs...

Très convoité, Marie-Claire Album a déjà fait l'objet depuis quelques années de plusieurs offres d'achat, de la part de l'italien Mondadori puis de l'allemand Burda. La patronne américaine de Hearst a également fait savoir publiquement son intérêt pour ces magazines... En vain.

Tout récemment encore, Carlyle, un fonds d'investissement britannique présent dans le tour de table du *Figaro*, aurait regardé ce dossier, pour envisager des couplages publicitaires entre les magazines de Marie-Claire et *Le Figaro Madame*.

Aujourd'hui, la porte ne semble pas totalement fermée pour Hachette Filipacchi Médias (HFM), du groupe Lagardère. Gérald de Roquemare, le PDG de ce groupe, n'a pas perdu tout espoir d'entrer dans le capital de son

grand rival. Marie-Claire et HFM ont parallèlement développé une très forte politique d'accords internationaux. « Notre offre répond à un souhait : renforcer la présence internationale de deux groupes et de leurs titres, Elle et Marie-Claire, plus complémentaires que concurrents », indiquait-il récemment (*Le Monde* du 24 novembre).

## UN VRAI RÔLE D'ARBITRE

Les jeux semblent très ouverts. Une assemblée générale des actionnaires est prévue mardi 5 décembre et pourrait permettre à Evelyne Prouvost d'organiser sa contre-offensive. Il est prévu à cette occasion de doter la société Holding Evelyne Prouvost (*lire ci-dessous*) de nouveaux statuts, afin qu'HEP puisse, elle aussi, bénéficier d'un droit de préemption. L'une des hypothèses envisagées semble être le transfert d'une partie de la participation d'Evelyne Prouvost à HEP, ce qui pourrait renforcer l'unité économique et sociale de tout le groupe et conférer à M<sup>me</sup> Prouvost une capacité

d'emprunt auprès des banques plus importante que celle dont elle bénéficie actuellement.

La recomposition du capital de Marie-Claire Album n'en est qu'aux prémices. Un conseil d'administration est prévu le 12 décembre qui pourrait entériner une montée en puissance des sœurs Prouvost dans le nouveau montage capitalistique. « Il est probable que les négociations durent plusieurs mois, surtout si des expertises financières sont demandées », souligne un proche du dossier. L'Oréal, qui est pour la première fois sorti de son rôle habituel de partenaire dormant, joue un vrai rôle d'arbitre.

Il est fort probable qu'il tentera, afin de profiter d'une confortable plus-value, d'orchestrer une fin de feuilleton heureuse en proposant une modification des statuts qui permette aux deux sœurs Prouvost et à HFM d'acquiescer chacun une nouvelle petite participation dans le groupe.

Nicole Vulser

## Un groupe de dimension internationale, rentable mais peu diversifié

« ON PEUT SE DEMANDER si, dans un environnement en profonde mutation, le groupe Marie-Claire pourrait se trouver fragilisé, en raison de sa faible diversification et sa faible implication dans les nouveaux médias. La politique du groupe y est pour le moins prudente. Les projets sur Internet sont très limités et les quelques investissements dans l'audiovisuel apparaissent comme [strictement] financiers », affirme l'expertise du cabinet d'audit Secafi-Alpha sur la situation du groupe Marie-Claire, commandée par le comité d'entreprise et remis le 25 septembre 2000. Dans un bilan détaillé de 126 pages, les auteurs, Pierre Ferracci et Patrick Manenti, donnent les chiffres-clés du groupe de presse. L'an dernier, le volume d'affaires des neuf publications françaises s'est élevé à 897,4 millions de francs, auquel s'ajoutent 83,2 millions de francs de droits et de redevances internationales. Vaisseau-amiral de l'ensemble, le mensuel *Marie-Claire* a représenté un tiers du chiffre d'affaires du groupe.

L'audit note également une forte hausse des recettes publicitaires (56 % du chiffre d'affaires en 1999, contre 51 % l'année précédente). Le groupe « est l'un de ceux qui captent la plus grande part de marché des féminins. Il s'agit d'un moteur fondamental dans la rentabilité ». Les auteurs soulignent en revanche une diminution très significative des ventes au numéro, qui représentent encore l'écrasante majorité de diffusion des titres (à 90 %). « Il apparaît légitime de nous interroger sur la faiblesse du mode de diffusion par abonnement des différents titres du groupe », soulignent-ils. Le rapport explique la baisse de la diffusion par l'arrivée de nouveaux venus dans la presse féminine, comme *Jalouse*, *DS*, *Numéro* ou *Isa* ; par la relance de *Femme* par le groupe Prisma et celle de *Dépêche-Mode* par Excelsior, ou encore par le développement des suppléments hebdomadaires des quotidiens régionaux. Tou-

tefois, les auteurs notent que plusieurs magazines, dans l'univers de Marie-Claire, *Cosmopolitan* ou *Marie-France*, ont enregistré des croissances de diffusion importantes, c'est le cas de *Elle*, *Biba* ou *20 ans*. Malgré ce handicap dans la diffusion, les résultats du groupe « témoignent de sa forte rentabilité. Ainsi, le résultat d'exploitation ressort à 20 % du chiffre d'affaires après frais généraux ». Marie-Claire présente la plus forte rentabilité (38 % du chiffre d'affaires) et la plus importante contribution aux résultats du groupe, sans parler des revenus à l'étranger. Un seul titre connaît de sérieuses difficultés, il s'agit de *Cuisines et Vins de France*, qui a accusé un déficit de 6 millions de francs en 1999. Malgré ce cas isolé, les titres regroupés dans Marie-Claire Album dégagent un résultat net consolidé de 100 à 130 millions de francs par an.

## PÉRENNITÉ DE L'ACTIONNARIAT

L'audit précise que cette manne a permis de financer le développement international et de rémunérer fortement les actionnaires. Si certaines opérations de diversification ont échoué en Pologne ou ont rencontré des difficultés, notamment en Asie, la politique hors des frontières « semble au total être couronnée de succès », spécialement en Chine ou en Russie.

Enfin, l'audit soulève la question de la pérennité de l'actionnariat, en soulignant que L'Oréal, historiquement lié au groupe, n'a pas manifesté d'autres ambitions dans les médias. Par ailleurs, les auteurs jugent que « l'intégration progressive des groupes de presse dans des ensembles industriels multimédias pourrait être une tendance lourde ». Ce qui, pour les auteurs de l'audit, renforce d'autant plus l'attrait de Marie-Claire pour ces groupes.

N. V.

## RMC prévoit un « redéploiement » de ses effectifs

DEUX JOURS après l'approbation par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de la cession de RMC à Nextradio, le nouveau PDG, Alain Weill, a commencé à rencontrer les personnels de la station. Il devait s'exprimer, vendredi 1<sup>er</sup> décembre, devant la presse après avoir dévoilé une partie de ses projets, l'avant-veille, devant les élus de la commission de concertation de RMC à Monaco. Le transfert des titres entre Sud Communication, l'ancien propriétaire, et Nextradio devrait avoir lieu dans une dizaine de jours.

« Notre logique sera différente de la précédente. Il faudra modifier les méthodes de travail. Un redéploiement sera réalisé vers Paris, où le nombre de journalistes sera multiplié par deux », déclare M. Weill. Globalement, les effectifs devraient rester stables - autour de cent quinze personnes. Une quarantaine de salariés travailleraient à Paris, contre douze actuellement.

## UN IMMEUBLE SURDIMENSIONNÉ

Le siège de Monaco sera particulièrement concerné par ces mouvements. Une quarantaine de personnes verront leur poste supprimé ou seront mutées à Paris ou dans une autre région. En conséquence, l'immeuble, qui avait été récemment rénové et équipé d'un

matériel numérisé, sera surdimensionné. M. Weill prévoit la mise en place d'un plan social, qui pourrait s'étaler entre janvier et mars 2001.

« Avant de donner notre avis définitif sur ce plan de développement, nous attendons les réponses aux questions que nous avons posées à M. Weill. Mais nous sommes contre le transfert du centre de production à Paris », explique un représentant du syndicat monégasque de l'audiovisuel, dont les responsables devaient être reçus, vendredi 1<sup>er</sup> décembre, par le gouvernement monégasque, dont ils espèrent un soutien pour obtenir

le maintien d'emplois dans la Principauté. Le nouveau patron de RMC souhaite aller vite, notamment pour la mise à l'antenne d'une nouvelle grille. Celle-ci devrait être composée de tranches d'information de deux heures le matin et de deux journaux d'une heure à la mi-journée et en fin d'après-midi. Des émissions de débats consacrées notamment à la santé, à l'économie ou à la psychologie devraient être diffusées durant les autres moments de la journée.

Françoise Chirot

## EURAFRANCE

### CLOTURE DE L'OFFRE PUBLIQUE AMICALE SUR

AZEO\*

mercredi 6 décembre

### PRIX DE L'OFFRE PUBLIQUE

90€ soit une progression de

+ 63 % début 2000

+ 33 % moyenne cours 1 mois

+ 22 % moyenne cours 6 mois

SI VOUS DÉSIREZ VENDRE VOS ACTIONS AZEO\*, CONTACTEZ VOTRE INTERMÉDIAIRE FINANCIER.

#### Information :

Une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse sous le n° 00-1880 en date du 21 novembre, est tenue sans frais à la disposition du public. Pour la consulter connectez-vous au site Internet d'EURAFRANCE : [www.eurafrance.fr](http://www.eurafrance.fr). Pour vous la procurer et pour tout renseignement sur l'Offre Publique d'Achat Amicale, prenez contact avec EURAFRANCE, votre intermédiaire financier ou les banques présentatrices de l'offre.

\*Anciennement Financière et Industrielle Gaz & Eau

> Contact

Tél. 01 47 66 02 64 - Fax : 01 47 66 87 57 - 12, avenue Percier - 75008 Paris

[www.eurafrance.fr](http://www.eurafrance.fr)

### L'ENCAISSEUR DU FRAC®



SOCIÉTÉ DE RECOURS À LA CRÉANCE

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS  
Tel 0153209353 - Fax 0153209350

#### DÉPÊCHES

■ AUDIOVISUEL : l'USPA, le SPI et le SPFA, trois syndicats des producteurs de l'audiovisuel, ont annoncé, jeudi 30 novembre, une plate-forme commune dans le cadre des négociations menées avec les diffuseurs et les pouvoirs publics pour les décrets d'application de la loi sur l'audiovisuel (*Le Monde* du 23 novembre).

■ Un groupe de liaison pour le développement de la télévision numérique terrestre a été créé, jeudi 30 novembre. Constitué d'une dizaine d'opérateurs, il a pour objectif « de rattraper le retard que connaît la France par rapport à des pays comme la Grande-Bretagne ou l'Espagne ».

## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **EDF : la Commission européenne a autorisé jeudi l'opérateur français à prendre le contrôle exclusif de la centrale électrique britannique de Cottam.** Celle-ci est actuellement détenue indirectement par la société britannique de production d'électricité PowerGen Plc.

● **COGEMA : leader européen de l'instrumentation nucléaire, le groupe français se hisse au premier rang mondial** par l'acquisition de la société américaine Canberra, spécialisée dans la fabrication d'appareils et systèmes de mesure des rayonnements ionisants, pour un montant de 200 millions d'euros (1,3 milliard de francs).

● **PEPSICO : le producteur américain de sodas et de snacks** PepsiCo mène de nouveau des discussions pour racheter son compatriote Quaker Oats, selon le *Wall Street Journal*. La première offre de PepsiCo, jugée trop basse, avait été refusée par Quaker Oats. Depuis, deux autres candidats, Danone et Coca-Cola, se sont désistés.

● **DAIMLERCHRYSLER : le constructeur automobile germano-américain rappelle 769 000 minivans** de marque Dodge, Plymouth et Chrysler fabriqués dans les années 1993-1994. DaimlerChrysler a constaté 70 cas de directions endommagées sur les Dodge Caravan et Grand Caravan, les Plymouth Voyager et Grand Voyager et les minivans Chrysler Town and Country.

● **MONSANTO/NOVARTIS : l'entreprise américaine des sciences de la vie et son rival suisse** font l'objet d'une enquête parlementaire au Brésil, sur leurs relations avec le gouvernement en place. Monsanto a reçu 150 millions de dollars, la moitié des ressources du Fonds de développement pour le Nord-Est (Finor), pour son usine implantée dans l'État de Bahia, d'un coût total de 550 millions de dollars.

## FINANCE

● **CAISSE DES DÉPÔTS : les syndicats CGT, CFTC, FO, CGC, CFDT, UAI (autonomes) et SUD de la CDC** ont décidé de faire du 5 décembre « une journée d'action pouvant aller jusqu'à la grève », afin d'obtenir une prime de 3 000 euros pour chaque salarié du groupe, dans un contexte de forte croissance. Ils ont manifesté leur inquiétude au

sujet de la création de CDC-Finance, une filiale destinée à regrouper les activités concurrentielles de la caisse.

● **CRÉDIT LYONNAIS : l'agence de notation financière Moody's envisage de relever la note de dette à long terme** et de solidité financière de la banque française, soulignant « un bon dynamisme commercial » dans la banque commerciale ainsi que « les bonnes performances de Crédit Lyonnais Asset Management » et la restructuration en cours des activités de banques d'affaires et d'investissement.

● **CHASE/JPMORGAN : la fusion entre les deux banques américaines devrait entraîner 5 000 suppressions d'emplois**, soit 2 000 de plus que prévu lors de son annonce officielle, selon le *Wall Street Journal* du 30 novembre.

● **TOKYO SOWA : Asian Recovery Fund, le fonds d'investissement américain qui devait reprendre la sulfureuse banque Tokyo Sowa**, a finalement décidé de jeter l'éponge, a déclaré jeudi 30 novembre son patron Wilbur Ross.

● **CONSORS : la société allemande, numéro deux européen du courtage en ligne**, est sur le point de prendre une participation dans la Bourse régionale de Berlin en vue de créer une plate-forme d'échanges électronique, a indiqué jeudi la Bourse de Berlin.

● **EURONEXT PARIS : la Bourse française est la moins chère d'Europe et se classe au 2<sup>e</sup> rang mondial**, derrière le New York Stock Exchange, selon une étude réalisée par le cabinet américain Elkins/Mc Sherry et publiée par le magazine américain *Institutional Investor* dans son numéro de novembre.

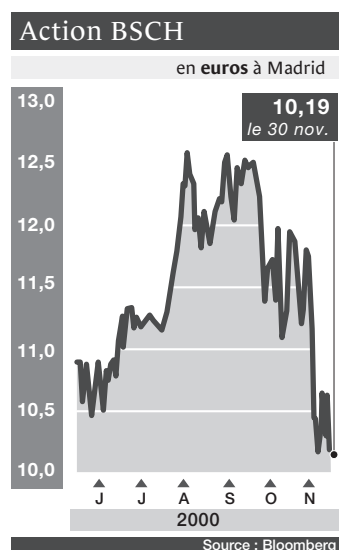
## RÉSULTATS

● **INTERBREW : le brasseur belge a retenu jeudi un prix de 33 euros par action** pour faire son entrée vendredi à la Bourse de Bruxelles et va ainsi pouvoir lever 2,9 milliards d'euros (19 milliards de francs). Cette opération est la plus importante jamais réalisée en Belgique.

● **TELENOR : l'opérateur public norvégien de télécommunications, qui doit faire lundi son entrée en Bourse**, a annoncé vendredi, au dernier jour du processus de placement de ses titres, avoir revu à la baisse la fourchette de prix de son action en raison du « changement des conditions du marché ».

## VALEUR DU JOUR

## BSCH victime du risque argentin

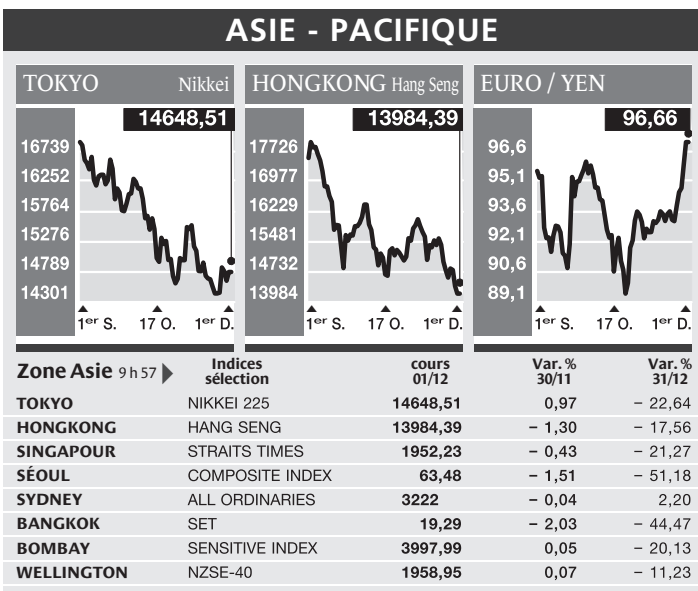
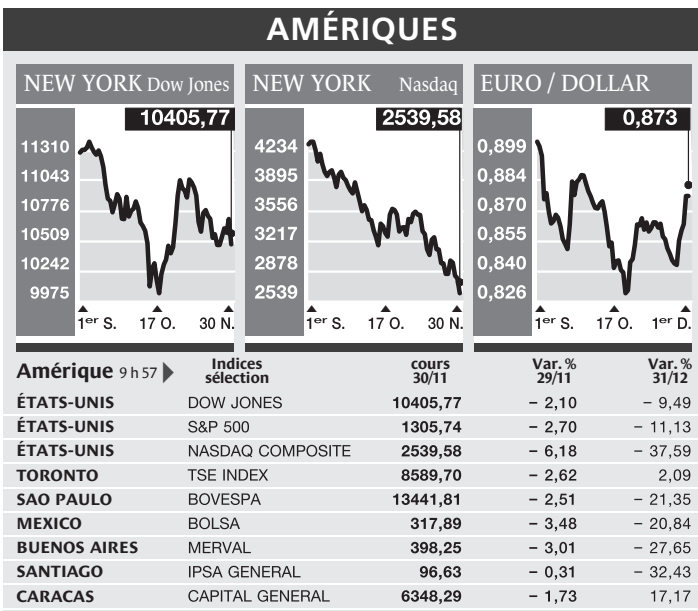


LE COURS de l'action BSCH, la première banque espagnole, est sous pression depuis le début du mois d'octobre. Jeudi 30 novembre, la banque a connu une nouvelle séance de baisse, perdant 4,14 % à 10,19 euros. Elle n'est pas la seule. Sa grande concurrente, BBVA, suit le même parcours. Son titre a perdu 2,23 % à 15,36 euros jeudi. Les investisseurs sont inquiets des conséquences que risquent d'avoir sur ces deux établissements la situation économique difficile de l'Argentine. BBVA et BSCH y contrôlent les deuxième et troisième banques privées du pays, Banco Rio de la Plata et Banco Frances, dont les notes ont été abaissées par les agences de notation. Surout, elles détiennent à elles deux, selon l'agence Bloomberg, 6,4 milliards de dollars d'emprunts d'Etat argentins. Or l'Etat argentin pourrait avoir des problèmes de paiement de sa dette au cours des 15 prochains mois.

Après la récession de 1999 (chute du PIB de 3,2 %), la croissance argentine, que certains voyaient à 4 % en 2000 devrait se situer au-dessous de 1 %. Chute des recettes fiscales, politique de dépenses peu rigoureuse, forte appréciation du peso lié au dollar, ont contribué à l'augmentation de l'endettement extérieur de l'Argentine : le service de la dette extérieure rapporté aux exportations est passé de 30 % à 75 % entre 1995 et 2000 (*Le Monde Economie* du 21 octobre).

Les équipes du Fonds monétaires international (FMI) sont toutefois

Sophie Fay  
(avec Bloomberg)



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

LA BOURSE DE PARIS était en hausse à l'ouverture de la séance du vendredi 1<sup>er</sup> décembre. L'indice CAC 40 progressait de 0,24 %, à 5 942,36 points. Il était passé, jeudi, sous les 6 000 points, en repli de 2,19 % à 5 928,08 points, entraîné par la dégringolade des valeurs technologiques.

## FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX s'appréciait de 0,11 %, à 6 379 points, vendredi, lors des premières transactions. Jeudi, la Bourse de Francfort avait terminé en baisse de 3,53 %, l'indice DAX affichait 6 365,48 points à la fermeture du marché.

## LONDRES

L'INDICE FOOTSE des 100 principales valeurs de la Bourse de Londres gagnait 0,65 %, à 6 182,2 points, vendredi, lors des premiers échanges. En baisse de 0,37 %, l'indice vedette était parvenu, jeudi, à rester au-dessus des 6 000 points, à 6 141,9 points malgré la chute des valeurs technologiques.

## TOKYO

LA BOURSE japonaise a clôturé en hausse vendredi. L'indice Nikkei a gagné 1,28 %, à 14 835,33 points. Pour la première fois en trois semaines, il a ainsi terminé au-dessus de sa moyenne mobile sur vingt-cinq jours, ce qui pourrait, d'après les analystes, augurer d'un début de reprise.

## NEW YORK

LA BOURSE AMÉRICAINE a souffert, jeudi 30 novembre, des craintes croissantes de ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et de l'avertissement du fabricant d'ordinateurs Gateway sur des ventes décevantes au 4<sup>e</sup> trimestre. L'indice composite du Nasdaq a perdu 109,00 points (- 4,03 %) à 2 597,93 points, et l'indice Dow Jones 214,62 points (- 2,02 %) à 10 414,49 points.

## TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert sur une note stable, vendredi. Après quelques minutes de transactions, le contrat euronotionnel du Matif cédait 3 centièmes, à 88,11 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait de son côté à 5,12 %. La veille, aux Etats-Unis, le rendement de l'obligation du Trésor à dix ans s'était nettement détendu, à 5,439 % contre 5,543 % mercredi soir, les opérateurs boursiers cherchant refuge sur les marchés d'obligations.

## MONNAIES

L'EURO poursuivait sa remontée, vendredi matin. Profitant des nouveaux signes d'essoufflement de l'économie aux Etats-Unis et de la chute du Nasdaq, il cotait 0,8780 dollar, son cours le plus élevé depuis deux mois face au billet vert. Il regagnait aussi du terrain face à la devise japonaise, à 96,75 yens.

## ÉCONOMIE

## Japon : la déflation toujours sujet de craintes

LE MINISTRE japonais du plan, Taichi Sakaiya, s'est dit vendredi 1<sup>er</sup> décembre préoccupé par les craintes de déflation devenues manifestes au Japon, mais il a estimé que la Banque du Japon ne devait pas modifier sa politique monétaire. « La BoJ ne peut revenir à la politique des taux zéro. Même si les effets peuvent en être limités, la banque centrale doit continuer à alimenter généreusement [le marché monétaire] », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. La BoJ a mis fin à sa politique monétaire ultra-souple le 11 août en faisant valoir que les craintes de déflation appartenaient au passé. Les prix de détail ont baissé pour le 15<sup>e</sup> mois consécutif à Tokyo en novembre, diminuant de 1,1 % sur un an et de 0,4 % par rapport à octobre. Pour l'ensemble du Japon, les prix de détail ont baissé de 0,9 % sur un an - leur 14<sup>e</sup> baisse consécutive -, mais n'ont pas varié sur un mois.

Les dépenses des ménages salariés japonais ont légèrement reculé en octobre, baissant de 0,1 % sur un an après avoir rebondi de 1 % en septembre, a annoncé vendredi l'agence de gestion et de coordination. L'agence a toutefois noté que les salaires perçus ont progressé de 0,8 % en octobre sur un an, ce qui a représenté la première hausse en cinq mois.

Le taux de chômage est resté stable au mois d'octobre, se maintenant à 4,7 % de la population active mais le nombre de sans-emploi a un peu reculé par rapport au mois précédent. Les demandeurs d'emploi étaient 3,14 millions au mois d'octobre.

Les mises en chantier de logements ont augmenté de 1,5 % au mois d'octobre au Japon sur un an, à 105 251 unités, après une baisse de 3,1 % en septembre.

ÉTATS-UNIS : les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 0,2 % en octobre par rapport au mois précédent, et leurs revenus ont diminué de 0,2 % pendant la même période, a annoncé jeudi le département du commerce. L'inflation calculée en fonction des dépenses de consommation (PCE) a été de 0,2 % en octobre après avoir atteint 0,4 % en septembre. La Réserve fédérale (Fed) considère désormais cet indice comme sa principale mesure d'inflation.

Les nouvelles demandes hebdomadaires d'allocations-chômage aux Etats-Unis ont augmenté de 19 000 à 358 000 unités au cours

de la semaine close le 25 novembre, a annoncé jeudi le département du travail. Il s'agit du niveau le plus élevé du nombre des demandes d'allocations-chômage depuis la semaine arrêtée le 4 juillet 1998.

CANADA : le produit intérieur brut (PIB) en septembre est resté stable par rapport à août, après quatre mois consécutifs de hausse, et a progressé de 4,1 % en glissement annuel.

FMI : le Fonds monétaire international a adopté des modifications à ses lignes de crédit préventives afin de les rendre plus facilement accessibles, selon un communiqué jeudi. Ces lignes de crédit (Contingent Credit Lines, CCL/LCP) sont destinées aux pays qui suivent les politiques économiques recommandées par le FMI mais qui s'estiment exposés à des risques de contagion d'une crise dans un autre pays. Elles existent depuis 1999.

ITALIE : les commandes à l'industrie italienne ont progressé de 6,2 % en septembre par rapport à septembre 1999, tandis que le chiffre d'affaires de l'industrie a progressé de 8,3 % sur la même période, a annoncé vendredi l'Institut national italien des statistiques (Istat). En données CVS, les commandes ont reculé de 3,2 % en septembre par rapport à août 2000, tandis que le chiffre d'affaires a décliné de 2,1 % sur la même période.

POLOGNE : la croissance du produit intérieur brut (PIB) polonais en 2000 va atteindre 5 %, contre 4,1 % en 1999, a estimé jeudi le ministre polonais de l'économie, Janusz Steinhoff. Le rythme de croissance va toutefois en ralentissant et ne serait que de + 3 % au dernier trimestre de l'année 2000, après avoir été de + 5,6 % à la fin du premier semestre de 2000, a dit le ministre devant la presse.

UE : les pays de la zone euro sont en train de réduire leur retard en matière de croissance sur les Etats-Unis, ce qui devrait apporter un répit bienvenu à leur monnaie, mais les experts doutent que le fossé puisse être pleinement comblé. L'OCDE table l'an prochain sur une croissance de 3,1 % dans la zone euro et de 3,5 % outre-Atlantique, ce qui réduirait l'écart à seulement 0,4 point.

SUISSE : les prix à la consommation ont augmenté de 0,5 % en novembre par rapport à octobre et de 1,9 % en glissement annuel, a annoncé jeudi l'Office suisse des statistiques à Neuchâtel.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324

## Cours de change croisés

01/12 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	.....	0,90314	0,87320	0,13308	1,42455	0,57874
YEN.....	110,72500	.....	96,66000	14,73500	157,71000	64,04500
EURO.....	1,14521	1,03455	.....	0,15245	1,63115	0,66260
FRANC.....	7,51425	6,78645	6,55957	.....	10,70290	4,34680
LIVRE.....	0,70198	0,63405	0,61305	0,09345	.....	0,40610
FRANC SUISSE.....	1,72790	1,56145	1,50920	0,22995	2,46255	.....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 30/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
ALLEMAGNE.....	4,86	4,80	5,10	5,50
FRANCE.....	4,89	5,03	4,98	5,40
ITALIE.....	6,38	5,88	4,87	4,31
JAPON.....	4,89	5	5,41	5,91
ÉTATS-UNIS.....	0,31	0,40	1,62	2,46
SUISSE.....	6,59	6,22	5,48	5,62
PAYS-BAS.....	2,75	3,29	3,71	4,16
	4,83	5	5,12	5,47

## Matières premières

En dollars	Cours 30/11	Var. % 29/11
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1845	- 0,11
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1519	- 0,39
PLOMB 3 MOIS.....	484	+ 0,21
ÉTAIN 3 MOIS.....	5335	- 0,47
ZINC 3 MOIS.....	1070	.....
NICKEL 3 MOIS.....	7050	- 1,40
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,66	- 1,17
PLATINE A TERME.....	160060,00	- 0,08
GRAINES DÈNÉRÉS		
BLÉ (CHICAGO).....	254,50	+ 1,19
MAÏS (CHICAGO).....	205,75	+ 0,37
SOJA TOURTEAU (CHG.).....	190,40	+ 0,11
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	711	+ 1,28
CAFÉ (LONDRES).....	601	- 1,31
SUCRE BL. (LONDRES).....	601	.....

## Matif

Cours 9h 57	Volume 01/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2000	181056,00	88,19	87,78
Euribor 3			

VALEURS EUROPÉENNES

L'action T-Online a reculé, jeudi 30 novembre, de 3,23 %, à 16,5 euros, après l'annonce par la maison mère, Deutsche Telekom, d'une prévision de résultats peu encourageante pour sa filiale de téléphonie mobile au quatrième trimestre. Pour sa part, l'action Deutsche Telekom a chuté de 6,04 %, à 36,11 euros. L'opérateur a annoncé miser sur une hausse de 14 % à 15 % de son chiffre d'affaires en 2000 lors de la publication jeudi de ses résultats définitifs sur neuf mois.

sions de résultats, ajoutant que SAP n'était « pas une société où il est facile de faire des bénéfices ».

L'action du groupe Sema, qui a annoncé mercredi la démission d'un de ses administrateurs ayant vendu illégalement des actions de la société, a perdu, jeudi, 6,17 %, à 289 pence.

Les valeurs pharmaceutiques, réputées défensives, ont résisté, jeudi, à la baisse des Bourses qui a particulièrement affecté les valeurs technologiques. Les laboratoires britanniques AstraZeneca et Glaxo-Wellcome ont gagné respectivement 4,2 %, à 3 600 pence et 2 057 pence. Novartis a gagné 0,21 %, à 2 816 francs suisses, et Roche était en très légère hausse (+ 0,06 %) à 17 200 francs suisses.

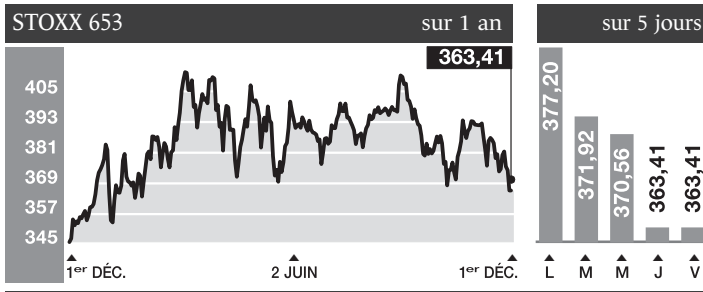


Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes WM-DATA-B, WOLFORD AG, DJ E STOXX CYC GO P.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stocks including Actelion, Altana, AstraZeneca, Aventis, BB Biotech, Cambridge Antibody, etc.

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes KAMPS, KERRY GRP-A, MONTEDISON, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stocks including Abb N, Adecco N, Aeropro, Aggreko, Alstom, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stocks including BG Group, BP Amoco, Cepsa, etc.

Advertisement for the Volkswagen Passat TDI 130, featuring an image of the car and text describing its features and availability.

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes Shell Transp, Total Fina Elf, etc.

SERVICES FINANCIERS

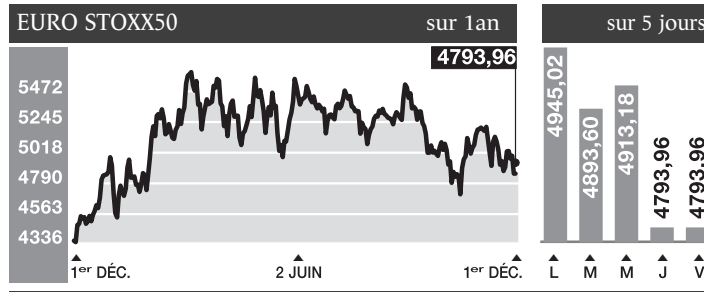
Table of financial services stocks including 3i Group, Almannj, Alpha Finance, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stocks including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage stocks including Allié Domecq, Associat Brit F, Bass, etc.



ASSURANCES

Table of insurance stocks including Aegis Group, Aegon NV, Agf, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stocks including AIXTRON, Alcatel-A, Altec Sa Reg, etc.

MEDIAS

Table of media stocks including Mondadori, Sky B Group, Canal Plus, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stocks including Ahold, Altadis-A, Amadeus Global, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of distribution stocks including Alliance Uniché, Ava Allg Handg, Boots Co Plc, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of services stocks including Acea, Aem, Anlian Water, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of Euro New Market stocks including Airspray Nv, Antonov, C/AC, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels stocks including Arthur, Envipoc Hld Ct, Fardis B, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt stocks including United Internet, AIXTRON, Augusta Technologie, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

30/11 18h45

Table of automobile stocks including Autoliv Sdr, Basf Ag, Bmw, etc.

BANQUES

Table of bank stocks including Abey National, Abn Amro Holdin, All & Leics, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stocks including Acciona, Acs, Aggregate Ind, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of base products stocks including Aceralia, Acerinox, Alcan, etc.

CHIMIE

Table of chemical stocks including Air Liquide, Akzo Nobel Nv, Basf Ag, etc.

VALEURS FRANCE

Après avoir été mal orientée depuis plusieurs séances, l'action Alcatel se reprenait fortement vendredi 1er décembre, lors des premières transactions. Elle progressait de 4,47 % à 59,55 euros. Dans le même registre, France Télécom, qui avait touché ses plus bas niveaux de l'année jeudi, gagnait 3,01 % à 99,4 euros.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, France Telecom, Eurafrance, Vivendi, and others. Columns include company name, price, change, and volume.

Table of stock prices for international companies including Remy Coindre, Renault, Rhodia, and others. Columns include company name, price, change, and volume.

Table of stock prices for international companies including Adecco, American Exp, Amvescap Exp, and others. Columns include company name, price, change, and volume.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 1er DÉCEMBRE Cours à 9 h 57
 Dernier jour de négociation des OSRD : 21 décembre

Table of stock prices for French companies under the Premier Marché section, including ACCOR, AGF, Affinec, and others.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 30 NOVEMBRE
 Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

Table of stock prices for companies in the Nouveau Marché section, including Abel Guillem, Ab Soft, Access Comm, and others.

Table of stock prices for companies in the Nouveau Marché section, including Coala, Coheris Atix, Cion Et Sys, and others.

Advertisement for AOL Bourse. Text: 'À QUOI ÇA SERT D'AVOIR UN PORTEFEUILLE BOURSIER SI VOUS NE SAVEZ JAMAIS COMBIEN IL Y A DEDANS ? AOL BOURSE. SUR AOL.FR, SUIVEZ LES COURS DES VALEURS BOURSIÈRES QUI VOUS INTÉRESSENT EN DIRECT, GRATUITEMENT.\*'

Table of stock prices for international companies including Mondial Pech, Natimania, Naturex, and others.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 1er DÉCEMBRE
 Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for companies in the Second Marché section, including Altedia, Arkopharma, Cnim Ca#, and others.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 30 novembre

Table of SICAV and FCP prices, including Agipi, BNP Paribas, CDC Asset Management, and others.

Table of SICAV and FCP prices, including CREDIT AGRICOLE, CREDIT COMMERCIAL, and others.

Table of SICAV and FCP prices, including CREDIT LYONNAIS, CREDIT MUTUEL, and others.

Table of SICAV and FCP prices, including CREDIT MUTUEL, CREDIT MUTUEL, and others.

Table of SICAV and FCP prices, including LA POSTE, LA POSTE, and others.

Table of SICAV and FCP prices, including ADDILYS C, AMPLITUDE AMERIQUE C, and others.

Table of SICAV and FCP prices, including INTEROBLIG C, INTERSECTION FR. D., and others.

**SPORTS** Dans un entretien au *Monde*, la commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture et du sport, la Luxembourgeoise Viviane Reding, demande aux gouver-

nements de l'Union de se doter de lois appropriées aux transferts de joueurs dans le football professionnel. ● « *IL SERAIT BON pour le football que les gouvernements adoptent,*

*chez eux, des lois qui autorisent une forme de spécificité sportive* », déclare-t-elle notamment. ● LA COMMISSION a engagé une procédure contre la Fédération internatio-

nale de football (FIFA) pour entrave aux règles de la libre concurrence et de la libre circulation. ● L'INSTITUTION EUROPÉENNE examine, parallèlement, des propositions de la FIFA

destinées à réformer le système en vigueur. ● VIVIANE REDING espère pouvoir clore ce dossier, avec le commissaire à la concurrence, l'Italien Mario Monti, avant la fin de l'année 2000.

## Viviane Reding réclame l'intervention des Etats pour les transferts dans le football

La commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture et du sport commente les propositions de la Fédération internationale de football (FIFA) relatives au litige sur le système des transferts et prône l'adoption de « clauses libératoires » dans les législations nationales

### BRUXELLES

de notre envoyé spécial

« La Commission européenne a entamé des négociations avec la Fédération internationale de football (FIFA) sur la question de l'avenir des transferts. Comment se déroulent les débats ?

- Dans une bonne atmosphère, constructive. Nous sommes en train d'analyser les propositions que la FIFA nous a remises le 31 octobre. Il y a des éléments positifs dans ces propositions. Et d'autres qui le sont moins. Mais nous sommes là pour trouver un accord.

- La question principale de ce dossier concerne le système des indemnités de transfert que Bruxelles considère comme contraire aux règles de la concurrence. Que préconisez-vous ?

- Je dois d'abord dire que la Commission ne veut pas, et n'a jamais voulu, abolir le système des transferts dans le football. Nous souhaitons simplement adapter les quelques règles qui, dans le système actuel de la FIFA, ne sont pas en conformité avec le droit européen et même, souvent, avec le droit national des Etats. Quel est le problème de fond ? Vous avez un contrat entre un joueur et un club. Nor-

malement, on se tient à ce contrat jusqu'à ce qu'il soit terminé. Que faire si l'une des deux parties, par exemple le joueur, veut rompre ce contrat pour jouer dans un autre club ? La Commission n'est pas opposée à ce qu'il y ait le versement d'une indemnité lors de la rupture du contrat mais il y a un problème si cette indemnité ne figure pas dans le contrat au moment de la signature et si le droit national du pays en question ne la prévoit pas. Si c'est dans le contrat ou dans la loi nationale, nous n'avons rien à redire. Cette indemnité peut alors prendre en compte la valeur du joueur, laquelle dépend de son talent.

- Seul le football espagnol, en Europe, fait usage de ce système de « clause libératoire ». Il semble que, dans la plupart des Etats membres, les législations nationales ne le permettent pas. Faut-il inciter les gouvernements à modifier leurs lois ?

- Oui. Il serait bon pour le

football que les gouvernements adoptent, chez eux, des lois qui autorisent une forme de spécificité sportive. Quand j'entends tel ou tel responsable politique critiquer le rôle de la Commission dans cette affaire, j'ai envie de dire : « Regardez votre droit du travail. Est-ce qu'il offre une spécificité au football ? »

- Ne craignez-vous pas un grand chambardement dans le football professionnel ?

- Mais il existe déjà. Regardez le nombre d'affaires qui passent actuellement devant les tribunaux. Je crois que nous avons déjà perdu beaucoup trop de temps. Pour la première fois dans l'histoire du football, nous avons voulu réunir autour d'un même sujet tous les acteurs concernés - joueurs, clubs, fédérations, ligues. Nous sommes préoccupés par le fait que le syndicat des joueurs, la FIF-PRO, ait quitté la table des négociations. Ses dirigeants viennent de me contacter pour être remis dans le

jeu, ce qui me semble logique.

- Dans les propositions qu'elle vous a remises, la FIFA évoque la création d'« indemnités de formation », fixées sur ces critères objectifs, pour les joueurs de moins de vingt-trois ans. Qu'en pensez-vous ?

- Cela fait partie des éléments à propos desquels nous souhaitons avoir des informations supplémentaires. Comment calculer ces frais de formation ? Que doit-on prendre en compte ? Comment faire pour que les clubs formateurs rentrent dans leurs frais ? Etc. Nous ne sommes pas opposés au principe de l'indemnité, dès lors qu'elle reflète les coûts réels de formation, mais nous devons encore travailler sur ce sujet. Il faut voir si, dans les pays de l'Union, ces indemnités de formation sont autorisées. En Allemagne, le Bundesgerichtshof, l'équivalent de la Cour de cassation, a estimé, en septembre 1999, que les indemnités de formation étaient

contraires à la Loi fondamentale.

- Quelles propositions de la FIFA vous semblent aller dans le bon sens ?

- La FIFA propose de créer un mécanisme d'arbitrage pour régler les litiges sur les transferts. C'est une bonne idée. Il faut bien sûr que cette entité soit vraiment indépendante. La FIFA souhaite également des périodes fixes pour les transferts pour ne pas fausser les championnats. Nous sommes d'accord. Il me semble également acceptable de limiter le nombre de transferts à un par saison. Ce genre de disposition relève de l'autorité d'une fédération sportive car elle vise à réglementer l'organisation du jeu. La Commission n'a pas à intervenir dans ce domaine. Ce n'est pas à elle de dire si le football doit se jouer à seize plutôt qu'à onze.

- La FIFA proposait également de bannir les transferts de foot-

balleurs mineurs. Y êtes-vous favorable ?

- Je comprends l'idée qui est derrière cette proposition : protéger les jeunes. Et j'y adhère. Nous aussi, nous voulons protéger les jeunes. Mais on ne peut pas les protéger en leur refusant un droit communautaire de base, celui de la libre circulation. La question ne serait-elle pas plutôt celle-ci : comment les protéger ? Je crois que l'on peut arriver à ce résultat sans qu'il y ait entrave au droit européen.

- Quand espérez-vous trouver un accord avec les autorités du football ?

- Avec Mario Monti, le commissaire à la concurrence, nous souhaitons, dans l'idéal, pouvoir terminer ce dossier avant la fin de l'année 2000. Quant à la date de mise en vigueur des nouvelles règles, cela fait encore partie des négociations. »

Propos recueillis par Frédéric Potet

### Les difficultés de l'exception sportive

Le 6 novembre à Paris, les ministres des sports des quinze pays de l'Union européenne étaient majoritairement tombés d'accord, mais pas à l'unanimité, sur une déclaration réclamant un régime « d'exception sportive » au regard des lois de la concurrence (*Le Monde* du 8 novembre). Ce document doit être annexé aux conclusions du conseil européen qui se déroulera à Nice, les 8 et 9 décembre, sous présidence française. Si certains Etats (Grande-Bretagne, Irlande) avaient souhaité amender la déclaration sur des questions de forme, celle-ci a subi une réécriture lors du comité des représentants permanents auprès de la Commission, qui s'est tenu le 29 novembre. Alors que le texte initial insistait sur le monopole des fédérations sportives dans l'organisation du sport, le nouveau document précise qu'elles ne sont plus qu'un « élément-clé » du mode d'organisation du sport, ce qui laisse entendre que des organisations privées ont aussi leur place. Dicté par les représentants néerlandais, danois et britannique, cet appauvrissement du rôle supposé des fédérations souligne les divergences au sein de l'UE à propos du concept d'exception sportive.

A MOINS d'un improbable changement de cap de la part de la Commission européenne, les négociations qu'ont entamées les fonctionnaires de Bruxelles avec les dirigeants du football international sur la question des transferts de joueurs devraient déboucher sur un bouleversement sans précédent. Le litige, qui a débuté il y a deux ans mais qui en est à sa phase terminale, est relativement simple dans la forme : la Commission estime que les transactions de club à club, nécessaires au recrutement de footballeurs, sont contraires aux règles de la libre concurrence et de la libre circulation. L'aspect « arbitraire » de ces sommes, l'inexistence de critères objectifs permettant d'évaluer le montant de ces indemnités, ainsi que l'absence de libre choix pour les joueurs souhaitant changer d'employeur seraient autant d'« entraves » au droit communautaire.

### UNE FOIS PAR SAISON

Après avoir longtemps feint d'ignorer la gravité de la procédure, la Fédération internationale de football (FIFA) n'a pas eu d'autre choix que d'accepter de « négocier » avec la Commission. Le 31 octobre, elle lui a remis une série de propositions visant à contrebalancer les conséquences économiques qui découleraient de la disparition de l'actuel système de transferts. Dans l'interview qu'elle donne au *Monde*, Viviane Reding, l'une des trois commissaires qui étudient le dos-

sier, fait un accueil favorable à certaines de ces propositions.

L'impossibilité pour un joueur de changer plus d'une fois de club par saison lui paraît acceptable. Il en est de même pour l'instauration de périodes de transfert en dehors desquelles aucune transaction ne pourrait être possible. En revanche, l'introduction d'« indemnités de formation » (pour les joueurs de moins de vingt-trois ans) et la création d'un contrat-type allant de trois ans à cinq ans doivent encore être étudiées. Quant à l'interdiction de transférer des sportifs mineurs, la commissaire chargée du sport y est fondamentalement opposée.

Concernant la question la plus importante du dossier, celle des indemnités de club à club, la FIFA n'avait fourni aucune contre-pro-

position. Sur ce sujet, Viviane Reding lance aujourd'hui un message aux Etats membres de l'Union, et tout particulièrement à ceux qui, comme Tony Blair ou Gerhard Schröder, lui ont fait le reproche de vouloir mettre en péril l'économie du football professionnel : la Commission demande aux gouvernements de s'inspirer du seul modèle viable selon elle, le modèle espagnol.

Les clubs de la Liga sont les seuls, en Europe, à faire usage de « clauses libératoires ». Lorsque le Real Madrid embauche le Portugais Luis Figo, il est précisé dans son contrat de travail la somme que devra déboursier un autre club pour engager ses services avant l'expiration dudit contrat. Si la législation espagnole autorise l'emploi de cette disposition, tous les

Etats de l'UE ne le permettent pas. D'autres, comme la France, tolèrent ces clauses « pénales » mais c'est le mouvement sportif qui n'y est pas favorable.

Au milieu des années 90, la Ligue nationale de football française (LNF) a ainsi interdit le recours aux « clauses libératoires » (article 164 de son règlement administratif), au motif qu'elles provoqueraient une inflation du montant des transferts. Quelques clubs ont toutefois trouvé la parade, en faisant signer des CDD d'une durée exagérément longue à certains joueurs (Peter Luccin avait douze ans de contrat avec l'OM), à seule fin d'augmenter le montant de l'indemnité au moment de la rupture du contrat.

Avant de voir tous les gouvernements se diriger vers une harmo-

nie des législations nationales en matière de droit du travail, beaucoup d'eau coulera sous les ponts. Un déséquilibre des forces en présence est d'ores et déjà redouté. « Il y aura une distorsion de la concurrence », indique Philippe Diallo, le directeur de l'Union des clubs professionnels français (UCPF), exemple à l'appui : « Si le Paris-SG veut recruter Figo au Real Madrid, il lui en coûtera le montant de sa clause libératoire, soit plusieurs centaines de millions de francs. En revanche, si le Real veut recruter Anelka au PSG, il paiera ce que prévoit le Code du travail dans pareil cas. En France, un juge des prud'hommes réclame en général six à huit mois de salaire pour une rupture unilatérale de contrat. »

F. P.

## Les Jeux de 2008 à Paris coûteraient 7 milliards de francs aux collectivités publiques

SI PARIS obtient, en juillet 2001, le droit d'organiser les Jeux olympiques d'été de 2008, il en coûtera entre 6 et 7,2 milliards à l'Etat et aux deux collectivités territoriales (Ville de Paris et conseil régional d'Ile-de-France) qui supportent le projet. Cette somme qui, dit-on, est « sans doute plus près des 7 milliards que des 6 », devait être au centre d'une réunion interministérielle qui devait avoir lieu vendredi 1<sup>er</sup> décembre et à laquelle était convié le groupement d'intérêt public (GIP) qui chapeaute la candidature française aux Jeux olympiques. Le détail de « qui paiera quoi » doit ensuite figurer en bonne place dans le dossier technique définitif que le GIP doit remettre au Comité international olympique (CIO) avant la date du 17 janvier 2001.

Ces 7 milliards de francs permettront à la zone d'implantation des JO - le nord-est de Paris - de se doter en équipements sportifs et en infrastructures. Les équipements sportifs qui font encore défaut à la candidature sont une très grande salle polyvalente de 25 000 places (prévue à la porte de La Villette), un vélodrome couvert (Aubervilliers), un stade nautique (boulevard MacDonald, Paris-19<sup>e</sup>), un pavillon modulable pour les petites disciplines (boulevard MacDonald) et un bâtiment pouvant accueillir le centre international des médias (boulevard MacDonald).

Les infrastructures, qui devront s'ajouter à celles déjà prévues par le contrat-plan de la ré-

gion, consistent en une ligne de tramway allant du Stade de France au boulevard MacDonald, une station du RER E, l'aménagement d'un parc situé en bordure du canal de Saint-Denis, l'acquisition d'un certain nombre de terrains et l'éventuelle couverture du périphérique entre la porte de La Chapelle et la porte de Pantin. L'Etat financera à hauteur de 50 % les travaux ; la région Ile-de-France et la Ville de Paris apporteront, chacune, 25 % en vertu de l'accord qui lie les trois parties. Le conseil régional pourrait toutefois augmenter sa quote-part si l'Etat décidait d'apporter sa garantie financière sur la totalité du chantier.

### RECONVERSION

La réunion de vendredi devait être également l'occasion d'aborder le thème le plus sensible du dossier de candidature : le village olympique, qui s'étendra sur 47 hectares. Le financement de sa construction (4,1 milliards de francs) se fera à 80 % grâce à des investissements privés. Les 20 % restants - environ 750 millions de francs - représentent l'acquisition foncière, la dépollution éventuelle des terrains et la reconversion du village après les JO. Les communes concernées, Aubervilliers et Saint-Denis, ont fait savoir qu'un tel coût n'était pas dans leurs moyens.

L'Etat devrait donc se proclamer le pilote de l'opération, ce qui ne manquera pas de rassurer

tous ceux qui s'interrogent sur le devenir du village une fois que les athlètes auront quitté les lieux. Le ministère de l'éducation nationale a avancé ses premiers pions : un maximum de 2 000 logements étudiants seront aménagés et un institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) sera créé.

Parallèlement à ces discussions, le GIP vient de mettre une dernière touche au budget de ce qui sera le Comité d'organisation des JO (COJO). Ce budget de fonctionnement, établi en dollars pour les besoins du CIO, s'élève à 1,75 milliard de dollars (12 milliards de francs). Il sera entièrement autofinancé et ne nécessitera aucune aide publique. Les postes les plus importants, côté recettes, seront les droits de télévision (4,237 milliards de francs après TVA) et la vente de billets (3,051 milliards de francs).

Les sponsors du CIO apporteront 1,016 milliard de francs, les fournisseurs officiels 1,415 milliard de francs et les entreprises associées au programme de parrainage local 892 millions de francs. Côté dépenses, l'administration (2,872 milliards de francs) et la mise en conformité des sites sportifs (2,103 milliards de francs) seront les secteurs les plus coûteux. Le GIP, enfin, a prévu un bénéfice (avant impôt) de l'ordre de 320 millions de francs.

F. P.

PARIS,  
CAPITALE  
5 ÉTOILES

5 Boutiques Montblanc

306, rue St Honoré - Paris 1<sup>er</sup>

47, rue de Rennes - Paris 6<sup>e</sup>

60, rue du Faubourg St Honoré - Paris 8<sup>e</sup>

Centre commercial Italie II - 30, avenue d'Italie - Paris 13<sup>e</sup>

Centre ccial Montparnasse - 66, bd du Montparnasse - Paris 15<sup>e</sup>

### Pékin fait un appel du pied à Taïwan

Les promoteurs de la candidature de Pékin pour les Jeux d'été de 2008 ne manqueraient pas d'idées. Après avoir annoncé qu'ils organiseraient les épreuves de beach-volley sur la place Tiananmen, ils envisagent désormais de confier certaines épreuves à Taïwan. L'information a d'abord été diffusée sur le site Internet du quotidien de langue anglaise, le *China Daily*, avant d'être supprimée de la version en ligne, alors qu'elle ne fut à aucun moment publiée dans le journal en papier. Le vice-président du comité de candidature, Jian Xiaoyu, n'a pas exclu cette hypothèse. D'après des observateurs internationaux, cet appel de pied vers Taïwan, en plus de séduire le Comité international olympique (CIO), s'inscrirait dans le processus de réunification chinoise voulu par Pékin.

### DÉPÊCHES

■ **DOPAGE** : le ministère de la jeunesse et des sports a reçu une lettre du président de l'Union cycliste internationale (UCI), Hein Verbruggen, dans laquelle ce dernier demande à nouveau que soient détruits les échantillons d'urine des coureurs du Tour de France 2000, actuellement congelés et conservés au laboratoire de Châtenay-Malabry dans l'attente de la validation de la méthode française de détection de l'EPO. « Pour l'UCI, le résultat du Tour de France est validé. Le contrôle antidopage est terminé. Les échantillons n'ont plus de valeur et, en ce qui nous concerne, il faut les détruire », écrit Hein Verbruggen, selon *L'Equipe* du vendredi 1<sup>er</sup> décembre. « Les échantillons appartiennent à l'UCI. (...) C'est l'UCI qui a fait conserver les échantillons par le laboratoire. Par ailleurs, s'ils n'appartenaient pas à l'UCI, ils appartiendraient aux coureurs, et non pas au ministère », estime le dirigeant néerlandais.

■ **BASKET-BALL** : Le Mans et Villeurbanne ont conservé leur invincibilité lors de la septième journée du championnat de PRO A en s'imposant respectivement à Chalon-sur-Saône (64-74) et à Nancy (75-82), jeudi 30 novembre.

# Le dernier chic punk

Épingles à nourrice à tête de strass, escarpins cloutés, poignets de force, cadenas et collants lacérés ressuscitent, version luxe, l'imagerie rebelle et provocatrice des années 70

À DES MILES de la « cool Britannia » et de la décontraction imposée par Tony Blair, d'autres symboles vestimentaires de l'Angleterre sont remis au goût du jour. L'imagerie punk de la fin des années 70 revient sur fond de fétichisme et secoue la mode engluée dans un conformisme bourgeois (motifs pied-de-poule, rangs de perles, clones de Sue Ellen en fourrure accompagnés de caniches teints, etc.). Au même moment, on redécouvre les Sex Pistols dans le documentaire de Julien Temple *L'Obscénité et la Fureur*, l'ouvrage *Lipstick Traces* de Greil Marcus réédité en Folio (Gallimard) et leur controversé manager, Malcolm McLaren (*lire ci-dessous*), qui s'est présenté en mai – sans succès – à la mairie de Londres. En un album et trois ans d'existence (de 1975 à 1978), les Sex Pistols ont généré un des mythes les plus porteurs de l'histoire du rock, véhiculé par le sourire féroce du chanteur Johnny Rotten (Johnny le « pourri »), la hargne du bassiste Sid Vicious, mort d'overdose en 1979, la théâtralité de l'urgence et du scandale orchestrée par Malcolm McLaren.

Refrain de la mode à intervalles réguliers, le punk – en version édulcorée – dévergonde à nouveau le luxe au fil de coiffures acérées et de maquillages outranciers dans les défilés (Emanuel Ungaro, Xavier Delcour, Keurp Van Betm), de harnachements « bondage » (Comme des garçons, Versace homme, Dior Couture), de lacérations étudiées (Galliano, Jean-Paul Gaultier) et de lames de rasoir en pendentif (Givenchy, Versace).

Sous l'influence de Malcolm McLaren et de la styliste Vivienne Westwood, mode et punk sont intimement liés dès la naissance du mouvement avec la boutique Sex, ouverte par le duo sur King's Road en 1974 (après Let it Rock, pour les Teddy Boys, et Too Fast to Live, too Young to Die) qui dispense attirail fétichiste en latex, Skaï ra-fistolé d'épingles à nourrice, tissu écossais lacéré accompagnant ce dégoût viscéral de l'ordre établi.

« Très souvent, on est au bord de la bagarre générale, les tee-shirts

## Malcolm McLaren : « No Future » et haute couture

« Aujourd'hui, on veut afficher son âme sur son vêtement », affirme Malcolm McLaren, qui voit dans le retour de la mode punk et du « Do It Yourself » un moyen de combler le vide idéologique. « L'Église a été remplacée par les musées et les musées par le shopping, qui est devenu l'occupation culturelle numéro un », explique l'« inventeur » des Sex Pistols. « La déconstruction est un principe artistique appliqué à la mode : faire qu'un vêtement n'en soit pas un », constate-t-il devant les résurgences punk de Rei Kawakubo (Comme des garçons) ou de John Galliano. « En 1984, John Galliano, juste diplômé, a réalisé une jupe en papier journal badigeonnée de peinture pour illustrer la pochette de mon album Fans », rappelle Malcolm McLaren, qui présentera fin 2001 à Paris son exposition « le casino de l'authentique et du karaoké ».

son de plus en plus déchirés, on mettra de plus en plus d'épingles à nourrice », ironisait, sur les concerts punk, le chroniqueur Alain Pacadis dans son journal de 1977, *Un jeune homme chic* (Le Sagittaire), publié l'année suivante. Arboré aujourd'hui par celles qui changeaient de trottoir en croisant un punk, ce symbole de l'antimode, travaillé en strass cet automne sur un pull Sonia Rykiel ou accroché à un bracelet Dior en cuir bleu délavé, a de quoi hérissier la crête aplatie des quelques dinosaures du mouvement encore en service.

Quand Jean Paul Gaultier fait défiler ses pseudo-rebelles, sur l'air d'*Antisocial* de Trust, en demipantalons de cuir, chaussés de bottes boueuses et canette de bière à la main, John Galliano explore les clichés de l'Angleterre prolétaire, du maillot de foot aux graffitis punk. Sur une bande-son éruçant des « hot pussy », les mannequins ont déambulé en collants sans-pieds lacérés, Perfecto asymétrique à zips géants, maillots de bain troués à inscriptions tête de mort ou anar chic, inspirées de la typographie chaotique de Jamie Reid, qui a signé la pochette de *God Save the Queen* en 1977.

Punk aux cheveux rouges à l'adolescence puis drag queen dans les années 90, le styliste Laurent Mercier, trente-six ans, reprend pour sa première collection de prêt-à-porter le fameux tee-shirt à l'effigie de la reine d'Angleterre percée d'une épingle et y inscrit Carrier Girl. « C'est une image facilement identifiable et récupérable », explique cet habilleur de rock stars.

A l'affût des micro-tendances, le jeune homme n'hésite pas à arborer crête, pantalons délavés à la javel et bracelet clouté signé Erik Halley. Dans sa collection printemps 2001, le Bruxellois Xavier Delcour a imprimé sur un tee-shirt « I hate » (Je déteste), deux mots qu'avait griffonnés Johnny Rotten sur son tee-shirt des Pink Floyd en 1975, lorsqu'il crachait à la face des gentils hippies.

« Comme dans toutes les récupérations, on garde les images et non le sens », constate Pierre Hardy, qui propose une collection de souliers aux lignes aiguës avec des escar-

pins à bride cheville « collier de chien », en cuir perforé d'œillets. « On greffe un détail agressif sur une salomé. C'est drôle de voir les codes du mauvais goût récupérés par le soi-disant bon goût », s'amuse celui qui imagine également les chaussures Hermès.

« J'avais envie de quelque chose de plus violent, de plus subversif sur



PATRICE STABLE

Ci-dessus : maillot de bain graffité de John Galliano et chapeau-crête signé Stephen Jones.

A droite : kilt en laine bouillie et gilet retenu par une chaîne (Rei Kawakubo, Comme des garçons). A gauche : bracelet en cuir « tie and dye » fermé par une épingle à nourrice en métal argent et strass (Christian Dior).

le thème « sex and rock'n'roll », explique un autre créateur de souliers, Rodolphe Ménéudier, dont le best-seller de la collection d'hiver est la ballerine pointue en écossais traversé d'une épingle à nourrice. S'il évite de coller aux tendances, le talentueux parurier Erik Halley chahute une manchette en cuir avec des clous de cristal, pour « vulgariser la bourgeoise "modasse" par un côté punk ». Celui qui travaille aussi bien de délicats plastrons de pétales de cuir que des squelettes de chat affectionne « tout ce qui est pointu et piquant comme les aiguilles de porc-épic, le cristal en pointe ».

Avec le cadenas, la menotte est le nouveau bijou de l'an 2000, à en croire la collection haute couture de Dior et le modèle constellé de strass de la créatrice Irina Volkonskii, vingt-six ans, qui vend également des bagues tête de mort aux yeux de strass et de minuscules poupons coiffés de crêtes fluo. « C'est un objet de contraintes et de souffrances envahi par le glamour », explique Jean-Charles de Castelba-



J. FRANÇOIS JOSE

jac, qui distribue cette menotte du soir dans son nouveau Concept Store. « On a à nouveau envie de défiler avec des guitares, de voir des choses qui ne dépendent pas du grand diktat marketing », affirme avec conviction le pèlerin rock de la mode qui a suivi de près la genèse du mouvement punk.

« J'ai découvert le punk en passant devant la boutique de Malcolm et Vivienne Too Fast to Live, too Young to Die. Ils présentaient des tee-shirts avec des os de poulet, je faisais alors des manneaux en serpilières. J'ai laissé un mot. Une semaine après Malcolm McLaren débarquait chez moi avec le groupe New York Dolls. L'étape suivant fut la venue des Sex Pistols à Paris », se souvient Jean-Charles de Castelbajac, pour qui « l'arrivée du punk fut un bouleversement ». Prochainement, il va confier une partie de sa collection de haute couture à... Malcolm McLaren.

Anne-Laure Quilleriet

Escarpin en cuir et œillets métalliques (Pierre Hardy).



Version haute joaillerie du collier de chien zippé avec ce modèle en or blanc, diamants et galuchat noir (Van Cleef & Arpels).



Ballerine en tartan et épingle à nourrice en métal brillant (Rodolphe Ménéudier).



## Contacts et adresses

- **Comme des garçons**, 42, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris, tél. : 01-42-33-05-21.
- **Concept Store**, de Jean-Charles de Castelbajac, 31, place du Marché-Saint-Honoré, 75001, Paris, tél. : 01-42-60-41-55.
- **Erik Halley**, Renseignements au 01-42-01-51-00.
- **Pierre Hardy**, Chez Maria-Luisa, 2, rue Cambon, 75001 Paris, tél. : 01-47-03-96-15.
- **Rodolphe Ménéudier**, 14, rue de Castiglione, 75001, Paris, tél. : 01-42-60-86-27.
- **Laurent Mercier**, Chez Beauty By et Vous, 25 rue Royale, 75008 Paris, tél. : 01-47-42-31-00.
- **John Galliano**, Renseignements au 01-55-25-11-11.
- **Sonia Rykiel**, 175, bd Saint-Germain, 75006 Paris, tél. : 01-49-54-60-60.
- **Irina Volkonskii**, 4, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris, tél. : 01-46-33-48-56.

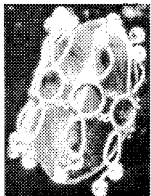
ÉTRANGE COMME LES LIVRES PLAISENT  
TOUJOURS PLUS À CEUX QUI LES OFFRENT  
QU'À CEUX QUI LES REÇOIVENT

Moteur de suggestion bol.fr, le bon livre pour la bonne personne

Livres Disques Vidéos **bol.fr**  
La culture qui vous ressemble

## Jacques Gautier

Bijoux d'art  
Vendredi 8 & Samedi 9 Déc. 2000  
VERNISSAGE



36, rue Jacob 75006 Paris  
Tél/fax 01 42 60 84 33

## IBM investit dans les biotechnologies

LE NUMÉRO UN mondial de l'informatique a annoncé, mercredi 29 novembre, une prise de participations dans le capital de Structural Bioinformatics, une entreprise spécialisée dans l'élaboration de modèles informatiques en trois dimensions de protéines. Ces outils sont utilisés par les laboratoires pharmaceutiques pour réduire le coût de développement de nouveaux médicaments destinés à combattre cancers, sida, maladie d'Alzheimer, diabète, etc. Pour IBM, cet investissement est un élément supplémentaire de sa stratégie visant à faire de Big Blue « le fournisseur de technologies de l'information favori de l'industrie des sciences de la vie ». En août, IBM avait déjà lancé un fonds d'investissement de 100 millions de dollars (117,49 millions d'euros, 770 millions de francs) pour aider au séquençage du génome humain. L'entreprise marque ainsi son intérêt pour un marché qui, selon elle, devrait passer de 3,5 milliards de dollars (4,11 milliards d'euros, 27 milliards de francs) aujourd'hui à 9 milliards de dollars (10,5 milliards d'euros, 69 milliards de francs) en 2003. — (Reuters.)

## Des légumes venus de l'espace bientôt mis sur le marché

À L'HEURE où les Occidentaux s'inquiètent des effets que les OGM pourraient avoir sur la santé des hommes, les Chinois franchissent une étape en se proposant de mettre sur le marché des légumes dont les graines ont tourné en orbite autour de la Terre, raconte le *Quotidien de Shanghai*, dans son édition du 30 novembre. Après le retour sur Terre du satellite qui les portait, quatre cents de ces graines de poivrons et de tomates, bombardées par des rayons cosmiques pendant quinze jours, ont été plantées avec des résultats. Certaines plantes auraient un aspect extérieur peu orthodoxe. Mais, affirme le journal, les chercheurs ont obtenu des variétés plus nutritives et plus vitaminées en les greffant à des plants bien terrestres. « Ces poivrons sont plus tendres et en plus ils sont énormes. S'ils ne sont pas trop chers, j'en achèterai certainement », a déclaré un agriculteur qui les a essayés. Toutefois, ces légumes attendent toujours – avant la fin de l'année, paraît-il – une autorisation de mise sur le marché.

### DÉPÊCHES

■ **PALÉONTOLOGIE : la vie sur la Terre ferme serait apparue** il y a 2,6 milliards d'années environ, alors que l'on pensait que les écosystèmes terrestres les plus anciens, identifiés dans des roches en Arizona, étaient vieux de 1,2 milliard d'années. Yumiko Watanabe, de l'université d'Etat de Pennsylvanie, vient en effet d'identifier des « matelas » de microorganismes ayant formé un sol organique ancien dans la province Mpumalanga, en Afrique du Sud. Dans un article publié par la revue *Nature* du 30 novembre, il rappelle que la vie est apparue d'abord dans les océans, il y a au moins 3,8 milliards d'années, et estime que sa découverte fait reculer dans le temps de 1,4 milliard d'années la colonisation des continents par ces formes de vie primitives.

■ **ÉLECTRONIQUE : une puce électronique économique** en plastique devrait être développée par des chercheurs britanniques, annonce le *Financial Times* du 27 novembre. L'équipe de l'université de Cambridge, qui a reçu le soutien financier du groupe chimique Dow Chemical, prévoit de présenter un premier prototype d'ici l'été 2001. La nouvelle puce pourrait être intégrée aux emballages des produits vendus dans les grandes surfaces afin d'émettre le prix de vente vers les caisses sans recourir aux scanners de codes-barres.

# Des peintures romaines sauvées des eaux de l'Euphrate à Zeugma

Des fouilles d'urgence ont été entreprises avant la mise en service du barrage turc de Birecik

Depuis octobre, les eaux de retenue du barrage de Birecik (Turquie), sur l'Euphrate, ont submergé la partie basse du site antique de Zeugma. Dans

cette ancienne cité grecque fondée par un général d'Alexandre le Grand, les archéologues avaient entrepris des fouilles d'urgence depuis 1995. Ils

ont notamment sauvé de superbes mosaïques ainsi que de nombreuses peintures murales en cours de restauration dans un musée turc.

PÉNÉLOPE et Déidamie dormaient à l'ombre des pistachiers. Plus précisément, depuis dix-sept siècles et demi, ces deux sages figures féminines de la mythologie grecque, peintes dans une maison de la ville de Zeugma, attendaient de revoir le jour, enfouies sous plusieurs mètres de terre à un jet de pierre de l'Euphrate. Et, si elles ont été exhumées, c'est d'une certaine façon grâce au fleuve. Car, en raison de la construction du barrage turc de Birecik, les eaux n'ont cessé de monter depuis le printemps, submergeant la partie inférieure du site de Zeugma (*Le Monde* du 14 juin). Entreprises dès 1995, les fouilles d'urgence – dirigées par Catherine Abadie-Reynal côté français, Rifat Erges et Kemal Ser tok côté turc – se sont intensifiées à l'automne 1999 pour les terrasses les plus menacées de la vallée.

Bien qu'elle ait été identifiée au début du siècle par le Belge Franz Cumont, Zeugma n'avait guère attiré les archéologues. Fondée par Séleucos, un général d'Alexandre le Grand, à la charnière du IV<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, la ville contrôlait un point de traversée sur l'Euphrate et une légion romaine y était basée. Carrefour entre la fameuse route de la soie et la voie reliant Samosate à Antioche, Zeugma, fréquentée par les caravanes et les convois militaires, est devenue riche et fleurissante – comme en témoigne un magnifique et quasi intact réseau d'égouts – avant de connaître un arrêt brutal vers 250 après Jésus-Christ.

« On pense qu'il y a peut-être eu un tremblement de terre plus une invasion des Sassanides, explique Alix Barbet, directeur de recherches au



FLORENCE MONIER/CEPMR-CNRS

Ci-dessus, Déidamie (à gauche) et Pénélope, les deux rescapées de Zeugma, photographiées avant la dépose de la peinture. Ci-contre, le site archéologique avec, au fond, le barrage de Birecik.

laboratoire Archéologies d'Orient et d'Occident (CNRS-Ecole normale supérieure). La destruction s'est produite d'un seul coup pour ce quartier-ci de la ville, ce qui est une chance pour nous : aussitôt, des colluvions sont venues recouvrir le site. L'enfouissement immédiat a protégé mosaïques et peintures et a même permis de conserver des matériaux organiques comme du bois ou du tissu brûlé. En revanche, lorsqu'il n'y a pas de catastrophe, les habitants détruisent les traces de leurs prédécesseurs. »



APF

### UNE AUBAINE EXCEPTIONNELLE

A Zeugma, les archéologues sont tout d'abord tombés en admiration devant les magnifiques mosaïques qui recouvraient le sol des quelques maisons mises au jour. « Ils ont tellement été fascinés par ces pavements extraordinaires qu'ils n'ont pas trop regardé les murs qui portaient des peintures peu visibles, raconte Alix Barbet. Et puis il a plu. Et la pluie les a décapées, faisant apparaître des personnages. » Spécialiste des peintures murales romaines internationalement reconnue, M<sup>me</sup> Barbet est alors alertée et programme trois missions d'intervention pour le printemps 2000, au cours desquelles plus de 150 mètres carrés d'enduits peints ont été étudiés et déposés.

La mise au jour de ces maisons de Zeugma se révèle une aubaine exceptionnelle pour les archéologues, car il est rare de pouvoir étudier l'ensemble de la décoration d'une demeure. Comme le précise Alix Barbet, même si les médias se sont focalisés sur les mosaïques, celles-ci « sont beaucoup moins nombreuses que les peintures. Ces dernières s'abiment plus vite, on a découvert, dans certaines pièces, quatre, voire cinq, couches superposées. Les décors nous renseignent sur la succession des phases de l'habitat mais aussi sur la destination des pièces. Ainsi, dans un couloir, on voit un petit personnage tenant à la main ses chaussures, un flacon de parfum et des strigiles, ces raclours



dont on se servait pour nettoyer la peau : il va aux bains... » Quant à Pénélope, Déidamie et d'autres dames – non identifiées, car leur visage et leur nom n'ont pas résisté aux outrages du temps –, la présence de ces femmes, données en exemple dans l'Antiquité pour leur fidélité, indique à coup sûr un gynécée.

En règle générale, une fois qu'une peinture est découverte puis nettoyée, les archéologues commencent par la photographier à différentes heures de la journée. La lumière zénithale donne un bon rendu des couleurs et du décor tandis qu'une lumière rasante laisse mieux apparaître les graffiti – fort nombreux à Zeugma, la plupart en grec –, les tracés préparatoires et les imperfections de sur-

face qui trahissent soit des traces laissées par les artisans lors de l'exécution, soit des frottements de meubles ou autre : une partie de la vie quotidienne s'est ainsi inscrite sur les parois. Sur l'un des murs de Zeugma, les archéologues-détectives ont aussi pu « lire » l'avancée de l'incendie qui détruisit la ville car, sous l'effet de la chaleur, l'ocre jaune employé dans une fresque est devenu rouge par transformation chimique du pigment.

Pour sauver les peintures des eaux, l'équipe franco-turque – dirigée par Alix Barbet, Florence Monier, assistées des restaurateurs Franck Blondel et Selçuk Sener – a procédé par étapes, en prenant mille précautions. « Tout d'abord, on met du papier japon sur la peinture puis de la gaze avec une colle qui respecte le pigment, puis une toile, explique Alix Barbet, qui a aussi fondé le Centre d'études des peintures murales romaines de Paris-Soissons et a mis sur pied une chaîne continue allant des fouilles à la restauration, en associant chercheurs et techniciens. On plaque ensuite contre le mur une planche sur laquelle on rabat la toile et la gaze. Puis on dépose la peinture en insérant des lames d'acier entre le mur et le mortier. » Les œuvres sont désormais en cours de restauration au musée de Gaziantep où un laboratoire a été mis en place.

A Zeugma, la partie basse de la ville est aujourd'hui sous les eaux de l'Euphrate. Quant à la partie haute, qui représenterait les trois quarts de la cité, les archéologues, après avoir agi dans l'urgence, vont maintenant pouvoir y exercer avec toute la lenteur nécessaire.

Pierre Barthélémy

★ Pour en savoir plus tant sur les techniques employées par les artisans romains que sur le sauvetage et la restauration de leurs œuvres, lire *La Peinture romaine, du peintre au restaurateur*, d'Alix Barbet, avec la collaboration de Claudine Allag, publié par le Centre international d'art mural de l'abbaye de Saint-Savin (Vienne).

Parce qu'un autre monde est possible

# Politis, change

SEMAINE DU 30 AU 5 DÉCEMBRE 2000 n° 627

**Politis, Politics,**  
CHAQUE JEUDI

**Palet d'art  
UN SIÈCLE DE SILENCE EST  
LAMENTABLE**

La colère de Pierre Vidal-Naquet  
contre une partie de la gauche

**Action**  
la vie associative  
et citoyenne  
Avant le rendez-vous de Nice

Image PostScript  
EPS/MID

Chaque jeudi chez votre marchand de journaux

## NOUVELLE FORMULE



# Douceur et humidité

**SAMEDI.** Une perturbation circule lentement sur une bonne moitié est de la France. Alimentée par de l'air doux et humide venu du sud, elle génère des pluies modérées à localement fortes sur le Sud-Est.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.**— Nuages et éclaircies se partagent le ciel avec un avantage pour les passages nuageux parfois bien compacts. Des averses se produisent surtout près des côtes. Les températures varient entre 10 et 12 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.**— Le ciel de la matinée reste couvert de nombreux nuages qui déversent quelques gouttes. Les éclaircies se font plus larges l'après-midi. Quelques averses concernent alors les côtes de la Manche. Les températures s'échelonnent entre 11 et 12 degrés.

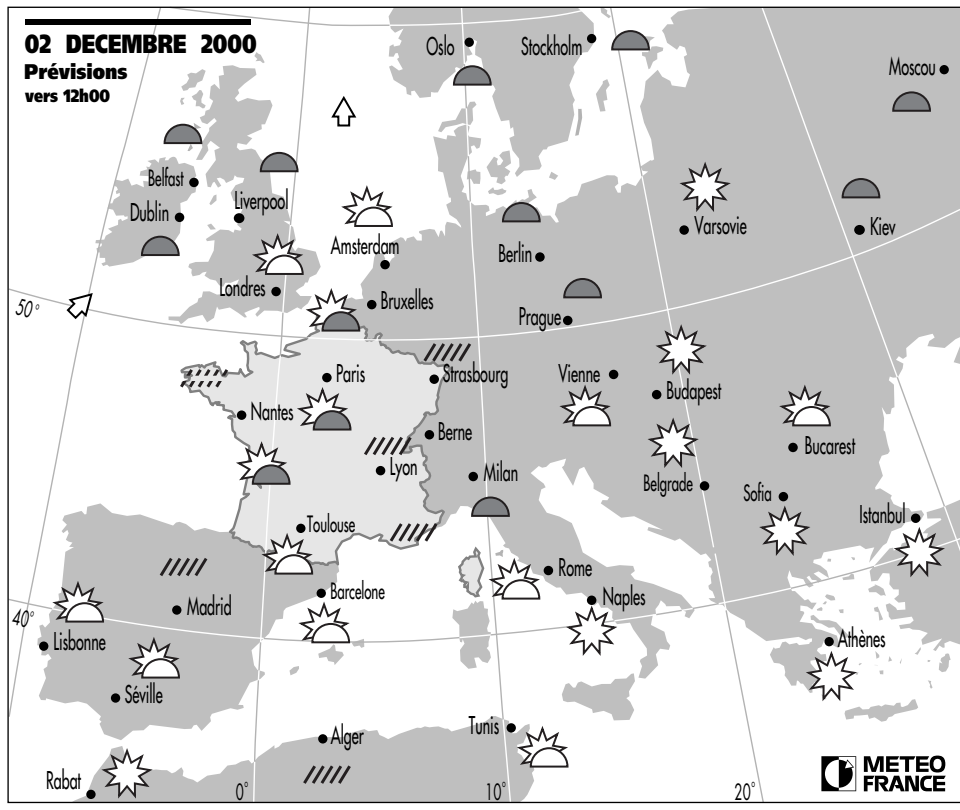
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.**— Un temps couvert et faiblement pluvieux domine du matin au soir. Seule la Champagne profite d'une

accalmie dans l'après-midi, alors que les pluies s'intensifient localement sur la Franche-Comté. Les températures approchent 11 à 13 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.**— Les nuages sont omniprésents le matin, sauf au pied des Pyrénées, et il pleut sur le Poitou-Charentes. L'après-midi, quelques gouttes tombent sur le Sud-Ouest alors que le ciel s'éclaircit ailleurs. Il fait de 12 à 16 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.**— Ciel gris et pluies sont au programme de la journée. Les précipitations sont plus soutenues en vallée de Rhône. Le neige au-dessus de 1800 mètres. Les températures sont comprises entre 9 et 13 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.**— Il pleut quasiment partout : faiblement sur les Alpes et le Roussillon, avec de la neige au-dessus de 1800 mètres, de façon plus soutenue ailleurs avec un risque d'orage. Les températures vont de 12 à 16 degrés.



**PRIX D'AMIS OU DE BANDITS? BONNE AFFAIRE?**

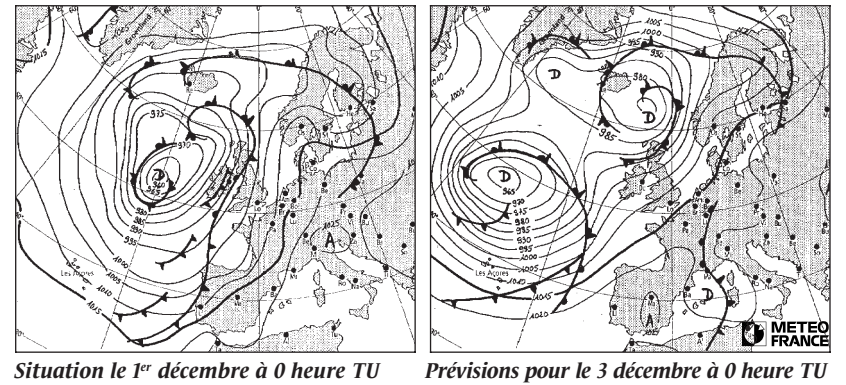
On ne sait pas toujours où acheter sur le Net. Kelkoo propose un moteur de recherche pour comparer les prix de tous les produits : voyages, DVD, ordinateurs, jeux, voitures, vins et même immobilier. A mettre illico dans ses favoris.

[www.kelkoo.com](http://www.kelkoo.com)

**PRÉVISIONS POUR LE 02 DÉCEMBRE 2000**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	8/16 P	NANCY	10/13 P
BIARRITZ	9/16 C	NANTES	7/12 P
BORDEAUX	9/13 N	NICE	11/15 P
BOURGES	8/13 C	PARIS	9/13 N
BREST	9/11 P	PAU	4/14 N
CAEN	9/12 P	PERPIGNAN	13/17 C
CHERBOURG	8/11 P	RENNES	7/12 N
CLERMONT-F.	8/13 P	ST-ETIENNE	7/13 P
DIJON	7/12 P	STRASBOURG	8/11 P
GRENOBLE	8/12 C	TOULOUSE	9/14 N
LILLE	7/12 N	TOURS	8/12 N
LIMOGES	8/11 C	FRANCFORT	7/11 C
LYON	11/14 P	GENEVE	6/8 P
MARSEILLE	13/15 P	HELSINKI	3/7 C
		ISTANBUL	10/14 S

PAPEETE	24/30 P	KIEV	-1/3 C	VENISE	7/11 C	LE CAIRE	13/21 S
POINTE-A-PIT.	26/30 S	LISBONNE	11/16 S	VIENNE	0/6 S	NAIROBI	17/26 S
ST-DENIS-RE.	22/28 S	LIVERPOOL	8/10 C	<b>AMÉRIQUES</b>		PRETORIA	17/31 S
<b>EUROPE</b>		LONDRES	7/12 S	BRASILIA	20/26 P	RABAT	11/19 S
AMSTERDAM	7/12 S	LUXEMBOURG	7/9 C	BUENOS AIR.	16/27 S	TUNIS	13/21 S
ATHENES	12/17 S	MADRID	4/11 P	CARACAS	23/27 P	<b>ASIE-Océanie</b>	
BARCELONE	9/15 S	MILAN	6/9 C	CHICAGO	-3/-1 C	BANGKOK	24/33 C
BELFAST	6/9 C	MOSCOW	-1/2 C	LIMA	16/20 S	BEYROUTH	16/22 S
BELGRADE	3/9 S	MUNICH	2/6 C	LOS ANGELES	11/18 S	BOMBAY	22/33 S
BERLIN	6/10 C	NAPLES	8/19 S	MEXICO	6/17 S	DIJAKARTA	26/27 P
BERNE	4/6 C	OSLO	4/9 C	MONTREAL	-9/-7 S	DUBAI	20/28 S
BRUXELLES	7/12 S	PALMA DE M.	9/17 P	NEW YORK	-3/1 S	HANOI	22/25 C
BUCAREST	0/8 S	PRAGUE	0/8 C	SAN FRANCISCO	9/14 S	HONGKONG	19/25 S
BUDAPEST	0/8 S	ROME	10/18 S	SANTIAGO/CHI	13/29 S	JERUSALEM	13/21 S
COPENHAGUE	7/11 C	SEVILLE	11/18 S	TORONTO	-7/-4 S	NEW DEHLI	7/21 S
DUBLIN	6/10 C	SOFIA	-5/12 S	WASHINGTON	-1/4 S	PEKIN	-4/3 S
FRANCFORT	7/11 C	ST-PETERSB.	2/4 C	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	4/11 S
GENEVE	6/8 P	STOCKHOLM	7/10 C	ALGER	10/20 P	SINGAPOUR	26/30 P
HELSINKI	3/7 C	TENERIFE	15/19 S	DAKAR	23/28 S	SYDNEY	16/22 S
ISTANBUL	10/14 S	VARSOVIE	1/5 S	KINSHASA	22/28 P	TOKYO	5/11 S



TENDANCES

## Ces objets qui résistent aux nouvelles technologies

**LES BROCANTEURS** d'après-demain auront de quoi faire. En accélérant le vieillissement des produits de grande consommation, les technologies de l'information vont combler les collectionneurs. Dans les vide-greniers d'aujourd'hui, on traque les tourne-disques et l'on explore avec avidité les bacs remplis de vieux vinyles. Dans un futur pas si éloigné, on chinera des magnétoscopes, des lecteurs de DVD, des iMac ou des PlayStation2 et l'on fouinera tout attendri dans des caisses remplies d'antiques téléphones portables.

Nombre d'objets de notre vie quotidienne paraissent menacés, voire virtuellement condamnés par l'avènement d'Internet et de l'ère du numérique. Pour le Minitel, le compte à rebours est déjà bien entamé. La diffusion d'ordinateurs personnels (PC) équipés d'un modem permet de se passer, non pas de ses services, mais de son encombrante présence auprès du téléphone. Le standard MP3, qui permet de télécharger de la musique sur son PC via le Web et de l'écouter sur un mini-baladeur, fait de l'ombre au CD audio.

Dans les foyers branchés sur In-

ternet, les enfants reçoivent des cartes d'anniversaire non plus par la Poste mais adressées par e-mail. « La montée en puissance des nouveaux supports interactifs en temps réel ne fait que commencer, assure Eric Hazan, spécialiste des nouvelles technologies chez le consultant Arthur D. Little. Ce qui devient important, ce n'est plus le fait de posséder tel ou tel équipement, mais de pouvoir accéder à une prestation définie, parfaitement dématérialisée, car fournie de l'extérieur. »

**AGENDA CONTRE « ORGANIZER »**  
Demain, il suffira de télécharger un film grâce aux liaisons à haut débit, avant de le visionner à son domicile sur l'écran de son choix. Adieu, magnétoscope impossible à programmer. Par ailleurs, les géants de l'électronique tablement sur l'explosion, vers 2005, des jeux en réseau avec lesquels on se passera d'une console, puisque le logiciel sera directement accessible à partir d'un site Internet.

D'autres mutations-dématérialisations sont à l'œuvre. Pour l'instant limités aux automobiles de haut de gamme, les équipements de navigation par satellite (GPS) vont se glisser dans les futurs télé-



phones portables. Résultat : la carte routière si difficile à replier deviendra une antiquité. C'est pourquoi Michelin a mis au point un logiciel permettant de disposer, sur l'écran de sa voiture, de données cartographiques classiques, mais aussi de toutes les informations contenues dans le célèbre Guide Rouge.

Quant à l'agenda-papier, il doit résister à l'offensive de l'organizer électronique (Palm Pilot, Psion) avec lequel on échange ses coordonnées par infrarouge. Adieu, carte de visite. Sans parler du déjà fameux e-book, un lecteur à écran plat qui permet de lire un ouvrage

téléchargé à partir d'un site Internet. Ce ne sont plus les fabricants d'objets mais les prestataires de services qui contrôleront la communication de demain.

Bientôt, le « portable » ne sera qu'un accessoire à un téléphone. Il se relie déjà à Internet (Wap) et assure même la fonction d'agenda électronique. Tôt ou tard, il faudra penser à inventer un nom à cette espèce de couteau suisse de l'ère numérique. Quant à l'ordinateur personnel tel que nous le connaissons, il n'est pas à l'abri. Plus pratiques et « nomades », le téléphone-WAP, les organizers, mais aussi les consoles de nouvelle génération et les futurs autoradios à commande vocale pourront, comme lui, être reliés à Internet.

Pourtant, il faut se garder d'une interprétation trop mécanique des conséquences des évolutions technologiques, car le destin d'un objet dépend aussi des mentalités et des comportements. Là où l'on subodore un phénomène de substitution, c'est le plus souvent une logique d'accumulation qui prévaut. « La concurrence entre l'ancien et le nouveau n'est pas aussi frontale qu'on le pense. Dans une large mesure, les technologies se su-

perposent, souligne Jérôme Habauzit, de la société de conseil GFK. Cette année, les ventes de DVD explosent, mais l'on n'a jamais vendu autant de magnétoscopes, devenus plus abordables. » « De la même manière, poursuit-il, tout le monde n'a pas envie de voir disparaître les cassettes vidéo. Beaucoup de consommateurs français sont attachés à leur vidéothèque, alors qu'à l'étranger on loue plus volontiers des films au vidéo-club. »

**LE RITE DE L'ALBUM PHOTO**  
Outre qu'une part non négligeable des consommateurs est plus ou moins réfractaire aux nouvelles technologies, les réticences tiennent aussi à l'attachement affectif que suscitent certains objets. Un exemple ? Malgré ses qualités, la photo numérique, qui permet de stocker ses clichés dans un ordinateur, souffre de mal se prêter au rite de l'album-photo que l'on feuillette en groupe. « Une technologie inédite ne prend pas forcément la place d'un objet existant. Elle occupe un espace parmi d'autres dont l'ampleur dépend de sa capacité à s'intégrer dans l'intimité du consommateur », considère Dominique Desjeux, professeur d'anthropolo-

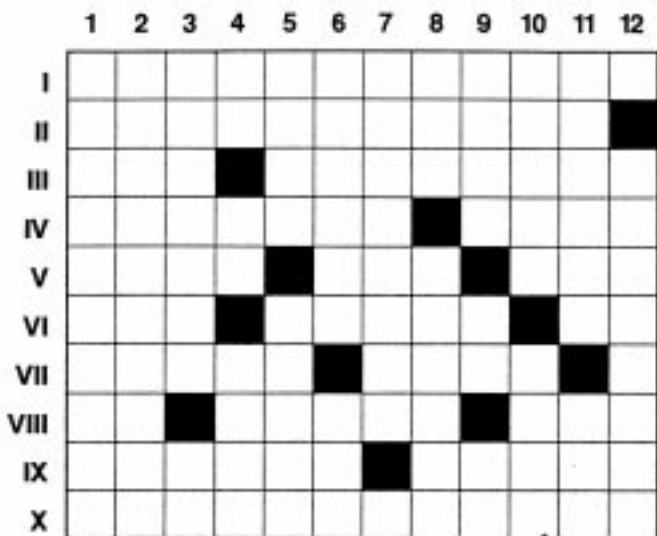
gie à la Sorbonne et coauteur de *Objet banal, objet social* (L'Harmattan). Il y a cinq ans, fait-il remarquer, envoyer une lettre d'amour par courrier électronique ou annoncer, par cet intermédiaire, son mariage ou le décès d'un proche n'était pas dans la norme. « Aujourd'hui, dit-il, c'est devenu une pratique courante. »

Olivier Pujol, PDG de Cytale, une entreprise qui a réalisé un e-book, ne prétend pas supplanter le livre-papier, mais favoriser la « lecture d'impulsion ». « La force du e-book c'est son immédiateté : grâce à lui on trouve facilement l'œuvre que l'on a envie de découvrir, l'effort nécessaire pour s'engager dans la lecture est réduit ». Et la beauté d'une bibliothèque, l'attachement au livre-objet ? « Pour les gens qui lisent peu, la bibliothèque est une vitrine sociale et elle le restera. Pour ceux qui lisent beaucoup, l'important demeure le contenu et non pas le support. Ceux-là ne garderont que leurs livres préférés. » Bibliothèques et librairies ont encore quelques années devant elles. La technologie est omniprésente, mais elle n'est pas toute-puissante.

*Jean-Michel Normand*

### MOTS CROISÉS

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



**HORIZONTALEMENT**

I. Evitent les refroidissements désagréables. - II. Spécialiste du doublage et de la transposition. - III. Clameur. En met plein la vue. - IV. Mis en place solidement. Attend sur le I entre deux services. - V. Attend la succession. Lettres de Rutebeuf. Auteur italien. - VI. Indien hors saison. Maison close. Attrapé. - VII. Disposé à l'avance. Briseuse de ménage. - VIII. Prouve que Zeus aimait l'amour vache. Venu du Nord, il finit au pied du lit. Prépare la monture. - IX. Dispose

sur le terrain. Posé très haut. - X. Peut-être victime du I vertical.

**VERTICALEMENT**

1. Un coup à ne pas rester en place. - 2. Mauve et vanillé en hiver. - 3. Extrêmement diminuée. Tient la tête. - 4. Bas de gamme. Fin de verbe. Tendence générale. - 5. Fait scandale quand il n'est pas fauché. Entraîne dans la bonne direction. - 6. Retient au passage. Fait son entrée dans le grand monde. - 7. Purgative et laxative, elle guérissait même la

**PROBLÈME N° 00 - 288**

folie. - 8. A peine. Comme un parc en beauté. - 9. Gros fournisseur de petits œufs. Conjonction. Mesure à Canton. - 10. Se ravitaillait en plein vol. Assurés d'avoir un siège. - 11. Bien accroché. Son bonnet n'est plus porté. - 12. Tête en l'air.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 00 - 287**

**HORIZONTALEMENT**

I. Porte-crayons. - II. Ecouteurs. Op. - III. Régente. Ste. - IV. Sanglé. Obéir. - V. Unes. Slalom. - VI. Ai. Tories. Ni. - VII. Se. Enac (cané). Musc. - VIII. Anglican. - IX. Ocre. Elit. Id. - X. Née. Crédible.

**VERTICALEMENT**

1. Persuasion. - 2. Océanie. Ce. - 3. Rogne. Are. - 4. Tungstène. - 5. Etal. ONG. - 6. Cène. Râler. - 7. Rut. Sicile. - 8. Aréole. Cid. - 9. Ys. Basmati. - 10. Sel. Un. - 11. Notions. Il. - 12. Spermicide.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunschbourg  
94852 Ivry cedex

**Le Monde**  
PRESIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Dominique Alduy  
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Stéphane Corro  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

### PHILATÉLIE

## Le centenaire de l'Union des industries métallurgiques et minières

**CRÉÉE EN 1900**, l'Union des industries métallurgiques et minières, de la construction mécanique, électrique et métallique et des industries qui s'y rattachent (UIMM) bénéficie d'un timbre à 4,50 francs (0,69 euro), en vente dans tous les bureaux de poste le lundi 11 décembre.

L'UIMM est une fédération professionnelle qui regroupe cent trente syndicats de branche et 93 chambres syndicales territoriales, soit 45 000 entreprises, 1,8 million de salariés pour 2 100 milliards de francs de chiffre d'affaires. Elle couvre des activités diverses comme la sidérurgie, la fonderie, la construction navale, l'électronique, l'informatique, la construction automobile, etc.

Encore un timbre tricolore bleu-blanc-rouge, sur lequel apparaissent la fusée Ariane - qui entre

dans la composition du timbre en hommage à Michel Debré paru en 1998, dessiné par Olivier Debré - et la tour Eiffel, symboles de la métallurgie d'hier et d'aujourd'hui.

Le timbre, au format vertical 22 x 36 mm, conçu par Jean-Paul Cousin, gravé par André Lavergne, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

La vente anticipée se déroulera les 9 et 10 décembre, à Paris, sous un chapiteau ouvert à la tour Eiffel (« premier jour »), et aux bureaux de poste dotés de timbres à date sans mention « premier jour » ouverts à Lyon (Cité des entreprises, 60, avenue Jean-Mermoz), Valenciennes (Palais des sports, avenue des Sports), Le Creusot (château de la Verrerie), Maxéville (Maison de l'Entreprise, site technologique Saint-



Jacques II), Toulouse (aux « Abattoirs », 76, allée Charles-de-Fittes), Bruz (école d'ingénieurs Louis-de-Broglie, campus de Kermann) et Marseille (chambre de commerce, 61, la Canebière).

*Pierre Jullien*

### EN FILIGRANE

■ Pour une série sur la danse. Jean-Yves Langlais, codirecteur du Centre chorégraphique national de Grenoble (CCNG, 12, rue Georges-Jacquet, 38000 Grenoble), lance une pétition en fa-

veur d'une série de timbres sur la danse. Cette initiative part du constat que cet art, à la différence d'autres, ne figure sur un timbre ni par ses auteurs, ni par ses interprètes ou ses œuvres majeures.

**THÉÂTRE** Familier de Shakespeare, le metteur en scène britannique Peter Brook s'autorise, aux Bouffes du Nord, une version « assez radicale » d'*Hamlet*, portée par huit comé-

diens. Une version fidèle aux vers et à la prose, mais expurgée de ses ors et de ses tentures, de ses méandres et de ses scènes d'exposition, pour courir plus directement à l'abîme.

● **ADRIAN LESTER**, qui interprète Hamlet, a quitté Hollywood pour rejoindre Peter Brook. D'ascendance jamaïcaine, il se félicite de l'accès des acteurs noirs aux rôles du réper-

toire : « *Si la couleur de peau peut bloquer l'imagination, cela devient grave.* » ● **LA PIÈCE** est accompagnée sur scène par les cymbales chinoises, percussions africaines ou flû-

te amazonienne de Toshi Tsuchitori. Ce Japonais, qui a collaboré à une demi-douzaine de créations de Peter Brook depuis 1976, est l'auteur d'une véritable archéologie musicale.

## Peter Brook et ses huit voltigeurs à la conquête d'« Hamlet »

Le metteur en scène a une nouvelle fois réuni aux Bouffes du Nord une troupe internationale, emmenée par Adrian Lester, interprète de grande mémoire, pour réinventer le théâtre de Shakespeare dans une fidélité absolue à sa lettre

**FESTIVAL D'AUTOMNE : THE TRAGEDY OF HAMLET, de Shakespeare (en anglais surtitré). Adaptation et mise en scène : Peter Brook. Avec Scott Handy, Jeffrey Kissoon, Adrian Lester, Bruce Myers, Natasha Parry, Naseeruddin Shah, Shantala Shivalingappa, Rohan Siva. BOUFFES DU NORD, 37 bis, boulevard de La Chapelle, Paris 10<sup>e</sup>. Métro La Chapelle. Tél. : 01-46-07-34-50. De 80 F (12,20 €) à 160 F (24,40 €). Durée : 2 h 20. Du lundi au samedi à 20 heures ; samedi à 15 heures. Jusqu'au 12 janvier 2001.**

« Arrêtez quelqu'un, n'importe qui, dans la rue, et dites-lui : "Que connaissez-vous de Shakespeare ?" Il y a de fortes chances pour que la réponse soit : "To be or not to be" », écrit Peter Brook en préface à son spectacle. Et il s'interroge : « Pourquoi cela ? Pourquoi cette petite phrase est-elle devenue immortelle ? » Réponse lorsque son jeune Hamlet (Adrian Lester) vient s'agenouiller d'un bond au centre du carré de coton orange posé sur le sol des Bouffes. Murmuré, intense, son monologue s'élève comme une prière. Une conscience s'examine et parcourt passé, présent, futur, à la vitesse du son. Nous sommes dans l'urgence de qui se sait entre la vie et la mort.

Cette scène attendue (première de l'acte III), puisque n'importe qui, dans la salle, en connaît au moins le premier vers, est repoussée par Peter Brook juste avant les épilogues. Comme une ligne de partage. Avant, quelque tourmentée qu'elle ait pu être : la vie. Après : la perspective de la mort. Les malheurs vont déferler « par bataillons », comme le dit crûment le roi Claudius, sans qu'il soit toujours facile de départager la mort appelée de la mort subie. Devant la soumission générale au néant, Horatio (Scott Handy, étincelant) demeure seul à interroger l'obscurité par le fameux « Who's there ? » (« Qui est là ? »), première réplique de la pièce.

Peter Brook ne s'est pas contenté de déplacer hardiment le monologue. Fort de quelques décennies de conversations particulières avec Shakespeare (son premier *Hamlet* date de 1955), il a pu arguer des libertés que s'accordait le « barde » et se prévaloir d'une intimité assez respectueuse pour ne pas lui soumettre une version qu'il qualifie



Hamlet, interprété par Adrian Lester, a préséance sur tous les autres personnages : il tient la poésie à bras-le-corps.

d'« assez radicale » (*Le Monde* du 16 septembre 2000). En effet. Un tiers de la pièce est passé en grande remise. De quoi éveiller l'intérêt des amateurs de théâtre ; assurer l'agacement de Shakespeareophiles figés ; et, un an durant, nourrir la glose d'outre-Manche en Soleil-Levant, puisque la pièce est promise à une tournée planétaire.

### PROFIL

#### ADRIAN LESTER, LE PRINCE NOIR

Il a trente-deux ans dans la vie réelle et dix de moins dès qu'il entre dans celle d'*Hamlet*, avec son front buté, son œil sourcilieux et son corps dansant. Natif de Birmingham (famille d'origine jamaïcaine), il pratique le chant (dans les chœurs de la cathédrale), la danse, le théâtre depuis l'enfance. Brillant sujet puisque, à dix-huit ans, Adrian Lester passe devant mille candidats et intègre la Royal Academy School of Dramatic Art. Declan Donnellan le reconnaît, en 1995, en lui confiant le rôle de Rosalinde

dans un *As You Like It* qui fera le tour du monde via les Bouffes du Nord.

Hollywood l'appelle. Partenaire de Travolta dans *Primary Colors*, il enchaîne quatre ou cinq films en un an, dont le nouveau Kenneth Branagh (*Peines d'amour perdues*, inédit en France). Mais rester en liste d'attente outre-Atlantique ne l'intéresse pas, d'autant que ses rôles au cinéma ne répondent pas à son appétit de jouer : « Seul le théâtre permet d'exercer la créativité. » Alors, quand Peter Brook l'appelle, il lui abandonne son agenda : « C'est *Hamlet*, c'est à Paris, c'est avec Peter. Cela ferait revenir n'importe quel acteur à la scène. »

Il arrive à l'heure où les acteurs noirs accèdent enfin au premier

rang du répertoire : le jeune David Oyelowo (vingt-quatre ans), rôle-titre dans *Henry VI* avec la Royal Shakespeare Company, et lui, dans *Hamlet*. Depuis longtemps, il s'interroge sur leur situation. « Il ne faut pas compter sur l'école pour vous faire découvrir qu'il y avait des Noirs en Angleterre à l'époque de Shakespeare, ou vous donner à lire les Equiano's Travels, récits de cet esclave devenu membre de la noblesse. Et que dire d'Ira Aldridge, cet acteur noir qui créa sa compagnie en 1825 et fut nobli par le tsar. » De toute façon, insiste-t-il, « le théâtre n'est-il pas un acte d'imagination ? Si la couleur de peau peut bloquer l'imagination, cela devient grave. »

J.-L. P.

Le jeune prince ne parle pas de la même voix que les autres. Il ne dit pas seulement la poésie : il est la poésie, plus souvent qu'à son tour. Parce qu'il se trouve en première ligne de la tragédie, front buté contre front buté. Et qu'il la tient à bras-le-corps. A ce titre, il quitte rarement le centre de la scène. Il a préséance sur tous. Exit les scènes d'exposition, les apartés avec les ambassadeurs. Même les grands se soumettent. Rosencrantz et Guildenstern sont réduits à un examen de passage, le bouillant Laerte n'émerge que pour le carnage, le Fosseuseur est entrevu (Bruce Myers – encore, toujours).

L'armée de Shakespeare est remplacée par huit voltigeurs d'ascendance africaine, asiatique, européenne. Chacun à son tour essentiel, impatient de monter à l'action. La pièce, ainsi menée, ne s'embarrasse plus de méandres, et court plus directement à l'abîme. Chez Peter Brook, le spectre s'impose dès la première minute et, dès la seconde, Hamlet lui a fait soumission. Le prince est un authentique champion de vitesse. Il pense plus vite, agit plus vite que tout autre, et se déverse en un double torrent consti-

tué de mots et de gestes qui soulignent, commentent et viennent fouetter les vers, comme si chaque phrase allait être la dernière, et le temps manquer. A son côté, Horatio, la fidélité même, compagnon de toujours, demeure étale comme un lac scintillant.

### LÉGÈRETÉ MISE EN PÉRIL

Shakespeare, une nouvelle fois, est chez lui aux Bouffes. Dans cet espace dont Peter Brook a découvert que le plan s'ajuste à celui d'un théâtre élisabéthain nommé *The Rose*. « Un espace intime, qui donne l'impression au public de partager la même vie que les acteurs, note-t-il. Un espace caméléonesque, en ce qu'il permet à l'imagination de se déployer librement. » Est-ce coïncidence si Hamlet se désigne à Claudius sous ce même terme de « caméléon », c'est-à-dire de « mangeur d'air » ? Oui, les Bouffes sont faites pour nourrir leurs spectateurs de la vibration de l'air. Pour offrir leur sol à la tentation d'un théâtre aérien, au plus près de la chose mentale.

Cette sensation de légèreté, en permanence mise en péril, rend bouleversant le *Hamlet* de Brook. Parce que le théâtre est entier dans ces grands sauts relancés vers l'absolu, dans ce recommencement permanent, qui joue d'une résurrection nécessaire, en suggérant des voies d'accès nouvelles, par lesquelles même Hamlet peut devenir le spectre de Claudius. Quelques coussins posés au sol, deux bâtons et une étoile suffisent à susciter des échos inédits, qui font vibrer l'intelligence au rythme des corps.

Depuis sa naissance, il y a quatre siècles, Hamlet est mort des millions de fois. Chargé de la responsabilité et de la folie d'être, il est devenu une sorte de recordman de la vie par-delà la mort. Et s'il est parmi nous encore, avec une vigueur qui ne veut pas s'éteindre, c'est bien, comme le suggère Peter Brook, pour interroger le ciel du théâtre ou la providence du ciel, et sonder, plus loin que nous n'avons su le faire, d'un « Qui est là ? » librement redoublé, chaque recoin obscur de la pensée. Le metteur en scène noue ainsi la pièce de sa façon, d'une boucle suffisamment inattendue et ferme qui ne peut que serrer le spectateur à la gorge, et renvoyer, les larmes aux yeux, à Shakespeare, le « Bien dit, vieille taupe » jeté par Hamlet au spectre.

Jean-Louis Perrier

## Toshi Tsuchitori, « metteur en son » et archéologue musical

**DU DÉBUT** à la fin de la pièce, Toshi Tsuchitori est sur scène, de trois quarts face au public, au milieu de sa quinzaine d'instruments, présence continue pour

### PORTRAIT

Ce Japonais a collaboré à une demi-douzaine de créations de Peter Brook depuis 1976

une musique discontinue, accompagnant un monologue, ponctuant le crescendo d'une tirade. Il effleure une cymbale chinoise, caresse les percussions africaines, martèle un santour, souffle dans une flûte de nez amazonienne, arrache un feulement du tonkori, un instrument à cordes japonais. « Ces sons étranges ouvrent une porte à l'intérieur de chaque spectateur, une porte fragile comme celles en papier japonais, afin que, dans cette ouverture, se glissent les mots de Shakespeare », commente le musicien, qui a collaboré à une demi-douzaine de créations de Peter Brook depuis 1976.

Le travail de Toshi Tsuchitori commence dès les premières répétitions. Il écoute, il s'imprègne. A la demande de Peter Brook, il joue parfois des percussions pour stimuler les acteurs. Tandis que

Bruce Myers (Polonius, dans *Hamlet*) propose des exercices vocaux aux comédiens, Toshi Tsuchitori leur fait travailler la respiration et les arts martiaux. Peu à peu, il compose la musique, laissant sa place à l'improvisation. « Chaque soir, je suis comme un acupuncteur. J'écoute et je regarde le "corps" que forment les acteurs, le public, les mots, la salle pour trouver le point, la musique, qui favorisera le flux », explique-t-il.

Né en 1950 près d'Osaka, Toshi Tsuchitori a commencé à jouer du tambour, enfant, pour le culte annuel au sanctuaire shinto de son village. A l'adolescence, il quitte le village pour étudier à Osaka. Il y découvre les Beatles et John Coltrane, le jazz et les musiques noires. Percussionniste, il joue avec des musiciens de free jazz, Steve Lacy à Paris, Derek Bailey à New York. Dès le milieu des années 70, Toshi Tsuchitori s'intéresse aussi aux musiques traditionnelles, japonaises, africaines, asiatiques. Pour ses propres recherches ou pour les créations avec Peter Brook, il n'a plus cessé de voyager, à l'écoute de musiques anciennes. « Je n'ai pas étudié dans des écoles de musique. Mais j'ai eu beaucoup de professeurs chez les Aïnous (un peuple du nord du Japon), les Africains, les Indiens, les Amérindiens. »

Quand il rencontre Peter Brook par l'intermédiaire de Yoshi Oida, l'un de ses comédiens, Toshi Tsuchitori ne s'intéresse pas au théâtre. Mais il sait que le metteur en scène travaille avec des comédiens africains, et, dit-il, « j'aimais la musique africaine, qui est le berceau du jazz ». En préparant *Ubu*, en 1976, il trouve dans le théâtre un univers de création « plus complet » que celui qu'il connaissait. « La musicalité des acteurs, des mots, des mouvements, tout cela est devenu la musique à mes yeux. » A la suite des percussions fracassantes d'*Ubu*, il redonne, comme dans le théâtre nô japonais, une place au silence pour les compositions plus subtiles de *La Conférence des oiseaux*.

### PERCUSSIONS MILLÉNAIRES

Après *Le Mahabharata* – « Dix ans de recherche, des mois d'improvisations avec les musiciens turcs, iraniens, neuf heures de spectacle en jouant de quarante instruments » –, Toshi Tsuchitori décide de rentrer au Japon. Accompagné par sa femme, musicienne spécialiste de répertoires anciens japonais, il s'installe dans la montagne. C'est là qu'il développe un étonnant travail d'archéologie musicale, découvrant les instruments des Jomons, un peuple pacifique de chasseurs-cueilleurs

qui a occupé le Japon de l'an 12 000 à l'an 300 avant Jésus-Christ. « Un archéologue m'a apporté des cloches en bronze. J'ai donné un premier concert en 1982, dans la montagne, une nuit, de minuit à six heures du matin. »

Connue pour ses poteries, la civilisation jomon a laissé des jarres qui, selon Toshi Tsuchitori, servaient d'instruments de percussion. Après avoir touché des poteries vieilles de cinq mille ans, il en fait des répliques qu'il coiffe d'une peau de daim. Il compose des musiques sur ces instruments et leur consacre un livre, non traduit, *Jomon no oto* (Sons jomon, 1999). Entre-temps, il revient à Paris créer la musique de *La Tempête*, mise en scène par Peter Brook.

Au début de cette année, il est invité à jouer au Théâtre du Châtelet par une fondation japonaise qui transporte à Paris, avec mille précautions, une poterie jomon de plusieurs milliers d'années. Peter Brook assiste au concert et lui demande de le rejoindre pour *Hamlet*. « J'ai accepté car le mélange d'énergies entre la musique des peuples anciens et la présence de comédiens issus du monde entier me semble propre à créer un langage artistique nouveau. »

Catherine Bédarida

**Natalie Choquette**

Qui a dit que l'Opéra était ennuyeux ?

PARIS • L'Européen à partir du 21 novembre 2000

Loc : 0892 692 694 • L'Européen : 01 43 87 97 13

FNAC • CARREFOUR • FRANCE BILLET • 3615 BILLET • www.fnac.com

fonds soutien

subventionné par le Ministère de la Culture

# Le pianiste Toros Can soigne l'expression des « Etudes » de Ligeti

Le jeune Turc livre une nouvelle intégrale d'un cycle historique en cours de constitution

APRÈS trois décennies de course à l'innovation, les années 80 voient les principaux maîtres à penser de l'avant-garde musicale s'engager – à l'exception de Luigi Nono qui glisse progressivement vers le tout expérimental – dans un mode de création plus ouvert à la jouissance immédiate du matériau sonore. Karlheinz Stockhausen dévoile les premiers pans de son titanesque opéra *Lumière* ; Pierre Boulez signe avec *Répons* une référence dans le domaine du traitement informatique en temps réel de sources instrumentales ; György Ligeti entreprend un cycle d'*Etudes* pour piano qui semble aujourd'hui revêtir une importance égale à celui de Claude Debussy dans l'histoire du genre au XX<sup>e</sup> siècle. Fait rare en musique contemporaine, ces pages d'une exceptionnelle difficulté technique sont déjà (cinq ans seulement après la publication d'un deuxième Livre portant le nombre d'*Etudes* à quatorze) disponibles au disque en trois versions aussi recommandables que différentes.

Début 1996, le label suédois Bis propose une première intégrale, enregistrée par Fredrik Ullén, des pièces composant les deux Livres. Quelques mois plus tard paraît dans le cadre (volume 3) de la monumentale Edition Ligeti de Sony – suspendue après la livraison du septième des douze volumes prévus pour couvrir la totalité de la production du compositeur hongrois – l'interprétation de Pierre-Laurent Aimard avec, en plus des quatorze *Etudes* déjà connues, une quinzisième, *White on White*, ouvrant un troisième Livre en cours de constitution. Quant à l'ensemble publié aujourd'hui par L'Em-

preinte digitale, il compte dix-sept numéros... et l'on sait que Pierre-Laurent Aimard, déjà dédicataire de deux *Etudes*, doit créer la dix-huitième en mai 2001 au Konzerthaus de Vienne. Toutefois, l'intérêt du disque de Toros Can, lauréat en 1998 du Concours international de piano XX<sup>e</sup> siècle d'Orléans, ne saurait se limiter à la découverte de pages inédites. Le jeune Turc emprunte une troisième voie dans l'abord des *Etudes* qui, dans de nombreux cas, se révèle plus sensible que les deux autres.

## BALLET CÉLESTE

Résultant d'une multitude de considérations musicales (dont la polyrythmie dans certaines traditions subsahariennes) ou non (la géométrie fractale), les *Etudes* de Ligeti autorisent une grande latitude d'interprétation, notamment pour ce qui concerne l'accentuation. Une écoute comparative des trois versions de *Désordre*, la pièce placée en tête du premier Livre, met en évidence les divergences de partis adoptés par les pianistes. Fredrik Ullén donne priorité à l'activité cinétique et pointe clairement une des sources de Ligeti : les *Etudes* pour piano mécanique de Conlon Nancarrow. Pierre-Laurent Aimard se concentre sur la lisibilité de la polyphonie et individualise chaque plan harmonique. Toros Can ne s'attache à aucun processus et traite la notion de dérèglement d'un point de vue exclusivement expressif. *Désordre* sonne alors comme un *Recercar* frescobaldien dans la première partie et comme une *Fantaisie* schumannienne dans la seconde.

*Cordes à vide*, l'*Etude* n° 2, confir-



GUY VIVIEN

Toros Can : une lecture sensible, pleine d'esprit.

me ces distinctions. Tandis que le Suédois réalise la fusion des sons à un niveau rigoureusement organique et que le Français l'opère dans une dimension contemplative, le jeune Turc fait oublier le procédé d'écriture et joue avec les notes comme avec les corps d'un ballet céleste.

Les oppositions de style entre Ullén, virtuose étourdissant, Aimard, créateur d'absolu, et Can, interprète inspiré, se remarquent aussi dans les tempos. Très rapides pour le premier nommé, confortables pour le deuxième, entre les deux pour le troisième. Si Can est moins impressionnant que Ullén dans les pièces véloces (*Galamb borong*, *Vertige*, *L'Escalier du diable*) et moins séduisant qu'Aimard dans le registre poétique (*L'Apprenti sorcier*, *Entrelacs*), il emporte l'adhésion dans la plupart des pages grâce à une lecture toujours pleine d'esprit. Comme lorsqu'il use, dans la onzième étude, *En suspens*, d'un phrasé qui fait apparaître sous forme de mirage les contours du « Clair de lune » qui ouvre la *Suite bergamasque* de Deb-

sy. A l'entendre, par ailleurs, dérouler le flux monumental de *Coloana infinita*, on jurerait qu'il s'agit là d'un pendant ligétien, façon rouleau compresseur du *Chasse-neige* de Liszt...

Les *Etudes* enregistrées pour la première fois (curieusement incluses ici au deuxième Livre alors qu'elles matérialisent le début du troisième) datent de 1997 et émanent d'un compositeur, alors âgé de soixante-quatorze ans, toujours capable de se renouveler. La seizième, *Pour Irina* (la compagne de Pierre-Laurent Aimard), dérive de la mélancolie à l'inquiétude avec une extrême liberté de débit. La dix-septième, *A bout de souffle*, constitue une belle variante du couple continuité/rupture qui détermine l'essentiel des magistrales *Etudes* de Ligeti.

Pierre Gervasoni

★ György Ligeti, *Etudes. Toros Can (piano)*. 1 CD L'Empreinte digitale ED 13125. Distribué par Harmonia Mundi.

## SÉLECTION DISQUES

### FELIX MENDELSSOHN BARTHOLDY

Motets  
RIAS-Kammerchor, Marcus Creed (direction)

C'est un chœur de radio de rêve, ou presque : capable de chanter les redoutables *Lamentations* d'Ernst Krenek comme d'autres fredonnent *Au clair de la lune*, de venir à bout de l'incantable *Figure humaine*, de Francis Poulenc, ou encore de donner une lecture claire des motets de Bach, le Chœur RIAS de Berlin est un ensemble modèle et montre l'exemple de ce que tout ensemble généraliste moderne devrait être. L'étendue de son répertoire est grande, mais sa spécialité demeure la musique germanique à cappella romantique et post-romantique (Mendelssohn, Schumann, Brahms, Strauss, Reger). Grâce à un fondu et à un moelleux alliés à une texture claire et lisible, à une langue naturellement correcte, grâce aussi au respect des racines archaïques de ces motets, la lecture de Marcus Creed et du RIAS de ces motets de Mendelssohn est idéale.

Renaud Machart

★ 1 CD Harmonia Mundi HMC 90 1704.

### JOHN ZORN

*Xu Feng*  
Les « game pieces » de John Zorn, combinatoires où les musiciens improvisent sur des propositions de jeu, ont été régulièrement abordées par les compositeurs sensibles au rapport entre l'écrit et l'aléatoire, les règles et leur interprétation. *Xu Feng*, portrait sonore de l'actrice chinoise vedette de films d'arts martiaux et tentative réussie de représenter musicalement les mouvements du kung-fu, a été composé en 1985, transmis oralement comme les autres « game pieces », élaboré en répétition et concert jusqu'à cette forme stabilisatrice qu'est l'enregistrement (réalisé le 28 mai). Si Zorn oriente vers des ambiances (*loud*, fort, *quiet*, paisible, *war*, la guerre, *static*...), des tempos, des cycles rythmiques, donne des indications sur les substitutions harmoniques, l'organisation orchestrale (bataille de trios, duos en oppositions), c'est bien la personnalité des musiciens qui prime. Écrit pour deux guitares (ici Fred Frith et John Schott), deux

claviers (Chris Brown et David Sluser) et deux batteries (Dave Lombardo et William Winant), mais adaptable à une autre instrumentation (par exemple six batteries, ce qui souligne la part rythmique des onze thèmes), *Xu Feng* est une poussée violente – mais Zorn a fait bien plus dur –, expressive, dont la rigueur garantit la force évocatrice.

Sylvain Siclier

★ 1 CD Tzadik TZ 7329. Distribué par Orkhèstra international.

### MARIA SCHNEIDER

Allégresse

Intensément marquée par l'influence de Gil Evans, avec qui elle a un temps étudié, la compositrice et chef (taine) d'orchestre Maria Schneider a su toutefois s'affranchir de cette filiation avec l'un des plus importants innovateurs dans l'écriture pour grandes formations. Écrit en partie pour accompagner des chorégraphies, *Allégresse* est un recueil de pièces à la beauté formelle, où la masse orchestrale est emportée par des mouvements amples et généreux, sans effets spectaculaires. A partir des pupitres traditionnels du big band (cinq saxophonistes, du baryton au soprano, qui interviennent aussi, clarinettes et flûtes, cinq trompettes et cor, quatre trombones, une rythmique élargie avec guitare et percussions), Maria Schneider explore une variété de possibilités instrumentales, joue avec les timbres, glisse avec une grâce sans cesse renouvelée du silence à l'éclat, ménage des espaces fluides pour les solistes, dont elle dose les interventions au plus juste de la durée. A ce jour, son enregistrement le plus révélateur de son talent.

S. Si.

★ 1 CD Enja record ENJ9393-2. Distribué par Harmonia Mundi.

### NEIL YOUNG

Road Rock

Composés d'extraits de concerts, *Road Rock* est un document sur la récente tournée américaine du chanteur et guitariste Neil Young entouré de « friends and relatives », des amis de plus de trente ans de musique. Avec le guitariste Ben Keith – l'un des maîtres de la slide et de la pedal steel –, le bassiste Donald « Duck » Dunn et le batteur Jim Keltner, Young perpétue

l'état d'urgence propre à son travail avec Crazy Horse, tandis que le pianiste Spooner Oldham et les choristes Astrid et Perry Young tirent l'ensemble vers la sensualité du blues. Sont ainsi réactivés, en de longues versions hallucinées, des thèmes de ses débuts, *Cowgirl in the Sand*, *Words*, échappé de la sérénité d'*Harvest*, ou le terrifiant *Tonight's the Night*. Avec ses chansons enfouies dans des albums moins connus (*Walk On*, *Motorcycle Mama*), l'inédit *Fool For Your Love* et une reprise d'*All Along The Watchtower* à rendre jaloux un Dylan revenu à son état de jeune homme en colère, *Road Rock* témoigne de la vitalité artistique du Canadien. On espère, avec cette mise en bouche, que la publication monumentale d'archives (raretés, inédits, concerts) supervisées par Young est en voie d'aboutissement. S. Si.

★ 1 CD Reprise Records 9362-48036-2. Distribué par WEA.

### FATBOY SLIM

Halfway Between the Gutter and the Stars

Quand, au milieu des années 90, Norman Cook, bassiste reconverti en DJ, créait le personnage de Fatboy Slim, il en faisait l'apôtre d'une jouissance décérébrée, prêchant l'orgie rythmique. Si ce troisième album contient encore sa dose d'hymnes sudatoires (*Ya Mama*, *Mad Flava*, *Retox*...), dopés par l'acid flava, le hip-hop et un art du break devant autant au rock qu'au funk, la star des dancefloors prend aussi le temps de respirer. Plus attiré cette fois par les voix, Fatboy invite et manipule des timbres qui distillent un vague à l'âme, un mystère, une sérénité inhabituels. Après la ferveur gospel de Wet Willie (l'introductif *Talking Bout My Baby*), on se laisse séduire par l'éraïlement sensuel de la jeune espoir soul, Macy Gray (*Love Life*, *Demons*) et l'envoûtant échantillonnage des mots de Jim Morrison (tirés d'*An American Prayer*) qui habitent *Bird of Pray*.

Stéphane Davet

★ 1 CD Skint 500575 2. Distribué par Small/Sony Music.

### PASCAL COMELADE

September Song

Le Britannique Robert Wyatt et le Catalan Pascal Comelade sont deux artisans soucieux du détail, attentifs aux sonorités, aux atmosphères. Ils aiment les mélodies lim-

pides – les plus délicates à réaliser –, ont des jardins secrets dont ils révèlent parfois quelques pistes. Un jour Comelade a quitté le Sud avec son accordéon, ses pianos jouets, son ukulele pour retrouver, au nord de Londres, Wyatt avec sa trompette de poche et ses percussions. Ils ont choisi un thème de Kurt Weill, *September Song*. Wyatt a laissé venir sa voix un rien féminine d'enfant mélancolique qui pourtant ne connaît pas la tristesse. A cette chanson de septembre qui peut s'écouter n'importe quand, Comelade a ajouté six reprises : *Signed Curtain*, de Wyatt, juste au piano ; des fantaisies italiennes (dont *24 Mila Bacci*, le *24 000 Baisers* qui a amené Johnny Hallyday au succès) ; *Knockin' on Heaven's Door*, de Dylan, qui garde l'essentiel du thème original. Ennemi du clin d'œil et de la pochade, Comelade collecte dans l'immense fonds des musiques populaires la matière de ses petits riens. Ceux qu'il a réunis ici sont de grands bonheurs.

S. Si.

★ 1 CD Delabel-Les Disques du soleil et de l'acier 7243 8496562-4. Distribué par Virgin.

### ELISA POINT

La Panoplie des heures heureuses

« On s'est croisés dans une Fnac/Au rayon musique du monde/Devant les pochettes en vrac/Et leur sourire de Joconde » : d'une voix haute, coupée au couteau, embrumée de souffle, Elisa Point établit le journal d'un quotidien parfois décalé à l'extrême (*Panne de velours*). Valse délicates, comptines à fredonner, swing manouche promèment l'auditeur entre la brasserie Lipp et Roger Nimier, le cinéma et les putains glorieuses, Rome, Londres, la fatigue des miroirs, Suzanne Vega et la cruauté des plaisirs. Cet univers à la fois très années 50-60 (la vespa et les jupes flottantes) et très nouveau millénaire (version soft, avec violoncelle et détachement) est servi par des orchestrations limpides (piano, duos de violoncelles, saxophone et clarinette discrets, jeux de mains et bricolages sonores de Joseph Racaille). La voix « gainsbourgeoise » – c'est-à-dire proche des tonalités employées par les femmes qu'il a fait chanter – peut laisser sur la longueur (seize chansons, ce n'est pas rien).

V. Mo.

★ 1 CD M10 32043.

# Aux Transmusicales, les as des platines jouent « live »

La première mondiale de Leila, Iranienne farouche et talentueuse

TRANSMUSICALES DE RENNES, jeudi 30 novembre, au Liberté. Programme complet du festival et renseignements au 02-99-31-13-10 ou [www.lestrans.com](http://www.lestrans.com). De 40 F (6,10 €) à 150 F (22,87 €) selon les lieux et les concerts.

## RENNES

de notre envoyé spécial

Les Transmusicales de Rennes aiment encourager les as des platines et des machines à tenter l'expérience live. Auteure de deux premiers albums – *Like Weather* et *Courtesy of Choice* –, fascinants objets de laboratoire, Leila n'avait pas affronté l'épreuve de la scène autrement que comme clavier de Björk et que pour quelques sets de DJ. Le 30 novembre, son concert au Liberté, salle omnisports reconvenue en lieu de spectacle, était une première mondiale.

Un événement qu'elle assume d'abord en s'absentant. Des images de fleurs projetées sur un écran vidéo sont, dans un premier temps, le seul accompagnement de cette musique vénéneuse. Sous les néons bleus, au sommet d'une pyramide d'ordinateurs et de claviers, on aperçoit bientôt le haut de la chevelure brune de cette Iranienne farouche, exilée à Londres quand son père, proche collaborateur du chah, fut chassé par la révolution islamique. Un DJ la rejoint, distillant des scratches maladroits. Puis, au gré des morceaux, apparaît un chanteur ou un instrumentiste. Pas ici de communion, mais les coups de pinceau d'un peintre torturé disposant des musiciens comme de couleurs.

A l'instar des œuvres de Tricky, l'un des alchimistes les plus perturbés du trip hop de Bristol, les musiques de Leila semblent en prise directe avec un malaise intime. Plutôt qu'aux règles des mélodies, elles obéissent aux souvenirs de l'enfance, à des frustrations et des besoins de violence. Ainsi perturbés, rythmes et harmonies, essentiellement venus de la soul, du hip-hop et de l'électro-funk, peuvent perdre le fil et se glacer, broyer et s'étouffer. Dif-

ficile de fédérer le public autour de ces bouffées d'angoisse et de ces rondes déjantées. Sauf quand Leila prend le micro. Jeune Blanc au falsetto noir, il incarne dimension émotive et autorité charnelle avec une impressionnante puissance. Sa présence structure les morceaux et habite enfin la scène. On attend avec impatience son premier album solo, en voie d'achèvement.

D'origine jamaïcaine, le dub, version expérimentale du reggae, est l'ancêtre de toutes les manipulations techno-musicales. Il s'agissait au départ d'évoquer, via de multiples trucages sonores, les effets du cannabis. Appeler son groupe le Peuple de l'herbe, et son label, Supadope, parsemer ses morceaux de références plus ou moins subliminales à la fumette laissent présager une musique aux vertus psychotropes. Le néo-dub de ces Lyonnais programmés, un peu avant Leila, dans la salle plus réduite située au premier étage du Liberté, se nourrit pourtant plus d'euphorie que de nonchalance enfumée. Mené par un MC (maître de cérémonie) survitaminé, le Peuple de l'herbe s'appuie également sur deux DJ et un batteur.

A un moment où la scène française pullule d'héritiers de Bob Marley, pétrifiés dans la mystique rasta, il fait bon s'emballer pour un groupe qui voit au-delà des références rétros. Avec pas mal d'idées et de panache, le quatuor mêle aux basses titanesques et aux échos sans fin du tub traditionnel, le jeu virevoltant des DJ de hip-hop, la frénésie de l'école britannique du drum'n'bass (tendance Roni Size), l'orgie rythmique du big beat (façon Fatboy Slim). L'utilisation minimale des mots, sous la forme d'échantillonnage ou du détournement de slogans – « *Power to the people, ici et maintenant* » – participe à l'excitation. Mieux encore que sur son premier album, *Triple zéro*, c'est sur scène que le Peuple de l'herbe communique sa bonne humeur. En une soirée aux Trans, on pouvait passer de la fête à la prise de tête.

Stéphane Davet

# Terre Thaemlitz, explorateur des champs de la jouissance sonore

TERRE THAEMLITZ, au Centre Pompidou, Paris. Le 29 novembre.

Qu'il fasse l'objet de lectures à la très fameuse université américaine Stanford, que le magazine *The Wire* lui consacre, en mars, sa couverture et un dossier en conséquence, que ses disques et son site Internet ([www.comatonse.com](http://www.comatonse.com)) soient inondés de ses écrits théoriques, Terre Thaemlitz n'en demeure pas moins un artiste de la passion amoureuse. Sa musique, présentée pour la première fois en France au Centre Pompidou dans le cadre de la manifestation « Monter/Sampler », prend appui sur la problématique des corps, explorant les zones interdites – ce qui reste une fois dépassés les objets de leurs attractions, de leurs répulsions. Terre Thaemlitz s'intéresse aux interstices, à l'inexplicable – mais non l'indicible, puisqu'il se montre tel qu'il est : homme aux cheveux mi-longs, au décolleté engageant, aux seins pommelés et portant robe fourreau et hauts talons.

Musicien électronique, Terre Thaemlitz est une figure centrale de l'*ambient* américain et de la musique électroacoustique de terrain (par opposition aux expérimentations savantes). Sans bruit, mais avec tellement d'élégance et de délicatesse, cet artiste « transgenre » se glisse dans les vides, là où ni l'hétérosexualité ni l'homosexualité n'ont de sens, mais où il est question d'aimer, d'aimer vraiment, parfois dans la contemplation, parfois dans le plaisir absolu. Aux chansons de crooners et de bluesmen, pourtant recherchées par les bricoleurs de la fausseté électronique afin de nourrir d'éven-

tuels tubes (très en vogue, Billie Holiday), Terre Thaemlitz ôte, grâce aux machines, les mots et les voix, ne gardant que les accompagnements de piano, les rayures, les siffures. Quelle magie ! Que de vague à l'âme !

## DÉLICATESSE D'ÉCORCHÉ VIF

Ici, l'échantillonnage, le couper-coller, sont les fondements de l'art. Les bruits terrifiants de la ville (téléphone, voiture, usine, discours radiophoniques, etc.) sont tronçonnés puis reconstitués avec une délicatesse d'écorché vif. Les cris amoureux, les discours marchands, y compris ceux de l'économie gay, sont traités à l'ordinateur – une machine qui finalement est aussi beauf-hétéro qu'une guitare électrique. Terre Thaemlitz en casse donc un exemplaire à la fin de son concert (vérification faite, l'appareil, fils et puces pendouillant, échoue à la poubelle).

En trois créations, *Couture Cosmetic* (1994), *Love for Sale* (1998) et *Interstices* (2000, chez Mille Plateaux, dans la série Queer Media Series), le compositeur a exploré les champs de la jouissance. Et ceux de la violence : parmi les images qui accompagnent ce concert rare, l'un des plus captivants présentés au Centre depuis sa réouverture, il y a celle d'un bâton de rouge à lèvres en forme de seringue. Ou celle encore d'une manifestation de transsexuels dénonçant le meurtre de Brandon, jeune fille aimant les jeunes filles comme si elle était un garçon, assassinée sauvagement en Amérique profonde, et qui inspira le film *Boys Don't Cry* de Kimberly Peirce, largement récompensé aux Oscars du cinéma 2000.

Véronique Mortaigne

# Edward Bond en mémoire de la « plaie béante » des chambres à gaz

Le dramaturge propose aux spectateurs d'« imaginer » l'inimaginable, Auschwitz

**AUPRÈS DE LA MER INTÉRIEURE, d'Edward Bond. Mise en scène de Stuart Seide. Avec Maxime Desmons, Evelyne Istria, Alain Rimoux, Laurence Roy, Marie Boitel. THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS, 41, avenue des Grésillons, Gennevilliers (92). M<sup>e</sup> Gabriel-Pétri. Tél. : 01-41-32-26-10. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. De 70 F (10,67 €) à 140 F (21,34 €). Durée : 1 h 50.**

« Quelle est l'histoire que la mère a racontée à son petit enfant alors qu'ils étaient blottis l'un contre l'autre dans la chambre à gaz ? » Ces mots de Bond disent le propos et aussi l'énigme de sa pièce. Le propos, c'est la chambre à gaz. Les paroles d'une mère expriment l'entrée et la mort dans le bloc de ciment, puis l'expulsion des corps. Sur le toit, un homme en bottes vide, par un trou, les cristaux de Zyklon-B. Invité à écrire une pièce à l'usage d'une compagnie jouant devant des adolescents, dans les lycées et écoles, Bond rappelle que « comme tous les gens en vie au milieu de ce siècle ou nés depuis, je suis un citoyen d'Auschwitz ». Il met donc sur scène un étudiant qui repasse, avant un examen d'histoire, ses notes. Une femme,

un bébé dans les bras, lui apparaît, et le supplie – c'est cela l'énigme – de raconter « l'histoire » qui, dit-elle, va sauver son enfant de la mort dans la chambre à gaz.

Il semble en effet qu'aux yeux de Bond connaître, par l'intellect, par les manuels ou les reportages, l'existence d'Auschwitz, n'est pas le chemin souhaitable. C'est une connaissance inactive, incomplète. Une mémoire responsable ne serait accessible que par un acte personnel, sensoriel, d'imagination. Sur la scène de cette pièce, la chambre à gaz n'est pas imitativement représentée : le dialogue la fait voir à l'étudiant, nous la fait voir, par notre imagination, sinon l'acte de conscience du jeune homme est déjà accompli avant lui pour lui, à sa place. Presque à son insu. Tel est le point de vue de Bond. Sa pièce est dès lors « une façon de plus de porter témoignage, par le moyen du théâtre, pour que les camps d'extermination demeurent une plaie béante dont on ne puisse éluder la douleur ».

Cette recherche de saisie immédiate est sans cesse relancée, tout au long de chaque scène de la pièce, par le mot « histoire ». Non pas la grande Histoire, avec H majuscule, mais, semble-t-il, un récit, une fable, un conte, qui seul sauverait la vie de l'enfant, de la mère, qui seul

aussi aiderait l'étudiant à « imaginer » la chambre à gaz, et même à la détruire. Une histoire, c'est aux dernières secondes enfin que le jeune étudiant se met à nous en raconter les premiers mots – conte d'un homme qui marche dans une forêt sombre et qui aperçoit une cabane, mais il est interrompu par sa mère, qui part rejoindre son lieu de travail.

## UNE HISTOIRE POUR TOUT SAUVER

« J'ai fait du thé », répond le fils : ce sont les derniers mots de la pièce, lourds de signification parce que, quelques scènes plus tôt, l'étudiant a renversé sa tasse de thé, tout comme un soldat, dans la pièce *Café*, avait renversé son « quart ». Un commentaire, édité à la suite du texte de la pièce, nous apprend que le thé se répandant de cette tasse fut « l'image qui se grava le plus

fortement dans la mémoire » d'un groupe de jeunes spectateurs. Bond a peut-être relié l'écoulement du thé et celui des cristaux de Zyklon-B.

*Auprès de la mer intérieure* est une œuvre à tiroirs secrets, qui demande un effort d'imagination (ce que cherche Bond) parce que le seul lieu présent, visible, est la chambre de l'étudiant et parce qu'il est difficile d'admettre que raconter une « histoire » est susceptible de tout « sauver ». La mise en scène de Stuart Seide respecte honnêtement les indications de l'auteur. Les voix des acteurs, soit d'une vérité banale, soit fantomatiques, peuvent provoquer, chez tel ou tel spectateur, ce que Molière, évoquant le public, certains soirs, appelait « un chagrin délicat ».

Michel Cournot

## La relecture délicate du « Dit du Genji » par le peintre Ishiodori Tatsuya

**LES MILLE LUNES DU PRINCE GENJI. Œuvres contemporaines et paravents japonais d'Ishiodori Tatsuya. Espace des Arts Mitsukoshi Etoile, 3, rue de Tilsitt, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Charles-de-Gaulle-Etoile. Tél. : 01-44-09-11-11. De 10 heures à 18 heures. Fermé le dimanche et les jours fériés. De 10 F (1,52 €) à 20 F (3,05 €). Jusqu'au 9 décembre. Musée des arts asiatiques de Nice, du 12 janvier au 16 avril 2001.**

Autour de l'An Mil, dans l'ancien Japon, une jeune aristocrate, hypersensible et surdouée, Murasaki Shikibu, écrit *Genji Monogatari*, ou *Le Dit du Genji*, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle. Ce long récit de quelque deux mille pages décrit les nombreuses amours d'un prince et brasse 430 personnages évoluant sur trois générations. C'est le premier vrai roman japonais, un roman-fléuve qui n'a cessé depuis dix siècles d'exercer son influence sur la littérature, le théâtre et les arts décoratifs nippons.

L'œuvre de Murasaki Shikibu, écrite en japonais ancien, n'a été « traduite » dans son intégralité en langue moderne qu'au XX<sup>e</sup> siècle. On doit la plus récente de ces versions contemporaines – en dix volumes – à une femme, Setouchi Jakuchō. De son propre aveu, le succès phénoménal de cette nouvelle édition du *Genji* – deux millions d'exemplaires vendus – tient largement à la qualité de ses illustrations, réalisées par l'un des plus grands peintres japonais d'aujourd'hui, Ishiodori Tatsuya. Celui-ci a accompli ses cinquante-cinq motifs – un pour la couverture et un en frontispice de chaque chapitre – sur de grands paravents de quatre ou six panneaux, renouant avec la tradition du style Ripa, de l'époque d'Edo (XVII<sup>e</sup> siècle), l'âge

des grands paravents à fond d'or. Le tout en un temps record : moins de deux ans. Douze de ces paravents sont actuellement exposés à Paris, à l'Espace des arts Mitsukoshi-Etoile, aux côtés d'une trentaine d'autres œuvres du même peintre.

Né en Mandchourie en 1945, Ishiodori Tatsuya passe son enfance à Kagoshima puis s'installe à Tokyo, où il obtient le diplôme des Beaux-Arts en 1970. Devenu un artiste à succès, il s'intéresse surtout pendant vingt ans à l'art du portrait. Il vient souvent à Paris, y acquiert un atelier et s'y marie en 1988. Depuis, il navigue entre la France et le Japon. Vivre et travailler à l'étranger lui fait prendre conscience de sa culture d'origine. Il découvre que la peinture japonaise est en même temps « *absolument originale* » et « *totale universelle* » : il veut, en renouvelant la tradition, être à la fois « *authentique* » et « *moderne* ».

Cette volonté de « *créer du nouveau à partir de l'étude des classiques* » le conduit à renouveler le genre pictural du *nihonga*, qui s'inspire du répertoire traditionnel « fleurs et oiseaux, vent et lune ». Comme la poésie ancienne, qui inventa une esthétique de l'allusion, la peinture d'Ishiodori Tatsuya est un art de la suggestion. Une branche de fleurs, une longue chevelure noire, la traîne d'une robe, un visage féminin dissimulé derrière un éventail suffisent à créer l'émoi d'une scène du *Genji*. La délicatesse des matériaux utilisés par le *nihonga* – feuille d'or, poudre de pierres précieuses, pigments minéraux – ajoute à la somptuosité des œuvres. Cet art, fidèle à l'esprit du *Genji*, exprime avec splendeur « *le poignant des choses* », la fugacité de l'existence, « *à peine plus durable que la rosée* ».

Jean-Pierre Langellier

## INSTANTANÉ ACCENTUS, LE VOLATIL ET LE MINÉRAL

Franck Krawczyk a été révélé par le Festival d'Automne en 1989. Il avait vingt ans. Puis il a disparu. Mais la musique ne l'occupe pas pour une production de pièces détachées, elle l'anime au quotidien dans l'édification d'une œuvre. Œuvre-concert, comme l'a laissé entendre le Festival d'Automne, cette fois en 1996, et il, y a quelques semaines, le festival Octobre en Normandie avec un programme où tout fait sens comme par enchantement. Œuvre-espace, ainsi qu'en témoigne, le 27 novembre au Théâtre des Bouffes du Nord, le Festival d'Automne, toujours fidèle, dans une soirée partagée avec György Ligeti.

La musique de Krawczyk est, par essence, d'une infinie ouverture. Sollicitant la mémoire de l'auditeur, elle fonctionne par appels et non par rappels. Ainsi en va-t-il des transcriptions de pages célèbres de Chopin qu'il faut écouter en imaginant leur cours originel dans l'esprit du compositeur. Celles inter-

## SORTIR

### PARIS

#### Grève à l'Opéra de Paris

A la suite d'un préavis de grève déposé par l'intersyndicale de l'Opéra de Paris jusqu'au 21 janvier 2001, il est préférable de téléphoner pour savoir quel type d'exécution a été retenu pour les représentations de *La Flûte enchantée* de Mozart, de *La Chauve-Souris*, de Johann Strauss et les soirées de ballet prévues. Tél. : 01-44-61-59-63.

#### Ooleya Mint Amartchitt

Dans le sillage de Dimi Mint Abba, la plus connue des chanteuses de Mauritanie, voici une autre voix remarquable perpétuant l'art des griottes de cette région. Elle est invitée pour la seconde fois par le Théâtre de la Ville et l'on avait aussi pu découvrir les ciselures singulières de sa voix tendue sur un enregistrement publié par le label Long Distance en 1998. Jouant habilement de la nuance, passant de l'ombre d'un murmure à des pics acérés, elle est entourée de ses frères et sœurs, qui l'accompagnent au chant, percussions et luth tidinit.

*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4<sup>e</sup>. Le 2 décembre, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 70 F et 95 F.*

#### Miguel Poveda

Né à Barcelone, Miguel Poveda est l'un des plus jeunes espoirs du chant flamenco. D'aucuns, jouissant depuis longtemps d'une confortabilité notoriété, reconnaissent sa valeur (comme Pepe Habichuela, Carlos Benavent, José Soto, qui figuraient sur son premier album, *Viento del Este*, en 1995). Il avait séduit l'an dernier le public de la Maison des cultures du monde par sa flamme, son engagement âpre dans l'émotion. Accompagné à la guitare par Juan Gomez Chicuelo, qui vient lui-même de sortir un album très recommandé, *Complices* (Harmonia Mundi). *Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5<sup>e</sup>.*

Les 2 et 3 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.

### COMBS-LA-VILLE (77)

#### Caratini Jazz Ensemble

Après ses propres compositions, celles de quelques maîtres français et ses variations autour de la musique de Louis Armstrong, le contrebassiste Patrice Caratini s'intéresse à l'univers de Cole Porter, dont quasiment chaque composition est devenue un standard du jazz. La formation régulière du jazz ensemble reçoit la chanteuse Sara Lazarus, l'une des voix les plus fines et les plus justes du genre, et le guitariste Marc Ducret. A l'hommage tranquille, Caratini préfère l'ouverture de pistes et de cheminements éclairants dont devrait rendre compte magistralement cette création du programme « *Anything Goes* ». *Combs-la-Ville (77), La Coupole scène nationale de Sénart, rue Jean-François-Millet. Les 1<sup>er</sup> et 2 décembre, 20 h 45 ; le 3, 17 heures. Tél. : 01-60-34-53-60. 113 F et 153 F.*

### SCEAUX (92)

#### Mats Ek

Le fameux Culberg Ballet de Stockholm est de passage au Théâtre des Gémeaux de Sceaux avec une relecture du *Lac des cygnes* par Mats Ek, chorégraphe essentiel s'il en est, dont l'esprit cruel et acide fait merveille dans cet exercice de style. Dans sa version, le prince quitte sa mère dominatrice pour partir explorer le monde, lesté de l'amour d'un cygne blanc. Il rencontrera un cygne noir, face sombre d'une même réalité, revers d'une médaille qu'il s'agit encore et toujours de retourner pour rendre la vie supportable. *Sceaux (92), Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. M<sup>e</sup> Bourg-la-Reine. Le 2 décembre, 20 h 45. Tél. : 01-46-61-36-67. De 85 F à 195 F.*

(Publicité)

**glengarry**  
David Mamet - adaptation Pierre Laville  
mise en scène Marcel Maréchal

**Michel Duchaussoy, Jean-Pierre Moulin  
Jean-Marc Thibault, Christopher Thompson  
Philippe Uchan  
Antony Cochin, Lionel Vitrant**

**"Il faut voir Glengarry, une des choses les plus fortes que le théâtre nous propose en début de saison".**  
Philippe Tesson. Le Figaro Magazine

**01 44 95 98 10**

## GUIDE

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Amélie Michel, François Nicolle (flûte), Marianne Muller, Paul Rousseau (viola), Violaine Cauchard, Céline Joly (clavecin) *Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris-4<sup>e</sup>. Les 2 et 9 décembre, 16 h 30 ; les 3 et 10 décembre, 17 h 30, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-46-33-48-65. De 60 F à 90 F.*  
Arthur Schoonderwoerd (piano) *Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18<sup>e</sup>. Le 2 décembre, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.*  
Orchestre national de France Gérard Schwarz (direction) *Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>. Le 2 décembre, 18 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. 50 F.*  
Orchestre national d'Ile-de-France Jean-Yves Thibaudet (piano), Emil Tabakov (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8<sup>e</sup>. Le 2 décembre, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 190 F.*  
Les Cordes de Russie Gueorgui Swistounoff (balalaïka), Patrick Ruby (guitare). *Musée Carnavalet, Musique au musée, 23, rue de Sévigné, Paris-3<sup>e</sup>. Le 2 décembre, 15 heures. Tél. : 06-10-16-24-02. 70 F et 80 F (entrée du musée non comprise).*  
La La La Human Steps Edouard Lock *Théâtre de la Ville, 2 place du Châtelet, Paris-4<sup>e</sup>. Le 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.*  
Ballet de l'Opéra de Lyon William Forsythe, Trisha Brown.

Créteil (94). *Maison des arts, place Salvador-Allende. Le 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 120 F.*

Loulou Omer *Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4<sup>e</sup>. Le 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-53-01-96-96. De 70 F à 100 F.*

Ballet Biarritz Thierry Malandain *Montigny-Le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. Le 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-48-14-22-22. 100 F.*  
Emanuele Cisi Quartet *Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. Le 2 décembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.*

Paco Sery, Linley Marthe, Eric Legnini *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. Les 2, 5 et 9 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F.*  
Antonio Faraò Quartet *Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. Le 2 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. 100 F.*

Nicolas Dary Quartet *Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1<sup>er</sup>. Le 2 décembre, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.*  
Oregon *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. Le 2 décembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

Kent *Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11<sup>e</sup>. Le 2 décembre, 20 heures. Tél. : 01-43-14-35-35.*

La Nuit de Dick Annegarn *Le Trianon, 80 boulevard Rochechouart, Paris-18<sup>e</sup>. Le 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 08-92-69-90-00. De 120 F à 140 F.*

Lailat el-Tarab *Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9<sup>e</sup>. Le 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. De 100 F à 120 F.*

Alabina & Ishtar *Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9<sup>e</sup>. Le 2 décembre, 20 h 30 ; le 3 décembre, 17 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 400 F.*

TRACEY ULLMAN

TROP CLASSE!



Driing ♪  
- Allô ? Quoi ? Je ne vous entends pas, je suis dans une crypte !

ESCROCS MAIS PAS TROP

UNE VRAIE COMÉDIE DE WOODY ALLEN

LE 6 DÉCEMBRE

www.pyramidefilms.com PYRAMIDE DISTRIBUTION

volla.fr

CANAL SATÉLITE

RTL

P. Gi

## AU CARNET DU « MONDE »

## Anniversaires de naissance

– Quarantième rugissant pour

**Christophe BAUDEAU.**

Joyeux anniversaire, docteur !

Tout Paris et sa famille.

– 2 décembre 1940 - 2 décembre 2000.

Soixante ans !

**Florence, Lionel et Léo** te souhaitent un bel anniversaire,

**Alain MONDANI.**

A bientôt chez nous.

## Mariages

**M<sup>me</sup> André JOIRE,**  
**M. Marcel KAHN-SRIBER,**  
**M<sup>me</sup> Isabelle KAHN-SRIBER,**  
**M. et M<sup>me</sup> François JOIRE,**  
**Le Vicomte Guy de RICHEMONT**  
et la Vicomtesse,  
née **Popsy de Bouglon**  
sont heureux d'annoncer le mariage de leur  
petite-fille, fille et fils,

**Mélanie et Charles-Romuald,**

le samedi 2 décembre 2000.

## Décès

– Le docteur Jean Artarit  
et Ghislaine Artarit,  
son épouse,

Le docteur Claudine Artarit-Derôme  
et le docteur Paul Derôme,  
son époux,  
ses enfants,

Marianne, Thomas, Mathilde Artarit,  
Eric Saunier,

Anne-Sophie, Julien, Antoine Derôme,  
ses petits-enfants,

Arthur et Maximilien Saunier,  
ses arrière-petits-enfants,

Les familles Artarit, Roudaut, Allais,  
Lorand, Saugera,  
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Cécile ARTARIT,**  
née **ROUDAUT,**

survenu le 24 novembre 2000, dans sa  
quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en  
l'église Notre-Dame de Fontenay-le-Comte,  
le 27 novembre.

31, rue La Bruyère,  
75009 Paris.  
10, rue Erard,  
75012 Paris.

– Nicole Béjean,  
son épouse,  
Sa mère,  
Toute sa famille et ses proches,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Marcel FARINE,**

le 28 novembre 2000, à Dijon.

– Ses enfants,  
sa famille, ses amis  
ont la tristesse de faire part du décès, le  
25 novembre 2000, de

**Thérèse Hena Tauba  
FELD-GHERTMAN,**  
internée résistante  
F.T.P. M.O.I.

Elle rejoint dans notre douloureux souvenir  
son époux, décédé le 15 février,

**Georges Zeilic GHERTMAN,**  
interné résistant  
F.T.P. M.O.I.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur Denis Fourquet,  
Et ses enfants  
ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Ginette FOURQUET,**  
née **PICAUD,**

le 12 novembre 2000.

36, avenue du Labourd,  
64990 Saint-Pierre-d'Irube.

**Paul JUGNET**  
nous a quittés le jeudi 30 novembre 2000,  
pour entrer dans la vie éternelle.

Une messe sera célébrée samedi  
2 décembre, en l'église de Capbreton  
(Landes).

Un don pourra être fait pendant la  
cérémonie religieuse au bénéfice du  
tiers-monde.

Ni fleurs ni couronnes.

**M<sup>me</sup> Paulette Jugnet,**  
Ses enfants, petits-enfants,  
Parents et alliés.

11, rue de Biarritz,  
40130 Capbreton.

– S. E. M. le professeur Alassane Salif  
N'Diaye,  
ambassadeur de Côte d'Ivoire en France,  
a le regret d'annoncer le décès, survenu à  
Paris, le 27 novembre 2000, de

**M. Henri-André KANTE,**  
conseiller  
(coopération et francophonie)  
près ladite ambassade.

Le programme des obsèques est le suivant :  
**Samedi 2 décembre. – Veillée de prières  
de 21 heures à 23 heures :** ambassade de  
Côte d'Ivoire en France, 102, avenue  
Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

**Lundi 4 décembre. – 9 heures :** mise en  
bière : institut mutualiste Montsouris de  
Paris, 42, boulevard Jourdan, 75014 Paris.  
**10 h 30 :** messe. Pâroisse Notre-Dame-  
du-Perpétuel-Secours, 31, rue Albert-I<sup>er</sup>,  
92600 Asnières.

**11 h 30 :** inhumation. Ancien cimetière  
d'Asnières, 6, rue du Ménéil (par boulevard  
Voltaire), 92600 Asnières.

CARNET DU MONDE  
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE,  
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 TTC - 21,34 €  
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,  
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS  
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES  
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €  
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €  
COLLOQUES - CONFÉRENCES :**

**Nous consulter**  
**☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96**  
**Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr.**

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur  
la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont  
obligatoires et facturées.

– Robin et Florent Maltête  
ont la tristesse de faire part du décès de

**René MALTÊTE,**  
photographe illustrateur,

survenu le 28 novembre 2000, à La Ferté-  
Villeneuil (Eure-et-Loire).

2, rue Paul-Armand-Delille,  
28170 Maillebois.

– Magali, Michel et Gilles,  
Toute la famille,  
Et tous les amis,  
ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Henry « Rémy » STERMANN,**

survenu le 28 novembre 2000.

L'inhumation aura lieu le samedi  
2 décembre, à 15 heures, au cimetière de  
Bonnieux (Vaucluse).

## Anniversaires de décès

– Le 2 décembre 1996,

**Flavie CHAILLET**

s'en est allée parmi les anges.

Sa maman,  
Sa famille et ses proches  
pensent à elle avec toute la force de leur  
amour.

– Il est entré dans ma vie le 10 février 1951  
pour ne jamais en sortir.

**Pierre KNEIP,**  
14 décembre 1944 - 2 décembre 1995.

Marie.

« Mon corps ne fut jamais  
que le creux de tes mains. »

**Pierre KNEIP,**  
14 décembre 1944 - 2 décembre 1995.

Richard.

## Souvenir

**Henri BOURDELAT**

a quitté les siens, le 30 novembre 1975.

Il n'est pas oublié.

M. et M<sup>me</sup> André Mongrédien,  
ses enfants.

## Colloques

**La Société  
Pierre-Joseph PROUDHON**  
organise un colloque sur le thème :  
**Proudhon, anarchisme,  
art et société,**

le samedi 2 décembre 2000,  
de 9 h 15 à 17 heures,  
à la FIAP Jean-Monnet,  
30, rue Cabanis, Paris-14<sup>e</sup>.  
Entrée libre et gratuite

## Communications diverses

**LES AILES BRISÉES,**  
association reconnue d'utilité publique  
depuis 1928, vous invitent à leur  
52<sup>e</sup> VENTE D'ENTRAIDE,  
placée sous le haut patronage  
de M<sup>me</sup> J. CHIRAC  
et des plus hautes autorités  
de l'aéronautique civile et militaire,  
aux salons Hoche,  
9, avenue Hoche, Paris-8<sup>e</sup>,  
mardi 5 décembre,  
de 14 heures à 19 heures,  
mercredi 6 décembre,  
de 11 heures à 21 heures (nocturne),  
et jeudi 7 décembre 2000,  
de 11 heures à 19 heures.

**L'ASSOCIATION DES ÉLÈVES  
ET ANCIENS ÉLÈVES  
DU COLLÈGE SEVIGNÉ**

a le plaisir d'annoncer :

**La soirée Sévigné,**  
le 16 décembre 2000,  
cocktail à 19 heures,  
soirée à 21 heures,

**8, rue des Bernardins, Paris-5**  
Tarifs : 80 francs en prévente  
(participation de 20 francs  
pour le cocktail en supplément)  
100 francs sur place.

Contact :  
65, rue Mouffetard, Paris-6<sup>e</sup>  
ou aeacs@yahoo.fr

*Nos abonnés et nos action-  
naires, bénéficiant d'une  
réduction sur les insertions  
du « Carnet du Monde »,  
sont priés de bien vouloir  
nous communiquer leur  
numéro de référence.*

**SOUTENANCES DE THÈSE**  
**85 F TTC - 12,96 € à la ligne**  
Tarif Etudiants An 2000

**Vous pouvez  
nous transmettre  
vos annonces la veille  
pour le lendemain  
jusqu'à 17 heures**  
**Permanence le samedi  
jusqu'à 16 heures**

LE MONDE  
diplomatique

DÉCEMBRE 2000

## Démocratie à l'américaine

par Serge Halimi  
et Loïc Wacquant

LES GRANDES  
PEURS  
DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

Vache folle,  
raisons et déraisons  
d'une « psychose »

Contre le sida,  
l'arme du débat

L'Union européenne  
face à la contestation populaire

Pour une refondation  
de la politique étrangère  
par Hubert Védrine

## PROCHE-ORIENT

Le compromis manqué  
de Camp David,  
par Fayçal Hussein

Intifada pour une vraie paix  
par Alain Gresh

Et une carte inédite  
des « concessions » israéliennes

Egalement au sommaire :

La Chine adhère à l'Organisation  
mondiale du commerce (Roland Lew et  
Marc Mangin) ; Union de la gauche à  
l'allemande (Michel Verrier) ; « Busi-  
ness », pétrole et droits humains  
(Roland-Pierre Paringaux) ; L'Afrique  
conteste en rap (Jean-Christophe Ser-  
vant) ; Consommateurs sous influence  
(Frank Mazoyer) ; Vers un mouvement  
social indépendant en Belgique ?  
(Sergio Carrozzo) ; etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €



**7<sup>h00</sup>-8<sup>h00</sup> Tout Savoir  
Tout Comprendre**

**Hervé BÉROUD & Myriam ALMA**

**7:18**  
"Le fait économique"  
**Nicolas BEYTOUT**

**7:20**  
"L'info sans frontière"  
**Pierre-Marie CHRISTIN**

**7:43**  
le "Fact politique du jour"  
**Alain DUHAMEL**

**7:47**  
"Le journal économique"  
**Jean-Yves HOLLINGER**

**7:50**  
"L'invité de RTL"  
**Olivier MAZEROLLE**

l'essentiel de l'actualité par  
les grands signatures RTL.

**RTL**  
rtl.fr

## EN VUE

■ **Abdelkader le mendiant**, qui vit dans un tronc d'arbre à Alger, observe le jeûne du ramadan pour « ressentir la faim dans le ventre de ceux qui n'ont rien ».

■ Les 300 Suisses les plus riches du pays amassent de plus en plus d'argent, constate le magazine économique *Bilanz*.

■ **Mikko Tamminen**, écolier finlandais de onze ans, a trouvé, grâce au zèle de son professeur d'anglais, un éditeur pour publier sa rédaction : « *Les placements en Bourse expliqués à mes camarades*. »

■ **Stephen King**, écrivain américain, a interrompu son roman-feuilleton *The Plant* sur son site [stephenking.com](http://stephenking.com), faute de lecteurs après avoir doublé le prix des connexions.

■ Une Italienne rencontre un garçon sur le Web. Il tombe amoureux, elle l'éconduit. Il tente de se suicider, elle le sauve en prévenant son ami par e-mail.

■ Les baleines bleues d'Australie ont abandonné leurs vieux chants nocturnes pour le répertoire de mâles cétacés venus de l'Ouest séduire leurs femelles avec des sons et des rythmes nouveaux.

■ « *J'essaie de le rencontrer une fois par semaine, mais c'est très difficile. Il ne parle que par insultes et mots inintelligibles* », explique **Mashisa Okuyama**, père d'un garçon qui ne quitte plus la maison depuis sept ans, victime de l'hikikomori, « le retrait de la société », mal fréquent au Japon.

■ Pressés d'enquêter sur l'explosion meurtrière d'un camion militaire dans le Xinjiang, trois journalistes du *Lanzhou Soir* et du *Quotidien de Lanzhou* ont été démis de leurs fonctions pour avoir « violé la discipline de l'information » en grillant l'agence officielle Chine Nouvelle.

■ « *Merci, Giuseppe et Cristina, de nous avoir fait cadeau d'un ange* », écrit le curé, **Don Luigi Ferrari** dans son bulletin paroissial en relatant l'aventure d'un couple catholique de Pavie qui a fait naître un enfant sans cerveau pour qu'il soit baptisé.

■ Un arrêt d'urgence, lundi 27 novembre, pourrait précipiter la fermeture définitive de la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine où trois millions de victimes – dont 1,2 million d'enfants – ont droit, depuis la catastrophe, à des pensions d'invalidité.

■ En attendant sonner l'alarme quand **Paula Fairweather** passe le portillon du supermarché de Londres où elle fait ses courses avec son bébé qui dégage des ondes magnétiques, les vigiles disent « *bonjour Harry* » sans même lever les yeux.

Christian Colombani

## Des Indiens brésiliens « mondialisés » par les cosmétiques

La tribu des Iauanaua revit grâce à l'exploitation d'une graine servant à colorer les produits de beauté. « O Globo » et la « Folha de Sao Paulo » racontent cette aventure, consécutive au Sommet de la Terre de 1992

COÏNCIDENCE rare, les deux principaux quotidiens brésiliens, *O Globo* de Rio et la *Folha de Sao Paulo*, ont simultanément publié, dans leur dernière édition dominicale, un long reportage sur l'étonnante insertion dans la mondialisation, par le biais de l'industrie cosmétique, des Iauanaua, une tribu amérindienne de l'Etat d'Acre, en Amazonie occidentale. Etalée le long de la rivière Gregorio, à dix jours de canot à moteur de Tarauaca, la bourgade la plus proche, leur réserve de 93 000 hectares, délimitée dès 1984, abrite aujourd'hui près de 400 âmes. Il y a quelques années, à la suite de l'effondrement des cours de la gomme naturelle sur le marché local, l'exploitation du latex des



hévéas – unique source de revenus qui leur permettait d'acquiescer certaines marchandises devenues indispensables (sel, étoffes, piles, etc.) – a dû être abandonnée. Les jeunes Iauanaua ont alors succombé en masse aux mirages de la « civilisation » et quitté la réserve. La survie de la tribu était en jeu.



C'est à l'occasion du Sommet de la Terre, organisé à Rio en juin 1992, indique *O Globo*, que l'horizon des Iauanaua a commencé à s'éclaircir. Dans un discours prononcé dans le cadre du forum des ONG (organisations non gouvernementales), qui s'est tenu en marge de la conférence des

Nations unies, le cacique (chef) Biraci s'est plaint du manque de perspectives économiques offertes à son peuple.

## LA CULTURE DU ROCOU

Dans l'assistance, une oreille attentive a enregistré ses griefs, celle de l'Américain Horst Rechelbacher, à l'époque PDG d'Aveda, l'un des leaders mondiaux des produits de beauté, récemment racheté par la firme américaine Estée Lauder. Les deux hommes ont aussitôt pris langue. Trois ans plus tard, la première récolte de rocou, la graine du rocouyer, dont on tire un superbe colorant rouge-orangé, était expédiée vers Minneapolis, où Aveda fabrique du rouge à lèvres garanti bio.

Actuellement, la réserve des Iauanaua, dont la population a doublé en moins de dix ans en raison de la baisse abrupte de la mortalité infantile et du retour à la réserve des déçus de la « civilisation », consacre 13 000 hectares, exploités selon la tradition communautaire, à la culture du rocou. D'un montant de 125 000 dollars (145 000 euros), les investissements à fonds perdus d'Aveda ont permis la construction d'une école et d'un dispensaire, ainsi que l'installation d'un réseau électrique – en panne depuis des mois – alimenté par l'énergie solaire. La gestion « exotique » à la mode amérindienne suscite souvent l'effroi de la représentante d'Aveda au Brésil, l'anthropologue May Wadington. Cependant, explique-t-elle avec philosophie à *O Globo*, « les Indiens ont une conception différente du travail et de la discipline ».

En marge du reportage sur le fonctionnement de la réserve, la *Folha* dresse de son côté un portrait du « représentant international » des Iauanaua : Joaquim Tashka, âgé de vingt-sept ans, incarne la mondialisation en cours de sa tribu. Grâce à une bourse, il a étudié l'anglais aux Etats-Unis puis voyagé au Canada, au Venezuela et au Mexique. Marié à une Indienne mixtèque du Mexique, il a créé, l'an dernier, le Nawa Institute ([www.agamanawa.com](http://www.agamanawa.com)), dont la mission consiste, précise-t-il, à « renforcer, préserver et protéger le savoir indigène ».

Jean-Jacques Sévilla

## DANS LA PRESSE

## LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Être... au risque de préparer la victoire de Lionel Jospin. Ou rendre possible celle de Jacques Chirac... au risque de n'être plus ! Tel est le redoutable dilemme auquel est confrontée l'UDF. Approuver l'inversion du calendrier électoral de 2002, c'est donner à François Bayrou l'occasion, dans deux ans, de procéder à un premier tour de piste dans une campagne présidentielle et d'y faire entendre la voix de l'UDF. C'est sauvegarder l'existence d'une formation politique dans une cinquième République où un parti sans présidentiable n'a pas de véritable existence. Mais c'est aussi compromettre l'union de l'opposition, amoindrir les chances de

succès du chef de l'Etat. Refuser cette inversion, c'est pour l'UDF se condamner à terme à ne plus exister ou, du moins, à devenir tôt ou tard un courant ou une tendance d'une grande formation de droite.

## VALEURS ACTUELLES

François d'Orcival

■ Qui cherche à rallumer les cendres de nos drames nationaux des temps où les Français ne s'aimaient pas, selon le mot de Georges Pompidou ? Pour quel deuil, pour quelle mémoire ? Premier ministre d'un gouvernement socialiste, Lionel Jospin sait parfaitement que les gouvernements qui nommèrent ces généraux, leur donnèrent des ordres d'abord, les pleins pouvoirs ensuite, étaient eux-mêmes dirigés par des socialistes et des radicaux-socialistes, à Matignon

comme aux ministères de la défense, de l'intérieur ou de la justice. A-t-il des comptes à solder avec la mémoire de ces Guy Mollet, François Mitterrand, Robert Lacoste, Maurice Bourgès-Maunoury, Max Lejeune, André Morice ? Ils faisaient la guerre, avec tous les moyens, et parfois les pires, parce qu'il y avait urgence, contre ceux qui l'avaient déclenchée, le jour de la Toussaint 1954, par des bombes et des massacres.

## LE NOUVEL OBSERVATEUR

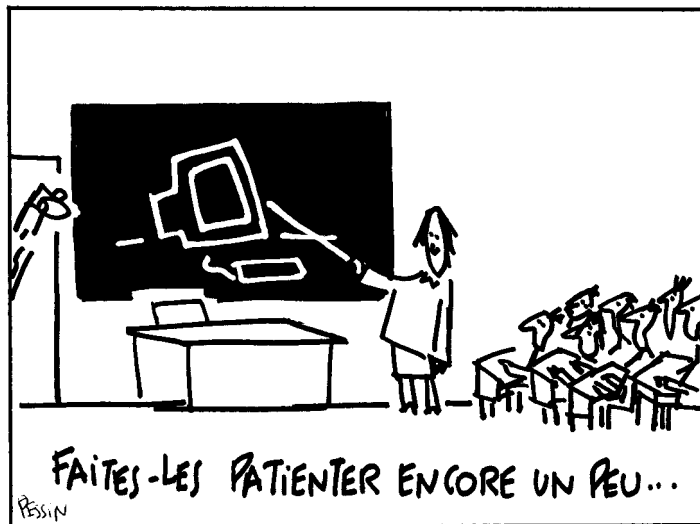
Françoise Groud

■ L'histoire est un tissu d'horreurs. Chacun est libre de penser qu'il faut les faire passer en boucle sur notre écran national. Je ne le pense pas. Par mes fonctions à *L'Express*, pendant les années de guerre, je fus inti-

mement liée à la dénonciation véhémente de la torture. Ce fut une période très dure. C'était il y a quarante ans et plus. On ne peut pas dire qu'ils furent nombreux ceux que cette abomination dérangeait excessivement. Mais la torture devenant un sujet de bavardage, de table ronde, d'interpellation, de manœuvre politique grossière, de sondage bientôt – êtes-vous pour ? contre ? sans opinion peut-être ? – la torture exhumée pour embarrasser les dirigeants français actuels qui n'y sont pour rien, non. Quant à leurs prédécesseurs, rien ne s'oppose à ce que les historiens recherchent leur part de responsabilités. D'ici là, de grâce, accordons-nous un répit dans le jeu ambigu de la repentance en forme de purge. Elle n'a jamais lavé l'honneur une fois souillé.

www.educ.ar

Un homme d'affaires philanthrope propose de connecter grâce au Net toutes les écoles d'Argentine



D'une part, une société appartenant à l'Etat argentin sera propriétaire des contenus pédagogiques et responsable de leur élaboration et de leur mise à jour. D'autre part, une société privée sera chargée de vendre les espaces publicitaires et de céder les droits de commerce

électronique. A ce jour, huit annonceurs, dont Sun, Microsoft et Oracle, ont payé pour afficher leur logo sur Educ.ar. C'est d'ailleurs l'une des objections les plus fréquemment avancées par les opposants au projet : « On me reproche de vouloir faire entrer la publicité à l'école.

En fait, elle y est déjà », répond M. Varsavsky. Selon ses calculs, un étudiant argentin utilisant régulièrement Internet peut être valorisé, en tant que cible publicitaire, jusqu'à 1 000 dollars.

Cependant, l'homme d'affaires affirme que l'opération est strictement philanthropique : pas question pour lui de venir gagner de l'argent dans les écoles d'Argentine, pays qu'il a quitté à l'âge de seize ans, chassé par la dictature militaire au pouvoir à l'époque. Il continuera à vivre en Espagne et à y diriger ses sociétés – dont l'opérateur téléphonique Jazztel et le site portail Ya.com – et n'assumera aucune fonction dirigeante au sein d'Educ.ar. Les ressources disponibles sur le site, organisées par classes d'âge, sont encore limitées mais il est prévu de les étoffer avec l'aide des collectivités régionales et du ministère de l'éducation, qui a chargé une équipe de 150 personnes de mettre en ligne le matériel pédagogique nécessaire.

Jean Lasar

## SUR LA TOILE

## FEUILLETON

■ L'auteur à succès américain Stephen King a interrompu la publication en ligne de son roman-feuilleton *The Plant*. Seuls 40 000 internautes ont téléchargé le cinquième épisode, contre 120 000 pour le premier, et 46 % ont accepté de payer les 2 dollars demandés (le paiement était facultatif). – (AFP.) [www.stephenking.com](http://www.stephenking.com)

## AUDIENCE RECORD

■ Après six semaines d'existence, le site Am I hot or not ? (Suis-je ou non désirable ?), qui permet aux internautes de noter de 1 à 10 l'apparence physique et le sex-appeal de ceux qui envoient leur photo (*Le Monde* du 4 novembre), compte jusqu'à 7 millions de pages vues et 500 000 visiteurs par jour. Sa base de données s'accroît chaque jour d'au moins 3 000 photos. Ce succès spectaculaire a été obtenu sans aucune campagne publicitaire. Un anonyme a envoyé la photo de Katherine Harris, la désormais célèbre secrétaire d'Etat de Floride : au 29 novembre, elle obtenait une note de 4,5 sur 10. Plusieurs imitations et sites parodiques ont déjà vu le jour. [www.amihotornot.com](http://www.amihotornot.com)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

☐ M. ☐ Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

## Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [ ]

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/mn)

\**Le Monde* (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year \**Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Les boules par Luc Rosenzweig

APRÈS les galettes de fuel lourd, voici venu le temps des boules bleues venant polluer nos belles plages de France. C'est ce que nous apprenait PPDA, jeudi soir, en ouverture du JT le plus regardé de l'Hexagone. L'affaire se passe à Gravelines, près de Dunkerque, dont un habitant présente à la caméra quelques billes bleutées ramassées le matin même sur un sable jusque-là immaculé... Elles proviennent, nous dit-on, du circuit de refroidissement de la centrale nucléaire voisine. Les neurones du téléspectateur se mettent alors en mouvement : nucléaire égale radiations, égale danger pour la santé, égale scandale, égale « ils nous les feront toutes ! ».

On passe naturellement vite à un autre sujet, sans que l'on ait pu établir si ces boules étaient gravement nuisibles à l'esthétique ou à l'intégrité corporelle des gens des alentours. Mais comme on était au chapitre des catastrophes que seule TF1 a le courage de vous révéler, on enfile

comme des perles tous les sujets plus ou moins en rapport avec le non-respect du principe de précaution, que les limiers de TF1 étaient allés flairer dans nos campagnes.

La victime de l'amiante à Condé-sur-Noireau (Calvados), l'ostréiculteur chasseur de prime de marée noire à Riec-sur-Belton (Finistère), cancer-Tchernobyl à Reims (Marne). Tout cela nous menant jusque vers 8 h 20, laissant juste le temps de traiter brièvement quelques nouvelles mineures comme la crise du Proche-Orient ou le vote de la nouvelle loi sur l'IVG... Voilà qui s'appelle faire sens par accumulation.

Mais arrêtons-nous un instant sur le sujet consacré à cet homme malheureusement atteint d'un cancer lymphatique. Son avocat explique que cette affection gravissime est liée au passage sur la Champagne, en 1986, du nuage radioactif produit par l'accident de Tchernobyl. Toutes les études épidémiologiques réalisées sur ce problème dans la région,

qu'un lecteur nous a communiquées à propos d'un sujet semblable traité récemment, prouvent de manière irréfutable que la fréquence de ces cancers n'a pas été modifiée de manière significative. Mais cela ne fait rien, attaquer l'Etat pour négligence de la santé de ses citoyens, c'est mode, c'est dans l'air du temps. Sans insulter la douleur du patient de Reims, nous nous disons que, après tout, nous pourrions tirer quelque profit des petits ennuis que nous cause le brusque redoux de ces derniers jours.

Le réveil brutal de germes malins engourdis par le froid provoque chez nous écoulements nasaux, augmentation de volume des amygdales, toux persistante. Avec un bon avocat, on devrait pouvoir attirer dans le champ de la responsabilité Etat, collectivités locales, grands groupes industriels réchauffeurs de planète. Nous aurions ainsi, peut-être, une chance de passer au journal de PPDA.

VENDREDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00 Le Petit Monde des Pygmées. Forum
- 22.00 Presse régionale et télévision de proximité. Forum

## MAGAZINES

- 18.55 Nulle part ailleurs. Invité : Jean Todt. Canal + Arte
- 19.00 Thalassa. Chasseurs d'icebergs. France 3
- 21.00 Recto Verso. Henri Salvador. Paris Première
- 22.05 Faut pas rêver. Nouvelle-Calédonie : Le champ d'ignames du chef. France : Les amis de Jules. USA : Sedona, Arizona. Invité : Niels Arestrup. France 3

- 22.30 Journée mondiale de lutte contre le sida. Staying Alive 1 et 2. Documentaire. 23.00 Concert. 0.30 Sex in the Nineties - Generation Sex ? MTV
- 22.55 Bouillon de culture. Des femmes remarquables. Invités : Hélène Carrère d'Encausse ; André Chédid ; Nicole Le Douarin ; Germaine Tillion ; Philippe Claudel. France 2

## DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Chat alors ! Arte

- 20.30 L'Enfant aveugle. [2/2]. Planète
- 20.30 La Naissance de la plate-forme Britannia. Odyssee
- 21.55 Piero della Francesca, peintre du silence. Planète
- 22.15 Grand format. La Chasse au renard. Arte
- 23.45 Mes années de guerre. Portrait d'Arnold Schoenberg. Mezzo

## SPORTS EN DIRECT

- 16.00 et 21.00 Tennis. Masters messieurs (5<sup>e</sup> jour). Pathé Sport
- 19.00 Ski. Coupe du monde. Descente dames. Eurosport
- 20.30 Volley-ball. Championnat Pro A. Tourcoing - Tours. Eurosport
- 22.00 Equitation. Grand Prix mondial. A Amsterdam. Eurosport

## DANSE

- 21.00 Roméo et Juliette. Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Serge Prokofiev. L'Orchestre de l'Opéra National de Paris, dir. Vello Pähn. Mezzo

## MUSIQUE

- 18.30 Anne-Sophie Mutter. Concert. Théâtre des Champs-Élysées, 1998. Avec Anne-Sophie Mutter, violon ; Lambert Orkis, piano. Mezzo
- 19.35 Jazz à Antibes 90. Muzzik

- 21.00 Marcia Sweet 2000. Avec Daniel Humair, batterie ; René Urtreger, piano ; Pierre Michelot, contrebasse. Muzzik
- 22.55 Thee Michelle Gun Elephant. World Psycho Blues. Canal Jimmy

## TÉLÉFILMS

- 20.45 Secrets brûlants. Friedemann Fromm. Arte
- 20.50 La Colère d'une mère. Jacques Malaterre. M 6
- 21.10 Miranda, la cuvée du tonnelier. Jean Marboeuf. Festival
- 0.45 Été brûlant. Jérôme Foulon. Festival

## COURTS MÉTRAGES

- 0.35 Histoires courtes. Cycle Du côté des docs. Petites histoires de reins du tout. Françoise Marie. France 2

## SÉRIES

- 20.40 Farscape. Gilina. Série Club
- 20.45 New York District. Un cadeau empoisonné. Panique dans le métro. 13<sup>ème</sup> RUE
- 20.45 Cracker. Fraternellement vôtre. RTL 9
- 20.50 La Crim'. Le masque rouge. France 2
- 21.50 B.R.I.G.A.D. Le forcené. France 2
- 22.45 La Vie à cinq. Cinq, quatre, trois. Téva
- 23.00 Bakersfield Pd. (v.o.). Série Club
- 23.45 The Practice. Fin de partie (v.o.). Série Club

## FILMS

- 15.20 Le Jeune Cassidy ■■ Jack Cardiff et John Ford (Etats-Unis, 1965, 120 min) O. Histoire
- 16.15 L'Aventure du Poséidon ■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) O. Ciné Cinémas 3
- 18.30 Une histoire d'amour ■■ Guy Lefranc (France, 1951, N., 90 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Adieux ■■ Robert Siodmak (Allemagne, 1930, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
- 21.00 Niagara ■■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1953, v.o., 90 min) O. Cinétoile
- 21.00 Copland ■■ James Mangold (Etats-Unis, 1997, 105 min) O. Cinéstar 1
- 21.00 Ludwig van B ■■ Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 120 min) O. Cinéstar 2
- 21.00 Méfie-toi de l'eau qui dort ■■ Jacques Deschamps (France, 1996, 110 min) O. Ciné Cinémas 2



- 21.00 MASH ■■■ Robert Altman. Avec Elliot Gould, Donald Sutherland (Etats-Unis, 1970, 115 min) O. Cinéfaz
- 21.45 L'homme qui tua la peur ■■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
- 22.35 M. Butterfly ■■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1993, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 22.55 Croix de fer ■■ Sam Peckinpah (All. - GB, 1977, 135 min) O. Cinéfaz
- 0.15 Air Force One ■■ Wolfgang Petersen (Etats-Unis, 1997, 120 min) O. Cinéstar 1
- 1.00 Roulette chinoise ■■■ Rainer Werner Fassbinder (Allemagne, 1976, v.o., 85 min). Arte

## fr Monde TELEVISION

## CINÉ CLASSICS

20.30 Adieux ■■ Tournés juste après *Les Hommes le dimanche*, ces *Adieux* confirment la noirceur du climat des films de Robert Siodmak et son penchant pour le réalisme social. Cette décomposition d'une micro-société à partir d'un seul décor, celui d'une pension de famille miteuse à Berlin, met en scène Brigitte Horny, future vedette du cinéma nazi, qui débutait ici à l'âge de dix-sept ans. En v.o.

## FRANCE 2

22.55 Bouillon de culture Une fois n'est pas coutume, il n'y a - presque - que des femmes, des « femmes remarquables », connues ou moins connues, sur le plateau de l'émission littéraire de Bernard Pivot. Historienne comme Hélène Carrère d'Encausse, romancière comme Andrée Chédid, Nicole Le Douarin, scientifique, mais aussi des militantes, comme Germaine Tillion, etc. Seul invité masculin : Philippe Claudel.

## FRANCE 2

0.35 Petites histoires de reins du tout Court-métrage proposé dans la case « Histoires courtes », *Petites histoires de reins du tout*, réalisé par Françoise Marie, met en scène des enfants hospitalisés pour des problèmes rénaux graves. A base de jeux de rôle, ce film permet aux enfants d'exprimer leurs angoisses, les effets des traitements, etc. Un film plein de vitalité, jamais larmoyant.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : « Le Fou de Tunis ». Invité : Taoufik Ben Brik. LCI
- 21.00 L'écrivain engagé existe-t-il ? Invités : Jean-Pierre Le Dantec, Jean Hatfield, Daniel Lidénberg, Anouar Benmalek, Paul Goma. Forum
- 23.00 Ouragans et tempêtes. Invités : Emmanuel Le Roy Ladurie, Benoît Guilbert, Rémy Louat, Thomas Formery. Forum

## MAGAZINES

- 13.15 La Quotidienne. Mon travail, mon argent. Téva
- 13.50 Savoir plus santé. La peau en questions. France 2
- 14.15 Bouillon de culture. Des femmes remarquables. TV 5
- 14.20 Au nom de la loi. Vol et trafic d'œuvres d'art. L'Église au milieu du pillage. Nok en stock. RTBF 1
- 18.00 Le Magazine de la santé. La résistance aux antibiotiques. La Cinquième

## SPORTS EN DIRECT

- 18.00 Courts particuliers. Invité : Tchéky Karyo. Paris Première
- 18.15 Des racines et des ailes. Etats-Unis : Ces ados qui changent de visage. Ados : Au secours la vie ! Le ballet de l'espoir. Invités : le docteur Xavier Pommereau. TV 5
- 18.15 et 23.45 Procès Barbie. Histoire
- 18.45 Union libre. Invitée : Chantal Lauby. France 2
- 20.30 Le Club. Michel Duchaussoy. Ciné Classics
- 21.05 Thalassa. Les îles du Commandeur. TV 5
- 21.40 Metropolis. Markus Kirchgessner : les univers de l'Islam. Arte
- 22.15 Envoyé spécial. Racket : la loi du silence. Les enfants de la guerre. Bs. : Trafic de femmes. TV 5
- 22.25 Cambouis. Targa Florio. Canal Jimmy
- 23.20 La Route. Invités : Kent et Ignacio Ramonet. Canal Jimmy
- 0.05 Top bab. Spécial Japon. Invité : Marc Zermati. Canal Jimmy

## DOCUMENTAIRES

- 18.30 Banc d'Arguin, le rendez-vous des oiseaux. Odyssee
- 18.35 Les Grands Compositeurs. [3/7] Gustav Mahler. Planète
- 19.05 Journal d'un globe-trotter. Yukon. Odyssee
- 19.10 Alice Guy ou l'enfance du cinéma. Ciné Classics

## fr Monde TELEVISION

## FRANCE-CULTURE

15.00 Radio Libre Aux septièmes Rencontres d'Averroès, qui ont eu lieu à Marseille, les vendredi 3 et samedi 4 novembre, il s'agissait de « *Penser la Méditerranée des deux rives* » et les « *Villes et cités de la Méditerranée* ». Une phrase d'Italo Calvino, « *Les villes ne sont rien d'autre que la forme du temps* », a servi de fil rouge aux débats entre historiens, urbanistes et intellectuels, organisés autour de trois tables rondes : Cités imaginaires

- 19.35 Les Colères du ciel. Tempêtes. Planète
- 20.00 L'Europe des pèlerinages. [5/11]. Saint-Jacques de Compostelle. Odyssee
- 20.30 Chappaquiddick. La sale histoire d'Edward Kennedy. Planète
- 20.30 L'Égypte. [5/5]. Post mortem. Odyssee
- 20.45 L'Aventure humaine. Charlemagne, l'énigme du premier empereur. Arte
- 21.25 Le Dernier Jour de Marilyn Monroe. Odyssee
- 21.40 Planète Terre. L'Inde, des jours et des hommes [5/6]. TMC
- 22.00 La Conquête de l'espace. [2/2]. Objectif Mars. Histoire
- 22.45 Les Cités de Dieu. [1/4]. Washington ou la frontière du protestantisme. France 3
- 23.10 L'Enfant aveugle. [2/2]. Planète
- 1.00 Rock et rébellion au Japon. Canal Jimmy

## SPORTS EN DIRECT

- 13.45 Saut à skis. Coupe du monde. K 120. A Lillehammer. Eurosport
- 14.00 Rugby. Championnat de France. Poulé 2 : Aurillac - Toulouse. Canal +
- 15.30 Tennis. Masters messieurs. Demi-finales. Lisbonne. Pathé Sport
- 17.15 Football. Championnat de D1 : Metz - Lyon. Canal +
- 19.00 Ski. Coupe du monde. Super G dames. Lake Louise. Eurosport
- 19.50 Football. Championnat de D1 : Sedan - Paris-SG. TPS Foot
- 20.30 Ski. Coupe du monde. Descente messieurs. A Vail. Eurosport
- 4.30 Boxe. Championnat du monde WBA-IBF. Poids super welters : Felix Trinidad - Fernando Vargas. A Las Vegas ; Championnat du monde WBA. Poids moyens : William Joppi - Guillermo Jones. A Las Vegas. Canal +

## MUSIQUE

- 17.00 Maria Callas à Covent Garden 1962. Avec l'Orchestre du Royal Opera House de Covent Garden, dir. Georges Prêtre. Œuvres de Puccini, Verdi, Bizet. Mezzo
- 21.00 Madame Butterfly. Opéra de Puccini. Interprété par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Lorin Maazel. Mezzo
- 23.10 Jazz à Antibes 90. Michael Brecker, saxophone ; Joey Calderazzo, piano. Muzzik
- 23.15 Nulle part ailleurs Live. Canal +

## TÉLÉFILMS

- 20.30 La Poupée sanglante. Marcel Cravenne [1/3]. Festival
- 20.45 Les Complices. Serge Moati. France 3
- 20.50 Catherine de Médicis. Yves-André Hubert [1 et 2/2]. Téva
- 0.15 Alerte rouge. Jerry P. Jacobs. TF 1

## SÉRIES

- 17.10 Téva sitcom. Téva
- 17.20 Papa bricole. Quand Al rencontre Harry. RTL 9
- 17.55 Stargate SG-1. Le passé oublié. RTBF 1
- 19.45 La Loi du colt. L'héritage. Série Club
- 19.50 La Vie de famille. Un cas difficile. RTL 9
- 20.45 Un cas pour deux. Boomerang. RTL 9
- 20.45 Nestor Burma. Les affaires reprennent. 13<sup>ème</sup> RUE
- 20.50 Le Caméléon. Les fantômes du passé. M 6
- 21.00 De la Terre à la Lune. A perte de vue. Canal Jimmy
- 21.10 Colombo. Grandes manœuvres et petits soldats. RTBF 1
- 21.45 The Sentinel. Vol 714. M 6
- 22.40 Tatort. L'Age du danger. Arte
- 22.40 Buffy contre les vampires. 314. M 6
- 22.40 Nestor Burma. L'Homme au sang bleu. TMC
- 22.55 Derrick. Le cercle infernal. RTL 9
- 23.00 Le Visiteur. Prédications (v.o.). Série Club
- 23.30 Alfred Hitchcock présente. Arthur ; Le Martien ; Le Témoin silencieux. 13<sup>ème</sup> RUE
- 23.40 Le Prisonnier. Echec et mat. France 3
- 23.40 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans technologie. M 6
- 23.45 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le monstre. Série Club
- 0.05 Les Brigades du Tigre. L'ange blanc. Festival
- 0.30 Dark Skies, l'impossible vérité. Des inconnus dans la nuit. M 6
- 0.35 Harsh Realm. Cincinnati (v.o.). Série Club
- 0.50 Twin Peaks. Episode n° 8 O. 13<sup>ème</sup> RUE

## FRANCE 3

22.45 Les Cités de Dieu La télévision publique fait son « jubilé » avec la diffusion de cette série de quatre documentaires sur les « Cités de Dieu », qui commencent ce samedi. Jean-François Colosimo, Olivier Mille et Christian Makarian dressent l'état des lieux du christianisme et de la chrétienté, dans quatre villes : Washington, la protestante ; Moscou, l'orthodoxe ; Rome, la catholique et Jérusalem, l'orientale.

## FILMS

- 13.00 Air Force One ■■ Wolfgang Petersen (Etats-Unis, 1997, 120 min) O. Cinéstar 1
- 13.00 Muriel ■■ Paul J. Hogan (Australie, 1994, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 13.15 Tout feu tout flamme ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min) O. Cinétoile
- 16.40 Un scandale à Paris ■■ Douglas Sirk. Avec George Sanders, Signe Hasso (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
- 23.00 L'homme qui tua la peur ■■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
- 23.00 Z ■■ Costa-Gavras (France - Algérie, 1968, 125 min) O. Cinétoile
- 23.05 Air Force One ■■ Wolfgang Petersen (Etats-Unis, 1997, v.o., 120 min) O. Cinéstar 2



- 0.30 Un témoin dans la ville ■■ Edouard Molinaro. Avec Lino Ventura, Jacques Berthier (France, 1959, N., 90 min) O. Ciné Classics
- 0.35 Catch 22 ■■ Mike Nichols (Etats-Unis, 1970, v.o., 120 min) O. Cinéfaz
- 0.45 Alien, la résurrection ■■ Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3
- 1.05 Beau fixe ■■ Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Cinéstar 2
- 2.00 Adieux ■■ Robert Siodmak (Allemagne, 1930, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
- 2.15 La Griffe ■■ Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1967, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 2.20 M. Butterfly ■■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1993, 95 min) O. Ciné Cinémas 2
- 2.35 Phase IV ■■ Saul Bass (Etats-Unis, 1974, 85 min) O. Cinéfaz
- 3.15 L'Impasse aux violences ■■ John Gilling (Grande-Bretagne, 1959, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
- 4.15 Femmes de personne ■■ Christopher Frank (France, 1984, 110 min) O. Cinéstar 2

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 17.30 Sunset Beach. 18.20 Exclusif. 19.00 Le Bigdil. 19.55 Hyper net. 20.00 Journal, Météo, Trafic infos. 20.55 Succès. 23.15 C'est quoi l'amour ? La jalousie. 0.35 Les Coups d'humour. 1.10 Exclusif.

## FRANCE 2

- 17.20 et 22.45 Un livre. 17.25 Qui est qui ? 18.00 70's Show. 18.35 JAG. 19.20 Vendredi, c'est Julie. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo, Point route. 20.50 La Crim'. Le masque rouge. 21.50 B.R.I.G.A.D. Le forcené. 22.50 Bouche à oreille. 22.55 Bouillon de culture. Des femmes remarquables. 0.15 Journal, Météo.

## FRANCE 3

- 17.35 A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.55 Thalassa. Chasseurs d'icebergs. 22.05 Faut pas rêver. 23.05 Météo, Soir 3. 23.30 On ne peut pas plaire à tout le monde.

## CANAL +

- 17.30 Mickro ciné. ► En clair jusqu'à 21.00 18.00 Daria. 18.30 Nulle part ailleurs. 20.35 Allons au cinéma ce week-end. 21.00 Gloria. Film. Sidney Lumet O. 22.45 Couvre-feu. Film. Edward Zwick. O. 0.40 Extension du domaine de la lutte. Film. Philippe Harel O.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.25 Reportages. 13.55 MacGyver. 14.50 Alerte à Malibu. 15.45 Flipper. 16.40 Will & Grace. 17.10 Beverly Hills. 18.05 Sous le soleil. 19.05 et 20.55 Qui veut gagner des millions ? 20.00 Journal, Météo. 21.55 Noël ensemble. 0.15 Alerte rouge. Téléfilm. Jerry P. Jacobs O.
- FRANCE 2
- 13.50 Savoir plus santé. 14.55 Une histoire de rhinocéros. 15.50 Tiercé. 16.10 Disparition en haute mer. Téléfilm. Stuart Orme. 18.45 Union libre. 19.55 et 20.50 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde. 23.10 Tout le monde en parle. 1.15 Journal, Météo. 1.40 Union libre.

## FRANCE 3

- 13.35 Inspecteur Frost. 15.20 Kenô. 15.30 Destination pêche. 15.55 La Vie d'ici. 18.10 Expression directe. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo. 20.00 Tout le sport. 20.10 Tous égaux. 20.45 Les Complices. Téléfilm. Serge Moati O. 22.20 Météo, Soir 3. 22.45 Les Cités de Dieu. [1/4]. Washington ou la frontière du protestantisme. 23.40 Le Prisonnier. Echec et mat. 0.35 Saga-Cités. Convertis. 1.00 Tribales. Les géants du jazz : Ella Fitzgerald, Something to Live for.

## CANAL +

- 14.00 Rugby. 16.05 Eddy Time. 17.00 Football. Championnat D 1. 17.15 Metz - Lyon. ► En clair jusqu'à 22.00 19.20 Flash infos. 19.30 Les Grands Prix du cinéma européen 2000. 22.00 La Cape et l'Épée. 22.15 Jour de foot. 23.14 Y'a un os. 23.15 Nulle part ailleurs Live. 0.00 Le Journal du hard. 0.10 L'Emmerdeuse. Film. Fred Coppola O.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

## Les codes du CSA

- O Tous publics  
O Accord parental souhaitable  
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
O Public adulte  
O Interdit aux moins de 16 ans  
O Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00 Tracks. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Chat alors ! 20.45 Secrets brûlants. Téléfilm. Friedemann Fromm. 22.15 Grand format. La Chasse au renard. 23.15 Kamikaze 1989 ■ Film. Wolf Gremm (v.o.). 1.00 Roulette chinoise ■■ (v.o.) Film. Rainer W. Fassbinder (v.o.).

## M 6

- 18.30 Dharma & Greg. 18.55 Mission 1 million. 19.50 I-minute. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.40 Politiquement rock. 20.50 La Colère d'une mère. Téléfilm. Jacques Malaterre O. 22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue. 0.30 Brooklyn South.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black & Blue. Joe Chambers. Invité : Georges Paczynski. 21.30 Cultures d'Islam. Fiction et histoire. Antoine Raybaud (Le Besoin littéraire). 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Une île dans la presqu'île ; histoires du Centre Bretagne [3/3].

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.55 Concert franco-allemand. Concert donné en direct du Théâtre du Châtelet, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Paavo Järvi. Œuvres de Saaarioho, de Mahler.

## RADIO CLASSIQUE

- 22.30 Alla breve. 22.45 Jazz-club. Avec Sara Lazarus. Donné en direct de La Coupole, à Combs-la-Ville, par Le Caritini Jazz Ensemble, dir. Patrice Caratini. 20.40 Les Rendez-vous du soir. Offenbach : De Hoffmann aux contes. Œuvres d'Offenbach, Lecoq, Métra, Saint-Saëns, Grünfeld, Bizet, Chabrier, Delibes, Varney, Waldteufel. 22.50 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Zelenka, Haendel, Bach.

## LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.25 Exploration planète. 15.05 Sur les chemins du monde. 18.00 Le Magazine de la santé. La résistance aux antibiotiques. 18.55 C'est quoi la France ? 19.00 Histoire parallèle. 19.45 Météo, Arte info. 20.00 Le Dessous des cartes. Europe : frontières surexposées [1/2]. 20.15 Contacts. William Klein. Lewis Baltz. 20.45 L'Aventure humaine. Charlemagne, l'énigme du premier empereur. 21.40 Metropolis. Markus Kirchgessner : les univers de l'Islam. 22.40 Tatort. L'Age du danger. 0.30 Music Planet. 17 Hippiés. 1.30 La Vie en face. Massoud, l'Afghan.

## M 6

- 13.25 FX, effets spéciaux, la série. 14.20 Le Monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle. 15.10 Les Mystères de l'Ouest. 16.10 Los Angeles Heat. 17.10 Bugs. 18.10 Amicalement vôtre. 19.05 Turbo, Warning. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Plus vite que la musique. 20.40 Vu à la télé. 20.50 La Trilogie du samedi. Le Caméléon. 21.45 The Sentinel. 22.40 Buffy contre les vampires. 23.30 Politiquement rock. 23.40 Sliders, les mondes parallèles. 0.30 Dark Skies, l'impossible vérité.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 18.35 Profession spectateur. 20.00 Jazz à l'affût. 20.50 Mauvais genres. 22.05 Etat de faits. Israël en crise. 23.00 Œuvres croisées. Fernand Léger et Darius Milhaud. 0.05 Clair de nuit.

## FRANCE-MUSIQUES

- 18.08 Pêcheur de perles. 19.45 Place de l'Opéra. 20.00 Opera Euroradio. *Anacréon* ou *l'Amour fugitif*. Opéra-ballet en deux actes de Luigi Cherubini. En direct du Palafinice, à Venise, par le Chœur de la Fenice, Giovanni Andreoli, chef de chœur et l'Orchestre de la Fenice, dir. Gabriele Ferro, Charles Workman (Anacréon), Iulia Isaev (Corine). 23.00 Le Bel Aujourd'hui. Concert. Il Seminario Musicale, dir. Gérard Lesne : *Vanités* (création), de Pauset ; *Motets*, de Charpentier.

## RADIO CLASSIQUE

- 19.00 Intermezzo. Magazine musical. Œuvres de Viotti, Chopin, Rossini. 20.00 Les Rendez-vous du soir. Jean-Jacques Rousseau et la musique. 22.00 Da Capo. Le chef d'orchestre Guido Cantelli.

## Les cotes des films

- On peut voir  
■ A ne pas manquer  
■ Chef-d'œuvre ou classique  
■ Les symboles spéciaux de Canal +  
DD Dernière diffusion  
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

## Drame calendaire

par Pierre Georges

**QUELLE HORREUR !** Une « inversion du calendrier » ? C'est grave, docteur ? Aussi grave qu'une inversion de réacteurs en bout de piste ? Pauvres de nous, pauvres électeurs ! Mais à quelle sauce allons-nous voter ? Législatives, présidentielle ? Présidentielle, législatives ?

Dans cette grande circonscription unique qu'est la France cohabitationniste à deux candidats permanents, rivaux aujourd'hui, et adversaires demain, dans cet affrontement à peine courtois désormais, autant dire que ce débat, fort politique et stratégique au demeurant, ne nous émeut pas outre mesure.

Depuis certaine dissolution pas si lointaine, on sait que les calendriers électoraux sont faits pour être respectés. Sauf quand ils ne le sont pas. On connaît la funeste issue d'une admirable manœuvre d'appareil. Une affaire qui, dans un poussif nouvel élan, consista, pour un président disposant d'une majorité, à la dissoudre dans l'espoir d'en trouver une plus belle encore. Résultat des courses : cinq ans de cohabitation armée !

Depuis certain référendum pas si lointain, on sait que le prochain président de la République sera élu pour cinq ans. Et que ce fameux quinquennat, adopté dans l'enthousiasme le plus délirant, fut vendu au citoyen notamment au motif plausible de faire mieux s'accorder les cycles électifs présidentiel et législatif. Un président pour cinq ans. Une majorité pour cinq ans. Voilà qui semblait assez cartésien et raisonnable. Hypothétique, certes, mais raisonnable.

Et voici que nous y serons bientôt à ce fameux premier président quinquennal, comme plan du même nom. Alors faut-il respecter

l'échéancier prévu, une majorité d'abord, un président ensuite ? Ou, plus logiquement répondent les Français par les sondeurs interrogés, un président d'abord, une majorité, et de préférence la sienne, ensuite ?

Le débat fait fureur. A gauche comme à droite. Avec toutes sortes de bons et de mauvais arguments. Et toutes sortes de calculs de plus ou moins bonne foi, en vertu des considérations tactiques et des rapports de forces internes du moment dans chaque camp. Lionel Jospin veut l'inversion du calendrier. Jacques Chirac ne la veut pas. Ce qui pourrait se comprendre tant on ne saurait sans risque, depuis 1997, parler de corde dans la maison d'un pendu calendaire.

Mais ne plaisantons point en ce domaine de la poule et de l'œuf électoral et constitutionnel. Le paradoxe plutôt étonnant, c'est, semble-t-il, que chaque camp, avec chacun ses Saxons, joue cette partie un peu à contre-emploi. La gauche, pas toute la gauche, célèbre la prééminence présidentielle en ce débat. La droite, surtout la droite RPR, affecte de la contester, contre son histoire même et sa lecture de la Constitution. Bref, dans un ordre ou dans l'autre, viendra bien le moment, sauf imprévu, où les Français auront à trancher entre ce, et ceux, à quoi des années de cohabitation les ont préparés : le duel Chirac-Jospin. Il n'est pas impossible d'estimer, vu l'échauffement permanent et musclé des rapports, que ce duel, à date fixe lui, est devenu prioritaire. Car, sur le grand calendrier national de l'avenant politique, chaque jour rayé, avant mai 2002, est désormais un jour gagné !

## Après les incidents, la Guyane reste sous la pression indépendantiste

La visite du secrétaire d'Etat à l'outre-mer est réclamée « le plus vite possible »

CAYENNE

de notre correspondant  
« Un pacte avec le diable ». Telle est la formule employée, jeudi 30 novembre, par la secrétaire générale du Parti socialiste guyanais (PSG), Marie-Claude Verdan, pour qualifier l'accord signé quelques heures plus tôt par plusieurs élus des collectivités régionales et départementales de Guyane, au premier rang desquels les conseillers du PSG, des Forces démocratiques de Guyane (FDG), du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES) et le Komité pou nou démaré la Gwyane, créé il y a un an et demi. Après avoir critiqué sans ménagements les actions menées par le Komité, estimant que « la pensée unique n'a pas sa place car elle constitue un frein à l'avancement des débats », le PSG, première force politique de Guyane, a trouvé un terrain d'entente avec l'organisation dirigée par la mouvance indépendantiste.

Le courrier commun, adressé au secrétaire d'Etat à l'outre-mer, a été

transmis jeudi matin au préfet de Région. Il réclame la venue en Guyane de Christian Paul, « le plus vite possible », en vue d'un accord pour la mise en œuvre du Pacte de développement. Un virage à 180 degrés pour le PSG qui, le matin même, par la voix du président de Région, Antoine Karam, expliquait qu'il se rendrait à Paris, le 18 décembre prochain, à l'invitation du ministre, pour débattre de la question statutaire. Après avoir claqué la porte du Komité, le PSG semblait désormais accepter de reformer la « délégation guyanaise ».

La secrétaire générale, immédiatement désavouée par sa base surcette position, a dû s'expliquer très vite : « Cette signature va l'encontre de mes convictions mais il s'agit d'un sacrifice dans un souci de paix sociale ». La conseillère générale PSG prévient toutefois le Komité « que s'il ne crée pas, dans les heures qui viennent, les conditions de nature à ramener la sérénité, son parti se réserve le droit de dénoncer cet accord ».

Après deux violentes nuits

d'émeutes, Marie-Claude Verdan affirme, pour justifier son choix, qu'elle a été victime de menaces, comme d'autres militants. Plusieurs commerçants de Cayenne ont également reçu des coups de fil anonymes, mercredi, leur demandant de fermer boutique tout de suite car ils pourraient être de nouveau victimes des casseurs.

Jeudi 30 novembre, le MEDEF-Guyane a fait savoir qu'il « considère inadmissibles les méthodes d'intimidation utilisées par le Komité et s'indigne qu'une poignée de gens bénéficiant de la sécurité de l'emploi et assurée du paiement des jours de grève mettent à mal l'économie de la Guyane ». Alain Chaumet, président du Mouvement des entreprises en Guyane, appelle à « la désobéissance fiscale » des socio-professionnels : « le document signé dénote un revirement total de certains élus qui cautionnent ainsi les méthodes du Komité ».

Les parlementaires dénoncent eux aussi les menaces exercées. Le RPR Léon Bertrand estime « lamentable de constater que le ralliement forcé au PSG aux demandes du Komité ont permis à celui-ci de ressusciter de ses cendres alors que ses excès et ses écarts l'avaient quasiment tué aux yeux de la population ». L'autre députée de Guyane, Christiane Taubira Delançon (apparentée PS), dénonce, elle, « le hold-up de légitimité » de cette organisation. Le RPR, l'UDF et le MFPG (Mouvement des forces patriotiques guyanaises) mais aussi les patrons du Medef et des associations ont appelé jeudi à la création d'un « Front Républicain » pour contrer la démarche engagée par cette fragile « délégation guyanaise ».

Stéphane Urbajtel

### M. Paul ne veut pas bouleverser son calendrier

Il viendra en Guyane comme prévu, en 2001. « Dans les tout premiers jours de janvier », ajoute-t-il, après la table ronde sur l'avenir institutionnel de ce département-région, qui se tiendra à Paris, le 18 décembre. « Sans exclure personne », invite encore le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, qui aurait bien aimé compter le MDES parmi ses invités. Christian Paul, qui a diné au congrès du PS à Grenoble, le week-end dernier, avec Marie-Claude Verdan, secrétaire générale du PSG, ne s'estime pas trahi par les socialistes guyanais, et dramatisé les récents incidents de Cayenne. Le nouveau ministre a vérifié, jeudi 30 novembre, que les trois parlementaires du département seraient bien présents le 18, à Paris. Après une « lettre aux Guyanais », le 25 novembre, le ministre a indiqué, le 30 novembre, dans un communiqué, que c'était « bien volontiers » qu'il rencontrerait le Komité, en janvier, pour discuter de son « Pacte de développement », qualifiant d'« incontournable » ce document.

## A Paris, la grève du lycée Voltaire contre l'insécurité

EST-CE L'APPROCHE des élections municipales ou les effets d'une méthode Lang d'apaisement tous azimuts ? Il a suffi de trois jours de grève pour que les revendications des enseignants du lycée-collège Voltaire, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, soient entendues. Le rectorat leur a annoncé, jeudi 30 novembre, la création de cinq postes de surveillants, un poste de conseiller principal d'éducation et un poste d'agent de service supplémentaires. « Cela correspond au minimum nécessaire pour fonctionner normalement », explique un professeur. Le rectorat a même promis de tenter de diminuer le nombre d'élèves par classe. Les professeurs devaient mettre fin à leur mouvement, vendredi 1<sup>er</sup> décembre.

Pour manifester leur « ras-le-bol », les 170 professeurs avaient cessé le travail lundi 27 novembre à 15 heures. Ils venaient d'apprendre que l'un des leurs avait été verbalement agressé en plein cours par une ancienne élève exclue l'année dernière. Âgée de treize ans, elle avait fait irruption dans une classe et insulté le prof en bousculant tout sur son passage.

« A FRANCHI LES LIMITES... »

« On ne pouvait plus travailler », assure Claudie Barreira-Oro, professeur d'espagnol. « La tension est permanente, les rappels à l'ordre quotidiens, on est épuisés », lâche Marie, professeur d'anglais. Pour preuve, elles montrent une grande feuille qui recense tous les incidents depuis plus d'un mois : « est en possession d'un pistolet à billes factice avec lequel il tire sur ses camarades » ;

« est surprise en train de vider un extincteur » ; « jette de l'encre sur les murs de la salle, refuse de nettoyer » ; « coups violents portés à un camarade » ; « insolence et attitude inadmissible en cours. A franchi les limites du supportable de la communauté scolaire », etc. Ces actes sont le fait d'élèves du collège où se concentre, « avec certaines classes de seconde », l'essentiel des problèmes.

Dans cet établissement, où sont nés en 1998 les premiers comités anti-Allègre, l'ensemble des enseignants dénonce la multiplication des violences. « Ces dernières années, l'administration nous a retiré des moyens, s'insurge Aline, professeur d'économie. En moyenne, nous n'avons que 4 surveillants par jour pour 1 800 élèves. » 17 000 mètres carrés, des kilomètres de couloirs, sept escaliers, quatre cours, l'architecture ancienne de Voltaire est devenue un cauchemar. D'autant, ajoutent les enseignants, que « la population du collège est de plus en plus difficile ». Recrutant sur les 11<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, Voltaire accueille un public « socialement mélangé, à dominante populaire », résume Philippe, professeur de musique.

« La situation de Voltaire fait tomber l'idéologie des lycées parisiens surdotés et sans problème », insiste Marie, enseignante en lettres classiques. Ce lycée serait même le plus « mal loti » du secteur : « On ne peut pas refuser d'élèves. Il n'y a pas de filtrage, on nous met le tout-venant. En seconde, nos meilleurs élèves partent à Maurice-Ravel ou Hélène-Boucher », regrettent des professeurs.

Sandrine Blanchard

## Cacophonie dans l'Eglise catholique sur le sida et le préservatif

CONSACRÉE au sida, une rencontre de théologiens et de médecins s'est achevée, jeudi 29 novembre au Vatican, par une nouvelle et violente condamnation de toute politique de prévention fondée sur le préservatif. Mgr Javier Lozano Barragan, président du conseil pontifical chargé des questions de santé, a fait observer que « le préservatif ne sert pas à grand chose », puisque l'épidémie progresse. La chasteté « est la loi de Dieu », a-t-il ajouté. Le préservatif est « moralement non licite », parce que « la vie produite par un rapport sexuel n'appartient pas à l'homme, mais à Dieu ». Même pour un couple dont l'un des partenaires est malade du sida, le préservatif n'est pas admis, a-t-il souligné.

Une telle déclaration constitue un désaveu cinglant pour ceux qui, dans l'Eglise catholique et même certains évêques (comme en France), commencent à faire entendre une parole en faveur d'un usage limité du préservatif. Y compris dans l'Osservatore Romano, où un responsable du conseil pontifical pour la famille,

Mgr Jacques Suaudeau, a écrit, le 19 avril, qu'« entre deux maux » – le préservatif et la contamination – l'Eglise doit choisir « le moindre ». Si le changement de comportement sexuel reste la voie la plus sûre, l'usage d'un moyen prophylactique est « le meilleur pour contenir la transmission sexuelle du virus du sida ».

CHRÉTIENS ENGAGÉS

De même, au Brésil, Mgr Eugène Rixen, président de la commission épiscopale chargée du sida, vient d'affirmer qu'il est « beaucoup moins grave, moralement parlant, de faire usage d'un préservatif que d'être infecté ou d'infecter un partenaire sexuel ». En Afrique, Mgr Bernard Agrée, archevêque d'Abidjan, affirme aussi que si l'abstinence reste « privilégiée », l'usage du préservatif s'impose « à des cas éthiques de conjoints dont l'un se sait séropositif ou malade ». Professeur à la faculté de médecine de Dar-es-Salaam (Tanzanie), le Père Bernard Joinet témoigne d'un nombre croissant de prêtres qui conseillent à leurs fidèles d'utiliser

tous les moyens à leur disposition.

Au regard de chiffres terrifiants sur le sida en Afrique, une déclaration comme celle du Vatican suscitera à nouveau le scandale dans les milieux médicaux ou humanitaires. Si des chrétiens engagés sont souvent aux premiers rangs dans l'assistance aux malades ou le travail d'information, le décalage entre la parole du Vatican et des besoins aussi criants est incompréhensible. Jean Paul II n'a jamais condamné explicitement – en dehors d'un projet contraceptif – l'usage du préservatif. Lors de son voyage controversé de Kampala (Ouganda) en 1993 et par la suite, il s'en est toujours tenu, à propos du sida, à réaffirmer les principes d'une éthique chrétienne fondée sur la chasteté et la fidélité.

Depuis l'encyclique *Humanae vitae* de Paul VI en 1968, l'Eglise catholique condamne tout moyen chimique (pilule) ou prophylactique (préservatif) qui a pour but de barrer la voie à la

## Vache folle : l'action de M. Chirac ne lui profite pas dans les sondages

EN INTERVENANT de façon alarmiste sur le dossier de la vache folle, en novembre, le chef de l'Etat voulait démontrer sa compréhension des inquiétudes des Français. Il n'a pas convaincu. Selon le baromètre de la Sofres, réalisé du 22 au 24 novembre auprès d'un échantillon de mille personnes et publié par *Le Figaro Magazine* (daté 2 décembre), Jacques Chirac recueille 47 % de bonnes opinions, en baisse de 2 points, contre 49 % de sondés qui ne lui font pas confiance. Lionel Jospin est crédité de 59 % de confiance (+1), contre 38 % d'opinions négatives.

Selon l'enquête de CSA, réalisée les 23 et 24 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 006 personnes et publiée par *La Vie* et France Info, la cote de confiance du président de la République a baissé de 5 points en novembre, à 54 % (contre 39 % de personnes interrogées qui ne lui font pas confiance). De son côté, le premier ministre recueille 53 % d'opinions favorables (en baisse de 2 points), contre 40 % d'opinions négatives.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : dans l'affaire des délits d'initiés lors du raid boursier manqué contre la Société Générale, fin 1988, le parquet de Paris a requis, mercredi 29 décembre, le renvoi devant le tribunal correctionnel du financier libanais Samir Traboulsi, du financier d'origine hongroise George Soros et de Jean-Charles Naouri, directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy entre 1982 et 1986. Un non-lieu a été demandé pour François Dalle, ancien PDG de L'Oréal, et son épouse, Geneviève, ainsi que pour le promoteur immobilier Christian Pellerin. Le parquet a par ailleurs estimé que les faits pour lesquels étaient poursuivis Georges Pébèreau, ex-PDG de la société Marceau Investissements, et Marc Viénot, ancien PDG de la Société Générale, étaient amnistiés.

■ **Bernard Merolli, grand maître provincial de la Grande loge nationale française (GLNF), a été mis en examen**, jeudi 30 novembre, pour « recel » dans le cadre d'une affaire de piratage de fichier confidentiel de la police à Nice (*Le Monde* du 3 novembre).

■ **DROIT DE VOTE** : une quinzaine d'étrangers emmenés par le collectif « Même sol, mêmes droits, même voix » ont demandé, jeudi 30 novembre, leur inscription sur les listes électorales du 18<sup>e</sup> arrondissement, à Paris. Prévenu que leur demande serait rejetée, ces militants ont demandé à être reçus par Bertrand Delanoë, candidat socialiste à la mairie de Paris.

■ **CINÉMA** : Lionel Jospin a dénoncé les cartes d'accès illimité au cinéma, lancées par les réseaux UGC, MK2 et Gaumont. Invité, jeudi 30 novembre, du Salon du livre de jeunesse à Montreuil (Seine-Saint-Denis), le premier ministre a établi un parallèle avec les rabais sur les livres, en soulignant que « derrière le discours séducteur sur la « démocratisation de l'offre culturelle », se cache le « risque » que les cinémas indépendants et les salles d'art et d'essai soient « mortellement blessés ».

Henri Tincq

L'accélérateur du savoir  
**Science & Vie**

Le plus grand calcul de l'histoire de l'humanité

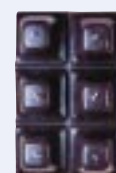
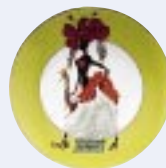
2 millions d'ordinateurs en réseau à la recherche des extra-terrestres

Et aussi

**Polémique**  
Les Hébreux étaient-ils des Egyptiens ?  
**Climatologie**  
La mer monte, monte  
**Vache folle**  
Les 10 réponses sur le prion

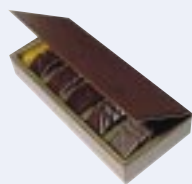
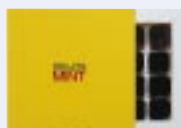
En vente chez tous les marchands de journaux





# S T Y L E S

## Le temps des saveurs



Cadeaux  
2001



# S O M M A I R E

## ABÉCÉDAIRE GOURMAND.

A la une, de gauche à droite et de haut en bas : shampoing Caramel Popcorn dans le Cookbook de Philosophy ; vase Nébule, Christian Tortu ; escarpin en cuir, Prada ; assiette America, Christian Lacroix pour Christofle ; coquetier Cico, Stefano Giovannoni, Alessi ; téléphone portable 3310, Nokia ; tee-shirt Explosive, A.P.C ; chou en faïence, Christian Dior ; sac micro Logo en cuir verni rose, Christian Dior ; paillettes parfumées pour le bain, Annick Goutal ; gloss Arc-en-ciel de la ligne Météorites, Guerlain ; bougies façon tablettes de chocolat, Le Printemps ; coffret dégustation spécial Noël, La Maison du Chocolat ; bague en or jaune et rubis Serti Mystérieux et diamants, Van Cleef & Arpels ; feuilles de chocolat Leaves, Comme des Garçons ; sac en croco orange, Céline ; sels de bain Instant Coffee, G-Star, au Bon Marché ; assiettes Move, The Conran Shop ; parfum Paul Smith pour femme ; gants en cuir, Givenchy ; montre Neanda collection Pop Original, Swatch ; sac en cuir Monogram verni Tompkins Square, Vuitton ; tasses en porcelaine, Givenchy ; gommage pour le corps Green Tea d'Elisabeth Arden ; loukoums Turkish Delight chez Upla ; bague à cabochon de cristal, Bague à Part ; escarpin en cuir, L.K.Bennett ; théière Le Verger, L'Instant Thé ; coffret de thés, Mariage Frères.



### Conception et réalisation :

Laurence Benaim

Anne-Laure Quilleriet,  
Dominique Roynet.

### Direction artistique :

François Lolichon

et Sébastien Contocollias.

### Edition :

Fabienne Darge,

Alfred Mbengue

et Véronique Salles.

### Fabrication :

Roger Schneiderovitch,

Nadège Royer et Claude Simon.

### Photogravure :

" Le Monde "

### Publicité :

Brune le Gall,

Carole Grémillot

et Véronique Duval.

### Ont participé à ce numéro :

Jacques Brunel, Jean Desperts,

Louise Roque et Astrid Vitols.

### Assistants :

Camille de Castelneau, Bérengère

Le Poittevin.

### Photographes :

Joseph Benita,

Frédéric Lebain

(objets et accessoires),

Alban Christ (mode),

Philippe Costes (gastronomie).

### Stylisme :

Jean-Marc Carle

(accessoires masculins),

Aude de la Conté (maison),

Brigitte Régis (gastronomie),

Maxime Vibert (accessoires

féminins).

## tentation

- 8-9 Menthe et kiwi
- 10 Palets d'or
- 12 Groseille et grenadine
- 15 Berlingots
- 16 Fruits déguisés
- 18 Mairons glacés
- 20 Guimauve
- 22 Sucre glace
- 24-25 Réglisse

## ostentation

- 26-27 Galerie d'opulence
- 28-29 Pavages bonbons
- 30 Jouets précieux
- 32 Cadres rubans
- 34-35 Heures de force
- 36-37 Eloge du poil
- 38-39 Plumes rares



## dévotion

- 40-41 Au théâtre ce soir
- 42-43 Grigris masculins
- 44 Cadenas et attaches
- 46 Reptiles et compagnie
- 48 Comme des poupées
- 50 Rondeurs et fonctions
- 52 Sacs à secrets



## sensation

- 54-55 Chambre avec vue
- 56 Rêves de soie
- 58 Week-end spa
- 62 La paresse en douce

## séduction

- 64-65 Menus cosmétiques
- 66-67 Soins cachemire
- 68 Kit d'urgence
- 70 Elixirs et correspondances
- 72 Effluves baroques
- 74 Entractes parisiens

## émotion

## les 7 pêchés capitaux

- 76-77 Le chocolat noir
- 78-79 La gelée royale
- 80-81 L'huile d'olive
- 82-83 Le vinaigre balsamique
- 84-85 La truffe
- 86-87 La rose tendre
- 88-89 Le poisson de ligne

## mutation

- 90-91 Animaux domestiques
- 92-93 Ego cellulaire
- 94-95 Années lumières

## maison



- 97 Boire debout
- 98 Savourer à midi
- 99 Picorer à minuit
- 100 Dîner couché

A ce numéro est joint un encart promotionnel pour les *Dossiers et Documents du Monde* destiné aux abonnés de la France métropolitaine



ROSE CRÈME.  
Religieuse à la rose,  
24 F (3,66 €), Ladurée.

# douceurs 2001

**L**e plus épater, mais séduire. Se laisser humer, happer, déguster, comme une gourmandise. Le nouveau luxe donne l'eau à la bouche. De la mode à la beauté, des accessoires aux parfums, l'hiver 2000-2001 se conjugue sur le mode de la gastronomie. A l'heure où les grands chefs comme Alain Ducasse ou Pierre Gagnaire multiplient les allers-retours inventifs entre le sucré-salé, tout l'art de vivre semble influencé par ces couturiers des saveurs. Le canard au crumble de mangue comme les clafoutis de châtaigne donnent l'esprit de ces jeux de formes, de textures, de couleurs, qui titillent autant les yeux et la mémoire que le palais, la terre et la mer, l'Orient et l'Occident, le rustique et l'ultrasophistiqué. Traquée par la psychose de la vache folle, la vie quotidienne trouve ses refuges dans des objets tour à tour câlins et dodus, évoquant des sorbets géants ou des sucettes translucides. Quand les sels de bain se vendent dans des paquets de confiseur, l'hédonisme est au rendez-vous de toutes les tentations. Les crèmes légères comme des soufflés, les téléphones aux nuances de bonbons réveillent cette attirance pour le goût de l'enfance.

Au menu de ce nouveau cahier Styles consacré aux cadeaux de Noël 2000-2001, une abondante corbeille de « *fruits déguisés* », mais également « *sept péchés capitaux* », chocolat, gelée royale, rose tendre, vinaigre balsamique, truffe, huile d'olive, poissons de ligne, devenus les icônes cosmestibles d'une époque qui, dans sa peur, n'a jamais autant rêvé de croquer le meilleur.

**Laurence Benaim**

# fruits déguisés

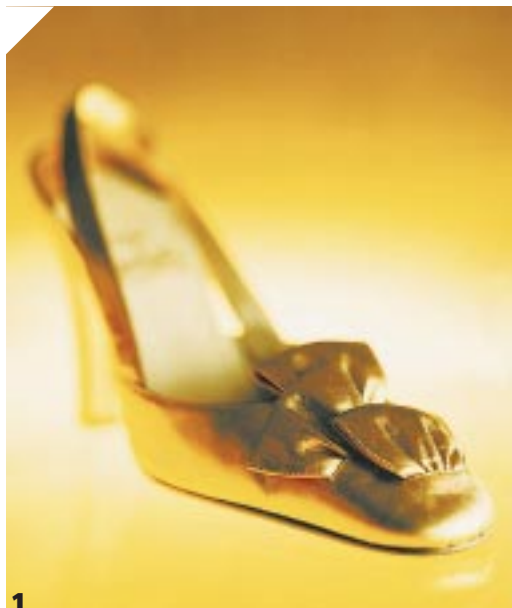
Les textures de plus en plus sensuelles, les formes gourmandes et les reflets sucrés teintent avec candeur l'univers de la mode, de la beauté et de la maison. Conçue par Frédérique Hermé comme une entrée-dessert, la soupe de petits pois glacés – l'un des plats vedettes du nouveau restaurant Korova – donne la couleur. A l'orée du troisième millénaire, le vert bourgeonne dans l'assiette de nos désirs bio. Dans un clin d'œil à l'enfance, les accessoires appellent les sens et se donnent à goûter des yeux. Au rendez-vous du jeu et de la gourmandise retrouvés, voici des objets prêts à se laisser croquer.

TENTATION



**1.** CHLOROPHYLLE. Sac Milord médium en cuir verni et croco métallisé chlorophylle, 2 000 F (304,90 €), Sonia Rykiel. **2.** MOUSSE. Peignoir en éponge, 850 F (129,58 €), Descamps. **3.** PRAIRIE. Vase d'un jour cylindrique ou carré en cire kaki, disponible en chocolat et en framboise et en plusieurs tailles, de 39 F à 450 F (5,95 € à 68,60 €), Christian Tortu. **4.** ANIS. Photophores en verre tacheté vert et blanc, 25 F (3,81 €) l'unité, Bô.

**5.** PEPPERMINT. Verre « Don't pepp », 170 F (25,92 €) le set de trois, disponibles aussi en jaune, Propaganda, Printemps Design au Centre Pompidou. **6.** CHEWING-GUM. Feuilles de savon présentées dans des sachets individuels translucides dans la ligne Manifesto, 125 F (19 €) la boîte de 16, Isabella Rossellini. **7.** ACIDULÉ. Eau de toilette homme, notes de tête hespéridées, cœur poivré et notes de fond boisées, 260 F (39,64 €) le vaporisateur de 50 ml, Paul Smith. **8.** CÉLADON. Coffret Noël 2000 Relaxing Fragrance avec un vaporisateur 100 ml d'eau de parfum, un flacon de 15 ml d'eau de parfum et un pot de crème pour le corps 30 ml, 260 F (39,64 €), Shiseido.



1



2



3



4

## palets d'or

En petites touches  
ou en version  
lingot de poche,  
lamé, fondu  
ou enchaîné,  
l'or se remet à flamber,  
illuminant la nuit  
de ses carats  
à croquer



5



6



7



8

**1.** ÉTINCELLE. Escarpin Perchoir en cuir mordoré et fine résille or, talon 11 cm, Christian Louboutin, 2 500 F (381,12 €). **2.** CAGNOTTE. Pochette Malice en cuir doré façon autruche, 1 400 F (213,43 €), Dior. **3.** CARATS. Blaireau et rasoir en poils véritables, finitions or 24 carats, 450 F (68,6 €) et 89 F (13,57 €), Galeries Lafayette. **4.** LUMIÈRE. Rouge à lèvres Divinora, existe en 18 teintes, 125 F (19,06 €), Guerlain ; vernis à ongles 311, 52 couleurs, 79 F (12,04 €), Urban Decay ; poudrier de sac Urban Block Compact dans la collection Noël 2000, 420 F (64,03 €), Estée Lauder. **5.** ALCHIMIE. Bague en or 18 carats ensoleillée de quatre boules en or jaune, 4 900 F (747 €), Didier Guérin. **6.** PÉPITES. Sac baguette rebrodé de paillettes dorées, 6 000 F (914,69 €), Fendi chez Colette. **7.** FUSION. Montres-boutons de manchette en plaqué or, 9 800 F (1494 €) la paire, Alfred Dunhill. **8.** BAROQUE. Aux parfums chauds d'agrumes, d'écorces gourmandes et de bois résineux, la bougie Noël, 280 F (42,69 €), Annick Goutal.



RIZ. Plat Tonga, 760 F (115,86 €) et assiettes Samoa en porcelaine de Limoges créés par Bernardaud, 265 F (40,40 €).

ZEN. Carafes Libellule imaginées par Ghislène Jolivet, 1 250 F (190,56 €), Upla.



## dîner couché



SUSHI. Un maître céramiste japonais et Christian Tortu sont les auteurs de ces pièces réalisées par une manufacture qui travaille pour la cour royale de Thaïlande, 535 F (81,56 €) le grand plateau et 300 F (45,73 €) le bol, Christian Tortu.



SASHIMI. Coffret de deux paires de baguettes et leur support en bois de manguier et acier brossé, 270 F (41,16 €), Bô.



TOFU. Dans un écrin de soie, deux sets et deux serviettes en lin, 350 F (53,36 €), Bô.

ALLER RETOUR. Plateau en poulain teinté turquoise imaginé par les Italiens Sawaya et Moroni, 3 280 F (487,84 €), vendu chez Colette.



VAPEUR. Bols et baguettes en laque, 175 F (26,68 €) et 49 F (7,47€). The Conran Shop.

MISO SOUP. Service de table en porcelaine de Limoges Artoria, bleu nuage et taupe dessiné par le créateur de mode Marcel Marongiu, de 49 F à 550 F (7,47 à 83,35 €) les coupes, The Conran Shop.





## MODE ET ACCESSOIRES

**A-POC Miyake**  
47, rue des Francs-Bourgeois,  
75004,  
tél. : 01-44-54-07-05.

**A.P.C.**  
tél. : 01-49-87-04-04  
et [www.apc.fr](http://www.apc.fr)

**Emporio Armani**  
149, bd Saint-Germain, 75006,  
tél. : 01-53-63-33-50.

**Giorgio Armani**  
6, place Vendôme,  
75001,  
tél. : 01-42-61-55-09.

**Armani cosmetics**  
Au Printemps  
Haussmann.

**Agnès b.**  
6, rue du Jour,  
75002,  
tél. : 01-45-08-56-56.

**L.K. Bennett**  
31, rue de Grenelle,  
75007,  
tél. : 01-42-22-20-80.

**Au Bon Marché**  
22, rue de Sèvres,  
75007,  
tél. : 01-44-39-80-00.

**Hugo Boss**  
Tél. : 01-44-17-16-70.

**Bally**  
146, av. des  
Champs-Élysées,  
75008,  
tél. : 01-44-13-87-70.

**Beauty by et vous**  
25, rue Royale,  
75008,  
tél. : 01-47-42-31-00.

**Eric Bompard**  
46, rue du Bac,  
75007,  
tél. : 01-40-12-00-40.

**Bonpoint**  
Tél. : 01-40-62-76-20.

**Burberry**  
8, bd Malesherbes,  
75008,  
tél. : 01-40-07-77-77.

**CONTE.**  
Tee-shirt  
Jean-Charles  
de Castelbajac  
en exclusivité  
pour les  
Galeries  
Lafayette,  
135 F  
(20,58 €).

**Jean-Charles  
de Castelbajac**  
6, pl. Saint-Sulpice,  
75006,  
tél. : 01-46-33-87-32.  
**Concept Store  
de Castelbajac**  
31, pl. du Marché  
Saint-Honoré, 75001,  
tél. : 01-42-60-41-55.

**Céline**  
36, av. Montaigne,  
75008,  
tél. : 01-49-52-12-52.

**Chanel**  
29-31, rue Cambon,  
75001,  
tél. : 01-42-86-28-00.

**Colette**  
213, rue St-Honoré,  
75001,  
tél. : 01-55-35-33-90.

**Comme  
des Garçons**  
40, rue Etienne-  
Marcel, 75002,  
tél. : 01-42-36-91-54.

**Patrick Cox**  
21, rue de Grenelle,  
75006,  
tél. : 01-40-26-66-55.

**Cutler & Gross**  
2, galerie Vivienne,  
75002,  
tél. : 01-40-15-05-33.

**Christophe Charon**  
4, rue du Perche,  
75003  
tél. : 01-44-54-03-83.

**Roberto Cavalli**  
tél. : 01-40-26-55-55.

**Croissant**  
3, rue Saint-Merri,  
75004,  
tél. : 01-48-87-32-88.

**120%**  
chez Les Uns  
et les Autres  
80, rue Saint-  
Dominique,  
75007,  
tél. : 01-53-30-88-80.

**Descamps**  
21, rue Auber,  
75009,  
Tél. : 01-42-66-38-97.

**Christian Dior**  
30, av. Montaigne,  
75008,  
tél. : 01-40-73-56-25.  
Points de vente  
au 01-44-13-93-93.

**S.T. Dupont**  
58, av. Montaigne,  
75008,  
tél. : 01-45-61-08-39.

**L'Éclaireur**  
3<sup>ter</sup>, rue des  
Rosiers, 75004,  
tél. : 01-48-87-10-22.

**Evans and Wong**  
[http://www.  
evansandwong.com](http://www.evansandwong.com).

**Ferrari**  
21, av. Kléber,  
75116,  
tél. : 01-45-00-69-80.

**Salvatore  
Ferragamo**  
45, av. Montaigne,  
75008,  
tél. : 01-47-23-36-37.



**TROTTEUSE.**  
Bottes  
Pigalle  
en cuir, talon  
8,5 cm,  
existent  
aussi  
en noir,  
2 990 F  
(455,82 €),  
Tod's.

**Galeries Lafayette**  
48, bd Haussmann,  
75009,  
tél. : 01-42-82-34-56.

**Jean Paul Gaultier**  
30, rue du Fbg-  
Saint-Antoine,  
75011,  
tél. : 01-44-68-84-84.

**Givenchy**  
3, av. George-V,  
75008,  
tél. : 01-44-31-51-25.

**Gucci**  
2, rue du  
Fbg-Saint-Honoré,  
75008,  
tél. : 01-44-94-14-70.

**Hermès**  
24, rue du  
Fbg-Saint-Honoré,  
75008,  
tél. : 01-40-17-47-17.

**Hackett**  
17, rue de Sèvres,  
75008,  
tél. : 01-45-49-18-93.

**Holland & Holland**  
29, av. Victor-Hugo,  
75116,  
tél. : 01-45-02-22-00.

**Frédérique Hood**  
Tél. : 01-40-40-42-65.

**Erik Halley**  
Tél. : 01-42-01-51-00.

**Irié**  
10, rue du  
Pré-aux-Clercs,  
75007,  
tél. : 01-42-22-51-79.

**Stéphane Kélian**  
5, rue du Fbg-  
Saint-Honoré,  
75008,  
tél. : 01-44-51-64-19.

**Calvin Klein**  
*Femme*,  
45, av. Montaigne,  
75008,  
tél. : 01-47-23-62-22.  
*Homme*,  
56, av. Montaigne,  
75008,  
tél. : 01-43-59-10-10.

**Christian  
Lacroix**  
73, rue du Fbg-  
Saint-Honoré,  
75008,  
tél. : 01-42-68-79-00.

**Lancel**  
8, place de l'Opéra,  
75009,  
tél. : 01-47-42-37-29.

**Ralph Lauren**  
2, pl. de la  
Madeleine, 75008,  
tél. : 01-44-77-53-50.

**Lamarthe**  
tél. : 01-42-61-59-40.

**Loewe**  
46, av. Montaigne,  
75008,  
tél. : 01-53-57-92-50.

**Longchamp**  
tél. : 01-43-16-00-00.

**Christian  
Louboutin**  
19, rue Jean-Jacques  
Rousseau,  
75001,  
tél. : 01-45-08-92-44.

**Marks & Spencer**  
Tél. : 01-44-53-50-00.

**Rodolphe Ménéudier**  
14, rue de  
Castiglione, 75001,  
tél. : 01-42-60-86-27.

**Mikimoto**  
8, pl. Vendôme,  
75001,  
tél. : 01-42-60-33-55.

**Missoni**  
1, rue du Fbg-  
Saint-Honoré,  
75008,  
tél. : 01-44-51-96-96.

**Miu Miu**  
16, rue de Grenelle,  
75006,  
tél. : 01-53-63-20-30.

**Moncler**  
Tél. : 04-76-40-07-64.

**Montblanc**  
60, rue du Fbg-  
Saint-Honoré,  
75008,  
tél. : 01-40-06-02-93.

**Mulberry**  
14, rue du  
Cherche-Midi, 75006,  
tél. : 01-42-22-95-05.

**Marni**  
chez Colette  
et chez L'Éclaireur  
3<sup>ter</sup>, rue des  
Rosiers, 75004,  
tél. : 01-48-87-10-22.

**Namiki**  
Tél. : 01-49-38-25-25.

**Evelyn Paul**  
tél. : 01-45-48-78-84.

**La Perla**  
20, rue du Fbg-  
Saint-Honoré,  
75008,  
tél. : 01-43-12-33-50.

**Michel Perry**  
4, rue des  
Petits-Pères, 75002,  
tél. : 01-42-44-10-07.

**Prada**  
10, av. Montaigne,  
75008,  
tél. : 01-53-23-99-40.

**Printemps  
Haussmann**  
60-68, bd  
Haussmann, 75008,  
tél. : 01-42-82-50-00.

**Promod**  
tél. : 03-20-01-10-00.

**Jean-Baptiste  
Rautureau**  
Tél. : 01-42-77-01-55.

**Fratelli Rossetti**  
54, rue du Fbg-  
St-Honoré, 75008,  
tél. : 01-42-65-26-60.

**Sonia Rykiel**  
175, bd Saint-  
Germain, 75006,  
tél. : 01-49-54-60-60.

**Paul Smith**  
22, boulevard  
Raspail, 75007,  
tél. : 01-42-84-15-30.

**Swarovski**  
7, rue Royale, 75008,  
tél. : 01-40-17-07-40.

**Sony**  
tél. : 08-03-84-28-42.

**Testoni**  
15, rue Royale,  
75008,  
tél. : 01-44-56-09-90.

**Tod's**  
52, rue du Fbg-  
Saint-Honoré, 75008,  
tél. : 01-42-66-66-65.

**Tumi**  
Tél. : 01-42-77-09-05.

**Emanuel Ungaro**  
2, av. Montaigne,  
75008,  
tél. : 01-53-57-00-00.

**Versace**  
tél. : 01-47-42-88-02.

**Louis Vuitton**  
101, av. des Champs-  
Élysées, 75008,  
tél. : 01-53-57-24-00.

## MONTRES ET BIJOUX

**Bague à part**  
Points de vente  
au 01-47-12-08-03.

**Baume & Mercier**  
Tél. : 01-42-18-56-83.

**Breitling**  
Tél. : 01-56-43-67-00.

**Bulgari**  
10, place Vendôme,  
75001  
tél. : 01-42-44-13-44.

**Boucheron**  
26, place Vendôme  
75001,  
tél. : 01-42-61-58-16.

**Cartier**  
51, rue François-I<sup>er</sup>,  
75008,  
tél. : 01-53-93-95-20.

**Chanel Joaillerie**  
18, place Vendôme,  
75001,  
tél. : 01-55-35-50-05.

**Chaumet**  
12, place Vendôme,  
75001,  
tél. : 01-44-77-24-30.



**URGENCE.**  
Montre  
Typical  
Square,  
disponible  
en deux  
largeurs,  
400 F  
(60,98 €),  
Swatch.

**Chopard**  
72, rue du  
Fbg-Saint-Honoré,  
75008,  
tél. : 01-42-66-67-30.

**Corum**  
[www.corum.ch](http://www.corum.ch)

**Dior Joaillerie**  
28, avenue  
Montaigne, 75008,  
tél. : 01-47-23-52-39.

**Alfred Dunhill**  
15, rue de la Paix,  
75002,  
tél. : 01-42-61-57-58.

**Esprit montres**  
tél. : 01-44-68-89-71.

**Fred Joaillier**  
7, place Vendôme,  
75008,  
tél. : 01-42-86-60-60.

**De Grisogono**  
[www.degrisogono.com](http://www.degrisogono.com)  
et chez Dubail,  
21 place Vendôme,  
75001,  
tél. : 01-42-61-11-17.

**Didier Guérin**  
58, rue Bonaparte,  
75006,  
tél. : 08-00-50-59-00.

**Jeager Lecoultré**  
Chez Dubail.

**Mauboussin**  
20, pl. Vendôme, 75001,  
tél. : 01-44-55-10-00.

**Officine Panerai**  
www.panerai.com

**Oris**  
Chez Les Montres  
58, rue Bonaparte,  
75006,  
tél. : 01-46-34-71-39.

**Péquignet**  
Tél. : 08-05-81-23-45.

**Poiray**  
1, rue de la Paix,  
75002,  
tél. : 01-42-61-70-58.

**Porsche Design**  
Tél. : 01-30-44-33-77.

**Rolex**  
Tél. : 01-44-29-01-50.

**Swatch**  
Tél. : 03-81-48-14-1.

**Tag Heuer**  
Tél. : 01-47-23-41-60.

**Tiffany & Co**  
6, rue de la Paix,  
75002,  
tél. : 01-40-20-20-20.

**Van Cleef & Arpels**  
22, pl. Vendôme, 75001,  
tél. : 01-53-45-45-45.

**Vacheron  
Constantin**  
Chez Dubail

**Harry Winston**  
29, avenue  
Montaigne, 75008,  
tél. : 01-47-20-03-09.

**Zénith**  
Tél. : 03-81-68-12-22.

**BRICOLAGE.**  
Boîte à outils  
en métal  
epoxy  
et poignée  
en nickel,  
149 F (22,71 €)  
le petit format  
et 199 F (30,34 €)  
le grand,  
Résonances.

## BEAUTÉ ET PARFUMS

**Benefit  
chez Sephora**  
70-72, av. des Champs-  
Elysées, 75008,  
tél. : 01-53-93-22-50  
www.  
benefitcosmetics.com

**By Terry**  
21, passage  
Véro-Dodat, 75001,  
tél. : 01-44-76-00-76.

**Marina  
de Bourbon**  
112, bd de  
Courcelles, 75017,  
tél. : 01-47-63-42-01.

**Annick Goutal**  
12, pl. St-Sulpice, 75006,  
tél. : 01-46-33-03-15.

**Guerlain**  
Tél. : 01-45-62-52-57.

**Lanvin**  
22, rue du Fbg-  
St-Honoré, 75008,  
tél. : 01-44-71-31-73.

**Frédéric Malle**  
37, rue de Grenelle  
75007,  
tél. : 01-42-22-77-22.

**MAC**  
76 bis, rue des  
Saints-Pères, 75007,  
tél. : 01-45-48-60-24.

**Make Up For Ever**  
5, rue La Boétie,  
75008,  
tél. : 01-42-66-01-60.

**L'Occitane**  
tél. : 08-00-20-11-46.

**Origins**  
Bon Marché et  
Galeries Lafayette

**Philosophy**  
www.philosophy.com

**Les Salons  
du Palais-Royal  
Shiseido**  
142, galerie  
de Valois, 75001,  
tél. : 01-49-27-09-09.

**Shu Uemura**  
176, bd Saint-  
Germain, 75006,  
tél. : 01-45-48-02-55.

**Welleda**  
tél. : 08-00-42-75-63.



## SAVEURS

**Allicante**  
26, bd Beaumarchais,  
75011,  
tél. : 01-43-55-13-02.

**Bernachon**  
42, cours Franklin-  
Roosevelt, 69006 Lyon,  
tél. : 04-78-24-37-98.

**Christian Constant**  
37, rue d'Assas, 75006,  
tél. : 01-53-63-15-15.

**Fauchon**  
26, place de la  
Madeleine, 75008,  
tél. : 01-47-42-60-11.

**Hédiard**  
21, place de La  
Madeleine, 75008,  
tél. : 01-43-12-88-88.

**Jean-Paul Hevin**  
231, rue St-Honoré, 75001,  
tél. : 01-55-35-23-95.

**L'Instant Thé**  
20, rue des  
Tournelles, 75004,  
tél. : 01-40-29-49-74.

**Mariage Frères**  
30, rue du Bourg-  
Tibourg, 75004,  
tél. : 01-42-74-65-32.

**Lafayette Gourmet**  
48, bd Haussmann,  
75009,  
tél. : 01-48-74-46-06.

**La Maison  
du chocolat**  
225, rue du Fbg  
St-Honoré, 75008,  
tél. : 01-42-27-39-44.

**CŒUR.**  
Fauteuil  
Heart Cone  
Chair,  
réédition  
d'un modèle  
de 1959  
de Verner  
Panton,  
14 000 F  
(2134,29 €),  
Le Bon Marché.

**La Maison du miel**  
24, rue Vignon,  
75009,  
tél. : 01-47-42-26-70.

**La Maison  
de la truffe**  
19, place  
de la Madeleine,  
75008,  
tél. : 01-42-65-53-22.

**Ladurée**  
16, rue Royale,  
75008,  
tél. : 01-42-60-21-79.

**Poissonnerie  
du Dôme**  
5, rue Delambre,  
75014,  
tél. : 01-43-35-23-95.

**La Poissonnerie  
du Bac**  
69, rue du Bac,  
75007,  
tél. : 01-45-48-06-64.

**La Truffe  
du Lubéron**  
La Quinsonne,  
84170 Monteux,  
tél. : 04-90-61-04-25.

**Olive Oil  
Company**  
olive-oil.fr et par  
fax : 01-40-01-09-42.  
et Oliviers&Co  
Numéro vert :  
0-800-03-28-96.

**Qualitalia**  
Tél. : 01-47-07-11-44.

## DÉCO

**Alessi**  
tél. : 01-42-66-14-61

**Artelano**  
54, rue de  
Bourgogne,  
75007,  
tél. : 01-44-18-00-00.

**Baccarat**  
11, place de la  
Madeleine, 75008,  
tél. : 01-42-65-36-26.

**Bang & Olufsen**  
71, rue Saint-  
Honoré, 75001,  
tél. : 01-42-36-34-95.

**Bernauda**  
11, rue Royale,  
75008,  
tél. : 01-47-42-82-66.

**BHV**  
52, rue de Rivoli,  
75004,  
tél. : 01-42-74-90-00.

**Bô**  
8, rue Saint-Merri,  
75004,  
tél. : 01-42-72-84-64.

**Bodum**  
Carrousel du Louvre,  
99, rue de Rivoli,  
75001,  
tél. : 01-42-60-47-11.

**Boutique des  
musées de France**  
Forum des Halles,  
niveau - 2, porte  
Berger, 75001,  
tél. : 01-40-39-92-21.

**La Boutique  
scandinave**  
au  
Galeries Lafayette,  
Printemps  
et au Bon Marché.  
Points de vente  
au 01-40-22-02-67

**Cinna**  
91, bd de  
Sébastopol, 75002,  
tél. : 01-40-26-99-32.

**Christofle**  
9, rue Royale,  
75008,  
tél. : 01-49-33-43-00.

**The Conran Shop**  
117, rue du Bac,  
75007,  
tél. : 01-42-84-10-01.

**Cristal de Sèvres**  
aux Galeries  
Lafayette  
et points de vente  
au 01-47-58-29-80.

**Cristalleries  
de Saint-Louis**  
13, rue Royale, 75008,  
tél. : 01-40-17-01-74.

**Philippe  
Deshoulières**  
Tél. : 01-42-66-57-56.

**Espace Lumière**  
17, rue des  
Lombards,  
75004,  
tél. : 01-42-77-47-71.

**Ercuis-Raynaud**  
galerie Royale,  
9, rue Royale,  
75008,  
tél. : 01-40-17-01-00.

**Habitat**  
tél. : 08-00-01-08-00.

**Home autour  
du monde**  
8, rue des Francs-  
Bourgeois, 75003,  
tél. : 01-42-77-06-08.

**Ikea**  
Tél. : 08-25-37-93-79.

**Lalique**  
11, rue Royale,  
75008,  
tél. : 01-53-05-12-12.

**Lumière  
et Fonction**  
284, bd Raspail,  
75014,  
tél. : 01-43-35-30-42.

**Geneviève Lethu**  
Tél. : 05-46-68-40-00.

**Christian Liaigre**  
61, rue de Varenne,  
75007,  
tél. : 01-47-53-78-76.

**Catherine Memmi**  
34, rue Saint-Sulpice  
75006,  
tél. : 01-44-07-22-28.

**Les Migrateurs**  
54, rue Jacob,  
75006,  
tél. : 01-42-86-81-50.

**Christian Tortu**  
17, rue des  
Quatre-Vents,  
75006,  
tél. : 01-56-81-00-24.

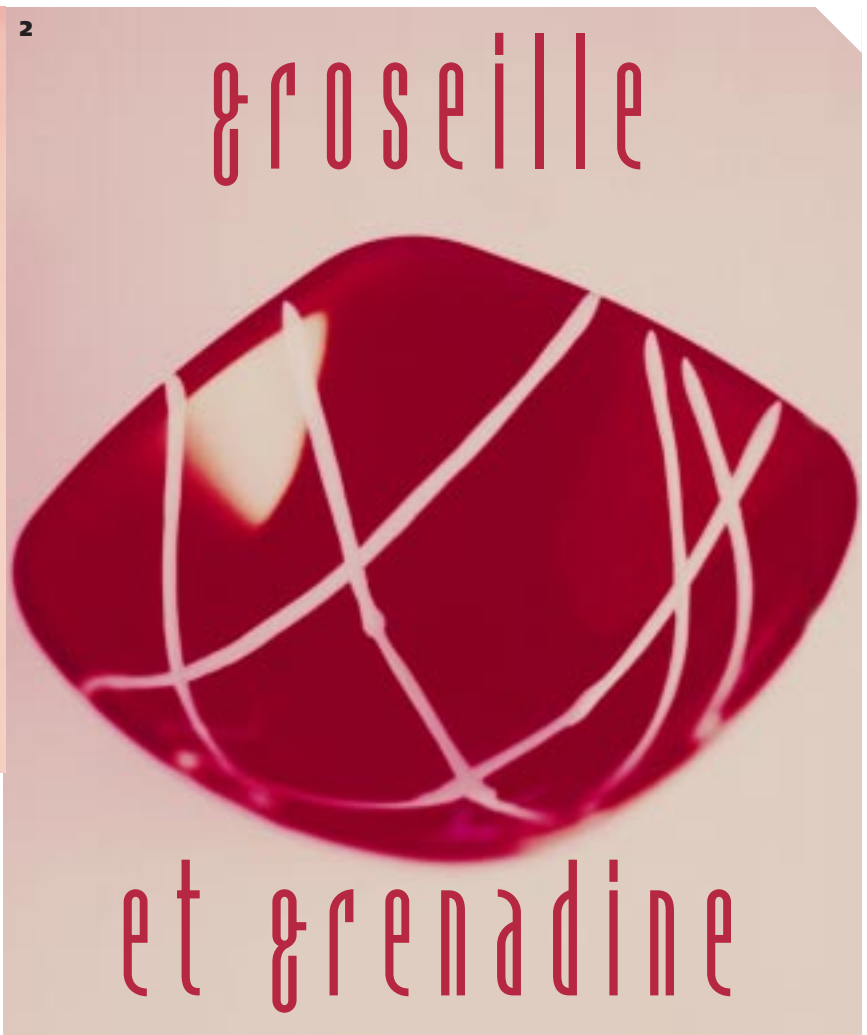
**Upla**  
5, rue Saint-Benoît,  
75006,  
tél. : 01-40-15-10-75.

**Volt et Watt**  
29, bd Raspail,  
75007,  
tél. : 01-45-48-29-62.

**TENTATION.**  
Macarons à la rose,  
388 F (59,15 €) le kilo,  
Fauchon.







Tonique, gorgé de lumière, le rouge mûrit sous le soleil de tous les artifices, version laquée, irisée, acidulée ou 100 % plastique, et réchauffe le quotidien d'une note d'euphorie pop



**1.** GLOBULE. Reproduction miniature au 1/6 de la chaise Zig-Zag de Verner Panton créée en 1959, 575 F (87,66 €), Conran Shop. **2.** RUBIS. Coupe en verre strié, 240 F (36,58 €), Lancel. **3.** LAQUE. Escarpin en cuir verni à bride cheville, 1 990 F (303,37 €), Sonia Rykiel. **4.** CARROSSE. Porte-clés en carbone et cuir rouge, 500 F (76,22 €), Ferrari. **5.** LIPSTICK. Nouvelle version du parfum Must de Cartier présentée dans un flacon baguette, bouquet oriental en fond, 585 F (89,18 €) le vaporisateur de 25 ml et son étui en Plexiglas, Cartier. **6.** LOLLIPOP. Plastron en soie pailletée grenadine, 1 250 F (190,56 €), Irié. **7.** PÈRE NOËL. Angel box, un kit pour enfant (de 1 à 3 ans) à découper soi-même comprenant un bonnet, des moufles, un tee-shirt et des chaussettes, 1 725 F (262,97 €), A. POC d'Issey Miyake.

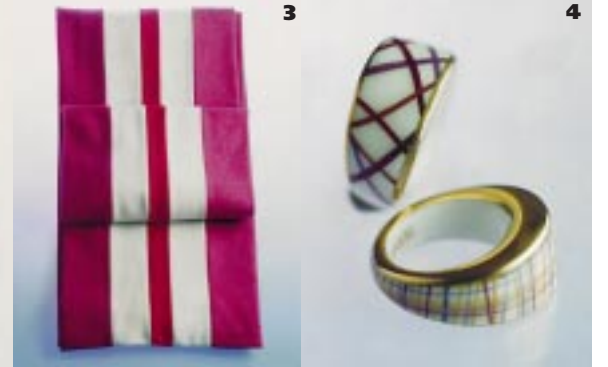
# berlingots



1



2



3

4

Au cœur de l'hiver, rayures scoubidou, tranches de couleurs « Car-en-sac » et damiers « cassate » célèbrent en impressions tutti frutti l'été transat



5



6



7

**1.** TEA TIME. Théière en porcelaine à rayures multicolores, 2 000 F (304,90 €), Paul Smith. **2.** TUTTI FRUTTI. Coussin en alpaga rayé, 660 F (100,62 €), Home Autour du Monde. **3.** COLLÈGE. Echarpe à rayures en laine collège anglais, 400 F (60,98 €), Christophe Charon. **4.** SCOUBIDOU. Bagues Ylang et Colette en porcelaine, 535 F (81,56 €) l'unité, Bernardaud. **5.** CANDY. Cahier en toile à carreaux multicolores, 295 F (44,97 €), Ordning et Reda. **6.** SUCRE D'ORGE. Vase rayé en murine – un mélange de plusieurs sortes de verre – confectionné à la main par les maîtres verriers de Murano, 10 100 F (1539,74 €), Versace Home. **7.** ARC-EN-CIEL. Bonnet multicolore en laine, 365 F (55,64 €), 120 %.



1



2



3



4

## fruits déguisés

Quand framboises et cassis se cueillent à l'ombre des boudoirs, le violet un peu rosé, le mauve aux accents fuchsia donnent bonne mine et rehaussent l'allure d'une touche de blush.



5



6



7



8

**1.** CASSIS. Mule en poulain à pois prune, 1 750 F (266,79 €), Emanuel Ungaro. **2.** COULIS. Lunettes en Plexiglas cassis, existent aussi en noir, bleu électrique, rose, jaune ou orange, 1 200 F (182,94 €), Christian Dior. **3.** AUBERGINE. Chemise Hugo cloutée aux manches et au col, 750 F (114,34 €), Hugo Boss. **4.** SIROP. Pendentif goutte d'eau en cristal mauve et chaîne argent, 1 500 F (228,67 €), Gucci. **5.** AMÉTHYSTE. Edité pour les fêtes, un vaporisateur de sac du premier parfum du joaillier Mauboussin, 495 F (75,46 €) les 15 ml d'extrait de parfum, Mauboussin. **6.** MYRTILLE. Sac en lapin, 6 600 F (1 006,16 €), Chanel. **7.** MÛRE. Rasoir électrique violet pailleté irisé, 1 290 F (196,66 €), Le Printemps design au Centre Pompidou. **8.** POURPRE. Mitaines hautes en nappa, 3 375 F (514,52 €), Frédérique Hood.

# marrons glacés



1



2

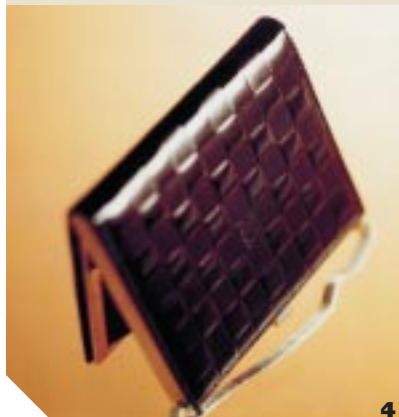


3

Fondants au regard,  
moelleux au palais,  
il se laisse savourer  
en douceur, accordant  
aux accessoires  
leur saveur-miroir  
onctueusement griffée.



5



4



6



7



8

**1.** CHÂTAIGNE. Bottines en cuir verni collection Will be, 1 490 F (227,15 €), Patrick Cox. **2.** COMPOTE. « Pas un instant de tristesse », un soin lissant et énergisant anti-âge aux huiles essentielles, aux enzymes de fruits et aux graines écrasées de mangue et d'abricot, 180 F (27,44 €), Origins. **3.** ÉCORCE. Couverture de Palm Pilot en crocodile, 4 670 F (711,94 €), Hermès. **4.** CIRE. Porte-monnaie en cuir, 660 F (100,62 €), Comme des garçons. **5.** PAIN D'ÉPICE. Sac de la ligne Damier en toile vernie Ange Carmin, existe aussi en noir et en bleu pétrole, 3 900 F (594,55 €), Vuitton. **6.** GIROLLE. Galet de bibliothèque en noyer teinté vendu avec une bibliothèque, sur commande, Christian Liaigre. **7.** ÉBÈNE. Chaussons de bébé en agneau, jusqu'au 23, 178 F (27,14 €), Croissant. **8.** CÈPE. Besace en cuir vachette, 2 290 F (349,11 €), Lancel.



1



2



3



4

guirlande

Tendres pastels  
et touches de peau  
version doudous dodus  
font rebondir le rose  
dans un petit  
paradis ouaté  
où moutonnent  
des flocons de rêve.



5



6 7



8



**1. PÉTALE.** Nœud papillon rose en soie, 390 F (59,46 €), Hackett. **2. EAU DE ROSE.** Flûtes à champagne en verre rose irisé, 29 F (4,42 €) la pièce, Monoprix. **3. DRAGÉE.** Escarpins en cuir verni coulis de fruits, 2 000 F (304,90 €), Emanuel Ungaro. **4. NUAGE.** Poudre Eclats de teint vendue dans un flacon poudre pour une matité naturelle longue tenue, huit nuances, 280 F (42,68 €), By Terry. **5. GOUTELETTE.** Barrette en métal et strass rose clair, 890 F (135,68 €), Sonia Rykiel. **6. MALABAR.** Basket en nubuck rose, 520 F (79,27 €), agnès b. **7. LAYETTE.** Brassière en coton avec motif tie and dye, 125 F (19,06 €), Croissant. **8. DOUCEUR.** Assiettes America peintes par Christian Lacroix, 1 935 F (294,99 €) le coffret de cinq sur le thème des cinq continents, Christofle.

# sucré glace



2



1



3

Comme un sable de soie, une poudre de perlimpinpin, il donne un coup de « gloss » aux objets, fait scintiller les lèvres autant que les bijoux, sous le signe de la transparence et de l'éclat



4



5 6



7



**1.** GLACIER. Lunettes en acétate translucide, 850 F (129,58 €), Cutler & Gross. **2.** NEIGE. Vase en terre cuite émaillée et irisée, 95 F (14,48 €), The Conran Shop. **3.** GIVRE. Bague jonc en cristal, existe en 9 couleurs, 255 F (38,87 €), Baccarat. **4.** PAILLETTE. Le Lipglass freezefrost A70, un brillant à lèvres transparent pailleté, 68 F (10,37 €), MAC. **5.** CRISTAUX. Pochette en satin ivoire et strass avec le motif méduse maison sur les côtés, existe aussi en noir, 2 600 F (396,37 €), Versace. **6.** CUMULUS. Bracelet en maille métallique et pampilles irisées, 1000 F(152,45 €), Erik Halley. **7.** CÉLESTE. Couverts à manche en grès, 120 F (18,29 €) l'unité, Jars pour Bô.

# régli sse

Noir Zan, noir luisant et cuirs vernis signent une nouvelle élégance, qui associe le fonctionnel et le sensuel, la ligne et la rondeur, le plaisir et la rigueur. Loin des années 80, où le noir servait d'alibi à la modernité, le noir des années 2000 se pare de mille et un reflets, s'habille de mystère et d'opulence, brouillant toutes les pistes au nom de cette nouvelle volupté tout en nuances et en rigueur.



1



2



3



4



5 6



7



8



9



**1.** MIROIR. Petit sac baguette en cuir verni 1 850 F (282,03 €), Helmut Lang pour le Printemps. **2.** POIVRE. Bottes en cuir et boucle argent, 3 300 F (503,08 €), Louis Vuitton. **3.** ZAN. Réveil en cuir 850 F (129,58 €), The Conran Shop. **4.** JAIS. Collier chatons en strass noir, 5 000 F (762,25 €), Christian Lacroix. **5.** ZAPPING. Rouge à lèvres, fard à paupières et voile de poudre dans la nouvelle ligne de cosmétiques de Giorgio Armani, 130 F (19,82 €), 145 F (22,11 €) et 220 F (33,54 €), Armani Cosmetics.

**6.** ENCRE. Escarpins en cuir verni, 1 640 F (250,02 €), Rodolphe Menudier. **7.** SPIRALE. Vase en verre, 179 F (27,29 €), Salviati pour le Printemps. **8.** ZIP. Bottes en cuir trois pièces Velcro et Zip, 1 450 F (221,05 €), Patrick Cox. **9.** TIC TAC. Montre Chronograph PAT, boîtier en aluminium et titane, bracelet en caoutchouc et boucle, mouvement à quartz, étanche à 100 mètres, 10 500 F (1 600,71 €), Porsche Design. **Photographe : Frédéric Lebain. Réalisation : Jean-Marc Carle et Maxime Vibert.**

## galerie d'opulence

Jamais, depuis les années 80, et le triomphe éphémère de la « *bubble economy* », le luxe n'aura autant multiplié ses signes extérieurs de reconnaissance. Diamants, fourrures, bagues XXL, montres-bijoux, stylos d'exception : dopé par la forte demande du marché américain, le très cher aura aimanté tous les caprices de l'année 2000. La logomania avait sévi au cours de l'été. De Milan à New York, l'hiver 2000 a vu surgir du vison chez Gucci et des manteaux de chinchilla chez Prada. En France, le chiffre d'affaires de l'industrie de la fourrure – tombé à 700 millions de francs (106 millions d'euros) en 1996 – a dépassé le milliard. Les copies ont fleuri, avec leurs lots de faux. L'esprit crissant est au rendez-vous. Le retour de la « *superbourgeoise* » justifie une image certaine de la féminité parfumée, dans un morphing de Sue Ellen et des « *ultra-Natasha* ». Pour elle, à l'Est comme à l'Ouest, le trop n'est jamais assez.

VIE DE CHÂTEAU. Dans la réception de l'Hôtel Costes, manteau en vison à chevrons, porté sur une robe en lurex doré, Gucci ; collier « soleil » en or blanc 18 carats et platine, 19 diamants centraux et 2 009 brillants (71 carats), Chanel Joaillerie.  
 Photographe : Alban Christ assisté de Philippe Ducap.  
 Réalisation : Jean-Marc Carle assisté de Sofia Letélier.  
 Mannequin : Tatiana Korsakova chez Next.  
 Maquilleur : Marco Latte chez Aurélien.  
 Coiffeur : Grégory Kaoua chez Aurélien.





# pages bons

Sous le signe de l'opulence, les grosses bagues sont de retour, magnifiant un savoir-faire autant qu'un appétit retrouvé pour les jeux d'effets et les cabochons géants

G

rosses, très grosses. Constellées de pierres à croquer. Fines ou précieuses comme le saphir et le rubis, elles se mangent des yeux. Depuis quelques saisons, on assiste à un certain engouement pour les bagues qui excluent du doigt toutes les autres. Dans une surenchère

démonstrative, l'hiver 2000-2001 marque l'apogée de cette tendance. « *Le goût pour les bagues à volume correspond à des achats coup de cœur plutôt qu'à des achats rituels. Ce sont les femmes qui se les achètent elles-mêmes* », explique Pierre Rainero, directeur artistique chez Cartier, dont la nouvelle collection propose l'étonnante Myst, dont le pavage est renforcé par l'effet « loupe » du cristal de roche. Selon le geste et la lumière, les diamants se montrent ou se dérobent au regard.

La grosse bague serait aux années 2000 ce que furent les grosses chaînes en or aux années 70 ou la montre d'homme pour femmes (Pasha ou Rolex) aux années 80 : un signe de pouvoir, d'affirmation de soi. Les hommes succombent également : en témoigne le succès de la Tank Max en onyx chez Cartier. Mais ces chevalières sans armoiries restent discrètes à côté des modèles féminins, tout d'extravagance et de fantaisie baroque justifiées comme une revanche sur les années « moins c'est plus », au temps où les joailliers inventaient des modèles à retournement pour le jour. Et, comme l'explique Pierre Rainero, l'intérêt se focalise sur les bagues plutôt que sur les colliers ou sur les bracelets : « *Quand une femme achète ses bijoux, c'est pour les voir.* »

Chez Dior Haute Joaillerie, la nouvelle collection « Les Incroyables », créée par Victoire de Castellane, exige des phalanges aussi résistantes que le portefeuille. Le prix des modèles va de 3 200 F (594,44 €) à 800 000 F (121 959,21 €), hormis les modèles « *on request* », petits pois d'émeraudes, navets de diamants jaunes de la série « Milly-la-Forêt », ainsi que le précise le petit livret maison, exclusivement rédigé en anglais. Les étrangères sont les premières à craquer pour ces bagues de « *baguette magique* » qui ravivent les contes de fées de l'enfance, dans une joyeuse compilation des modèles de Boivin et de Jean Schlumberger, le « Roi-Soleil » de la joaillerie. « *Une grosse bague raconte une histoire, on la tourne dans tous les sens, on peut se perdre dedans, il y a un côté fantaisie. J'aime les bijoux vrais qui ont l'air faux, les femmes s'amuse en les portant* », explique Victoire de Castellane, qui a fait ses armes chez Chanel, où elle a longtemps créé les accessoires des collections de Karl Lagerfeld. La volupté irradie à fleur de doigt, coiffé d'une Alors amoureuse ? ou d'une Quatre épices (diamants, aigue marine, améthyste, tourmaline), sans oublier O'lala et la désormais classique Mitza, un gros anneau d'or enchâssé de citrine, en hommage à Mitza Bricard, l'une des muses de Dior, dont toute la *Café society* des années 50 chuchotait qu'elle possédait la plus jolie « *cassette* » (à bijoux) de Paris.

L'opulence n'a plus de limites : ainsi le prouvent les modèles en diamants noirs, utilisés par Fawas Gruosi sous la marque de Grisogono (qui va même jusqu'à sertir un téléphone cellulaire de ses pierre<sup>22</sup>s caviar). Chez nombre de joailliers, les bagues sont proposées en petit ou en grand modèle. Pour celles qui ont tout, de la Trinity de Cartier à la Six Griffes de Tiffa-

ny, la joaillerie devient une gigantesque confiserie de désirs qu'animent des créateurs comme Marcial Berro, ou plus récemment Marie-Hélène de Taillac à Paris et Solange Azagury à Londres. Quand les yeux ont soif, Piaget lance Limelight, comme un glaçon d'or blanc, de saphirs et de diamants. Bulgari célèbre la rondeur et la collection « XL » s'enrichit d'un nouveau modèle, Piramide en or blanc, serti de pierres dures ou de brillants. Le succès est là. Après l'avenue Montaigne et New York (octobre 2000), Dior devrait ouvrir une boutique en avril 2001 place Vendôme (à la place de Trussardi), et en septembre 2001 à Los Angeles. Chez Chanel, on remarque que jamais, depuis l'ouverture de la boutique place Vendôme (en 1997), les ventes n'avaient été aussi importantes. De Galet poli, un palet de diamant basculant sur un anneau d'or blanc, aux Anneaux de Saturne, saupoudrés d'un dégradé de saphirs et de diamants, la collection « Bagues à complications » multiplie les effets au nom d'une vision plus ludique, qui rehausse l'apparat en caprice : « *Décidez que le luxe est de pouvoir changer d'avis.* » Pour les victimes du jet-lag et les autres, « Bagues à part » propose le pavage de voyage idéal : un gros cabochon et ses perles de cristal Swarovski, aux couleurs d'améthystes poudrées, d'olivines, de roses et de grenats. Vendues à partir de 460 F, elles partent comme des bonbons, reflets de caprices sans prix.



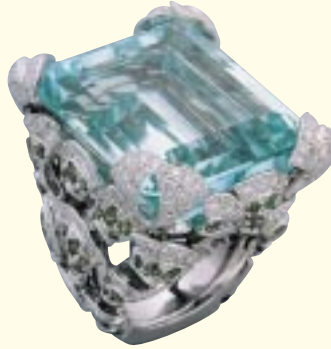
LOUPE. Bague « Myst » en or gris, soixante-cinq diamants de 1,45 carat, cristal de roche, grand modèle, 77 500 F (11 845,29 €), existe en petit modèle à partir de 40 000 F (6 097,96 €), Cartier.

Laurence Benaim



**LUNAIRE.** Bague V.Ovale, disponible or blanc ou jaune, sertie ou non de diamants et d'une citrine ou d'une améthyste, de 9 000 F (1372,04 €) à 18 000 F (2 744,08 €), Versace collection Diffusion.

**GALANTE.** Bague Langoureuse en or blanc et diamants, favorites et béryl vert (74 carats) dans la collection de pièces uniques « Incroyables et Merveilleuses », prix non communiqué, Dior Joaillerie.



**HELLÈNE.** Bague Thessalie en citrine Madère or jaune et diamant. Le modèle est décliné avec améthyste, calcédoine, péridot ou aigue marine sur or jaune et or blanc, à partir de 18 900 F (2881,29 €) et de 9 900 F (1509,25 €) pour la version sans diamants, Poiray.



**ROSÉE.** Bague Impulsive en or blanc et saphirs roses (9,97 carats), pavage diamants, prix non communiqué, Boucheron.

**ASCENSION.** Bague XL Pyramide en or blanc et topaze bleue, améthyste ou citrine, 13 800 F (2103,80 €), Bulgari.



**CÉLESTE.** Bague Saphir Etoilé en or blanc 18 carats, diamants et saphir étoilé de 61 carats, prix non communiqué, Chanel.



**GRIFFE.** Bague en or blanc, sertie d'un diamant noir de 15 carats, pavée de 2,62 carats de diamants blancs et 8,68 carats de diamants noirs, prix non communiqué, De Grisogono.



**CONTRAT.** Bague Fidélité Joaillerie en or gris sertie de 1,35 carat de diamants montés en rail et rehaussés d'un saphir rose de Ceylan facetté de 10,26 carats, 260 000 F (39 636,74 €), Chaumet.



**CONSTELLATION.** Bague les Insouciantes en or blanc et tourmaline rose, 45 000 F (6 860,21 €), Didier Guérin.



**MAHARADJAH.** Bague Saphir platine en saphir Birman taille émeraude de 37,60 carats, diamants baguette et brillants, prix non communiqué, Fred.



**ATMOSPHERE.** Dans la collection Limelight de Piaget, une bague en or gris avec saphir bleu en baguette et diamants ronds, 122 600 F (18 690,25 €).



**SORTILÈGE.** Bague de la collection Rainbow en or gris 18 carats avec un cabochon facetté en saphir noir (10 carats) sertie de brillants (2,4 carats), motifs cœur sertis de diamants noirs (1,1 carat), 102 300 F (15 595,53 €), Chopard.

# jouets précieux

Entre subtilités horlogères et matières insolites, la couleur joue à cache-cache avec le noir, dans un arc-en-ciel de nacre et de caoutchouc, de titane et de diamant. Au rendez-vous de la technologie et du luxe, la montre du troisième millénaire se porte ludique et sophistiquée



ARC EN CIEL. Montre Daytona de couleur, exécution spéciale du Cosmographe Daytona en or gris 18 carats avec bracelet en cuir rose et cadran de nacre assorti ; existe en jaune et cadran nacre, vert ou turquoise et cadran en chrysoprase de la même teinte, 114 460 F (1 744,31 €), Rolex.

A

près le raz-de-marée grisaille des années crise, l'arc-en-ciel se profile sous le soleil de la nouvelle économie : la couleur éclate sur les cadrans des montres et sur les bracelets. Qui n'a pas sa nacre bleu layette (Dunhill Baby Facet) ou son bracelet en gomme canari (Chopard Happy Diamonds) ? Le gélifié pastel des Swatch Skin reste discret face au plastique fluorescent des chronos acier de Façonnable, sertis de 91 diamants. Omega égaie son austère Speedmaster d'une amusante version nacre et joaillerie. Même la vénérable manufacture Rolex vit la révolution de la couleur, avec une nouvelle Daytona 2000 – la montre la plus recherchée du marché – proposée en cadrans de nacre jaune et rose, en chrysoprase verte ou en turquoise, sans parler des bracelets en lézard assortis. Ces Daytona « féériques » ne sont vendues aux détaillants qu'en séries de quatre, mais elles s'arrachent parce que les femmes adorent les grosses montres qui flashent.

Le noir, pourtant, n'a pas dit son dernier mot. Il s'étale volontiers sur les bracelets et revient sur les boîtiers. La tendance reste le caoutchouc, évidemment parfumé à la vanille. Hublot l'avait inventé, tout le monde l'a imité. Pour sa 21, montre sportive pas forcément à la hauteur de son

image de marque, Cartier a l'audace de remplacer le cabochon du remontoir par une pastille de caoutchouc. Principal atout de la matière : son noir mat, qui tranche avec élégance sur l'acier ou l'or. Les gestionnaires des marques se félicitent de cette promotion d'un composant bon marché au rang de précieux article de mode. En mêlant caoutchouc et acier sur le bracelet de sa Catwalk « manchette » carrée sertie de diamants, Baume & Mercier signe une des montres les plus tendance de l'année. Noire la céramique du cadran et du bracelet de la nouvelle J 12 de Chanel. Noir intense, lisse et brillant, qui apporte à cette montre nautique – la première de la marque – une touche high-tech originale : la J 12 est sans doute la plus réussie des sportives de l'année. Ceux qui n'aiment pas le bracelet en céramique peuvent opter pour le... caoutchouc !

Autres matières à la mode : le titane (plus léger que l'acier) ou l'aluminium, domaine réservé de Bulgari. Mais surtout l'or, sous toutes ses couleurs, jaune, blanc, rose, vert et même noir : la nouvelle Hublot joaillerie cumule caoutchouc noir, diamants noirs et or noir (c'est-à-dire très gris). Il faut que ça se voie, il faut que ça brille : même Patek Philippe, qui avait raflé la mise avec la Twenty-4 en acier serti, nous la ressert en or jaune. Chaumet, promoteur de la montre manchette en acier serti (Khésis, 1995), revient cette année avec la Mihewi, dont les lourds maillons en or tiennent plus de la gour-

mette que du bracelet-montre. Explication marketing : la demande explose, mais les horlogers n'ont pas accru leur production. Donc tout se vend, parfois sur liste d'attente. Autant proposer des montres plus précieuses et plus chères, qui maximiseront les marges. Du coup, les petites

marques montent en gamme et viennent talonner les grandes, avec des clones qui associent tous les effets de mode : nacre, couleur, caoutchouc, diamants et boîtiers de forme. Même la Swatch a dû se mettre au carré ! Sur les cadrans, les chiffres se stylisent et se déforment jusqu'à devenir des éléments décoratifs. Les verres enflent comme des bulles : Corum propose son amusante Bubble et Fendi sa Bussola. La griffe doit se remarquer : elle se grave le plus souvent sur la tranche du boîtier. Hermès a cédé à cette tentation très italienne. Les montres plus compliquées profitent de ce regain. On disait les chronographes féminins invendables : Breguet et Blancpain lancent d'adorables et précieux petits boîtiers dont on imagine qu'ils ne fréquenteront pas de sitôt les pistes cendrées. Chez les hommes, c'est la réserve de marche qui l'emporte : dix jours pour Patek Philippe, neuf jours pour Chopard et pour IWC. A croire que les amateurs ont tant de montres qu'ils laissent leurs trésors dormir une semaine...

Jean Desperets

# cadrans rubans



**CONSTELLATION.** Montre à bracelet en cristal « mesh ». Existe en teinte or, jais, saphir, blanc opaline, ivoire ou jonquille, deux largeurs de bracelet, de 4 450 F (678,40 €) à 4 800 F (731,76 €), Daniel Swarovski.



**NACRE.** Montre Millésime 2001, cadran en nacre et diamants, décor marguerites en cristal rose, bracelet en alligator, 12 500 F (1905,61 €), Lalique.



**LUNE.** Edition limitée de la fameuse Mademoiselle de Chanel, cadran miroir argent et bracelet de chevreau argent (500 exemplaires), 8 900 F (1 356,79 €).



**ÉTOILE.** Montre 1972 dans la collection Les Historiques, en or gris et lunette sertie de diamants, boîtier asymétrique galbé en or gris 18 carats, mouvement mécanique à remontage manuel, réserve de marche 40 heures, 104 000 F (15 854,70 €), Vacheron Constantin.



**PLANÈTE.** Montre Times 3 joaillerie en acier et diamants, deux bracelets interchangeables dont un en acier grain de riz et l'autre en cuir ou satin noir, à partir de 21 500 F (3 277,65 €), Poiray.



**RIVIÈRE.** Montre bracelet Panthère Ruban en or blanc 18 carats sertie de 631 diamants ronds (4,70 carats), cadran pavé, 374 000 F (50 015,93 €), Cartier.



**CAOUTCHOUC.** Montre Catwalk en acier poli et caoutchouc, lunette sertie de 16 diamants VVS1 top Wesselton, étanche à 30 mètres, 19 900 F (3 033,74 €), Baume & Mercier.



**COMÈTE.** Cadran pavé de diamants sur bracelet acier, 51 000 F (7 774,90 €), Boucheron.



**SOLEIL.** Montre Mihewi en or jaune et diamants (0,67 carats pour le boîtier, 0,32 carats pour le cadran), fermoir déployant en or gris, étanche à 30 mètres, 107 000 F (16 312 €), Chaumet.

**ASTRE.** Montre Rettangolo en or blanc, 106 diamants sur le cadran (0,97 carats) et 288 (4,02 carats) sur le bracelet, 449 400 F (68 510,58 €), version acier et cuir à 12 300 F (1 875,12 €), Bulgari.



# heures de force

**Surdimensionnées, jouant les mélanges de matières, les montres sportives se veulent de plus en plus exigeantes, justifiant des rêves d'exploit par poignet interposé.**

**EN PISTE.** Montre J1 238 mm en céramique high-tech, bracelet en caoutchouc, à partir de 11 900 F (1 814,14 €), Chanel.

métriques pour séduire les sportifs rigoureux. Côté fonctionnalité, la palme revient à Breitling, qui avait inventé, avec sa Navitimer (1952), une sorte de proto-ordinateur indispensable aux aviateurs de l'époque. Breitling récidive avec son Emergency, qui contient un mini-émetteur calé sur une fréquence aéronautique de détresse (121,5 MHz). Actionnez la balise en cas de problème : la réception du signal déclenche une opération de secours. Cette montre a déjà sauvé une quinzaine de vies humaines.

Toujours plus extrême, Fortis débarque en France pour nous rappeler qu'un chronographe Fortis Aviateur détient le record du monde de vol en altitude (30 500 mètres), battu sur Mig 25 en 1995 par un Français, Alexandre Paringaux, et un Russe. Encore plus haut, c'est l'espace : pour faire mieux que la Speedmaster d'Omega, seule montre officiellement portée sur la Lune, il fallait une autre Omega. Avec son imposant boîtier en titane, la Speedmaster Professional X-33 sera la première montre portée sur Mars par les futurs « voyageurs de l'espace ». Plus c'est grand, plus c'est sérieux : les boîtiers sont revus en version XXL. Plus c'est professionnel - donc amusant à détourner -, plus ça fait mal : domaine d'expression préféré des horlogers, la montre sportive n'en finit plus de se prendre très au sérieux.

Jean Desperets

**A** Attention, c'est du costaud ! Un boîtier d'acier massif, façon coffrefort, une couronne de remontoir surdimensionnée et protégée par « pont » profilé comme un carénage, un cadran qui dit l'essentiel en trois chiffres : la Luminor Marina de Panerai est un instrument professionnel détourné par des urbains en quête d'affirmation. Le groupe Richemont (Cartier) nous jouait des mélodies plus suaves : avec cette montre, héritière de la première montre de plongée militaire de l'histoire (1935), l'horloger de luxe s'initie à des fanfares plus viriles. Succès planétaire : qui aurait cru que les femmes s'arracheraient ces cadrans sportifs surdimensionnés (40, voire 44 mm) ? Les sportives de cette fin de siècle s'imposent par leur force, leur personnalité et leur fonctionnalité. La force relève parfois simplement le design : la nouvelle J12 de Chanel est une fausse janséniste, avec sa robe de céramique noire surlignée de traits blancs et la sobriété trompeuse de son bracelet de céramique noire ou de caoutchouc. C'est avant tout une Chanel, un vrai objet de mode, et peut-être la plus belle réussite horlogère de la saison 2000. Dans ce registre, l'Autoscap de Cartier apparaît un ton en dessous, quoiqu'elle s'habille de caoutchouc pour rester tendance. On peut lui préférer d'autres mariages : hévéa-

métal, comme la nouvelle trilogie Concept 2000 Blancpain (lunette, bracelet et poussoirs en caoutchouc), la très accessible Full Steel d'Oris, l'Aluminium de Bulgari ou, pour s'amuser entre happy few, l'Océan d'Harry Winston, qui mélange platine, caoutchouc et diamants... Depuis près d'un demi-siècle, Rolex sculpte ses Oyster professionnelles dans un lingot de métal aussi indestructible que sa réputation. Personne ne descendra à 1 200 mètres de profondeur avec sa Sea Dweller, personne ne battra jamais le record absolu de la Submariner (10 980 mètres dans la fosse des Mariannes), mais quelles émotions par procuration ! TAG Heuer s'insinue sur ce créneau sportif dur avec sa réputation de grand chronométrier automobile : Carrera, Monaco ou Monza, autant de références prestigieuses passées sous le drapeau à damier d'un habile marketing. Le chrono en titane noir (une première) de Porsche Design fait également fureur sur les circuits, mais on ne fera jamais aussi précis que le mouvement automatique El Primero qui équipe la Chronomaster de Zenith, capable de mesurer des temps au dixième de seconde. Même les chronographes Swatch ne font pas mieux... Un style fort est forcément élégant, comme en témoigne la Gran'Sport de Jaeger-LeCoultre, déclinaison sportive de la fameuse Reverso, née en 1931. Côté mode, Corum adresse un clin d'œil avec sa massive Bubble, tandis que Versace ou Gucci rivalisent de formes géo-



**TACTIQUE.** Montre L.U.C Quattro munie de quatre barillets pour une réserve de marche de plus de neuf jours ; modèle à remontage manuel étanche ; mouvement visible à travers la glace saphir au dos, disponible en quatre versions : platine, or gris, or jaune et or rose, en série limitée et numérotée de 1 860 pièces pour chaque version, à partir de 105 760 F (16 123,01 €), Chopard.



**START-UP.** Modèle Chrono on Madison, boîtier en acier poli, bracelet en cuir à boucle déployable en acier, mouvement automatique, étanche à 30 mètres, à partir de 9 500F (1 448,27 €), Versace.



**COURSE.** Montre Océan Chronograhe, série limitée à 200 pièces, boîtier et fond en platine, bracelet en platine et caoutchouc avec boucle déployante, mouvement mécanique à remontage automatique, étanche à 100 mètres, 311 600 F (47 503,11 €), Harry Winston.

**EXPLOIT.** Montre Chronographe BC3 (Big Crown 3<sup>e</sup> génération) de la ligne Aéronautique, large boîtier en acier, bracelet à boucle déployante, fenêtre permettant d'observer le mécanisme automatique, 6 800 F (1 036,65 €), Oris.



**DÉCOLLAGE.** Créée pour répondre à une demande de l'OTAN, la montre Emergency en titane possède un micro-émetteur transmettant sur la fréquence internationale de détresse aéronautique (121,5MHz), chronographe électronique doté de fonctions pour les professionnels de l'aviation, 25 670F (3 913 €), Breitling.



**ÉLAN.** 21 Autoscap, mouvement automatique, boîtier en acier poli avec un cadran noir décoré du double C de Cartier, étanche à 100 mètres, bracelet articulé en caoutchouc et acier satiné, 11 400 F (1 737,92 €), Cartier.



**MARATHON.** Montre 0-300 km de la collection Original, cadran et bracelet en métal poli flexible noir, avec compte-tours façon tableau de bord, 270 F (41,16 €), Swatch.



**RECORD.** Montre Master Grande Memovox, boîtier en or rose et bracelet en croco noir à boucle déployante en or rose ; ce modèle dispose d'un quantième perpétuel avec réveil, mouvement mécanique à remontage automatique, étanche à 50 mètres, 158 000 F (24 086,94 €), Jaeger LeCoultre Montre.



**LUNETTE.** Montre Bubble Chronograph quartz dont la particularité est la glace saphir galbée de 11 mm d'épaisseur faisant effet de loupe. Ce modèle existe en acier, en or jaune et en or blanc, bracelet en caoutchouc et croco véritable, étanche à 200 mètres, à partir de 15 000 F (2 286,74 €), Corum.



**STARTING BLOCK.** Montre chronographe Monza, mouvement automatique, boîtier en acier alternant les finitions polies et satinées, cadran noir ou argent, bracelet en crocodile véritable, étanche à 30 mètres, 16 600F (2 530,65 €), Tag Heuer.



**NASDAQ.** Montre Chronomaster El Primero, boîtier en acier et cadran noir, fond transparent saphir pour voir le mouvement chronographe automatique, bracelet en croco de Louisiane, étanche à 30 mètres, 27 100F (4 131,37€), Zenith.



**PLONGEON.** Montre Luminor Marina Montecarlo 2000, édition limitée à 200 pièces, boîtier en acier satiné, mouvement mécanique à remontage automatique, bracelet en acier satiné, étanche à 300 mètres, 29 000 F (4 421,02 €), Officine Panerai.



# éloge du poil

Long, bouclé, tricoté, sauvage ou sophistiqué, le poil de l'hiver 2000-2001 n'en fait qu'à sa tête, offert à toutes les métamorphoses d'une fourrure-caméléon, qui se conjugue sur tous les tons, qu'elle soit d'astrakan ou de vison, et se porte sous toutes les latitudes, l'accessoire étant son ultime version



HIPPIQUE. Sac Logo en chèvre springbok, 6 900 F (1 051,90 €), Christian Dior.

A

u début des années 90, les top-modèles drapaient leur nudité dans la célèbre banderole « *Plutôt à poil qu'en fourrure* ». L'euphorie économique a fait fondre la rébellion d'une saison. Sur les podiums de l'hiver 2000-2001, elles ont célébré l'égoïsme jouisseur en

longs manteaux de vison à imprimés chevrons, vestes de hamster ou sacs multicolores en lapin moelleux. Décomplexée par le climat de prospérité, légitimée par l'élevage massif des bêtes à pelage, la fourrure retrouve son lustre – son chiffre d'affaires a dépassé cette année le milliard de francs – et troque l'odeur de la naphtaline contre le parfum capiteux de la nouvelle excentricité. Depuis que Jean Paul Gaultier l'a exorcisée, en 1998, les créateurs – ceux qui l'ont utilisée cette saison étaient sept fois plus nombreux qu'en 1985 – domptent sa sensualité animale pour réchauffer de luxe faussement sauvage ou savamment sophistiqué le corps, de la tête aux pieds (Testoni va jusqu'à réchauffer les voûtes plantaires avec ses mules strassées en loup rouge). A poils ras ou longs, bouclés ou frisés, parée de couleurs vives ou de motifs en trompe-l'œil, la fourrure se plie à nouveau au jeu des tendances. Si le vison soyeux et le renard hirsute

demeurent des valeurs sûres, le hamster, le rarissime breitschwantz – un agneau bouclé mort-né – et la zibeline sacrifient leurs pelages au grand potlatch du luxe. Plus démocratiques, le lapin ou l'agneau de Mongolie se déclinent surtout en accessoires, tandis que l'astrakan opère son grand retour dans un esprit rétro.

« *Reconnue et travaillée comme un tissu, la fourrure ne va cesser de se métamorphoser* », explique-t-on chez Saga Furs, le spécialiste scandinave du vison et du renard. Désacralisée, elle condescend aujourd'hui à se métisser. Souple et aérien comme une toile d'araignée, le vison se tricote dans de longs pulls moelleux (Dior) et le lapin s'associe au cachemire pour ressusciter les motifs Burlington chez Sonia Rykiel. Dans une vision féérique, Christian Lacroix a utilisé la maille de vison turquoise, injectée de Lurex noir et parée de strass, pour sa collection haute couture, tandis qu'Olivier Lapidus donnait naissance à un animal fabuleux en ponctuant de plumes un gilet de renard argenté. Devenue accessoire, la vraie fourrure emprunte à la fausse la gamme de ses couleurs dans une version luxe du clinquant disco : Chanel anime ses bottes en lapin retourné de fuchsia ou de bleu ciel et Renaud Pellegrino armorie ses sacs sucrés d'orge de bandes de vison multicolores... Elle lui emprunte aussi ses motifs extravagants dans des « imprimés » trompe-l'œil : sacs « Masai » en lapin, teints de patchworks savane (Dior), manteaux en vison estampillés de pastilles à la façon de Sonia Delaunay (Fendi). Travaillée en

volume, la fourrure se prête également à des jeux optiques dans des incrustations-patchworks où les différentes hauteurs de poil tracent les contours d'une nouvelle géométrie – carrés ou rayures – en trois dimensions...

Affichée en total-look, elle sait aussi se glisser contre la peau pour des plaisirs plus égoïstes. Fidèle à ses associations décalées de matières, Jean Paul Gaultier, pour la haute couture, double de zibeline une veste en jean vieillie et, pour le prêt-à-porter, garnit de vison décoloré l'intérieur d'une veste de camouflage. Investissant peu à peu la maison, les tapis et coussins en mouton de chez Habitat convoquent la paresse adolescente au ras du sol des *seventies*. Dans une version maximaliste et kitschissime, Saga Furs a même mis en scène pour son exposition, baptisée « Fur-midable », un appartement de 400 m<sup>2</sup> entièrement décoré de fourrure dans un style *neo-sixties*. En liberté, les mannequins en manteaux et mules à poils tiraient un rideau de douche en long boa de renard pour prendre leur bain, feignaient de déguster une brochette de vison sur des sets assortis ou encore se reposaient sur la chaise longue 107 de Christophe Pillet, recouverte pour l'occasion de vison violet. La maison du futur sera-t-elle une caverne préhistorique de luxe ?

Louise Roque



**BOUCLE.** Sac-cabas en chèvre avec ceinture, 3 400 F (518,33 €), Marni.



**GOUPIL.** Col en renard argenté, 2 550 F (388,74 €), Prada.



**CARESSE.** Sac réversible en toile siglée et marmotte violette, 7 500 F (1 143,37 €), Givenchy.

**FAUVE.** Mocassins en poulain tacheté léopard, du 18 au 30, à partir de 315 F (48,02 €), Bonpoint.



**ESSENCE.** Eau de parfum Vison aux notes de mandarine d'Italie et de fruit de la passion réchauffées par le santal, le patchouli et les fruits secs, 290 F (44,21 €) le vaporisateur de 50 ml, Beaulieu.



**CASQUE.** Cache-oreilles en vison et Plexiglas, 7 550 F (1 150,99 €), Marko Matysik chez Colette.



**HIRSUTE.** Sac berlingot en vachette garni marmotte, 2 500 F (381,12 €), Lancel.

**CHEVRONS.** Bottes en vison à chevrons beige et noir, 2 610 F (397,89 €), Loewe.



**LOUP-GAROU.** Mules strassées en loup rouge et python, 2 190 F (333,86 €), Testoni.



**MOELLEUX.** Housse de coussin en fausse fourrure de loup, 40 x 40 cm, 299 F (45,58 €), Le Printemps.



**YETI.** Nu-pieds en vison et velours, 2 280 F (347,58 €), Evelyn Paul.



Loin des touches  
et des souris,  
les plumes s'aiguisent  
dans l'univers  
du luxe,  
et les stylos  
s'affichent, pareils  
à des bijoux précieux

D

ans une culture de claviers alphanumériques, l'écriture manuscrite a retrouvé sa magie. L'écriture est associée aux émotions fortes. Si l'instrument – feutre, plume, bille, roller, mine – s'est banalisé, le prestige du stylo plume n'a cessé de se renforcer.

Roller jetable pour les gribouillis quotidiens, mais encre choisie pour la mise au propre des sentiments, des lettres de motivation et des actes de représentation sociale. Un traité de paix se paraphe d'une encre qu'on souhaite indélébile. Certains chefs d'Etat doivent être collectionneurs : ils glissent systématiquement dans leur poche le stylo Montblanc que le protocole leur a tendu au moment de signer. Dans la bataille des styles de vie, chacun dégage son stylo comme une arme. Les éditions limitées prolifèrent, en particulier chez les fabricants italiens (Aurora, Delta, Montegrappa, Omas, Stipula), qui nous égarent en multipliant les volumineux stylos commémoratifs. Beaucoup sont surchargés de sculptures qui les vouent à la vitrine plus qu'à l'écriture. 2000, l'année du Dragon dans l'astrologie chinoise, stimule les imaginations depuis que l'Asie est un marché profitable. Montblanc propose une édition à 888 exemplaires de son stylo Année du Dragon d'or en porcelaine de Meissen (à partir de 26 600 F [3 963,6 €]).



# plumes rares

Namiki, légendaire référence japonaise, dont les stylos sont laqués à la main par des « trésors vivants », consacre 200 pièces (à partir de 75 000 F [11 433,68 €]) au Dragon, raconté sur le corps et le capuchon du stylo. Plus classique, ST. Dupont place les 500 stylos de sa ligne Night and Light sous le signe du diamant du Brésil et de l'onyx, sur un corps de palladium, un métal de la famille du diamant (à partir de 14 000 F [2 134,29 €]). Pelikan habille de laque bleue et d'or sa série limitée Technologie (à partir de 8 900 F [1 356,80 €]). Le plus fou reste sans doute le stylo Modernista Diamants de la marque suisse Caran d'Ache : 5 072 diamants (20 carats) pour paver le corps en argent du stylo et 96 rubis pour dessiner le sigle Caran d'Ache sur le capuchon. Prix de vente de cet exemplaire unique chez Harrod's, à Londres : 169 000 livres, soit plus de 1,7 million de francs. Totalement obsolète à l'âge du traitement de texte, l'écriture à la plume est le nouvel enjeu des guerres du luxe. Quels sont les produits Cartier qui ont le plus progressé au cours de ces dernières années ? Les stylos : près de 25 % de croissance annuelle estimée et un chiffre d'affaires doublé en trois ans. Du jamais vu dans le monde de l'écriture ! Pour Nicolas Roux-Alezais, qui dirige le marketing des stylos Cartier, « ce réveil du marché n'est qu'un début. L'écriture est sans doute en train de vivre ce que la montre a vécu voici quelques années, avec des marques de luxe qui bousculent les référen-

ces traditionnelles et qui attirent les consommateurs vers une offre renouvelée ». Pour bien marquer son nouveau territoire, Cartier place la barre très haut avec un stylo plume Louis Cartier entièrement habillé de platine, un métal difficile à travailler en raison de son extrême dureté. C'est une première mondiale, sur commande (à partir de 110 000 F [16 769,39 €]) l'exemplaire numéroté. Comble de bonheur, et ce n'est pas si fréquent parmi les références de luxe : ce stylo écrit doucement, en cinq larges. Le lien stylo-montre n'est pas fortuit. Franck Muller, un des horlogers les plus inventifs de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, se lance dans l'écriture, avec une ligne de stylos en Celluloïd nacré comme on n'en faisait plus depuis les années 30. Cette matière réclame trois cents jours de fabrication, pendant lesquels ses composants traversent des phases d'instabilité explosive qui en font une sorte de nitroglycérine. Cette ligne Franck Muller Writing (à partir de 35 000 F [5 335,72 €]) verse volontairement dans le style « Hava-ne », autre symbole d'opulence affichée.

Jean Desperts



ONYX. Stylo plume et stylo bille Night and Light en onyx d'Inde serti de diamants du Brésil et en palladium poli. Edition limitée et numérotée à 500 exemplaires. De 4 950 F (754,62 €) le stylo bille sans diamants à 14 000 F (2 134,29 €) le plume avec diamants, ST. Dupont.

PORCELAINE. Edité à 888 exemplaires à l'occasion de l'année du Dragon, ce stylo plume a été réalisé avec la manufacture de porcelaine de Meissen. Le corps du stylo est en porcelaine, peint à la main, orné d'un dragon impérial rouge et or, et la plume en or 18 carats est gravée d'un caractère chinois. Existe dans une édition limitée, en résine, 26 579,38 F (4 052 €), Montblanc.

DÉVOTION

## au théâtre ce soir

En l'an 2000, la monochromie des années 90 s'est effacée au profit des imprimés qui ont fait flamber la cote d'amour de Fendi et de Missoni, ou de Diane de Furstenberg. Le veau s'est métamorphosé en croco et le sac à dos trop mou en *bowling bag* bien tenu. Le beige est devenu multicolore. Le collant opaque a cédé la place aux fameux *fishnets*, ces modèles résille qu'on s'arrache littéralement dans les grands magasins. Listes d'attente, commandes spéciales : à New York, les *dressed Saturdays* ont remis au placard des tendances le *friday wear*. Rayures, pois, zigzags, écossais : le rideau se lève sur une parade des extrêmes, éclatante d'or et de désirs pour tout ce qui brille et scintille, à contre-courant de l'idéal robotisé et aseptisé façon « meilleur des mondes »

VAUDEVILLE. Sur elle, robe en soie Missoni, collants filet Christian Dior et souliers en satin pourpre à boucles de strass Swarovski, Christian Louboutin. Sac à main en soie et cuir, Versace. Sur lui, veste en laine stretch Burberry, pantalon en cachemire beige, chemise blanche en coton et boots en cuir à double boucle, Gucci ; boutons de manchette en or et diamants, Tiffany ; fausse moustache Make Up For Ever. Photographe : Alban Christ assisté de Philippe Ducap. Réalisation : Jean-Marc Carle assisté de Sofia Letélier. Maquilleur : Marco Latte chez Aurélien. Coiffeur : Grégory Kaoua chez Aurélien. Mannequin femme : Tatiana Korsakova chez Next. Mannequin homme : Christ England chez Success.



# érieris masculins

EN VUE. Lunettes de soleil à monture en métal doré et verres organiques grenadine, 975 F (148,64 €), Armani.



FUMOIR. Etui à deux cigares en cuir noir, 640 F (97,57 €) et coupe-cigare en plaqué argent, 1 700 F (259,16 €) Alfred Dunhill.



FINITIONS. Chaussettes en cachemire torsadé, 950F (144,83 €), Ralph Lauren.



REFUGE. Doudoune en cachemire, 7 000 F (1067,14 €), Moncler.



APPRIVOISÉ. Après le chien, Sony lance le chat Aibo, deuxième génération du robot autonome de compagnie interactif ; nouvelles fonctions avancées telles que la reconnaissance vocale et la prise de photos ; dispose de capteurs tactiles, disponible en version or, argent ou noir, Aibo ERS-210, 12 000 F (1 829,39 €), Sony.



FLÂNERIE. Chaussures en veau velours noir, 1 990 F (303,37 €), Fratelli Rosseti.



AVERSE. Chapeau Vendôme en cachemire orange avec une petite poche zippée, disponible en 8 coloris, 1 850 F (282,03 €), Motsch, chez Hermès.



CONTRAT. Stylo en argent avec plume or et argent, 4 000 F (609,80 €), Montblanc, en vente chez Colette.



EUROSTAR. Cravate en 100 % soie, existe en 5 coloris, 645 F (98,33 €), Burberry.



FRIMAS. Echarpe en laine à franges de cuir, existe en rouge, noir ou écru, 1 150F (175,32 €), Calvin Klein.

48 HEURES. Sac Week-end en poulain chocolat et cuir noir, 6 900 F (1051,90 €), Paul Smith.



RÉGIME. Ceinture en cuir glacé et boucle acier, 500 F (76,22 €), Mulberry.



DECIBELS. Dans cette coque en métal ultra-plate aux formes organiques se cachent un lecteur de CD et une radio avec 5 haut-parleurs puissants assortis de 5 amplis, 5 coloris, 8 000 F (1219,59 €), Bang & Olufsen.

VESTIAIRE. Porte-habit en cuir nappa noir conçu pour un costume et une ou deux chemises, existe aussi en toile balistique noire, 3 570 F (544,24 €), Tumi.



# cadenas et attaches



**DOUBLE TOUR.**  
Ceinture en cuir à boucle et cadenas, 970 F (147,88 €), Versace.

**LIEN.**  
Ceinture en veau naturel et boucle en argent, 800 F (121,96 €), Bally.



**NCEUD.**  
Montre-bracelet avec cadran en inox brossé et bracelet caoutchouc, 360 F (54,08 €), Evans and Wong.



**FORCE.**  
Manchette en peau avec fermoir en palladium, 900 F (137,20 €), Salvatore Ferragamo.



**CODE.**  
Un vrai cadenas à code en U, 74,40 F (11,34 €), Résonances.



**SURIS.**  
Menotte en métal et strass Swarovski, disponible en cinq couleurs, 800 F (121,96 €), Irina Volkonskii pour Castelbajac, en vente au Concept Store.



**BELLE DE JOUR.**  
Bottes en agneau souple, talon de 8 cm, disponible dans 5 coloris, 3 400 F (518,33 €), Michel Perry.



**PRISE.** Bracelet serrure S en alligator dont le fermoir s'inspire des serrures des malles Vuitton, existe en toile Monogram ou Damier vernie, 5 coloris, à partir de 1 800 F (274,41 €), Louis Vuitton.



**RETENUE.**  
La montre Cadenas créée dans les années 30 est proposée dans une version acier avec un bracelet écossais, disponible en or jaune ou gris et pavée de diamants, bracelet décliné en pashmina, en croco, en python ou en veau verni, à partir de 15 000 F (2 286,74 €), Van Cleef&Arpels.



**SERRURE.** Porte-clés en argent, 950 F (144,83 €), Ralph Lauren.

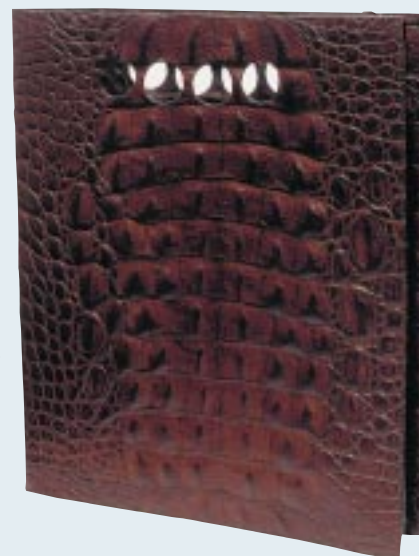




**CUIRASSE.** Blouson en python, 15 200 F (2317,23 €), Roberto Cavalli.



**AMAZONE.** Montre Caméléone en acier serti de 36 diamants, bracelet en python rose, mouvement à quartz, étanche à 30 mètres ; existe en version tout acier ou en or jaune, à partir de 16 000 F (2439,18 €), Pequinet.



**MÂCHOIRE.** Pochette 4 trous en cuir marron façon croco, 2 000 F (304,90 €), Jean-Paul Gaultier.

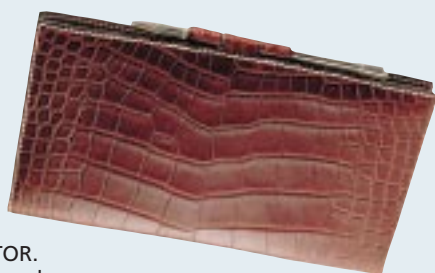
**VENIN.** Bottines en python beige, talon de 10 cm, 3 600 F (548,82 €), Versace.



**CROCO.** Porte-monnaie, 6 750 F (1 029,03 €); existe en marron et en noir, Ralph Lauren.



**ANACONDA.** Montre Anaconda pour femme, boîtier et cadran en acier, bracelet en cuir façon serpent, étanche à 30 mètres, 790 F (120,43 €), Esprit.



**ALLIGATOR.** Porte-agenda rouge, 11 400 F (1 737,90 €), Hermès.

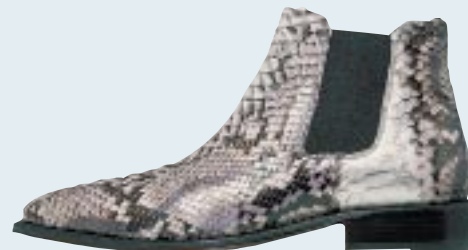
**LÉZARD.** Sandales à plate-forme en lézard saumon, 3 300 F (503,08 €), Prada.



**CONSTRICTEUR.** Sac en crocodile de Louisiane verni, 36 950 F (5 632,99 €), Loewe.



**PIQUE.** Escarpins Empire en serpent et cuir, talon de 9,5 cm, 2 100 F (320 €), Tod's.



**PYTHON.** Boots homme, 2 700 F (411,61 €), Jean-Baptiste Rautureau.

# reptiles et compagnie

# comme des poupées



**BALCON.** Soutien-gorge en polyester bi-extensible, forme corbeille ou emboîtant, existe en rose, ivoire ou prune, 245 F (37,35 €), Carine Gilson pour Monoprix.



**POMPON.** Mules en satin turquoise et pompon en plumes d'autruche, petit talon bobine, 195 F (29,73 €), Marks & Spencer.



**PIN-UP.** Trousse de maquillage Gabbi Glickman avec des compartiments pour les brosses et les pinceaux, 195 F (29,73 €), Benefit en vente chez Sephora.



**LOLITA.** Sac en toile de coton, anse en cuir naturel, 2 350 F (358,26 €), Marni chez Colette.



**MAKE UP.** Pochette maquillage en satin imprimé ; existe aussi en turquoise et gris, 850 F (129,58 €), Emilio Pucci.



**QUART D'HEURE.** Montre Oops my nails ! en plastique, 270 F (41,16 €), Swatch.



**LAIT FRAISE.** Sirop des bois, une édition limitée du parfum So Pretty dans une version fruitée et florale (framboise, cassis, pêche, rose), 285 F (43,45 €) le vaporisateur de 50 ml d'eau de toilette, Cartier.



**FLIRT.** Mules Corte en cuir mordoré ; 1 500 F (228,67 €), ligne croisière de Stéphane Kélian.



**HOUPPETTE.** Poudre scintillante pour le corps Kitten vendue avec une houppette, 195 F (29,73 €), Benefit chez Sephora.



**SURBOUM.** Dans la collection croisière de Prada, un sac en soie rayée avec anse en cuir, 4 350 F 663,15 €, Prada.



**BABIES.** Ballerines en cuir rose pétale, disponibles aussi en vert amande et en beige, 1 750 F (266,79 €), Prada.



COTTAGE. Sac Bûche en cuir impression bois, 3 950 F (602,17 €), Holland & Holland.



WEEK-END. Sac Packall en toile Monogram grand modèle, 5 400 F (823,22 €), Vuitton.



EN PISTE. Sac porté main bowling en cuir grainé pleine fleur bordeaux dans la ligne Veau foulonné, disponible en 5 coloris, 1 300 F (198,18 €), Longchamp.



FIRST CLASS. Sac de voyage modèle homme en toile canvas et sanglier, 3 600 F (548,82 €), Prada.



LOUNGE. Sac en toile écossaise et fausse fourrure ; série limitée pour les fêtes, 950 F (144,83 €), Soco.



ESCALE. Sac en cuir verni noir et bande bicolore ; existe en beige, 2 600 F (396,37 €), Hogan.



JET LAG. Sac en daim et cuir avec des anses en bambou ; existe aussi en noir, 3 200 F (487,84 €), Gucci.



AÉROPORT. Valisette en cuir, 2 250 F (343,01 €) le grand modèle et 2 000 F (304,90 €) le petit modèle, Miu Miu.

# rondeurs et fonctions

# sacs à secrets



**CONTACT.** Le créateur Jeremy Scott habille l'étui à portable Nokia d'un écrin en strass Swarovski, 1 400 F (213,43 €), en vente chez Beauty by Et Vous à partir de janvier 2001.

**VOLUTES.** Boîte à secrets en poney et argent, existe aussi en vison, en lézard et en version laquée, à partir de 2 200 F (335,39 €), Loewe.



**ALLO.** Porte-portable accroché à une ceinture en cuir blanc perforé, existe aussi en cuir violet avec une ceinture en métal, 480 F (73,18 €) l'ensemble, Nokia par Kostas Murkudis, en vente chez Beauty by Et Vous dès janvier 2001.



**SUSPENSION.** Sac en bandoulière façon bretelle de soutien-gorge, 450 F (68,60 €), Helmut Lang, en vente chez Colette.



**ÉTOILES.** Sac Minaudière rigide en métal argenté et étoiles en strass, 8 190 F (1248,56 €), Salvatore Ferragamo.



**ÉTUI.** Etui à portable en poulain noir laminé or de la ligne Malice, 1 450 F (221,05 €), Christian Dior.



**CAGE.** Dernier-né de Cartier, le sac cage dans une version brodée par Lesage de perles d'or fin, de laminettes d'or et de perles mosaïques années 1930, doublure agneau, 20 900 F (3186,18 €), Cartier.



**ZIP.** Porte-clés zippé en cuir glacé noir, 1 400 F (213,43 €), Giorgio Armani.



## chambre avec vue

En marge des beiges « nus », l'heure est au plaisir consommé sans modération sur un nuage de soie, de mousseline et de dentelle aux couleurs de fards. Quand Calvin Klein troque ses non-couleurs chastes pour des strings fuchsia aux imprimés zébrés, la lingerie s'affiche sans tabou, entre cache-sexe à lanières de latex et « push-up » à coussinets d'air. Sur fond de microfibres, l'ultrasexy se conjugue avec l'imperceptible, la matière fait corps avec la peau, gommant les inconfortables prothèses de la séduction obligatoire. Tout se passe comme si la culture du bien-être libérait de nouvelles représentations jusque-là cloisonnées dans le X. La pin-up 2000 retrouve le fétichisme d'une nouvelle Belle Epoque, où se côtoient, sur l'écran virtuel de la nostalgie, frous-frous d'après-guerre et escarpins de serial-killeuse.

EXHIBITION. String et soutien-gorge à armatures en crêpe de coton et polyamide « ciel d'orage », La Perla Studio, sandales Perchoir en cuir et résille, Christian Louboutin.

Au premier plan, escarpins lvy en satin noir, Christian Louboutin ; sac à paillettes noires et dorées, Givenchy.

Photographe : Alban Christ assisté de Philippe Ducap.  
Réalisation : Jean-Marc Carle assisté de Sofia Letélier.

Mannequin : Tatiana Korsakova chez Next.

Maquilleur : Marco Latte chez Aurélien.

Coiffeur : Grégory Kaoua chez Aurélien.



# rêves de soie

Etoles de maille mousseuse, cafetan de cachemire, caraco de soie et chaussons de pashmina viennent caresser les rêves les plus doux

Dans un crissement imperceptible de soie et de mousseline, le « dreamwear » renoue avec un raffinement intimiste oublié, comme au temps où l'on recevait en kimono ouvragé et négligé de soie dans une chambre-boudoir. A l'heure où les Françaises dépensent en moyenne 129 F (19,67 €) par an pour leurs vêtements de nuit et d'intérieur, adoptant bas de jogging et tee-shirt informe pour les soirées « cocooning », l'élégance à domicile devient l'expression d'un luxe absolu. Ténor de la home couture, l'Italien Frette, installé depuis peu sur le faubourg Saint-Honoré, célèbre les matières les plus nobles. A côté de opulentes déshabillés de dentelle pour princesses du Golfe, ce spécialiste du beau linge invite à la paresse avec des cafetans longs de cachemire écume et café, des joggings de cachemire et soie perle ou un kimono en soie azur aux motifs Art déco. Fournisseur en parures de lit du Titanic, de l'Orient-Express et de l'aristocratie italienne, des Borghese aux Visconti, la maison, fondée en 1860, va jusqu'à proposer une couverture matelassée à la main en vison et soie et une paire de mules assortie. Alors que les étoles en pashmina se banalisent dans les rayons des grands magasins, le dernier luxe est d'employer la fibre

noble là où on ne l'attend pas. Orfèvre du cachemire, Malo le travaille dans des chaussettes à semelles de crêpe (1 890 F [288,13 €]), une housse de bouillotte et même une couette à... 18 700 F (2 850,80 €). La marque milanaise vient de lancer un concept de pièces uniques avec un sweater confectionné à la main en dix-sept heures par un tailleur napolitain et vendu 3 400 000 lire (11 500 F, 1 755 €). Dans un registre plus accessible, Eric Bompard accompagne les soirées et les déplacements en long-courrier d'un kimono et de chaussons de cachemire. Laurence Tavernier, qui vient d'ouvrir une nouvelle boutique rue Cambon, habille les nuits de robes mousseuses en Nylon et coton aux teintes brumeuses, d'un pyjama en voile de jersey retenu par un lien de satin et, dans la tendance glamour de l'hiver, de nuisettes aux couleurs tendres bordées de dentelle de Calais. L'Inde, où fut inventé le pyjama pour les colons anglais, draine derrière elle des images d'élégance intérieure, d'étoffes légères balayées par une brise d'air chaud. Dans l'ambiance feutrée de la boutique de Saint-Germain, Jewels and Pashmina propose pantalon coulissant en pashmina et soie sauvage, débardeur léger comme un souffle et robe « Indian summer » constellée de perles comme des gouttes de rosée (11 850 F [1 806,52 €]). Le Cachemirien éclaire les rêveries de nuances douces, pétale, parme ou naturel, avec sa ligne de vêtements d'intérieur en pashmina, baptisée Dreamwear. « Une lingerie de nuit tendre et naïve, avec des matières légères comme un souf-

fle », annoncent pour l'été 2001 les cahiers de tendance du Salon Lyon Mode City, qui présentait en septembre la lingerie et la mode balnéaire. Alors que les dessous – sortis d'un minimalisme ennuyeux – renouent avec l'idée de parure, on troque son tee-shirt pour des négligés de soie ou des ensembles boxer-caraco, comme ceux de la ligne croisière Prada, rose thé, noirs ou aubergine. Chez Vannina Vesperini, capeline de mohair ajourée de dentelle, combinaison de tulle chair ou de polyester plissé rose lipstick célèbrent une séduction à fleur de peau. Dans une sensualité toute latine, La Perla décline une garde-robe de nuit complète avec des nuisettes en soie dégradée fauve, des ensembles aux imprimés graphiques parme et citron et des peignoirs en mousseline bordés de duvet d'oie à l'encolure, réveillant l'image de la Fatale des années 30.



CARESSE. Caraco et culotte en mousseline dans la collection croisière de Prada, 2 790 F (425,33 €) l'ensemble.

Anne-Laure Quillieriet

# week-end spa



**RELAX.** Nouvelle ligne de soins pour homme comprenant un soin hydratant 80 ml, 145 F (22,11 €), un autobronzant 80 ml, 125 F (19,06 €), une crème contour de l'œil 33 ml, 125 F (19,06 €) et un soin anti-rides 33 ml, 139 F (21,19 €), Sens.



**COCON.** Peignoir enfant en coton et modal dans la ligne Cheval à Bascule, 1 100 F (67,69 €), Hermès.



**DODO.** Call it a night, une lotion corporelle qui favorise l'endormissement, 180 F (27,44 €) les 12 tubes de 15 ml dans la ligne sommeil d'Origins.



**AQUAGYM.** Serviette en microfibre très absorbante, 170 F (25,92 €) le modèle 50 x 100 cm et 240 F (36,59 €) le modèle 100 x 100 cm, Aquis chez Upla.

**FRAÎCHEUR.** Deep Sea Water, une lotion hydratante visage et corps parfumée à la lavande, à base d'eau de mer du Japon riche en oligo-éléments, 9 fragrances disponibles, 55 F (8,38 €) les 50 ml, Shu Uemura.



**OPTIMUM.** Montre Implant en silicone, collection Original, 270 F (41,16 €), Swatch.

**FRAÎCHEUR.** Eau tonique pour le corps aux huiles essentielles de lavande, de mandarine, de sauge et de bois de santal, contient de l'eau de mer et de la fleur de sel, 230 F (35,06 €) le vaporisateur de 100 ml, Body Power d'Estée Lauder.



**DRAINAGE.** Dé en aluminium Bedroom'Games, existe en 10 versions, chacune consacrée à un thème différent, 70 F (10,67 €) l'unité, Bô.



**HAMMAM.** Sels de bain vendus avec un savon à la glycérine et un flacon d'huiles essentielles, 105 F (16,01 €), Neil's Yard Remedies chez Upla.



**PURETÉ.** Lingettes démaquillantes douces, 90 F (13,72 €) la boîte de 30, Pureness de Shiseido.

**ENVIE.** Romance, le dernier parfum de Ralph Lauren, aux notes fleuries et boisées, s'habille de métal argenté pour l'édition limitée Noël 2000, 950 F (144,83 €) les 15 ml d'extrait de parfum.



CALIN. Plaids « Altai Royal Ring » en cachemire, 5 200 F (792,73 €), Hermès.



BAIN. Tablettes relaxantes pour le bain vendues par coffret de huit, 160 F (24,39 €), Relaxing Fragrance de Shiseido.



PLANTES. Masque pour le corps Sérénité du Vert aux huiles essentielles, 90 F (13,72 €) le pot de 250 ml, Color Therapy chez The Body Shop et produit tonifiant pour le bain aux essences de citrus, 54 F (8,23 €) le flacon de 200 ml, Weleda.



LÈVE-TARD. Chaussons d'intérieur en cachemire, 490 F (74,70 €), Eric Bompard.



GALET. Porte-savon dans la ligne d'accessoires de salle de bains Bain de Pierre, 160 F (24,39 €), Christian Tortu.



AROMAFOLIE. Lait corporel relaxant aux huiles essentielles de mandarine, d'ylang ylang et de basilic dans la gamme Aromachologie de L'Occitane, 75 F (11,43 €) les 250 ml.



AQUAMANIA. Sels de bain apaisant de la mer Morte, 242 F (36,89 €) et huile de massage aux vertus calmantes, 184 F (28,05 €), Aqua Therapy de Aveda.



DOUDOU. Cheval Herpluch en laine dans la ligne Cheval à bascule, 800 F (121,96 €), Hermès.



SIESTE. Bougie parfumée au toumbac, un tabac de narguilé, existe aussi à l'eau de Cologne ou au jasmin vert, 120 F (18,29 €), APC.

MÉDITATION. Eau aromatique Zen à base de bois de Kyara, de valériane et de bambou, 350 F (53,36 €) le flacon de 100 ml, Shiseido.



# la paresse en douce

# MENUS COSMÉTIQUES

Après des années sans couleur ni odeur, les crèmes aux teintes pastel de sorbet, les mousses gorgées d'air comme des soufflés réveillent les sens et les appétits de beauté. Au menu de ce festin cosmétique, compresses au caviar, tablettes relaxantes menthe à l'eau et capsules hydratantes au soja viennent réinventer la gestuelle du soin. La beauté se consomme telle une gourmandise. Quand, après Calvin Klein, Armani lance sa ligne de maquillage aux couleurs fruitées, Prada réplique avec ses soins en monodoses aux allures de micro-berlingots de lait. L'heure est aux textures aériennes, aux fluides corporels, autant qu'aux brillances tout en nuances, avec des paupières à peine irisées et des lèvres gourmandes qui font monter le rose aux joues



GOURMANDISE. Dans l'un des salons de l'Hôtel Costes, robe et chemise en mousseline de soie Christian Dior ; alliance en platine pavée de diamants 1,07 carat de la collection étoile de Tiffany.  
 Photographe : Alban Christ assisté de Philippe Ducape.  
 Réalisation : Jean-Marc Carle assisté de Sofia Letélier.  
 Mannequin : Tatiana Korsakova chez Next.  
 Maquilleur : Marco Latte chez Aurélien.  
 Coiffeur : Grégory Kaoua chez Aurélien.

# soins cachem

## POTION.

Dans la gamme Issima, Intenserum, un kit de 14 flaconnettes pour une cure de beauté express antifatigue, 950 F (146,15 €), Guerlain.



## NECTAR.

Crème revitalisante pour les yeux à la formule concentrée en nectar de fleurs, 490 F (74,70 €) le pot de 15 ml, Dior Prestige.



## MARIN.

réservée aux peaux matures, la crème Vie Collection hydrate, restructure la peau et lutte contre les effets de la pollution ; elle contient un concentré d'oligoéléments, de la vitamine E, de l'huile de palme et de colza, 1 430 F (218 €), Phytomer.



## REMÈDE.

Sérum Lifting intensif pour lutter contre les relâchements de la peau et unifier le teint, hydratant et apaisant, 1 100 F (167,69 €) le flacon de 30 ml, Estée Lauder.



## Compresses revitalisantes au caviar, masque de massage au nectar de fleur et sérum anti-âge à l'« or bleu » : la beauté se consomme sans modération et se soumet aux codes d'un luxe décomplexé

# D

es monodoses qui protègent de la lumière, de l'air ou des bactéries avec un minimum de conservateurs, c'est ainsi que Prada imagine le luxe absolu en cosmétique pour sa première gamme de soins, lancée fin octobre en France. Capsules et mini-flacons à l'esthétique épurée (de 480 F à 900 F [73,18 € à 137,20 €] la boîte de trente) sont compartimentés en sept lignes aux formulations plus ou moins concentrées, selon les besoins de la peau (hydrater, exfolier, éclairer, etc.).

Quand les injections de collagène se banalisent, quand la jeunesse s'achète en pot, les « crèmes de la crème » à plus de 1 000 francs l'unité ne sont plus seulement des produits d'image mais correspondent à un nouveau segment de consommation. En témoigne le succès de la crème anti-âge Sisleya de Sisley – 1 250 F (190,56 €) les 50 ml – qui s'est vendue à 300 000 exemplaires en un an, dont 180 000 en France. Lancée après plus d'une dizaine d'années de recherche en septembre 1999, elle est aujourd'hui le best-seller de la marque spécialisée dans les remèdes naturels haut de gamme à base d'huiles essentielles et autres composants végétaux, comme ici l'extrait de pépin de pomme, le sésame ou le champignon shii také, un élixir de longue vie devenu à la mode. Adeptes des composants marins, Phytomer – dont les produits de soins n'excèdent pas les 300 F (45,73 €) – a lancé en février la crème Vie Collection pour peaux matures à 1 430 F (218 €), prélude à une ligne plus étoffée en 2001. « Avec d'excellents actifs, on peut faire une mauvaise crème. La concen-

tration des matières premières et les réajustements permanents de la formule expliquent le prix et le succès d'une formule », explique Anne-Laure Maré-Gedouin, directrice de la communication de Phytomer qui a mobilisé sept chercheurs pendant deux ans sur cette crème.

Devant le succès de ces remèdes miracles, le groupe Estée Lauder va enfin diffuser en France, en 2001, la fameuse Crème de la Mer (1 200 F [182,94 €] le pot de 60 ml) dont les Américaines fortunées se badigeonnent de la tête aux pieds. Conçu en 1965 par un chercheur de la NASA, le remède demande trois à quatre mois de fabrication à des températures basses et sous faible pression pour respecter le processus de bio-fermentation. Douze heures sont nécessaires pour le seul remplissage à la main d'un pot de crème, dont les principaux composants sont le varech, les oligoéléments, la vitamine C, le tournesol et l'eucalyptus. « *What makes a cream worth 115 dollars ?* » (« Qu'est-ce qui fait qu'une crème vaut 115 dollars ? »), questionnait déjà Estée Lauder dans les années 50 pour promouvoir la crème Renutriv. « *Aujourd'hui, on assiste au retour d'un luxe assumé. Les femmes demandent de plus en plus de services* », constate Marie-Rose Tricon, directrice marketing d'Estée Lauder pour la France. Cinquante ans plus tard, la ligne complète Renutriv a gardé son positionnement haut de gamme avec un nouveau sérum Lifting Intensif à 1 100 F (167,69 €) lancé en novembre. Après le luxueux coffret Beautyssime A vendu 2 200 F (335,39 €), Guerlain a imaginé son nouveau soin Intenserum – recommandé pour les peaux asphyxiées des fumeuses – dans des flaconnettes à capuchon doré, installées sous une cloche de plastique. L'élixir à 950 F (144,83 €) capture de l'« or bleu », un alliage d'or pur et d'un concentré d'algues.



Dans les gammes de Kanebo

depuis 1989, La Crème Ex, qui contient un dérivé de la soie employé en chirurgie, est facturée 2 500 F (381,12 €). Loin des intitulés pseudo scientifiques indéchiffrables des années 90, les soins gagnent en sensualité et mettent en avant des ingrédients gourmands et exotiques. Pour sa ligne Prestige – lancée en novembre 1999 et aujourd'hui étoffée (de 290 F [44,21 €] la lotion visage à 920 F [140,25 €] la crème revitalisante pour le corps) –, Dior est allé dénicher le kniphofia à Madagascar, une fleur aux vertus anti-oxydantes. Dans les plantations du sud de la France, créées pour satisfaire la production, le nectar est récolté de 6 à 8 heures du matin – avant le butinage des abeilles – et de juin à juillet, pendant la courte période de floraison.

Depuis 1987, La Prairie a imposé le caviar en cosmétique avec sa ligne formulée à l'extrait de caviar Beluga. Dans ce grand festin de la beauté, les derniers délices de la marque suisse sont le Masque revitalisant contour des yeux (820 F [125,01 €]) et la crème Caviar Luxe pour le corps à 1 890 F (288,13 €). « *Il faut que la femme ait l'impression d'ouvrir un écrin à bijoux* », affirme Alicia Hopfinger, directrice marketing international de La Prairie, devant le flacon en verre bleu nuit roulé dans du papier de soie et lové dans un cylindre aux reflets de métal brossé, le tout accompagné d'une mini-cuillère argentée pour rappeler la dégustation de l'œuf d'esturgeon. « *La femme est plus formée sur l'efficacité des produits. Elle en veut pour son argent* », explique Alicia Hopfinger, qui estime le budget moyen annuel des consommatrices La Prairie à 6 500 F (990,92 €). Avec seulement sept produits – la marque en diffuse une soixantaine –, la collection caviar représente près de 30 % du chiffre d'affaires en Europe.

#### FERMETÉ.

La crème Caviar Luxe pour le corps à la texture satinée contient des extraits de caviar, d'algues et de malt, 1 890 F (288,13 €) le pot de 150 ml, La Prairie.

Anne-Laure Quilleriet



**COMPRESSES.** Patches contour des yeux lissants et décongestionnants Issima, vendus dans le coffret Beautissime A, qui contient différents produits pour une cure antirides de huit semaines, 2 200 F (335,39 €), Guerlain.

**COLLAGÈNE.** Sérums hydratant pour le corps aux extrait de feuilles d'Aloe vera, d'acide hyaluronique et de collagène, doses individuelles vendues dans un coffret, 605 F (92,23 €), Prada.



**CONCENTRÉ.** Phytoconcentrats, un complexe qui lutte contre le vieillissement cutané, à base de houblon, de prêle, de concombre et de tilleul, s'utilise en cure dix jours consécutifs, toutes peaux, 1 245F (189,80 €) les 10 flaconnettes de 3 ml, Sisley.



**CAPSULES.** Pour restructurer le contour de l'œil, les capsules dorées Perfect H Pure Eye Juvenance Selection, 335 F (51,07 €) la boîte de 60 capsules, Juvena.



**ONGLES.** Sachets à dissoudre dans l'eau, Instant manucure, pour blanchir l'ongle, assouplir les cuticules, supprimer les odeurs de tabac, 140 F (21,34 €) la boîte de 8 sachets, Talika pour les Galeries Lafayette.



**LAVANDE.** Diffuseur d'odeurs apaisantes. Rendormez-vous aux arômes naturels de camomille, de lavande et de néroli, 100 F (15,24 €), ligne sommeil d'Origen.



**SÉRUM.** Sérums baptisés Régénérateur, Accélérateur, Régulateur et Hydratant, dans la nouvelle gamme de soins anti-âge Regenerate, de Shu Uemura, 280 F (42,69 €) le flacon compte-gouttes de 18 ml.

**CYLINDRE.** Etui cylindrique argenté contenant 6 pinceaux, édition limitée, 655 F (99,85 €), Calvin Klein Cosmetics, en exclusivité au Printemps et aux Galeries Lafayette Haussmann.



**CAVIAR.** Compresse Caviar revitalisantes, pour le contour des yeux, vendues avec la crème Caviar lumière, 820 F (125,01 €) le coffret, comprenant 10 compresses et un flacon de 15ml, La Prairie.



**THÉ VERT.** Lingettes rafraîchissantes oshibori au thé vert, vendues par boîtes de 20 ; 220 F (33,54 €), Bulgari.

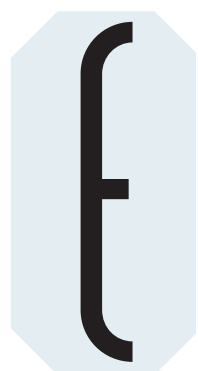
# kit d'urgence



# élixir

# et correspondances

Portés par une architecture complexe, certains parfumeurs ressuscitent, à l'orée du prochain siècle, odeurs puissantes et suaves du musc, de la tubéreuse et de la lavande.



En cette année à trois zéros, les parfums propulsent la nostalgie vers le précédent début de siècle, où l'Europe, au faîte de sa décadence, engendrait ses plus belles fleurs. Inauguré voici plus d'un an, le retour des floraux et des notes poudrées ressuscite en partie ces parfums

1900, dont les sillages complexes et facetés – mais lents à s'épanouir – donnaient des ailes aux cocottes, de la douceur aux mains des moustachus (c'est pour exorciser l'odeur tenace du tannage que les gantiers de Grasse s'étaient établis parfumeurs) et du brillant aux salons du faubourg Saint-Germain. Il est vrai qu'en un siècle la parfumerie a plusieurs fois balancé entre les notes fraîches (les « eaux » transparentes des années 1990) et les orientaux, floraux, poudrés, suaves... Mais la Belle Epoque pourrait bien inspirer la décennie prochaine, qui a déjà inscrit la sensualité parmi ses mots d'ordre. En ces années lointaines, les fissures du XIX<sup>e</sup> siècle ont laissé filtrer une femme nouvelle, héroïne sûre de ses charmes, et que Paul Poiret a libérée du corset et du cache-corset... Quelque trois cents parfumeurs font alors les délices de ces élégantes. Dominant une multitude de fabricants actifs, Guerlain, Roger-Gallet, ainsi que trois maisons déjà séculaires – Houbigant, Lubin et Pivert – alimentent la bonne société en lançant quatre ou cinq parfums par an, souvent déclinés en lotions, poudres et savons... Dans les grands magasins ou les boutiques du Faubourg, on achète des « bouquets » à la rose ou aux hespéridés

pour les mouchoirs (en fait, pour le linge ou les vêtements), que leur discrétion recommande aux jeunes filles. Les audacieuses négocient des compositions marquées par une fleur puissante (œillet, violette...), qui annoncent les soliflores, ou encore des philtres violents aux notes animales (musc, civette...). Les plus modestes s'en remettant aux parfums doux, poudrés, miellés, qui disent assez que la parfumerie, confinée dans les essences naturelles, ne s'est pas encore approprié l'intensité des produits de synthèse. En cette ère d'innovations (invention du vaporisateur et des parfums sans corps gras, qui ne tachent plus, comme le rappelle l'historien de la parfumerie Georges Wendry), quelques précurseurs ont osé ces produits coûteux, avec un succès qui fit ainsi de Jicky (élaboré en 1889 par Guerlain autour de la vanilline) un classique. Dès 1905 avec Origan, puis en 1912 avec L'Heure bleue (créée pour Guerlain), ces odeurs de synthèse permirent à François Coty de faire accéder les parfums à la modernité. De la production de ses collègues, ce Napoléon des essences aimait dire que « tout y était médiocre », parce qu'interchangeable. Pour bien des « nez » meurtris par les diktats du marketing, l'actuelle situation n'est guère plus enviable. « *Et, pourtant, tous les outils sont là pour une révolution nouvelle* », dit Jean Kerléo, l'ancien « nez » de Patou.

Dans le rôle du Coty des années 2000, d'autres verraient bien Serge Lutens, singulier créateur qui conjugue l'amour du parfum au pari de la technologie. Sans jamais rien copier, ce parfumeur fut le premier à remettre en gloire des notes négligées depuis la Belle Epoque, comme la tubéreuse, la lavande, le cuir ou les muscs, portés par une architecture complexe. Ses parfums capiteux, centrés sur une essence, rappellent les soliflores des années 1900

qui ont inspiré – en partie – l'an dernier les Aqueae Allegoria de Guerlain, dont une exquise eau de rose baptisée « Rosa Magnifica ». En vérité, le marché de la nostalgie

ne se porte pas mal. Seule grande maison à relier encore ce siècle à l'autre, c'est à bon droit que Guerlain réédite son patrimoine (Liu, Djedi, Vega...) depuis dix ans, quand tant d'autres résurrections n'ont pour se justifier que des plans marketing... La nostalgie, encore, fait tout le succès de Caron, une maison fondée en 1904, et que ses clientes obligèrent à rééditer ses succès de la Belle Epoque : N'aimez que moi (1916), Tabac Blond (1916)... Ailleurs, on ne se prive plus de revisiter le passé avec les moyens du présent et ses exigences de netteté, de propreté, de lumière. Le tout nouveau parfum de Nina Ricci (Premier Jour) veut rééditer le succès de l'Air du temps en renouant avec la vanilline, le musc et les notes chyprées du début du siècle. Le premier oriental de Guerlain, Shalimar (1919), continue d'inspirer les parfums par dizaines, tout comme le Chanel N° 5, auquel s'apparente Flowers, le dernier féminin de Kenzo. Liste non close... Là où certains ne voient que paresse créative, d'autres saluent l'hommage courageux aux prouesses d'une époque – celle de la haute parfumerie – dont le retour est dans l'air du temps...



AUTEUR. Le Parfum de Thérèse créé au début des années 60 par le parfumeur Edmond Roudnitska pour sa femme est édité pour la première fois par

Frédéric Malle, 480 F (73,18 €) les 50 ml. Pour Noël, l'éditeur de parfums propose un coffret rassemblant neuf fragrances réalisées en exclusivité par les plus grands nez, 3 000 F (457,35 €), Frédéric Malle.

Jacques Brunel

# effluves baroques



**VISION.** Entouré d'une bague en vison blanc, le flacon J'adore en cristal Baccarat et spirales d'opaline blanche présenté dans un coffret fait à la main, 500 exemplaires, 20 000 F (3048,98 €) les 20 ml de parfum, Christian Dior.



**SIRÈNES.** Pour 2001, Lalique offre à son parfum aux senteurs de gardénia, de mûre et de mandarine, un nouvel écrin baptisé Les Sirènes, 4 600 F (701,27 €) les 80 ml d'eau de parfum, Lalique.



**SPIRALE.** Eau de toilette Birmane aux notes fleuries, fruitées et boisées dans son vaporisateur rechargeable, 525 F (80,04 €) les 90 ml, Van Cleef&Arpels.



**DORURES.** Coffret Eau du Soir comprenant une eau de parfum de 50 ml aux notes fleuries et chyprées et une broche dorée, 540 F (82,32 €), Sisley.



**AUMÔNIÈRE.** Edition limitée de Ce Soir ou Jamais qui capture des essences multiples de roses, dans un flacon en cristal Baccarat, 4 000 F (609,80 €) les 100 ml d'eau de parfum, Annick Goutal.



**FÉLINE.** Le parfum Panthère aux notes hespéridées, florales et orientales dans un flacon de cristal, 3 500 F (533,57 €) les 30 ml, Cartier.



**PLUME.** La fameuse boule laquée noire d'Arpège est rhabillée cette année par le parurier Erik Halley qui l'a posée sur un socle de strass et enveloppée de plumes, 500 exemplaires numérotés à la main, 1 500 F (228,67 €), Arpège « Rêve Bleu » de Lanvin.



**MAURESQUE** Serge Lutens présente sous sa griffe une première édition limitée à 500 exemplaires du parfum Ambre Sultan avec un flacon gravé d'un arbre hispano-marocain Chadjrâ, 1 500 F (228,67 €) les 50 ml.



**ASTRE.** Un galet de verre bleuté surmonté d'un bouchon effilé et facetté pour l'édition limitée Noël 2000 d'Angel, Etoile d'hiver, 1 500 F (228,67 €) les 35 ml d'extrait de parfum, Thierry Mugler.



**JOAILLIER.** Edition joaillerie de l'eau de parfum Boucheron aux accents floraux, boisée et vanillée 50 ml, 430 F (65,55 €), Boucheron.

**MÉTAL.** Eau de toilette Metallica, édition limitée, notes de tête hespéridées, ylang et fleur d'oranger rehaussées par la note épicée de l'œillet, vanille, iris et fève de tonka, 900 F (137,20 €) le flacon de 250ml, Guerlain





**MINUIT.** Coffret de satin Tulipe noire en édition limitée abritant un tube de rouge à lèvres et sa recharge dans un écrin de métal massif, texture au fini mat, crémeux ou transparent, 390 F (59,46 €), By Terry.



**LIPSTICK.** Rouge singulier, existe en 16 teintes, 149 F (22,71 €), Yves Saint Laurent.



**CHERI.** Sac « baguette » façon cote de maille or ou argent, 149 F (22,71 €), Promod.



**MUTINE.** Pochette en agneau plongé satiné aux reflets or jaune, existe en version or blanc et or rose, 350 F (53,36 €), Lamarthe.

**SECRET.** Vaporisateur rechargeable de Paris d'Yves Saint Laurent en métal doré mat à l'aspect martelé et cabochon de cristal, 544 F (82,93 €) le vaporisateur de 7,5 ml et 362 F (55,19 €) la recharge.



**CENDRILLON.** Mules en satin couleur champagne avec une bague en strass, existent aussi en noir et en bordeaux, 1 890 F (288,13 €), Patrick Cox.



**CARESSE.** Parfum solide de sac dans son boîtier en métal doré, 180 F (27,44 €), Marina de Bourbon.

**COMÈTE.** Boucles d'oreilles asymétriques composées de fines chaînes dorées serties de perles de cristal ivoire, or et topaze, 400 F (60,98 €), Daniel Swarovski.



**ÉLIXIR.** Nouveau vaporisateur de sac N°5, eau de toilette 15 ml avec deux recharges, 360 F (54,88 €), Chanel.



**DÉLICE.** Pochette en satin de soie rose, 1700 F (259,16 €), Giorgio Armani.

# entractes parisiens



# le chocolat noir

Jusqu'aux années 80, c'était une friandise abonnée aux fêtes, et que ses qualités nutritives prescrivaient – à boire ou à croquer – pour les goûters d'enfants. Contre le chocolat ordinaire, gras et sucré, quelques bons artisans français laissaient voir, dans leurs ganaches grand arôme, que ce produit banal avait aussi ses crus nobles. En deux décennies, le chocolat a grimpé les échelons de la reconnaissance pour redevenir l'aliment mystique qu'il était chez les Aztèques. Les années 90, qui conjuguèrent dépouillement et bien être, l'ont amené à devenir de plus en plus lui-même, amenuisant les sucres et graisses qui l'édulcoraient pour laisser parler avec force les arômes du cacao. Une à une tombaient les barrières de l'amertume : des 35 % minimaux de cacao que contenait le « noir » ordinaire, on passa à 50, 60, 80 % – les intégristes osant le chocolat 100 % cacao, aux longs arômes voilés par la sécheresse. Comme pour appuyer la thèse défendue par l'Institut du goût : les Français préfèrent désormais l'amer et l'acide. Dans le même temps, le chocolat recouvrait tout son imaginaire exotique. Apprenant qu'il provenait du broyage des graines (les fèves) du fruit (cabosse) des cacaoyers, les Français découvrirent qu'à l'instar des cafés, les cacaos d'Afrique cédaient le pas devant ceux d'Amérique – Venezuela, Equateur... – et des Antilles – Trinidad, Grenade, Jamaïque. Ténor de la belle « couverture » – la matière première dont les artisans enrobent leurs ganaches –, le chocolatier Valrhôna lançait dès 1983 du chocolat de crus aux noms exotiques – Guanaja... – qui pouvaient être offerts sans honte et dont chaque carré d'une belle teinte rou-

geâtre, emballé à part, remplaçait le sucre au moment du café. Non contente de modifier l'usage du « petit noir » à Paris, l'initiative révolutionna les packagings, substituant les ors du luxe et les pedigrees flatteurs (chaque année, Valrhôna va jusqu'à distinguer par un « vintage » une plantation remarquable) aux couleurs vives et anonymes d'autrefois, lorsqu'un nombre croissant d'artisans proposa des tablettes moulées maison, à partir de couvertures commandés chez le fabricant... Désormais réduit à ses arômes et ses principes bienfaisants (comme la théobromine anti-stress), le chocolat noir amer s'est introduit dans les bureaux d'architectes, les studios de mode et les capsules d'internautes. Dans le même temps, les artisans-chocolatiers élargissaient les saveurs de leurs ballotins au miel et au thé, aux épices (gingembre, cannelle, voire poivre et piment) comme aux saveurs subtiles (fenouil, verveine...) ou éclatantes (framboise), qui rejetaient dans l'ombre les traditionnels gianduja et « liqueur ». En cette année où toute manifestation chocolatière attire petits et grands (près de 100 000 visiteurs, en novembre 1999, au Salon du chocolat), les grands artisans voudraient mettre un bémol à l'amertume : « Le 75% de cacao ressort du snobisme », dit-on chez Bernachon, où l'on considère qu'un grand cacao n'a pas besoin de ce pourcentage, alors qu'à la Maison du chocolat, on déplore que le produit « ait oublié son côté gourmand ». Tous attendent l'heure de revaloriser le chocolat au lait... Le retour en vogue, cette année, du chocolat à boire, laisse entrevoir bientôt cette opportunité.

Jacques Brunel

CACAO. Tablette de chocolat grand cru, 20 F (3,05 €) la tablette de 80 grammes, Jean-Paul Hévin.  
Sac en bandoulière « Bobby » en cuir Monogramme glacé moka, 3 000 F (457,35 €), Louis Vuitton.



ÉNERGIE. Gelée royale présentée dans un petit pot à fard Shu Uemura, 150 F (22,87 €), La Maison du Miel.



# la gelée royale

Et si grand-mère avait raison ? Potion magique de croissance, providence des asthéniques, souverain contre les refroidissements, le miel a pris la tête des remèdes naturels qui combattent les peurs techno-alimentaires (vache folle, poulet à la dioxine...). Ce n'est pas d'hier que les diététiciens prescrivent la gelée royale - quintessence de ses vertus - aux enfants, aux vieillards, ainsi qu'aux messieurs mûrs anxieux pour leur virilité. Mais, depuis peu, cette panacée - qui revigore aussi les cheveux et la peau - s'incorpore aux crèmes de beauté et aux produits de bain. Son tandem avec le ginseng en ampoules buvables, vendues en parapharmacie ou dans les magasins de produits diététiques, a évolué en élixir haute énergie grâce à l'adjonction des nouveaux boosters des années 90 : guarana d'Amazonie (antifatigue), shii také (champignon japonais qui active les défenses immunitaires), dispensateurs naturels de vitamine C (cinorhodon, acerola, camu-camu...). Mais les intégristes de la gelée royale - apiculteurs en tête - et les fétichistes du naturel boudent ces substances où le produit d'origine, travaillé puis mêlé à d'autres, perdrait de sa puissance...

Il est vrai que la gelée royale ressort de la magie la plus fantasmagique. On sait que le miel et le lait, qui coulent en abondance au paradis d'Allah, sont deux substances nourricières issues de glandes animales. La gelée royale ne doit pas son épithète à la reclame mais à la reine de la ruche, dont elle constitue l'alimentation principale. Exsudée par des glandes

situées dans la tête des abeilles nourricières, cette sorte de miel blanc, acide et peu sucré, dote la reine du pouvoir extraordinaire de pondre chaque jour plus de deux mille œufs - l'équivalent de son propre poids. Mieux : administré durant cinq jours à une larve d'ouvrière, cet extraordinaire concentré d'énergie augmente son poids de 1 800 fois pour la transformer en reine. Privez-la de cet aliment prodigieux, la reine dépérit et meurt. Pour s'en emparer, l'homme façonne de fausses alvéoles de reine où les ouvrières viennent sécréter le royal délice. A moins qu'il n'ait été auparavant ruiné par le voisinage d'OGM, qui désorientent et tuent les abeilles, l'apiculteur récolte chaque jour des doses infimes de gelée, qu'il vendra au prix fort (300 F \[45,73 €\] le pot de 25 grammes en boutique). Chaque année, de nouvelles découvertes augmentent la liste de ses bienfaits : concentré puissant de vitamines (B1, B2, B3, E et A), d'oligoéléments et d'acides aminés, la gelée royale est créditée par la science d'un pouvoir de longévité. Elle combat la dépression, freinerait le cancer, terrasse le bacille de Koch, le staphylocoque doré et les fauteurs d'entérocologie, améliore la vue, rend la mémoire, apaise les ulcères et l'angine de poitrine, aiguise l'appétit et le désir physique, rétablit l'équilibre hormonal, etc. Une cure de vingt jours donnerait des résultats spectaculaires pour peu que l'on conserve au frais cet aliment fragile que les bactéries, elles aussi, apprécient...

Jacques Brunel



Bague Flavière en or et perle des mers du sud, 99 700 F (15 199,17 €); trois perles des mers du sud miel, de 25 000 F (3881,23 €) à 47 000 F (7165,10 €), Mikimoto.



ASTRE. Collier en or 22 carats et émeraude, 50 000 F (7622,45 €), Marie-Hélène de Taillac, chez Colette  
Huile d'olive toscane Villa dell Ferrale, première pression à froid, 170 F (25,92 €) la bouteille de 50 cl, Allicante.

# l'huile d'olive

“ L'huile d'olive se goûte dans un verre comme le vin. Au nez, on recherche des odeurs fraîches de sous-bois, de citron, d'amande ou d'artichaut. En bouche, elle offre de la douceur à la langue, de l'amertume sur les côtés du palais et du piquant à la gorge. Elle s'apprécie équilibrée, non grasse, longue en bouche avec un goût qui se développe quand on l'a avalée ”, explique Alain Scemla, fondateur d'olive-oil.fr, qui distribue, de 60 à 160 F (9,15 à 24,39 €) les 50 cl, des cuvées italiennes, une espagnole et bientôt une provençale. Ce contrôleur financier, élevé dans les parfums des oliviers tunisiens, a décidé d'assouvir sa passion pour l'“ or liquide ” en créant, en juillet 1999, un site Internet consacré au sujet. En dehors de la vente en ligne, le “ sommelier d'huile d'olive ” essaie d'éduquer les palais au fil d'informations sur les crus, les régions de production et de recettes de chefs étoilés à base d'“ extra-vierge ”, comme la crème de cocos de Paimpol aux copeaux de jambon par Michel Rostang ou le filet de bar à la vanille de Gérard Boyer.

Mais à l'inverse des grands vins qui se bonifient avec l'âge, l'elixir concocté dans les pays méditerranéens depuis six mille ans se périme après dix-huit mois. “ C'est pratiquement la seule huile qui soit susceptible d'être consommée à sa sortie du fruit. Bien traitée, elle conserve intacts la saveur, les arômes et les vitamines ”, précise un des nombreux manuels du Conseil oléicole international, basé en Espagne, premier pays producteur. Ce pur jus de fruit, dont la robe va de l'émeraude au jaune d'or, exige une récolte manuelle – pour les plus chères, la main-d'œuvre représente 70 % du coût de production – et une pression à froid dans les vingt-qua-

tre heures après la cueillette. Peu averti encore des subtilités du breuvage, le dégustateur du nord de la Loire se familiarise plus aisément avec “ les huiles toscanes, puissantes et vertes, assez piquantes en fin de goût et charpentées, qui s'accordent avec une salade ”, remarque Alain Scemla qui affectionne la finesse des crus de la côte ligure, aux arômes de pomme et d'amande, “ pour exhaler les saveurs d'un poisson poché ”, et la force des siciliennes telle “ l'agroverde aux parfums d'herbe coupée ”.

“ Il y a dix ans, je ne savais pas cuisiner avec autre chose que du beurre ”, se souvient Colette Boudarel, aujourd'hui à la tête, avec son mari, du magasin parisien Allicante spécialisé dans l'huile (de l'huile de macadamia à l'huile de palme). Elle réalise la moitié de son chiffre d'affaires avec l'huile d'olive, dont elle propose une soixantaine de références. Les enseignes se développent, comme Oliviers&Co, qui en trois ans d'existence a ouvert vingt-cinq boutiques en France et à l'étranger, et où l'on trouve une trentaine de crus renouvelés chaque saison et des mélanges à la mode aux extraits de cèpe ou de truffe. Des arômes qui s'accordent avec les nourritures simples et saines (poisson nature, légumes cuits vapeur...) remises au goût du jour en réaction à la malbouffe. Si le nombre de foyers français consommant de l'huile d'olive a doublé en dix ans pour atteindre 60 %, la moyenne d'un litre annuel par habitant est loin d'évoquer le régime crétois. En Grèce, où les nouveau-nés sont encore badigeonnés d'huile d'olive dans les baptêmes orthodoxes, la consommation annuelle par habitant dépasse les 20 litres... comme il y a trois mille ans.

Anne-Laure Quilleriet



AROMATE. Stylo de laque « Double Dragon », série limitée à 200 exemplaires dans le monde, décoré à la main, fini à la poudre d'or, plume en or, 75 000 F (11 433,68 €), Namiki.



« Ce vinaigre est docile mais susceptible. Si on ne sait pas le conduire, on court le risque de tout gâcher », met en garde le manuel d'utilisation du vinaigre balsamique traditionnel de Modène, dans lequel cohabitent la recette des escalopes de foie gras aux chanterelles et celle de la gelée de miel. Se refusant à devenir le condiment anonyme d'une vinaigrette, le baume sirupeux à la robe dense et cuivrée - vendu plus de 700 F (106,71 €) les 10cl - diffuse ses saveurs aigres-douces sur des noix de saint-jacques, un filet de bœuf, une salade de fruits ou un sorbet. Certains vont jusqu'à le déguster au verre comme une liqueur, inspirés sans doute par Casanova ou Lucrece Borgia, qui s'en délectait après ses accouchements. Nouveau faire-valoir culinaire, le vinaigre balsamique est l'objet de pâles imitations et se négocie à tous les prix, comme dans les rayons du Lafayette Gourmet, où le choix va d'une variété de... Xerès sous la marque José Lobato à 18,75 F (2,86 €) les 37,5ml à une fiole de Monari Federzioni de 25 ans d'âge à 795 F (121,20 €) les 10 cl. C'est dans les greniers de Modène, non loin du vrombissement des Ferrari, que se forge le caractère de ce pilier de la gastronomie d'EmilieRomagne - avec le *proccittto* de Parme et le parmesan de Reggio nell'Emilia. Cet élixir parfumé, qui n'a ni le corps ni l'âme d'un vinaigre, n'est pas un dérivé du vin mais le résultat de la fermentation acétique lente du moût de raisin. Mûri sur les collines voisines de Castelvetro, le Trebbiano - un raisin blanc sucré - est vendangé tardivement pour arracher à la nature le dernier rayon de soleil. Avant que les sucres ne commencent à se transformer en alcool, la mixture

est filtrée et installée dans une chaudière, où elle cuit à feu direct pour réduire de 30 % à 70 %. Le moût cuit est ensuite transvasé dans des tonneaux de bois nobles de taille décroissante installés dans des greniers. Au fil des saisons, essences de chêne, de châtaignier, de cerisier, de frêne ou de mûrier vont mêler leurs parfums. Loin des liquides industriels fabriqués à la hâte, qui procèdent de l'assemblage de vinaigres de vin et de moût avec du caramel ou d'autres colorants, l'appellation « traditionnelle » couronne un produit âgé d'au moins 12 ans, et on y accole la mention « *extravecchio* » pour un 25 ans d'âge. Comme dans un concours viticole, ce titre est décerné après une dégustation et un vote sévère des membres du consortium, un organisme qui réunit 280 producteurs locaux pour contrôler l'utilisation du label. Pour limiter les contrefaçons, le consortium a adopté un flacon unique, rond comme une bulle, conçu par le bureau de design Guigiaro qui a carrossé la Fiat Panda. Les journées Balsamica organisées par la ville de Modène concourent à la promotion du nectar avec expositions, visites de vinaigreries et dégustation de mets confectionnés par des chefs de renom, comme - lors de la dernière édition en juin - Michel Troisgros. Si la production a plus que quintuplé depuis 1993, passant de 480 litres en 1993 à 5 300 litres en 1999, 7 000 étant prévus pour 2000, elle n'entend pas se banaliser. Distributeur de spécialités gastronomiques italiennes en France, la maison Qualitalia vend une cinquantaine de fioles d'« extra vecchio » à des chefs étoilés ou à quelques particuliers amoureux du breu-vage transalpin.

Anne-Laure Quilleriet

# le vinaigre balsamique

Sur une assiette de verre Bodum, deux gouttes d'Aceto Balsamico Tradizionale di Modena 25 ans d'âge de la maison Biancardi, 650 F (99,09 €) les 10 cl, distribué par Qualitalia.



# la rose tendre

Le lotus règne sur l'Inde, chrysanthème et pivoine se partagent l'Extrême-Orient... Mais de l'Atlantique à l'Indus, en terre d'islam ou en pays chrétien, la rose prime sur toute autre fleur. Depuis que les latinistes annoncent « *rosa, rosam, rosae* », elle a engendré un prénom, un verbe, une couleur, une figure d'architecture (la rosace), une humeur (la vie en rose), un livre initiatique (*Le Roman de la rose*), une société secrète (les Rose-Croix)... Elle fleurit la passion, les unions, les décès... Ses pétales formaient le tapis rouge des grands soirs, les Lords misanthropes l'ont taillée avec des sécateurs d'argent. On l'aime en boutons, à peine éclose ou toute en gloire. On la pare de toutes les couleurs. On admire sa grâce, on porte son parfum... Et, de plus en plus, on la mange. Rien de tout à fait neuf : à Nice, on a toujours déjeuné de fleurs de courgette et depuis quinze ans, le chef Michel Bras cuisine la flore de l'Aubrac... Quant à la rose, l'Orient seul, jusqu'ici, consommait ses pétales en confiture ou en loukoums. Le pâtissier parisien Pierre Hermé lui a donné un coup de pouce en lui dédiant, dès 1990, un gâteau de Fauchon, que suivra le fameux macaron à la rose de chez Ladurée. Si le livre de recettes - *Secrets gourmands* - qu'il vient de sortir chez Noësis y ajoute une glace aux pétales de rose - c'est par un cocktail à la liqueur de rose - Tokyo Eyes - que son épouse, Frédérique Grassé-Hermé, ouvre les appétits au Korova, le restaurant de la rue Marbeuf dont elle a conçu les surprenantes recettes, du hot-dog de homard jusqu'au poulet au Coca-Cola... Mais voici qu'au même instant, les éditions du Huitième jour sortent tout un livre - *Le Goût de la rose* - dédié aux saveurs de cette noble fleur. D'après l'auteur, Alice

Caron-Lambert, elles sont innombrables : « *Certaines roses sentent la pomme verte, d'autres la viande fumée, d'autres le camembert...* » Et puisque les fleurs de serre sont engraisées chimiquement, elle ne cuisine que les roses de jardin. Deux parutions conjointes feraient-elles une mode ? Chez Colette, on n'est pas loin de le penser. Non content de proposer des produits de beauté à la rose, ce temple de la tendance donnait voici peu la vedette de son « Bar à fleurs » à la *hocus pocus*, une nouvelle rose noire aux reflets bleutés... Chez les fleuristes, en effet, cette fleur éternelle - qui jouit depuis dix ans d'un retour en vogue - oublie désormais quelque peu ses classiques (la Sonia rouge, la Baccarat vermillon foncé) pour explorer les pastels (orange, champagne...), le fuschia, le bleu... Mais, si l'on en croit les propriétaires du Nom de la rose, chaîne de boutiques qui lui est dédiée, les clients préfèrent aujourd'hui les roses de jardin, plus dodues et tenaces que leurs sœurs de serre, présentées en simple bouquet sans feuillage. En parfumerie, enfin, Rose de Sonia Rykiel et deux autres belles roses veloutées (chez Serge Lutens et Annick Goutal) ont récemment ravivé la modernité qu'illustraient, en leur temps, le sensuel et poudré Trésor (Lancôme, 1990) et le glorieusement charnel Paris (Yves Saint Laurent, 1983), deux créations de Sophia Grojsman, qui assure : « *Un parfum a toujours besoin de rose pour exhaler un vrai rendu de fleurs.* » La rose qui, selon le parfumeur Frédéric Malle, est « *la correspondance olfactive du velouté* », incarne au pays des senteurs un art classique équivalant au nu dans la peinture. Et donc assez hors mode pour fleurir toutes les tendances...

Jacques Brunel



AMUSE-BOUCHE. Pétales de rose givrées en sucre. Collier en cote de maille et fleurs de cuir rose tendre, franges de perles en cristal, 3 900 F (594,55 €), Erik Halley.



# le poisson de ligne

On se mortifiait jadis en le consommant aux jours maigres. Depuis dix ans, le beau poisson n'a pas attendu les scandales touchant la viande et les céréales (OGM) pour se poser en produit de luxe. " Petite pêche ", " pêche locale ", " poissons de ligne "... Ces appellations sibyllines qui fleurissaient les cartes des grands restaurants sont passées dans le vocabulaire quotidien pour exprimer le top de la fraîcheur. Qu'il soit " de ligne " (pêché avec une palangre armée de dizaines d'hameçons, mise à traîner entre deux eaux) ou ramené au chalut de fond, le poisson noble n'est plus forcément le bar, la lotte ou le saint-pierre, mais l'animal vite pêché, et convoyé plus vite encore - sous trois jours maximum, et dans le respect absolu de la chaîne du froid - jusqu'à l'étal du poissonnier qui sera digne de confiance. " *Mieux vaut un bon maquereau de ligne qu'un mauvais turbot d'élevage* ", conseille une star des fourneaux, le restaurateur parisien Pierre Gagnaire. Non que le poisson d'élevage soit toujours mauvais - les saumons enfermés dans les fjords norvégiens ne sont pas tous engraisés aux farines animales -, mais il lui manque la saveur d'une existence vigoureuse. De même, le poisson mal conservé ou par trop daté arbore-t-il, sur les étals, un œil mou et des écailles ternes qui pré-sagent d'une chair aqueuse et sans saveur, dépouillée de ses qualités nutritives, quand le frais garde l'œil pétillant, l'écaille éclatante, les ouïes écarlates, ainsi qu'une raideur de bâche. Hier réservées aux grands restaurateurs, ces subtilités font aujourd'

hui le miel d'un public averti, que la fréquentation des sushi-bars convertit toujours plus au simple et au frais. Mais si la demande s'accroît, l'offre, hélas, ne cessera de diminuer, tant que les jeunes pêcheurs rêveront de gros bateaux truffés d'électronique, armés pour une ou deux semaines de mer... Pour pratiquer encore la petite pêche en l'an 2000, il faut être un paladin de l'excellence. Les usines flottantes de la pêche industrielle ont raréfié nombre d'espèces nobles, dont la daurade rose ou royale, et rabougri les prises: il est devenu exceptionnel de pêcher, comme autrefois, des morues de 15 kilos. Dans le même temps, les prix du beau poisson n'ont cessé de grimper, si bien qu'il n'est pas rare de voir, à Rungis, des saumons sauvages de l'Adour se céder à 260 F (39,64 €) le kilo. Pour Pierre Gagnaire, ces chefs-d'œuvre en péril " méritent le respect : il ne faut pas leur faire de mal en gâtant la préparation ". Les intégristes l'adorent " à la plancha ", au grill, ou simplement cuit au four. Pierre Gagnaire, lui, le conseille en papillote (dûment salé, huilé et beurré), cuit une demi-heure à 200 degrés pour être servi avec une émulsion de vin blanc et de beurre... " *Un beau poisson*, résume Jean-Pierre Lopez, *de la poissonnerie du Dôme, permet de manger de la lotte, du congre ou du turbot. Avec une pièce douteuse, on sait seulement qu'on mange du poisson.* " Malgré ses prix, le poisson frais reste un luxe abordable, qui n'exige que le soin et le temps d'être bien choisi...

Jacques Brunel

PÊCHE. Bracelet manchette Perle de diamant en boules d'or gris et attaches pavées de diamants, 177 700 F (27 090,19 €), Cartier.

Photos : Philippe Costes assisté de Fabienne Delafraye. Styliste gastronomie : Brigitte Regis ; sélection accessoires : Jean-Marc Carle et Maxime Vibert.



Daurade grise de Concarneau, environ 120 F (18,29 €) le kilo à la poissonnerie du Dôme.

# animaux domestiques

MUTATION

Banalisé par le règne des « produits blancs » hygiénistes, l'électroménager revendique aujourd'hui une nouvelle poésie domestique : couleurs et formes dodues font des objets quotidiens de nouveaux animaux de compagnie

P

remier poste de dépense des ménages, l'investissement dans le mobilier et le matériel domestique a plus que doublé depuis vingt ans. De plus en plus stressés par le rythme effréné de la vie active – trois salariés sur quatre en sont victimes –, les consommateurs, lancés à la quête du bien-être, peuplent leurs foyers-refuges d'objets de compagnie, amicaux et sensuels. A l'inverse des années 80, qui sacrifiaient le confort à la performance, ces nouveaux dieux lares réconcilient haute technologie et design à visage humain en enrobant leurs mécanismes complexes dans des formes dodues et des couleurs vitaminées. Dans la mise en scène du quotidien, les appareils domestiques deviennent des éléments de décoration. Dans un besoin général de douceur, les formes, inspirées du « bio-design » des années 60, se féminisent dans des lignes pures et arrondies. « Les voitures, qui ressemblaient auparavant à de longs suppositoires, prennent aujourd'hui la forme de petites chaussures rondes (la Mégane de Renault) », explique Liliane Messika de Profession Plastique. Le fabricant d'électroménager Zanussi a présenté en 1998 le réfrigérateur Oz, dont la porte bombée évoque le ventre d'une déesse de la fécondité, et Moulinex fait la chasse aux acariens avec son nouvel aspirateur

Atmosphère aux allures de gros scarabée, doté de roulettes en forme de boules. « En introduisant des valeurs émotionnelles, le design favorise l'instauration d'une nouvelle relation d'attention et d'affection entre les hommes et les objets », souligne-t-on chez Philips. Formes rassurantes et régressives, couleurs joyeuses, le grille-pain Pop ou le blender Wiz d'Electrolux semblent prêts à s'animer comme des héros de comics américains. Jaune maïs, bleu mentholé, tilleul ou vert laitue réchauffent le tout-plastique au toucher doux comme de la peau de pêche. « Le plastique est une matière polymorphe. Malléable comme de la pâte à gâteau, on l'enrichit de couleurs plus ou moins intenses, on le mélange à d'autres ingrédients pour obtenir toutes les consistances », explique encore Liliane Messika. Depuis son lancement en 1998, les ronds translucides et colorés du i-Mac ont conquis rapidement les autres objets de la vie domestique. Aspirateurs, fers à repasser, téléphones dévoilent désormais avec pudeur leurs entrailles électroniques dans de poétiques jeux de lumières. Tendances fortes dans la décoration, la lumière diffractée diffuse une vision du monde douce et feutrée comme un reflet. Dans des tons de guimauve, le Ladyshave Skin Comfort de Philips laisse apparaître dans son ventre une lotion de rasage hydratante, tandis que les nouvelles bouilloires électriques de Kenwood dévoilent le liquide à travers un masque apaisant de



**MANGA.** Lave-linge à double tambour Contrarotator, de 10 989 F (1 675,26 €) à 13 189 F (2 010,65 €), Dyson. Existe en violet, bleu et argent.

plastique translucide. Après le règne des oppositions de couleurs – noir et blanc –, le métal chromé joue partout les brillances luxueuses. Tandis que Scholtès lance un four aux formes arrondies en Inox massif agrémenté d'une porte en verre dépoli, Philips délaie le tout-plastique pour une gamme de cuisine en Inox brossé aux reflets gris anthracite et violette. Si la maison demeure un lieu de stabilité symbolique, les besoins de communication toujours plus pressants la forcent à sortir de son autarcie. Après son révolutionnaire aspirateur sans sac, Dyson prévoit de lancer dès mai un nouveau modèle, lequel, muni de trois ordinateurs et de cinquante dispositifs sensoriels, pourrait se déplacer seul. Aujourd'hui, la domotique – la mise en réseau des appareils – invente une nouvelle génération d'électroménager « intelligent » qui ouvrira, grâce à Internet, la maison sur le monde. La marque du groupe Electrolux, Ariston, prévoit de commercialiser dès 2001 Margherita 2000.com, une machine à laver futuriste qui se mettra en marche depuis un portable ou un ordinateur. Dans un souci constant de mobilité, les objets de demain accompagneront, comme des prothèses, les mouvements du corps ; abandonnant leur matérialité, ils se métamorphoseront... à volonté.

Louise Roque



**OVNI.** « Concept objet », un prototype de fer à repasser en plastique et semelle en verre pour voir le tissu en action, collection Moulinex.



**BUCOLIQUE.** Prototype de four à micro-ondes mobile « P.I.C.N.I.C. », conçu par Ricardo Giovanetti pour Whirlpool.



**CARROSSE.** Robot professionnel pétrisseur en inox et plastique Powermix, 1 495 F (227,91 €), Krups.



**WEB.** Produit courant 2001, réfrigérateur multimédia Screenfridge avec écran tactile pour se connecter sur Internet, prix non défini, Electrolux.



**COMICS.** Presse-agrumes électrique Jus, 149 F (22,71 €), Electrolux.



**POIDS PLUME.** Balance électronique en inox et verre Scale Control, Krups, 349 F (53,20 €).



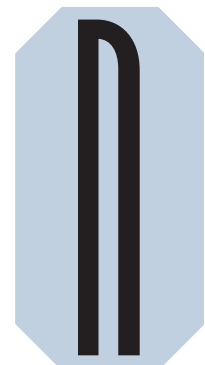
**ARME.** Aspirateur Atmosphere à filtre et sac anti-acariens, brosse activ'duster, à partir de 1 295 F (197,42 €), Moulinex.

**LUXE.** Four multifonction Ikone, programmeur électronique en inox massif et verre, 8 250 F (1 257,70 €), Scholtès.



# ego cellulaire

Quand liberté rime avec mobilité, le téléphone portable concentre dans ses formes une technologie « intelligente » et individualisée pour devenir le nouvel organe de la communication



Le nouveau sésame du marketing, la personnalisation se lance à l'assaut de ce marché en pleine explosion – près d'un Français sur deux possède un mobile, contre seulement un sur quatre en 1998. « Les consommateurs recherchent de plus en plus des produits dans l'air du temps, en phase avec leur façon de vivre et leur personnalité, aujourd'hui, le portable fait partie du quotidien au même titre qu'un vêtement ou qu'un accessoire », explique-t-on chez Nokia. Après avoir introduit la couleur et inventé de nouvelles lignes ergonomiques rondes et sensuelles, le finlandais a invité en septembre une brochette de créateurs de mode à griffer les écrans de son modèle miniature (Nokia 3210). Tandis que Jeremy Scott le décline dans une housse-sautoir pavée de strass, Kostas Murkudis le protège dans un gousset en cuir blanc à mousqueton relié à une chaîne en métal. Caméléons, les mobiles modulent leurs façades au gré des humeurs. Enveloppé dans une seconde peau en caoutchouc, le « Mars » de Trium mue à volonté dans des teintes joyeuses de M&M's (violet, jaune, rouge, turquoise), tandis que le V 100 de Motorola enrobe de plastique translucide ses formes rebondies dans des tons marins de bleu ou de vert.

Si le design tend de plus en plus à offrir une « cosmétique personnelle », la technologie joue également le sur-mesure. Outre le choix d'une quarantaine de sonneries standards, on peut grâce au web composer sa propre mélodie ou inventer un nouveau langage convivial en réalisant soi-même ses messages-pictogrammes (Nokia). Comme un animal domestique, le mobile obéit aujourd'hui à la voix de son utilisateur, convertissant par exemple en euros les devises par simple prononciation du mot « calculatrice » (Az@lis 238 de Philips). Alors que les mobiles tri-bandes permettent aujourd'hui de téléphoner dans le monde entier, les professionnels de la télécommunication se concentrent désormais sur l'accès à l'information. Première étape vers l'Internet sans fil, le système Wap (Wireless Application Protocol) propose un bouquet de services interactifs tels la consultation de comptes, le cours de la Bourse, la météo, l'achat de billets de cinéma, l'envoi d'e-mails... Boostés par cette nouvelle application, les mobiles cherchent à séduire en élargissant la gamme de leurs fonctions. Tandis que le Timeport P 7389 E de Motorola permet de faire ses achats en ligne grâce à une fente où se glisse la carte bleue (1 490 F [227,15 €]), Siemens conjugue légèreté, design et high tech avec son modèle MP3 – un système de téléchargement d'extraits musicaux sur le web – haute définition. Dans l'esprit du « tout en un », le Smartphone R380S d'Ericsson associe les fonctions de téléphone à



celles d'un assistant personnel et peut même se synchroniser avec un PC. « Le téléphone portable va de plus en plus ressembler à un écran très léger, doté d'une grande capacité

d'autonomie », explique Olivier Tarneaud, directeur du marketing et de la communication d'Ericsson France. Limités généralement à cinq lignes, les écrans ne sont pour l'instant pas adaptés à la lecture de documents graphiques riches et précis. En route vers la troisième génération (l'UMTS), les mobiles s'apprentent à devenir de véritables centres d'information et, accessoirement, des téléphones... D'ici 2002, les utilisateurs pourront regarder sur leur terminal – on ne parle plus de portable – des vidéos, surfer librement sur Internet, écouter la radio ou commander à distance des appareils domestiques grâce au système de mise en réseau Blue Tooth. « Aujourd'hui les adeptes du mobile changent d'appareil tous les ans, demain ils en posséderont plusieurs modèles en fonction de leurs activités », ajoute Olivier Tarneaud. Modèle antichoc pour le sport, miniature et stylisé pour sortir, intelligent pour travailler... Un scénario idyllique pour les professionnels, qui se prennent à rêver d'une télécommunication éphémère... à l'image de la mode.

Louise Roque

**AUTONOME.** Téléphone Az@lis 238 Wap, reconnaissance vocale, 6 heures de communication autonome, de 1 200F (182,94 €) à 1 500F (228,67 €), Philips.



**MÉLOMANE.** Téléphone SL45 à lecteur MP3, navigateur Wap et reconnaissance vocale, 6 000 F (914,69 €), Siemens.



**ASSISTANT.** Téléphone Communicator Wap, avec télécopieur, messagerie électronique, compatible avec PC ou Mac, 3 990 F (608,27 €), Nokia.



**SERPENTIN.** Téléphone bi-bande Wap, répertoire 500 noms, composition de sonneries personnelles, 1 990F (303,37 €), Sony.



**LATEX.** Téléphone V2288 radio-FM Wap à coques interchangeables en élastomère, 1 490 F (227,15 €), Motorola.



**BRACELET.** Prototype de téléphone-bracelet à écran carré en métal, finitions intérieures en velours, Trium.



**SUCETTE.** Téléphone bi-bande Neptune Wap, écriture intuitive des SMS, choix de l'animation graphique, 1 490F (227,15 €), Trium.

**TOUTOU.** Téléphone et assistant personnel R380s, Wap, reconnaissance d'écriture et vocale, 164 g, 5 490F (836,95 €), Ericsson.



# années lumières

Capter et apprivoiser la lumière est la nouvelle obsession des créateurs, qui conjuguent nature et technologie et explorent les secrets de l'univers fractal

U

ibrations, reflets changeants, illusions d'optique, luminescence et interférences façonnent le langage du prochain millénaire, augurant un temps de réflexion. Les tissus sophistiqués de la société suisse Jakob Schlaepfer incarnent cette mutation en cours : son directeur artistique, Martin Leuthold, est un virtuose des effets spéciaux et poétiques. Ses créations si abouties troublent les créateurs de mode. La dernière collection propose une fausse fourrure évoquant l'ours polaire, parsemée d'ampoules qui clignent au moindre mouvement du corps devenu source d'énergie, ou un tulle noir reproduisant le firmament grâce à un réseau de fibres optiques, ou encore du néoprène à effet hologramme rubis utilisé pour le sac Cage de Cartier. « Aujourd'hui, la technologie sert la créativité, déclare Dominique Moncourtois, directeur de la création maquillage de Chanel, nous n'en sommes qu'aux prémices, le potentiel est énorme car l'industrie offre un champ d'exploration infini. » Dans le sillage de ses produits cristallins et rouges à lèvres métallisés Rouge Lumière, Chanel reste précurseur avec sa ligne de maquillage Teint Fluide Universel aux pigments qui s'adaptent à l'éclairage pour un teint respirant le naturel, ou son produit vedette Lumière Platine à l'aspect diamant, alliance audacieuse du métallique et du végétal, fusion entre matières célestes et couleurs terriennes. Dans notre société atomisée par l'image et le virtuel, la technique fait pourtant rêver avec ses multiples effets de lumière qui réenchangent le quotidien du consommateur.

teur. « Le bonheur est dans la surprise », affirme Vincent Grégoire, du bureau de style Nelly Rodi, qui a réalisé une étude sur les tendances 2002 avec la division Make Up de Rexam Reboul, leader du packaging beauté. La lumière règne selon trois tendances dominantes, celle des reflets changeants baptisée Hypnotic, celle de l'effet métal dite Mystic, enfin le courant glacé ou givré nommé Galactic. Vincent Grégoire souligne la magie et l'invitation au voyage que vont susciter les enveloppes des produits de demain, insufflant de la vie et une dimension surréelle aux objets. De leur côté, les parfums ont du nez pour humer l'air du temps et empruntent la voie spectrale sans tarder. Après Lumière de Rochas et Oxygène de Lanvin, signé d'un rayon holographique, Issey Miyake lance Le Feu d'Issey Light, au cœur rouge semblable à une flamme lovée dans une sphère translucide, tandis que Nina Ricci invite à une lumière naissante et spirituelle avec Premier Jour, un flacon à deux cylindres symbolisant le corps et l'esprit, où rose chair et finition dépolie guident la lumière jusqu'au puits central cerclé de métal argenté. Que la lumière soit ! Paco Rabanne a rappelé l'entrée dans l'ère du Verseau avec l'aspiration corollaire à plus d'humanité et de spiritualité, fondée sur nos savoirs ancestraux. UltraViolet est né de cette constellation, fortifié par une Eau de parfum Intense et un coffret de maquillage Noël placé sous le signe des étoiles. Thierry Mugler est l'orfèvre incontesté de l'univers cosmique, sculpteur de cristaux et de stalactites bleutés dont la robe Angel est devenue l'emblème. La collection Noël poursuit le conte de fées avec Poussières d'étoile, une poudre corporelle aux reflets bleus iridescents, Talisman, un galet en argent massif poli miroir et un Vanity voilé d'organdi couleur ciel initiant aux

BRASIER. Dans son flacon boule, le Feu d'Issey Light aux essences de bergamote et de rose, de gardénia frais, de bois de Gaïac et d'ambre lacté, 330 F (50,31 €), Issey Miyake.

Secrets d'Angel par des miniatures. La lumière est aussi une source d'expérimentation pour les designers : aux années halogène succèdent les années filament. Lydia Palais, chercheur et créateur, considère que la lumière n'a plus pour seule fonction d'éclairer mais doit être, grâce aux technologies, « un moyen existentiel, capable d'influer sur l'esprit, de réguler les humeurs selon une approche thérapeutique, au même titre que la musique, qui apaise ou transporte ». Faire ressentir est son credo. Puisant dans le domaine médical ou militaire, cette adepte de la multi-sensorialité a réalisé pour Christian Lacroix l'éclairage d'une robe haute couture par fibre optique : « En la positionnant en volume, j'ai créé une lumière ondulatoire qui restitue l'effet tridimensionnel. » La lumière devient amie, « source d'art de vivre et de climat sensible, tel un paysage lumineux dans l'habitat », selon Christophe Pillet. Aussi précieuse que l'oxygène, la lumière est source de vie, enjeu du futur. Le Musée de la mode et du textile de la rue de Rivoli à Paris y consacra sa prochaine exposition, « Jouer la lumière », à partir de janvier 2001 et pour une durée d'un an. Cette importante manifestation entend mettre en relief l'interaction entre lumière, textile et regard et présenter les ultimes avancées technologiques. Jean-Paul Lelercq, conservateur du musée et commissaire de l'exposition, souhaite instruire le public sur cette formidable vague d'« éclairages mouvants » avec exemples, explications et échantillons à l'appui, et espère inciter les créateurs français à s'orienter davantage vers les tissus de demain. Entre merveilles et high tech, le XXI<sup>e</sup> siècle sera-t-il le nouveau siècle des lumières ?

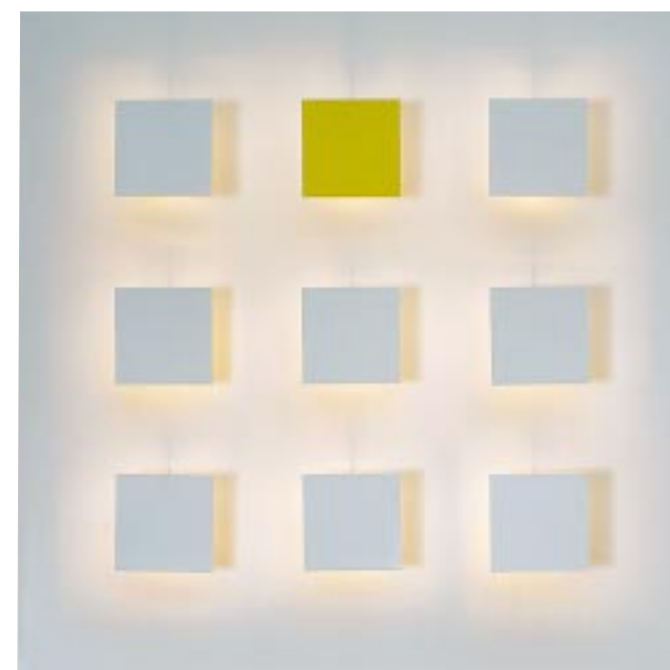
Astrid Vitols



RAYON. Tige en aluminium, abat-jour en satin et polycarbonate, trois positions, hauteur 57 ou 80 cm, lampe Melampo d'Adrien Gardère éditée par Artemide, 3 200 F (487,84 €), Lumière et Fonction.



CHEVET. Lampe de chevet en verre, hauteur 30cm, 12cm de diamètre en verre bleu, blanc ou noir, 100 F (15,24 €), Habitat.



AZUR. Métalo 9, un tableau lumineux livré avec 9 carrés mobiles, Catherine Grandidier, éditions Oxydo, 4 500 F (686,02 €), Le Bon Marché.



AURA. Clin d'œil aux années 70, une lampe redessinée par Ross Lovegrove dont la paraffine, en chauffant, forme des bulles colorées. Lava Lampe Fluidium, 750F (114,34 €), Nature et Découvertes.



BUREAU. Une nouvelle version colorée de la Toloméo de Michele DeLucchi en métal, 70cm une fois dépliée, 40 watts maximum, 967 F (147,42 €), Artemide à la boutique Artelano.



HALO. Rayures et rubans sur deux abat-jour cylindriques, vendus avec des pieds de lampe métalliques, 690 F (105,19 €) le petit modèle, 740 F (112,81 €) le grand, The Conran Shop.



IGLOO. Lampe Cobra en résine blanche dessinée par Elio Martinelli en 1968 et rééditée aujourd'hui ; bras supérieur tournant, éclairage indirect, auteur et diamètre 40 cm, 2 100 F (320,14 €), Espace Lumière.



**TCHIN.** Ces verres à vodka s'inspirent des panneaux de signalisation londoniens, 275 F (41,92 €) le set de six, The Conran Shop.



**COCKTAIL.** Verres Swing, 50 F (7,62 €) pièce, Bô.



**FLÈCHES.** Pics à cocktail en étain sur un socle cœur, 420 F (64,03 €), Propaganda chez Home autour du monde.



**LOUNGE.** Shaker en métal argenté, 1 565 F (238,58 €), Saint-Hilaire.



**STAR.** Pince à glaçon en inox, 158 F (24,09 €), Saint-Hilaire.

# boire debout



**PAILLE.** Baby-Piper, une mini-bouteille pour boire le champagne à la paille, 65 F (9,91 €) les 20 cl, Piper-Heidsieck chez Hédiard.



**BIJOUX.** Pics à cocktail en métal argenté imaginés par Christian Lacroix, 410 F (62,50 €) le coffret de quatre, Christofle.



**TUTTI FRUTTI.** Bougeoirs en verre, 60 F (9,15 €) les quatre, Bô.



**ÉPURE.** Plateau miroir Arcol en bois et acier, 720 F (109,76 €), Geneviève Lethu.



**POINTES.** Couverts et ustensiles de cuisine en acier, plastique, céramique ou bois dessinés par Ross Lovegrove pour la marque finlandaise Hackman, 250 F (38,11 €) pièce. A la Boutique Scandinave.

**CONDIMENTS.** Salière et poivrière dans un tube en étain, 590 F (89,94 €), Propaganda chez Home autour du Monde.



**DESIGN.** Couverts Stelton en acier inoxydable, 95 F (14,48 €) la fourchette et la cuillère, 105 F (16,01 €) le couteau, vendus à la Sentou Galerie.



**TRANSPARENCE.** Ensemble de trois saladiers créés par Carina Seth Andersson pour Itala, 795 F (121,20 €), 1 200 F (182,94 €) et 1 450 F (221,05 €) à la Boutique Scandinave.

## savourer à midi



**LIGNE.** Photophore « Hommage à l'allumette » créé par Bernard Moise pour ne plus se brûler les doigts en l'allumant ; base en aluminium poli brillant, hauteur 14cm, 5cm de diamètre, 325 F (49,55 €), Cinna.



**APÉRITIF.** Ron Arad a dessiné ce nouveau plat bulles d'acier pour Alessi qui accueille tomates-cerises, tapas et autres amuse-gueules, 340 F (51,83 €), Le Bon Marché.



**BRUNCH.** Table « 4 Circles » dessinée par Terence Conran, plateau en MDF laqué blanc et pied en acier chromé ; accueille jusqu'à huit personnes et mesure 1 m 45 dans sa partie la plus large, 7 950 F (1 211,97 €), The Conran Shop.



**GÉOMÉTRIE.** Service en porcelaine blanche créé par René Berthou dans les années 70, 190 F (28,97 €) ou 215 F (32,78 €) l'assiette carrée et 190 F la tasse à café (28,97 €), Virebent au Printemps Design, Centre Georges-Pompidou.



**MOKA.** Service créé par Jean-Charles de Castelbajac pour les Galeries Lafayette, 250 F (38,11 €) la tasse et sa soucoupe.



**BULLES.** Coupe Diabolo en cristal, 466 F (71,06 €) pièce, Cristalleries de Saint-Louis.



**GALA.** Roseaie, réédition d'un service de la manufacture de Clignancourt de la fin du XVIII<sup>e</sup> dont l'original est au Musée de Montmartre, 289 F (44,06 €) et 331 F (50,46 €), Bernardaud.

## picorer à minuit



**SERVICE.** Un pichet élégant en étain poli ou brossé, une création Marie-Claude Bérard, 1 870 F (285,08 €), chez Les Migrateurs.



**BANQUET.** Assiette Balade en Toscane à motif cyprès de Philippe Deshoulières, 152 F (23,17 €) l'assiette plate, 143 F (21,80 €) l'assiette à dessert, vendues au Printemps Haussmann.



**GORGÉE.** Verres Cryptogamme dessinés par Roger Tallon en 1967, en cristal de Sèvres 112 F (17,07 €), 125 F (19,06 €), 132 F (20,12 €).



**GRAND CRU.** Carafe et verre Liane en cristal à motif chèvrefeuille doré, 2 700 F (305,97 €) et 340 F (51,83 €), Lalique.



**AFTERNOON.** Tasse Aiglon en porcelaine, modèle de la période Empire réédité par les Musées de France, 295 F (44,97 €) la tasse et sa soucoupe.



**LUMIÈRES.** Chandelier à pampilles en verre transparent, 50 cm de hauteur, 1 995 F (304,13 €), Printemps.